Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12328 - 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1984

Union nationale en Israël

Un moindre mal

Après quarante jours de laborieuses tractations pimentées de quelques coups de théâtre, le cabinet israélien d'union nationale est enfin sorti des limbes. A force d'obstination et de compromis, M. Shimon Pérès, longtemps tenu pour l'« éternel second », réalise son ambition majeure en devenant premier ministre. Selon la formule soigneusement mise au point d'un « gouvernement par alternance », M. Pérès et son partenaire du Likoud, M. Shamir, dirigeront tour à tour le gouvernement hébreu.

Ce dénouement « révolutionnaire » de la crise née des élections du 23 juillet ne suscite pas le moindre enthousiasme, fût-ce parmi ses promoteurs. M. Pérès admet lui-même que l'équipe qu'il s'apprête à animer constitue un « gouvernement de désaccord » dont les deux principales composantes s'opposent sur plusieurs dossiers essentiels touchant celui de l'avenir des territoires occupés et celui de la solution du problème palestinien. Rares sont ceux qui, en Israël, osent espérer une « divine surprise », et pas un seul membre du nouveau cabinet ne croit que celui-ci survivra jusqu'à son terme légal, l'automne 1988. L'union nationale est perçue par tous comme un moindre mal, rien de plus.

Le principal risque est de voir cette « grande coalition » sombrer dans l'immobilisme. C'est précisément parce qu'il affirmait redouter l'avènement d'un « gouvernement de paralysie nationale » que le leader travailliste avait, à la veille du scrutin législatif, rejeté l'offre d'unité faite par M. Shamir. La stricte parité qui régente le cabinet et la manière élégante dont les plus graves sujets de discorde ont été provisoirement « évacués » du pacte gouvernemental faute d'être réglés réduiront considérablement la marge de manœuvre et la force de persuasion de M. Pérès lorsqu'il lui faudra, le moment venu, trancher dans le vif.

Pourtant, le pire n'étant jamais sûr, MM. Pérès et Shamir peuvent, s'ils osent mettre en jeu leur autorité, apporter un début de solution à deux des plus urgents problèmes d'Israël : la guerre du *Liban et la crise* économique. Le Likoud et les travaillistes souhaitent le retrait rapide de l'armée du pays du cèdre, dès lors que la sécurité de la Galilée serait garantie. Ils s'accordent aussi sur la nécessité de juguler enfin l'hyperinflation qui ronge l'Etat hébreu. Reste à savoir si le nouveau ministre des finances, M. Modaï, membre de la fraction libérale du Likoud, aura le désir et le courage d'imposer au pays la cure d'austérité nécessaire.

MM. Pérès et Shamir seraient également bien avisés de promouvoir enfin la réforme électorale qui éviterait au pays une réédition de la crise constitutionnelle qu'il vient de connaître. Les deux grands partis n'ont plus aucune excuse pour retarder cette échéance. Une chose est sûre : M. Pérès, en choisissant de diriger un gouvernement de « centre-droit », court un grand risque. Pour la première fois, une personnalité travailliste sera aux commandes sans bénéficier du soutien unanime de son parti. Si M. Pérès réussit, il aura fait prendre à sa formation un virage à droite sans doute historique. S'il échoue, il n'aura fait qu'aggraver le désarroi et la crise d'identité du travaillisme israélien.

Le gouvernement Pérès-Shamir se présente devant la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. – La classe politique israélienne, qui aime tant les coups de théâtre, s'est surpassée mercredi 12 septembre. Elle a réussi jusqu'au bout à faire durer le suspense en entretenant l'incertitude sur le sort du gouvernement d'union nationale. Celui-ci devrait naître enfin ce jeudi.

La journée avait débuté dans un *climat d'échec. MM. Pérès et Shamir*, malgré une nuit blanche, n'étaient pas parvenus à parachever un accord dont la signature ne semblait pourtant qu'une simple formalité. Le dernier round des négociations achoppait, pour l'essentiel, sur deux obstacles : la localisation de certaines des implantations juives devant être établies dans les territoires occupés au cours des prochains mois, et l'attribution du ministère des cultes.

Sur le premier point, il s'agissait de savoir si les colonies en question seraient situées dans les zones à forte densité de peuplement arabe comme le souhaite le Likoud, ou en dehors de ces régions selon le vœu des travaillistes.

Le second sujet de désaccord mettait aux prises, en quelque sorte, deux engagements incompatibles : les travaillistes avaient promis le ministère des cultes au parti national religieux, le Likoud avait fait de même envers le petit parti séphararade orthodoxe Chas.

Etait-il concevable que ces deux difficultés, au fond relativement mineures, suffisent à remettre en cause la conclusion d'un accord concocté depuis deux semaines, peaufiné pendant des dizaines d'heures de pourparlers, défendu par MM. Shamir et Pérès face à leurs propres partis, imposé au prix fort par le dirigeant travailliste, et dont les règles du jeu et les grands principes avaient déjà été mis noir sur blanc ?

Un tel rebondissement, prenant à contrepied presse et public, paraissait invraisemblable. *Mais M. Pérès* et ses amis semblaient soudain hantés par un gros soupçon. Et si le Likoud avait, délibérément choisi de faire traîner les choses, s'il avait décidé de « *jouer la montre* » en prenant pour prétexte deux ultimes divergences grossies outre mesure ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(lire la suite page 4.)

La réduction des impôts en 1985

Une polémique s'engage sur la portée de l'abaissement des prélèvements obligatoires

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a présenté, mercredi 12 septembre, le projet de loi de finances pour 1985. Le projet a provoqué les réactions des milieux politiques et syndicaux, qui s'interrogent sur la portée exacte de la diminution des prélèvements obligatoires. Certains, notamment dans l'opposition, reprochent au gouvernement de retirer d'une main ce qu'il donne de l'autre, en compensant en partie la diminution des impôts par une hausse des taxes.

Un budget opportun ou opportuniste ?

par ALAIN VERNHOLES

L'opinion publique retiendra deux choses du projet de budget pour 1985 : la baisse des impôts sur le revenu, les fortes hausses de l'essence suivant celle du téléphone. Pour la plupart des Français, le gouvernement s'apprête à reprendre d'une main – il a déjà commencé à le faire – ce qu'il n'a pas encore donné de l'autre.

Le projet de budget que vient de rendre public M. Bérégovoy – le nouveau ministre de l'économie et des finances n'en est qu'en partie responsable – est tout entier bâti sur une contradiction : volonté de reconquérir l'électorat et notamment les couches sociales aisées ; souci de rétablir les équilibres économique et financier. C'est cette contradiction que ressentent les Français, qu'ils amplifient et, d'une certaine façon, simplifient.

On pourra longuement épiloguer sur le fait que les automobilistes vont payer pour les contribuables. Une chose est à peu près sûre : M. Mitterrand va perdre une grande partie du crédit que lui avait probablement valu la promesse faite le 15 septembre 1983 de faire baisser, en 1985, les impôts et les cotisations sociales. Pire : il va décevoir – et risquer de s'aliéner – les couches les moins fortunées de la population, celles pour lesquelles la voiture est une dépense à la fois importante et indispensable.

Si les apparences sont défavorables au gouvernement, il faut tout de même se demander ce que recèle le projet de budget pour 1985, quels sont ses hypothèses, ses objectifs, ses paris.

L'Etat réduit d'un peu plus de 20 milliards de francs les impôts des particuliers à travers une baisse de 5 % générale combinée à la suppression du prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale. Il en reprend, semble-t-il, une bonne quinzaine à travers les hausses de l'essence et du téléphone. Mais la vignette tabac a disparu et, avec elle, quelque 7 milliards de francs. Il resterait donc aux ménages un gain d'un peu moins de 13 milliards de francs.

Vis-à-vis des entreprises, le budget abandonne 10 milliards de taxe professionnelle mais récupère 8 milliards par le biais des taxes téléphoniques et pétrolières. De plus, il freine considérablement les subventions accordées ces dernières années aux firmes.

(Lire la suite page 38.)

Opération sauvetage autour du « Mont-Louis »

De notre envoyé spécial

Ostende. – A marée basse, ce mercredi matin 12 septembre, le cadavre bouge encore : la coque du *Mont-Louis* qui affleure à peine l'écume présente trois plaies béantes hérissées de tôles déchiquetées qui ondulent mollement dans la houle. On ne peut plus distinguer ce qui a été découpé de main d'homme et ce qui a été déchiré par la tempête. La partie centrale du pont supérieur a disparu dans les flots, ce qui donne cette impression de navire coupé en deux, sans qu'on puisse savoir ce qui tient encore sur le flanc tribord couché sur le sable du fond. Et donc, sans qu'on puisse préjuger la position, ni même de la présence des fameux conteneurs d'hexafluorure d'uranium.

Sur le pont de la barge *Titan-8*, amarré le long du *Mont-Louis*, ont été alignés douze conteneurs jaunes retrouvés autour de l'épave (1). Sur ceux qui n'ont pas trop souffert de leur dérive, on peut lire la marque de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) et l'indication « *uranium hexafluoride fissile* ». Mais ceux-là sont vides et ne devaient servir qu'au retour d'URSS après enrichissement. Au milieu des fûts, ont été déposées les deux caisses en planches retrouvées en début de semaine et, entre les deux grues aux flèches couchées, gît un conteneur disloqué où apparaît du matériel électronique : tout ce qui reste de l'équipement électronique destiné au gazoduc sibérien,

ROGER CANS.

(lire la suite page 9.)

(1) Le treizième retrouvé sur la plage est resté à terre.

Une semaine avec la France du grand large

Aujourd'hui : **LA GUYANE**

LIRE NOS ARTICLES ET REPORTAGES PAGES 11 A 14

AU JOUR LE JOUR

Accueil

Impôts en baisse, mais taxes en hausse. « Mauvais », *dit M. Herzog pour le Parti communiste.* « Hypocrite et électoral », *dit M. Toubon (RPR).* « Décevant », *estime le patronat. Et M. Marchelli résume le sentiment général des cadres :* « Ce qu'on donne de la main droite, on le reprend de la main gauche, c'est un mensonge. »

On ne peut pas dire que le projet de budget pour 1985 ait suscité un réel enthousiasme.

La leçon est rude pour un gouvernement qui, croyant bien faire et faire plaisir, aura été le premier à diminuer l'impôt sur le revenu et le nombre des fonctionnaires !

La prochaine fois, il n'aura qu'à respecter la tradition : augmenter à la fois les impôts, les taxes et le nombre des fonctionnaires au lieu de s'essayer à bouleverser nos habitudes.

BRUNO FRAPPAT.

Réarmement professionnel

par PIERRE DROUIN

Quels chassés-croisés ! A l'heure où le gouvernement retrouve peu à peu certains grands thèmes du néolibéralisme, l'entreprise moderne se flatte de récupérer des valeurs de gauche : éclatement du monde hiérarchique, investissement dans la « ressource humaine », gestion associative, etc.

Ne voyons pas de malice dans cet échange, mais une sorte de force qui va, *dépassant tous les clivages*, arrachant certaines des barrières mises bêtement pour délimiter les territoires de l'engagement. Le monde est ainsi fait, la crise est si décapante, que l'on est contraint aujourd'hui d'oublier, pour bien gérer, certaines connotations passionnelles attachées à tel concept opératoire et de lui faire place, même s'il n'a pas la « bonne étiquette » dans le répertoire idéologique.

Le mouvement qui s'amplifie du côté des entreprises est moins visible que celui du discours politique parce que les médias ne s'y accrochent pas autant. Mais *les hussards de la modernité* se multiplient. On leur donne un peu plus de raisons de se mobiliser. Et notamment une pâture intellectuelle. Trois mensuels exaltent aujourd'hui la création d'entreprises chez les jeunes (1), des livres plaident pour une tout autre conception du management que celle qui a prévalu pendant des décennies en France (2), des missions au Japon ou ailleurs ramènent des idées fécondes, et l'on voit des notions comme celle de la crise générale du « fordisme », lancée jadis par un économiste de gauche, Alain Lipietz, faire partie du bagage de références de tous les patrons un peu évolués.

Ils vont bientôt avoir un noveau rapport fort intéressant à se mettre sous la dent : celui qu'Yves Cannac, ancien secrétaire général de l'Elysée du temps de M. Giscard d'Estaing et ancien président d'Havas, vient d'établir avec la CEGOS sous le titre *la Bataille de la compétence* (3). La cible est précise, sinon facile à atteindre : faire de l'entreprise un véritable système éducatif. Il dépend de leurs responsables de « *faire du réarmement professionnel la nouvelle frontière de l'économie et de la société françaises* ».

(Lire la suite page 2.)

(1) *Créez ! Challenge, Défis.* Quant à la revue *Autrement*, elle ne perd pas une occasion de faire part des expériences d'innovations sur ce chapitre.

(2) Notamment *l'Entreprise du troisième âge*, de Georges Archier et Hervé Seryex, éditions du Seuil, 1984.

(3) Les thèses présentées dans ce document (CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, Boulogne-Billancourt) seront débattues au cours d'un colloque, le 4 octobre prochain, auquel participeront diverses personnalités et des chefs d'entreprise.

UN ROMAN DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'été 36 ressuscité

Bertrand Poirot-Delpech – que nos lecteurs connaissent bien pour lire ses critiques – publie cette semaine son septième roman, *l'Eté 36*, qui se passe au temps du Front populaire, une époque qu'il a vécue, certes, mais à un âge trop tendre – il avait alors sept ans – pour en garder des souvenirs personnels.

Depuis *les Grands de ce monde*, l'histoire paraît tenter cet écrivain qui dans ses premiers livres, *le Grand Dadais*, (prix Interallié 1958), *L'Envers de l'eau, la Grasse Matinée*, avait surtout transposé ses problèmes personnels ou s'était essayé, comme dans *la Folle de Lithuanie* (prix du roman de l'Académie française 1970), à construire une ambitieuse pyramide d'imaginaires.

Cette veine récente lui réussit. Aussi chargé de personnages et de péripéties, qu'un roman-feuilleton, drôle et mordant comme une comédie, mettant le doigt, en se jouant, *sur des maux graves, notamment sur* le racisme qui affecte toutes les classes, *l'Eté 36* ouvre une voie nouvelle au roman de critique sociale, et le talent y éclate.

(Lire page 31 l'article de Jacqueline Piatie dans « le Monde des livres ».)

Réarmement professionnel

(Suite de la première page.)

L'effort de formation ne doit pas être concentré au profit des personnes à la recherche d'un emploi, bien que M. Laurent Fabius ait tout à fait raison d'appuyer très fortement sur ce thème. Il faut aussi qu'il touche les quelque treize millions de salariés en activité pour améliorer notre compétitivité, prévenir l'aggravation du chômage et susciter la création de postes nouveaux.

La formation n'est une fin en soi que dans le modèle scolaire. Pour l'adulte, il convient qu'elle s'intègre *« comme un élément d'une éducation professionnelle permanente dans la logique de l'entreprise »*, qui, trop souvent, la considère comme une activité extérieure. La formation doit être gérée comme un investissement, non comme une charge sociale.

Le climat n'est pas mauvais pour ce virage : la nation se réconcilie avec ses entreprises ; les technologies modernes imposent un nouveau modèle de gestion plus décentralisé, en même temps que plus tourné vers le monde ; les jeunes n'admettent plus les méthodes traditionnelles de commandement. L'entreprise, si elle veut s'affirmer comme une véritable « communauté contractuelle compétitive », doit offrir plus que le seul salaire : un projet commun, des structures à taille humaine, une délégation poussée des responsabilités individuelles et collectives, des perspectives d'accomplissement personnel en même temps que d'intéressement matériel, une éthique et des comportements respectueux de la valeur des hommes et de leur professionnalisme — *« un espace où chaque individu puisse exister pour lui-même »*.

« Voir le bout de ses actes » (Gérard Mendel), telle est l'ambition du travailleur d'aujourd'hui. Si elle veut tirer parti de cet état d'esprit, l'entreprise doit miser à fond sur l'éducation professionnelle permanente, qui ne doit pas accompagner le changement, mais le précéder. Toyota consacre à ce but 10 % de sa masse salariale !

Savoir, savoir-faire savoir-vivre

Etre compétent, qu'est-ce que c'est ? demande Yves Cannac. C'est acquérir l'ensemble d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-vivre. Tout ne peut être acquis par les procédures classiques de l'éducation. L'entreprise, comme l'individu, a une compétence. Elle est essentiellement mouvante et évolutive, car le professionnalisme d'une affaire ne se maintient qu'en se modifiant sans cesse. Le personnel, à tous les niveaux, doit y puiser les moyens d'adapter son « métier ».

Comment ? Il ne faut pas traduire tout problème de compétence en termes de formation. Le travail peut être par lui-même éducatif, si les responsabilités sont mieux individualisées et les communications raccourcies. Tabler sur la « ressource humaine », l'auto-évaluation, l'autocontrôle est un ferment considérable de productivité, les Japonais le savent bien, et la plupart des syndicalistes pensent aussi que l'entreprise devrait être un lieu d'intégration à la société. Combien de dirigeants, hélas, n'ont pas su encore faire l'inventaire des gisements de compétence qui existent dans leurs unités de production ! Au-delà, combien pourraient aussi développer dans leur personnel le goût d'apprendre toujours plus ! Les nouvelles technologies pédagogiques fondées sur l'informatique et l'audiovisuel ont précisément pour vertu d'appuyer les processus d'auto-éducation, voie royale pour la formation permanente.

Le dispositif mis en place en 1971 et reposant sur l'obligation faite aux entreprises de dépenser en formation une certaine fraction de la masse salariale a produit des fruits incontestables. Mais il faut aller plus loin, car c'est trop souvent un enseignement de type scolaire qui a été promu comme modèle de la formation continue. La responsabilité de l'enrichissement professionnel doit aujourd'hui être pleinement assumée par les entreprises et non plus subie.

Pour faire passer ses idées, Yves Cannac se bat avec énergie. Non contre des moulins à vent. Les réalités humaines de l'entreprise défendues par les syndicats, l'application des lois Auroux, la meilleure perception de ces phénomènes par nombre de chefs d'entreprise, feront avancer les idées plus vite qu'on ne le croit. Sans parler de l'osmose intellectuelle. En même temps que le rapport Cannac nous tombait sous les yeux le livre de Thierry Gaudin *Pouvoir du rêve* (4), où l'on pouvait lire : *« La relation avec les employés atteint sa vérité en devenant pédagogique... L'enseignement n'est plus un moyen, c'est une finalité de l'entreprise. Inversement, le profit, considéré comme une finalité dans le modèle prédateur, n'est qu'un moyen dans l'entreprise créatrice. »*

Les convergences ne doivent pas faire oublier que le conflit fait partie de la vie et qu'il ne peut être oblitéré par une meilleure lucidité. L'entreprise est aussi le lieu de la lutte, notamment pour l'attribution du surplus. Mais, comme l'écrivait Laurent Joffrin (5) : *« En mettant l'accent sur le développement de la personne dans le travail, la gauche a participé sans le savoir au perfectionnement des méthodes de gestion du capitalisme. »*

On arrive là à un véritable carrefour de la réorganisation du processus de travail. Ou bien les ouvriers deviendront de simples bouche-trous dans les usines automatisés. Ou bien les nouvelles méthodes de production susciteront une requalification des travailleurs. *« Cette bifurcation,* disait Alain Lipietz, *est le lieu d'une immense bataille, dont l'enjeu est la négociation d'un nouveau compromis social entre l'implication des travailleurs et le repartage des gains nouveaux de productivité (6). »* Il n'est pas surprenant que l'entreprise soit devenue le grand centre d'attraction aujourd'hui. Elle est non seulement créatrice d'emplois, mais de valeurs et de mutations profondes.

PIERRE DROUIN.

(4) Centre de recherche sur la culture technique — 69 *bis*, rue Charles-Laffitte — 92200 Neuilly-sur-Seine.

(5) *La Gauche en voie de disparition* — Éd. du Seuil 1984.

(6) Intervention lors d'un colloque organisé à la Queen's University de Kingston, publiée sous le titre « La mondialisation de la crise générale du fordisme : 1967-1984 », par le CEPREMAP, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

LETTRES AU Monde

La famille Fabius et le catholicisme

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur Laurent Fabius dans votre numéro du 1er août.

Je savais qu'il avait été baptisé au moment de l'invasion allemande, ses parents voulant ainsi le protéger des exactions nazies.

Cependant votre article laisse imaginer, ou son texte est assez ambigu pour laisser croire, que tous les Fabius sont devenus catholiques.

Je ne peux répondre de la branche Elie Fabius à laquelle appartient Laurent Fabius — Elie Fabius a eu cinq fils dont le dernier André est le père de Laurent.

Mais, je peux vous certifier que la branche Paul Fabius — frère d'Elie, — qui eut deux fils, dont l'un, Robert, a été mon mari et est hélas mort en 1978, n'a jamais imaginé de se convertir.

Nous avons fait la guerre sans nous préoccuper de notre confession et en tant que Français.

Vous me citez, en disant que j'ai été une héroïne de la Résistance, je pense n'avoir fait que mon devoir patriotique.

J'ai été sept mois au secret à Fresnes et dix-sept mois au camp de Ravensbruck sans que la question de ma confession ne m'ait jamais été posée.

Mon mari, ainsi que tous les membres de ma famille ont fait la guerre en tant que Français de religion juive.

ODETTE FABIUS
(Paris).

Les jeunes et les trente-cinq heures

GEORGES BASTIEN (*le Monde* du 24 août) révèle une « gigantesque incohérence » entre l'action du mouvement ouvrier en faveur de la semaine des trente-cinq heures et la nécessité d'amener les jeunes à un effort d'étude et de formation de plus de cinquante heures par semaine pour s'approprier les technologies de pointe.

Mais la véritable « incohérence gigantesque » semble lui échapper. Elle réside dans le fait que, après un gros effort à l'école, des millions de jeunes dans les pays capitalistes industrialisés sont *condamnés* à travailler non pas quarante heures (pour ne pas dire cinquante heures) mais vingt heures ou même zéro heure.

Ils y sont condamnés non pas parce qu'enclins à la paresse, victimes de la « démagogie » des militants syndicalistes ou prolongeant le « matraquage publicitaire », mais par l'implacable logique de l'économie capitaliste fondée sur la rentabilité par entreprise et la concurrence, en proie à une grande mutation technologique en pleine période de dépression prolongée.

Nous mettons au défi M. Bastien ou n'importe quel économiste et sociologue de nous démontrer comment, sans sortir du cadre de ce régime capitaliste, on pourrait assurer un emploi normalement rémunéré à chaque jeune en France, dans la CEE ou dans le monde occidental, avec une semaine de travail de cinquante ou de quarante heures, au cours des dix années qui sont devant nous.

A présent, pour les jeunes de seize à vingt-quatre ans non scolarisés, le taux de chômage s'élève à 24,7 % en France et à 33,7 % en Italie, ces chiffres passeront dès l'année prochaine à 28,5 % et 35,2 % respectivement, selon l'OCDE. Dans les ghettos *noirs, portoricains ou chicanos* aux USA, ils atteignent ou dépassent 50 %. Mais parmi ceux qui ne sont pas recensés comme chômeurs, près la moitié n'ont qu'un emploi précaire et ne travaillent qu'à temps partiel. *Cela signifie que seule la moitié de la jeunesse non scolarisée obtient actuellement un emploi régulier.*

C'est à cette situation dramatique que la revendication d'une réduction radicale de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire dans *tous* les pays capitalistes industrialisés propose de remédier dans l'immédiat. La semaine des trente-cinq heures n'est d'ailleurs qu'un premier pas modeste dans cette voie.

La démogagie consiste à présenter les choses comme si on pouvait dépasser le chômage massif des jeunes par un gros effort individuel. L'incitation à l'effort individuel, c'est-à-dire à la concurrence, qui reflète parfaitement les « valeurs » de la société bourgeoise, ne répond pas à la question : tous et toutes pourront-ils échapper au chômage en travaillant davantage à l'école (et après l'école), étant données la technologie et la conjoncture capitaliste d'aujourd'hui ?

Ce qui se profile derrière cette démagogie, c'est le projet d'une « société duale », dans laquelle une partie des jeunes travaillent davantage et conservent un emploi (bien moins rémunéré), tandis qu'une partie croissante des jeunes, malgré un effort accru à l'école (qui durera combien de temps ?) sont condamnés au chômage et à toute la misère matérielle, spirituelle et morale qui en découle. Elle sera dès lors la proie facile des revendeurs de drogue, des rabatteurs de l'extrême droite et des racoleurs de l'armée, vu l'état de désarroi et de démoralisation dans lequel les plonge la société. Bel avenir, en vérité, que leur préparent des éducateurs inconscients ! Belle application de l'idéal humaniste de « l'égalité des chances pour tous et toutes » !

Il s'agit effectivement d'un choix entre « deux types de société » : celui de la concurrence et celui de la solidarité, celui des droits de tous les jeunes à l'emploi et à un avenir digne, et celui des droits de la seule « élite » autoproclamée.

ERNEST MANDEL,
économiste (Bruxelles).

Le maréchal Lebœuf était un âne

Lorsque, à la veille de la guerre de 1870, le maréchal Lebœuf déclara que le conflit pourrait durer deux ans mais qu'on ne manquerait jamais même d'un bouton de guêtre, les événements, hélas ! lui ont donné tort. C'était un âne parce qu'il était dépourvu d'anxiété et d'imagination.

Lorsque s'est produit le naufrage du pétrolier *Amoco-Cadiz*, qui a pollué une grande partie des côtes bretonnes, la France s'est aperçue qu'il lui manquait des remorqueurs d'au moins 23 000 chevaux pour tirer les pétroliers en difficulté et les conduire en eau calme.

Aujourd'hui, un problème un peu différent se pose à propos du naufrage du *Mont-Louis* : celui d'une cellule « d'étude et d'action » à prévoir (sur le plan national ou privé) pour que, en l'absence d'une réglementation européenne actuelle, des bateaux à positionnement dynamique, des pontons-grues adaptés, etc., puissent être réquisitionnés immédiatement aux fins d'extirper notamment ces énormes cylindres jaunes des coques de bâtiments coulés...

JACQUES-RAPHAËL LEYGUES,
commissaire général de la marine CR,
de l'Académie de marine,
ancien ambassadeur de France.

Pitié pour les frustrés

Je fais partie des mille neuf cent soixante-quinze frustrés qui, chaque matin, ont ouvert *le Monde*, pleins d'espoirs, et l'ont refermé, remplis d'amertume.

Et pourtant, l'avions-nous fignolé notre papier ! Rien n'y fit. Sans doute, les textes publiés n'étaient pas mal dans l'ensemble... Mais enfin, entre nous, qu'est-ce qu'ils avaient de plus que les nôtres ?

J'ai pensé que nous autres frustrés devions faire quelque chose. Constituer un comité de défense avec publicité dans *le Monde* serait peut-être payant, mais hélas ! il faudrait d'abord payer. Faire une grève de l'achat du journal pendant quelques jours, mais deux mille de plus ou de moins par rapport à la masse : une goutte d'eau dans la mer... Au surplus, qui serait le plus puni, la direction du journal ou les lecteurs assidus que nous sommes, privés de leur drogue quotidienne ?

Le truc le plus génial serait peut-être une contre-chronique insérée dans des quotidiens adverses... Génial, mais déloyal.

Finalement, j'ai décidé de m'adresser à Claude Sarraute, espérant exciter sa commisération, voire sa pitié. Comment, madame, ne pas sentir la déception et le traumatisme des laissés-pour-compte que nous sommes, *vous qui chaque jour êtes publiée*, alors que nous avons dû renoncer un mois durant à l'espoir de l'être ? Après cette blessure renouvelée trente fois, comment avons-nous pu survivre ?

C'est dans mon dernier souffle journalistique que j'écris ce texte ultime, celui des désespérés. Heureusement, nous sommes vengés par le poète, puique les chants désespérés sont, comme chacun sait, *les plus beaux.*

JACQUES FAVIER
(Auxerre).

Terrorisme et amalgame

Les talents de moralisateur de M. Beltran (*le Monde* du 29 août) ne sauraient en aucun cas masquer sa mauvaise foi ou son ignorance. Quelle est la stratégie de M. Beltran ? Tout d'abord se baser sur un amalgame en ce qui concerne le terrorisme, considéré, bien sûr, comme un bloc analysable en tant que tel (c'est très simple, et M. Beltran a déjà résolu tous les problèmes...). C'est ainsi que les Basques, les Corses, l'OLP, les Arméniens, les auteurs de détournements d'avions et... les Brigades rouges (sic) se côtoient allègrement dans l'introduction.

Ensuite (méthode scientifique oblige), M. Beltran affirme que « les raisons abondent (...) pour fonder les actions terroristes ». On attend toujours l'analyse de ces raisons.

Dans la « classification » de M. Beltran, il y a les terroristes courageux et les terroristes lâches. Ces derniers ne mettent pas leur vie en danger. Les peuples basques, corses ou irlandais apprécieront...

Encore un amalgame douteux lorsque M. Beltran se dresse « face aux attentats, pente fatale des revendications séparatistes, indépendantistes, régionalistes, corporatistes et autres ».

L'article de M. Beltran témoigne surtout d'une pensée en contradiction avec elle-même : en effet, elle vise à la désinformation pure et simple, à l'exacerbation du racisme. Cette désinformation est en elle-même une méthode autoritaire. M. Beltran aurait-il la naïveté de vouloir extirper le racisme et l'autoritarisme par une prose réductrice, offusquée, simplificatrice ? La stratégie de M. Beltran (amalgame, confusion, simplification) prêterait à sourire si elle ne servait pas de base idéologique aux stratégies les plus bassement coloniales dont le but est de nier le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, y compris en Europe, et cela au nom du « monde civilisé », de la « démocratie ».

YVES GUELAUD
enseignant
(Lyon).

Déception

Familier de l'Egypte et du monde arabe, je m'apprêtais, après la lecture de l'article de M. Péroncel-Hugoz sur l'exposition « Le prince en terre d'islam » au palais de Tokyo (*le Monde* du 17 août 1984), à vivre en visitant celle-ci quelques grands moments. Ma déception a été à la mesure de mes espoirs. Non point sur les objets et les manuscrits présentés, mais sur l'allure générale de cette exposition : à peine éclairée (le contraste est frappant avec la salle nº 3 consacrée à la peinture italienne du dix-septième siècle, qui jouxte cette exposition, et surtout puant le travail d'organisateurs ou de spécialistes en la matière qui malgré leur érudition ne sont pas parvenus pour autant à présenter cette exposition avec amour, sinon estime. A un moment où l'on parle d'islam (et de l'art de gouverner en terre d'islam), partout et beaucoup, cette exposition, à mon avis, n'en donne qu'une idée très partielle et très faible, donc une idée presque fausse. Que ceux qui le peuvent aillent donc voir le Musée (moderne !) d'art islamique au Koweït...

ANDRÉ COUTRELIS
(Paris).

Où êtes-vous ?

Où êtes-vous ? Vous qui savez encore tenir la porte à la personne qui arrive juste derrière vous. Vous qui savez attendre votre tour sans resquiller. Vous qui savez encore sourire à votre voisin (e) dans le métro, au restaurant, au cinéma... Vous qui sentez bon par respect des autres, qui ne secouez pas vos cheveux sales sur le visage de la personne qui est derrière vous. Vous qui dites bonjour, merci, au revoir chez les commerçants. Vous qui...

Si vous lisez ces lignes et que vous vous reconnaissez, alors écrivez-moi. Je me sens si bête, moi qui sais encore tenir la porte à la personne qui...

M. J. MEISTER
École
(Epineau-les-Voves 89400 Migennes).

Tous pragmatiques

Le socialisme est bien vivant, au pouvoir en France et en Europe méditerranéenne ; là encore, son effondrement électoral — qu'on nous prédit — n'est pas patent.

Vivant mais nouveau. Il dépasse progressivement le marxisme puis l'idéologie pour le pragmatisme au sens noble du terme. Bien sûr subsiste ce qu'Aron aurait appelé la « vulgate marxiste ». On ne supprime pas en un jour la tradition sentimentale, et il est bon de rappeler la phrase de Léon Blum : *« Le socialisme est une morale et presque une religion. »* A la limite, on peut dire actuellement que le nouveau socialisme — qui ne constitue pas nécessairement un « capitalisme soixante-huitard » — a renoncé à son caractère spécifique, si l'on en croit les dictionnaires et encyclopédies : la revendication de la collectivisation des moyens de production.

Mais, au fait, puisque nous sommes tous pragmatiques (n'a-t-on pas admis la « fin des idéologies » ?), comment distinguer un socialiste d'un social-démocrate ou d'un social-libéral ?

L'inertie des appareils politiques nous cache l'harmonie des intelligences de droite et de gauche. Nous sommes tous socialistes.

Le socialisme a-t-il un avenir ? Mais l'avenir est socialiste !

QUENTIN LATOUR
(Landreville).

Enlèvement d'enfant

Il y a deux ans environ, ma femme de nationalité roumaine est retournée dans son pays avec ma fille, et cela sans mon autorisation. Depuis, j'ai engagé une procédure de divorce et je viens d'obtenir la garde de ma fille par le tribunal de Versailles. Comme je suis victime d'un enlèvement d'enfant, j'ai décidé d'alerter l'opinion par l'intermédiaire de votre journal.

JEAN-YVES GUYOMARC'H
(Le Port Marly).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

EUROPE

RFA

M. Willy Brandt apporte son soutien au mouvement pour la paix

Correspondance

Bonn. — « *Une politique interallemande ne peut être développée avec succès que si elle va de pair avec une politique globale de contrôle des armements et de détente, c'est-à-dire ce pourquoi le mouvement pour la paix s'engage à nouveau cet automne et pour lequel il a notre appui* ». Le président du Parti social-démocrate, M. Willy Brandt, a le mérite de la clarté. Mercredi 12 septembre, devant le Bundestag, le père de l'Ostpolitik a confirmé que les attaques lancées par le SPD contre le chancelier Kohl après le report de la visite en RFA du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, ne touchaient pas seulement l'art et la manière des négociations menées par le gouvernement avec Berlin-Est.

Depuis le début du déploiement des missiles américains en RFA, fin 1983, rarement le SPD ne s'était engagé de manière aussi directe derrière les efforts du mouvement de la paix pour maintenir un minimum de mobilisation contre la politique militaire de l'OTAN. On peut s'interroger sur son intérêt à épauler un mouvement qui s'essouffle. Mais le rapprochement est indéniable. L'un des principaux dirigeants du mouvement, M. Jo Leinen, ne cache pas son intention de figurer sur la liste des ministrables de M. Oskar Lafontaine, maire de Sarrebruck et candidat du SPD au poste de ministre-président de Sarre pour les élections régionales de 1985. D'autre part, le Parti social-démocrate a accepté de financer une part importante de l'organisation des manifestations prévues cet automne pour protester contre les manœuvres de l'OTAN en RFA.

La réserve observée par les dirigeants sociaux-démocrates pendant les négociations sur la visite de M. Honecker appartient en tout cas au passé. Le débat sur la politique interallemande, qui a dominé la rentrée du Bundestag, reléguant au second plan la présentation du budget, a ainsi confirmé que les objectifs des deux grands partis allemands restaient fondamentalement opposés. Bien que personne n'ait voulu prendre ouvertement la responsabilité de la rupture, le consensus apparent sur la nécessité de poursuivre le dialogue avec la RDA repose sur une ambiguïté. Jugé trop conciliant par une partie de la démocratie-chrétienne, le chancelier Kohl s'est surtout efforcé de maintenir le dialogue entre les deux parties de l'Allemagne (et de l'Europe) sans rien céder sur l'essentiel. Pour le SPD au contraire la politique interallemande doit se situer, selon l'expression de M. Brandt, « *au cœur* » d'une stratégie de paix dont les dirigeants sociaux-démocrates n'ont jamais caché qu'elle passait par le retrait des missiles américains à moyenne portée et par des initiatives de désarmement au centre l'Europe.

HENRI DE BRESSON.

UN NÉO-NAZI JUGÉ POUR LE MEURTRE D'UN ÉDITEUR JUIF

Nuremberg (*AFP*). — Le procès intenté pour double meurtre au néo-nazi Karl-Heinz Hoffmann, fondateur de l'organisation d'extrême droite dissoute Groupe para-militaire sportif Hoffmann, s'est ouvert, mercredi 12 septembre, à Nuremberg, dans la salle même où, il y a près de quarante ans, les criminels de guerre nazis avaient été jugés.

Hoffmann, quarante-six ans, est accusé d'avoir été l'instigateur du meurtre de l'éditeur juif Shlomo Lewin, soixante-neuf ans, et de sa compagne, Frida Poeschke, cinquante-sept ans, retrouvés assassinés de plusieurs coups de revolver, le 19 décembre 1980, à Erlangen (sud-ouest de la RFA). L'amie d'Hoffmann, Franziska Birkmann, comparaît également devant les juges pour participation au double meurtre.

Grande-Bretagne

Le Parti social-démocrate essaie d'enrayer la baisse de sa popularité

De notre correspondant

Londres. — Trois ans après une entrée spectaculaire sur la scène politique britannique, le Parti social-démocrate (SDP) souffre de langueur. Il semble avoir subi le sort de ces « stars » dont la séduction est indéniablement fondée mais qui ont été victimes d'un succès trop rapide. Ce petit parti prodige doit trouver une nouvelle raison d'être. Ce travail de réflexion est apparu indispensable au cours du congrès qui s'achève ce mercredi 12 septembre, à Buxton dans les Middlands.

Le SDP se remet à peine de son cuisant échec aux élections européennes : l'Alliance, formée avec le Parti libéral, n'a eu aucun siège à Strasbourg. Certes, l'abstentionnisme a atteint un niveau record et le système électoral britannique (uninominal majoritaire à un tour) apparaît toujours comme le meilleur garant du bipartisme. Mais cela ne suffit pas à expliquer que la coalition centriste ait perdu en un an près d'un quart de ses suffrages. En juin 1983, lors des élections générales, l'Alliance avait recueilli 26 % des voix et fait presque jeu égal avec le Parti travailliste. Mais déjà ce résultat avait été une déception pour les dirigeants du SDP. Les sondages et plusieurs victoires retentissantes à des élections partielles avaient fait croire que l'Alliance pouvait devenir la première formation d'opposition.

Le SDP a manifestement pâti du rétablissement du Parti travailliste depuis un an, alors que le déclin du Labour a été à l'origine de sa création. En 1981, MM. David Owen et William Rodgers, ainsi que Mme Shirley Williams, figures marquantes de l'aile modérée travailliste, avaient fait *dissidence au moment où le principal* parti d'opposition était dominé par la gauche et prenait des positions de plus en plus extrêmes, hostiles, par exemple, à la CEE et favorables au désarmement nucléaire unilatéral.

Le SDP est aujourd'hui en proie à un malaise qu'il a du mal à dissimuler. M. Owen, porté à la direction du parti en 1983, est critiqué. Pour les uns, il « *penche trop à droite* », alors que d'autres craignaient, il y a peu, qu'il ne prenne une orientation trop radicale. Il est vrai que M. Owen a évolué. N'a-t-il pas déclaré devant les congressistes qu'il serait plus difficile pour le SDP de trouver un accord avec le Parti travailliste qu'avec le parti de Mme Thatcher au cas où l'Alliance serait en position d'arbitre après les prochaines élections législatives. Dans le domaine de la défense, des affaires étrangères et même de la politique économique et sociale, M. Owen défend des positions qui sont à l'évidence moins *éloignées de celles des conservateurs* que de celles des travaillistes. A Buxton, M. Owen a de nouveau condamné très sévèrement la grève des mineurs.

Le SDP a du mal à se situer entre les deux grands partis, mais aussi par rapport au Parti libéral, qui, entraîné par M. David Steel, a retrouvé un second souffle au contact de son nouveau partenaire. Le Parti libéral n'est pas seulement un allié, il est aussi un concurrent. Comme peut l'être M. Steel pour M. Owen, malgré tout le prestige dont jouit ce dernier dans l'opinion. Beaucoup de Britanniques, même s'ils votent pour d'autres partis, admettent que M. Owen a l'envergure d'un futur premier ministre.

Au début du congrès, la publication d'un sondage révélant que la majorité des électeurs du SDP sont favorables à une fusion avec le Parti libéral a provoqué une polémique, car M. Owen ne veut pas entendre parler d'une telle éventualité. Il reste partisan de l'association dans l'indépendance. Et il fait valoir qu'il n'est guère possible de s'entendre avec les libéraux, qui, comme les travaillistes, sont « unilatéralistes » en matière de désarmement.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

TOUT EN CONFIRMANT LEUR REJET DES DEMANDES BRITANNIQUES

Les députés européens pourraient se rallier à un accord des Dix sur l'évolution des dépenses de la CEE

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le Parlement européen a confirmé, mercredi 12 septembre, le blocage des fonds destinés à alléger de 750 millions d'ECU (5,2 milliards de francs) la contribution nette de la Grande-Bretagne au budget communautaire pour 1983. Devant l'incapacité des Dix à trouver des financements complémentaires pour boucler l'exercice en cours, l'Assemblée de Strasbourg devait voter, ce jeudi, une résolution qui invite les États membres à garantir « *l'autonomie financière de la Communauté et le développement des politiques communes* ».

La commission des budgets, présidée par M. Jean-Pierre Cot (PS), qui s'est réunie mercredi, a conclu à la nécessité de maintenir la position arrêtée le 27 juillet dernier, lors de la première session de la nouvelle Assemblée. Considérant que le Royaume-Uni faisait de l'obstruction au sein du conseil des ministres pour établir un budget supplémentaire pour 1984, les parlementaires — à l'exception des représentants britanniques — avaient gelé les crédits destinés à la compensation décidée au conseil européen de Stuttgart, puis confirmée à Fontainebleau, au bénéfice des Britanniques (*le Monde* daté 29-30 juillet).

Le climat a néanmoins changé dans l'hémicycle européen. A l'évidence, la tendance est à la détente et à la conciliation. Comme l'a admis M. Cot, « *le contexte n'est pas le même qu'en juillet* », et la situation a évolué. Londres accepte maintenant le principe d'avances (remboursables lorsque seront disponibles les nouvelles « *ressources propres* », c'est-à-dire en principe au 1er janvier 1986) par les États membres pour couvrir les dépenses de la CEE d'ici à la fin de l'année.

La volonté du cabinet de Mme Thatcher d'obtenir des assurances solides sur l'évolution des dépenses a empêché jusqu'ici les Dix de mettre le point final à l'accord envisagé au cours de la dernière réunion des ministres chargée des affaires budgétaires (*le Monde* daté 9-10 septembre). Leur préoccupation vient du fait que l'effort auquel ils sont disposés est inférieur de moitié (1 milliard d'ECU contre 2 milliards) aux besoins estimés par la Commission de Bruxelles.

Le Parlement a pris la précaution de ne pas chiffrer les sommes nécessaires pour terminer l'année, se laissant ainsi une porte de sortie au cas où les gouvernements aboutiraient à un arrangement à bref délai. Devant un projet de budget supplémentaire en bonne et due forme, l'Assemblée pourrait donner son aval à l'accord des Dix, en mettant en avant sa volonté de conciliation. Un compromis entre le Conseil et le Parlement permettrait de verser à la Grande-Bretagne les crédits prévus, ce qui aurait pour conséquence immédiate de réconcilier la majorité de centre droit avec les conservateurs britanniques, qui ont contribué à l'élection de M. Pflimlin à la présidence.

En outre, beaucoup de parlementaires considèrent que la discipline budgétaire est en fait la question primordiale sur laquelle ils doivent se mobiliser : il s'agit, pour les élus, de préserver ainsi l'essentiel de leurs pouvoirs. Jusqu'ici, Strasbourg a régulièrement dépassé sa marge de manœuvre pour accroître les dépenses qui lui étaient proposées par les Dix. Or l'idée de la majorité des États membres — notamment de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale — est de mettre fin à cette pratique, en faisant en sorte que le Parlement ne puisse sortir des limites qui lui sont imparties.

Un arrangement entre Londres et les autres capitales européennes, d'ici à la fin de cette année, sur les derniers obstacles budgétaires permettrait la mise en place du projet dès l'exercice prochain. Sa réalisation conduira à coup sûr la majorité du Parlement à s'opposer aux Dix en rejetant le projet de budget pour 1985. M. Cot, au nom de la commission qu'il préside, n'a-t-il pas lancé une « *solennelle mise en garde* » aux gouvernements contre toute atteinte aux pouvoirs de l'Assemblée ?

MARCEL SCOTTO.

Pologne

LES AUTORITÉS PROMETTENT D'OCTROYER PLUS FACILEMENT DES VISAS AUX JOURNALISTES OCCIDENTAUX

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a annoncé mardi 11 septembre un assouplissement des conditions d'octroi de visas aux journalistes étrangers.

Le délai d'attente « maximal » pour obtenir une réponse à une demande de visa sera réduit à quinze jours, et les correspondants accrédités en Pologne recevront des visas de séjour d'un an, et non plus de six mois. Ces modifications décidées « *dans le respect des accords de la CSCE* » (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) seront en pratique « *appliquées en fonction de la règle de la réciprocité* ». Si elles sont suivies d'effet, les déclarations de M. Urban signifient en fait un retour à la situation qui prévalait avant la proclamation de l'état de guerre et le net durcissement des autorités à l'égard de la presse occidentale.

D'autre part, le projet de modification du code pénal, destiné à introduire une peine de « *bannissement* » applicable aux opposants politiques, projet évoqué au début du mois par le même M. Urban (*le Monde* du 6 septembre), a été vivement critiqué, mercredi, par le rédacteur en chef de l'un des principaux quotidiens polonais, *Zycie Warszawy*. Ce projet, qui rétablirait « *les vestiges d'une autre époque* » est inopportun « *au moment où la Pologne fait l'objet d'attaques très vives de la part des forces politiques occidentales* », écrit le rédacteur en chef, M. Morawski, qui suggère d'« *abandonner, au nom de la dignité, un projet qui peut être utilisé pour nuire à la renommée du pays* ». « *Même si l'intention part de sentiments humanitaires et évite des emprisonnements, il est possible de trouver des atteintes moins pénibles aux droits de l'individu* », ajoute l'éditorialiste. — (*AFP, Reuter.*)

Albanie

La diplomatie de Tirana se fait plus active

Le numéro un albanais, M. Enver Hodja, vient d'adresser un message de salutations à des anciens combattants, a annoncé l'agence albanaise d'informations ATA. Cette information intervient à la suite de rumeurs reprises par la presse grecque selon lesquelles M. Hodja, atteint d'une grave maladie, serait dans un état critique.

Pendant son bref séjour en Albanie, M. Franz-Josef Strauss, président de la CSU bavaroise, mais aussi intermédiaire privilégié de Bonn avec les pays communistes, s'est entretenu, à la fin du mois d'août, avec le vice-premier ministre, M. Manush Myftiu. Cette visite de l'un des principaux dirigeants de la République fédérale (présentée par l'agence ATA comme une « *visite touristique privée* ») attire l'attention sur l'activité de la diplomatie de Tirana.

Confrontés à des difficultés économiques, engagés dans la lutte contre les « *phénomènes négatifs* » comme les « *manifestations de libéralisme* », le « *manque d'enthousiasme de certains cadres* » ou le « *niveau insuffisant de l'enseignement supérieur* » (sujets évoqués dans des discours et des commentaires récents reproduits dans la revue du PC *Rruga e Partise*), la direction albanaise porte également un intérêt accru aux contacts avec plusieurs pays longtemps négligés.

Cela se produit au moment où l'on observe l'accélération du processus de transfert du pouvoir entamé par M. Enver Hodja au profit de M. Ramiz Alia. M. Hodja, qui bat le record de longévité à la tête d'un pays de l'Est et dirige l'Albanie depuis pratiquement quarante ans, « installe » celui qui fait figure de dauphin. Agé de cinquante-huit ans, M. Alia cumule déjà les fonctions de secrétaire du comité central, de membre du bureau politique et de président de l'Assemblée populaire (titre du chef de l'État) ; non seulement, il est associé à toutes les manifestations importantes (et figure près d'Enver Hodja sur les photos), mais c'est encore lui qui se déplace fréquemment en province. Ses déclarations ne se limitent plus aux seuls problèmes intérieurs.

MM. Hodja et Alia se prononcent invariablement en faveur des « *relations normales sur la base de la non-ingérence, de l'égalité et de l'intérêt réciproque* » avec les différents pays, « *indépendamment de leur système social* ».

Les Albanais s'opposeront aux « *projets rapaces et bellicistes* » de l'« *impérialisme américain et du social-impérialisme soviétique* », mais, malgré de profondes divergences avec Pékin, les dirigeants évitent désormais d'employer le qualificatif de « *social-impérialisme* » en parlent des Chinois.

Parmi les « pays amis » de l'Albanie, laquelle interdit depuis 1967 la pratique de la religion, la première place est réservée à la République islamique d'Iran. Dans son dernier ouvrage paru il y a quelques semaines à Tirana (*Réflexions sur le Moyen-Orient*), M. Hodja présente l'imam Khomeiny comme un homme qui « *est peut-être un fanatique, mais qui paraît avoir fait sien l'esprit révolutionnaire du peuple* ». Un autre chapitre du même livre fustige le « *rôle d'entremetteur* » qu'assume, selon l'auteur, le président roumain Nicolas Ceausescu dans les affaires internationales...

Il se confirme, par ailleurs, que l'âpreté de la polémique autour du problème du Kosovo n'empêche pas que le bilan des relations économiques albano-yougoslaves soit largement positif. Mais en attendant l'établissement probable de relations diplomatiques avec Bonn (déjà parmi les partenaires commerciaux importants de l'Albanie), ce sont la Turquie, la Grèce, l'Autriche, la Suisse et surtout l'Italie qui intéres*sent le régime de Tirana. Rappelons* que depuis décembre 1983 fonctionne un servie de bateaux entre Trieste et Surres, le principal port albanais en mars dernier, le ministre italien du commerce extérieur s'est rendu à Tirana ; d'autres visites sont prévues de part et d'autre.

En revanche, les relations franco-albanaises, traditionnellement cordiales, traversent une zone de turbulences. Les visites à Paris du vice-ministre des affaires étrangères, M. Ksenophon Murshi, en octobre 1980, et celle de M. Thalie Thomai, ministre de l'agriculture, en mars 1981, n'ont pas encore été rendues. Et la tragédie d'un animateur imprudent du Club Méditerranée de Corfou, égaré en juin 1984 dans ls eaux territoriales albanaises et abattu par des gardes-frontières zélés, pèse sur l'avenir immédiat des rapports bilatéraux.

THOMAS SCHREIBER.

URSS

UNE REVUE SCIENTIFIQUE A PUBLIÉ UN ARTICLE DE M. SAKHAROV

Une revue scientifique soviétique a publié, à la fin du mois d'août, un article de M. Andrei Sakharov, signé « A.D. Sakharov », sans mention de son titre d'académicien.

L'article, consacré à la cosmologie et à l'espace-temps, avait été remis pour publication le 14 mars dernier, et sa parution, dans la *Revue de physique théorique et expérimentale*, semble destinée à prouver que le physicien, assigné de fait à résidence à Gorki et présenté comme un « traître » par la presse soviétique, jouit d'une existence et de droits normaux.

Déjà le « journaliste » soviétique Victor Louis avait affirmé, dans le quotidien ouest-allemand *Bild Zeitung*, du 12 septembre, que le prix Nobel de la paix avait regagné son domicile de Gorki, après un séjour à l'hôpital (pendant lequel il a très vraisemblablement été alimenté de force, alors qu'il faisait une grève de la faim).

L'article de M. Sakharov se termine par ces mots : « *Je remercie ma femme Elena Bonner pour son aide.* » Là aussi, le fait que la censure soviétique ait laissé passer cette phrase à double sens peut contribuer à rassurer l'opinion occidentale sur la situation faite à l'épouse de l'académicien, récemment condamnée à cinq ans d'assignation à résidence à Gorki, et privée *de tout contact avec ses proches* ou avec des Occidentaux. — (*UPI.*)

• **L'URSS PRÊTE 102 MILLIONS DE DOLLARS A CONAKRY.** — Aux termes d'un protocole d'accords pluridimensionnels signé le mardi 11 septembre à Conakry, l'URSS va mettre à la disposition de la Guinée une somme de 95 millions de roubles (environ 102 millions de dollars). Ce prêt est destiné à financer la construction — par l'URSS — d'un centre de mécanisation agricole, de stations de sélection de tomates, d'un garage de maintenance et d'entretien des matériels agricoles, et servira en outre à financer les travaux de réparation des installations minières de l'Office des bauxites de Kindia. — (*AFP.*)

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Cheysson confirme que M. Mitterrand a accepté une invitation de Damas

M. Cheysson a été entendu, mercredi 12 septembre, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Rendant compte de cette audition, M. Estier (PS, Paris) président de la commission, a expliqué que le ministre des relations extérieures avait maintenu « *avec force* » que le récent voyage de M. Mitterrand au Maroc n'avait été qu'une « *visite privée* ». Au cours de celle-ci, a aussi confirmé M. Cheysson, le dossier du Tchad n'a été abordé que parmi d'autres sujets. « *La France ne veut introduire aucun tiers dans cette affaire* » et n'a demandé « *ni intervention ni médiation* » au roi Hassan II, a commenté M. Estier.

Interrogé sur un éventuel voyage du président de la République à Damas, le ministre des relations extérieures a reconnu devant la commission qu'une invitation du chef de l'État syrien, reçue depuis un certain temps, avait été acceptée dans son principe. Cette visite aura lieu, a rapporté le président de la commission des affaires étrangères, « *dans la mesure où le président de la République considère que si la France et la Syrie ont des points de vue différents, le rôle que joue cette dernière au Proche-Orient oblige à garder le contact avec elle* ». D'après M. Estier, ce voyage pourrait avoir lieu « *prochainement* ».

A propos des relations Est-Ouest, M. Cheysson a expliqué que les récentes annulations de visites en Allemagne fédérale de dirigeants des pays de l'Europe de l'Est prouvaient que si l'Union soviétique était prête à laisser une marge de manœuvre à ceux-ci en matière économique elle n'acceptait pas que l'on passe du domaine économique à la dimension politique. La France suit cette affaire de près, ne serait-ce que pour ses propres rapports avec les pays du bloc socialiste, a-t-il ajouté. Parlant de la rencontre entre MM. Reagan et Gromyko, M. Cheysson a par ailleur souligné, que selon l'expression de M. Estier, « *quelle que soit la polémique entre eux, c'est l'intérêt fondamental des États-Unis et de l'Union soviétique de se faire des clins d'œil et de reprendre un jour le dialogue* ».

Th. B.

ASIE

Inde

La mascarade de l'Andhra-Pradesh

Le président de l'Assemblée législative de l'Etat de l'Andhra Pradesh, au sud de l'Inde, M. Baga Reddy, qui appartient au Parti du Congrès (1) de Mme Gandhi, a démissionné, ce jeudi 13 septembre, après avoir ajourné la session du Parlement pour le troisième jour consécutif. Il s'était heurté à une bruyante manifestation quand il avait demandé un vote pour départager partisans et adversaires du chef du gouvernement local, M. B. Rao, nommé il y a un mois avec l'appui de New-Delhi.

De notre correspondant

New-Delhi. — Le chef du gouvernement de l'Andhra-Pradesh, M. Bhaskara Rao, mis en selle à Hyderabad par Mme Gandhi, n'a toujours pas trouvé la majorité requise à l'Assemblée locale pour légitimer son pouvoir. En conséquence, l'épreuve de force politique qui devait le mettre aux prises avec son prédécesseur, M. Rama Rao, arbitrairement déposé, le 16 août dernier, a été, de jour en jour, reportée.

L'affrontement de mercredi 12 septembre sur le parquet de l'Assemblée d'Hyderabad avait, les violences physiques en moins, toutes les apparences d'une séance de catch des plus grotesques avec un « *bon* », un « *méchant* » et *un arbitre acquis* d'avance au « méchant ». Objectif du match pour M. Bhaskara Rao : *empêcher, coûte que coûte*, le déroulement de l'épreuve qui consacrerait la légitimité de son pouvoir minoritaire et gagner du temps de manière à *susciter*, quitte à les *acheter*, de nouvelles défections dans le camp de son adversaire. La tactique employée mercredi ne différait guère, sur le fond, de celle utilisée la veille.

Tentative d'inscription à l'ordre du jour de la séance des sujets les plus divers et les moins en rapport avec la réalité politique qui prévaut à l'heure actuelle dans cet Etat du sud de l'Inde, protestations, cris, tumulte organisé, tout y était. L'arbitre de la rencontre, le « speaker » de l'assemblée, qui est aussi membre du parti de Mme Gandhi, et, à ce titre, soutien de M. Bhaskara Rao, n'avait plus qu'à suspendre la séance « *puisqu'il y avait désordre* »... Que les partisans de l'ancien détenteur du pouvoir, ayant prévu la manœuvre, se soient tenus, sous les insultes, totalement et stoïquement cois sur leurs bancs en attendant l'épreuve n'a pas été pris en compte. Le match était, de toute façon, truqué dès le départ.

Elément nouveau cependant dans ce triste spectacle de travestissement des règles démocratiques, les cinquante-huit députés locaux du Congrès de Mme Gandhi — avec l'appui desquels le clan Bhaskara Rao a pris le pouvoir le 16 août (1) — n'ont pas participé au tumulte déclenché, à dessein, par leurs alliés. Certains ont cru y voir le premier signe d'un lâchage ordonné par New-Delhi. En clair : après avoir lancé Bhaskara Rao et ses amis à l'assaut d'un gouvernement provincial d'opposition, devenu par trop gênant à quelques mois des élections générales indiennes, le pouvoir central, devant l'incapacité patente de son allié à légitimer le cadeau qui lui a été fait, s'apprêterait à l'abandonner à son triste sort.

Mme Gandhi est en effet trop fine politique pour ne pas sentir *monter*, dans toute l'Inde, le mécontentement populaire face à ses méthodes arbitraires.

Unie tout entière — des deux partis communistes à l'extrême droite — dans son soutien à M. Rama Rao, l'opposition sent bien le vent tourner à son avantage. L'affaire constitue déjà, quelle qu'en soit l'issue, un échec retentissant pour le parti majoritaire, ridiculisé, et un épisode embarrassant pour la fille de Nehru.

Afin de parer à tout désordre populaire lié à cette mascarade et d'empêcher la répétition d'affrontements intercommunautaires, la ville d'Hyderabad vit toujours sous un couvre-feu de dix-huit à vingt heures par jour selon les quartiers. De nouvelles forces armées ont été déployées dans la cité, où, depuis dimanche, vingt personnes ont été tuées.

PATRICE CLAUDE.

(1) A lui seul, M. Bhaskara Rao ne dispose pas de plus de 80 à 85 députés (sur les 294 que compte l'Assemblée) contre 160 acquis à son adversaire. Les correspondants étrangers n'avaient pas été autorisés, mercredi, à pénétrer dans l'Assemblée.

Vietnam

Le nombre des « départs légaux » va s'accroître

Hanoï (*AFP*). — Le Vietnam et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) sont d'accord pour poursuivre et accroître le nombre des « départs légaux » de Vietnamiens vers l'étranger, a-t-on appris le samedi 8 septembre.

Arrivé vendredi à Hanoï, M. Poul Hartling, haut commissaire du HCR, s'est entretenu de ces questions avec M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, et avec M. Ha Van Lau, vice-ministre des affaires étrangères, plus spécialement chargé du dossier.

L'un et l'autre, a-t-on précisé de mêmes sources, ont toutefois fait remarquer que ces départs pourraient être accélérés si les pays d'accueil ouvraient davantage leurs portes. Environ soixante mille Vietnamiens sont actuellement en possession d'un visa de sortie et attendent un visa d'entrée dans un pays étranger. Selon les chiffres de l'UNHCR, depuis janvier 1984, quelque deux mille cent personnes partent chaque mois à l'étranger sous son égide.

S'agissant des vingt et un mille réfugiés cambodgiens installés dans six camps autour de Ho-Chi-Minh-Ville et placés sous la protection de l'UNHCR, M. Hartling a indiqué qu'il s'efforcera de convaincre davantage de pays de les accueillir. Nombre de ces derniers préfèrent, en effet, accepter les réfugiés cambodgiens de Thaïlande.

A propos des quinze mille « amérasiens » (enfants vietnamiens nés de pères américains) encore présents au Vietnam, l'UNHCR a renouvelé son accord pour organiser leurs départs et celui de leur famille, sous réserve que les Etats-Unis et le Vietnam le lui demandent.

Washington et Hanoï se sont longtemps opposés sur ce point. Les Etats-Unis ont, à plusieurs reprises, affirmé que ces enfants métis devaient être assimilés à des réfugiés (hormis ceux disposant d'un passeport américain), alors que le Vietnam estimait que ce problème devait être considéré par les autorités américaines comme une des « *séquelles de guerre* », ne rentrant pas, de ce fait, dans la catégorie des réfugiés pris en charge par l'UNHCR.

« *Cette question*, a-t-on indiqué de bonne source, *est en voie de règlement* », Washington ayant accepté de reconsidérer sa position.

Les autorités vietnamiennes se refusent, en revanche, à commenter les informations publiées, le 2 septembre, par le *New York Times*, selon lesquelles le gouvernement américain s'apprêterait à offrir l'asile politique à plusieurs milliers de Vietnamiens détenus dans des camps (*le Monde* du 4 septembre).

[A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a confirmé mardi que les Etats-Unis souhaitaient accueillir environ dix-mille prisonniers politiques détenus au Vietnam. A son passage à Bangkok, M. Hartling a déclaré que les autorités de Hanoï étaient disposées à accepter cette proposition.]

Corée du Sud

Opposant en exil aux États-Unis

M. KIM DAE JUNG REGAGNERAIT SON PAYS

Washington (*AFP.*). — Le dirigeant de l'opposition sud-coréenne M. Kim Dae Jung a décidé de retourner dans son pays, après plus de deux ans d'exil aux États-Unis, et en a informé le gouvernement américain, a annoncé le mercredi 12 septembre le porte-parole du département d'État, M. John Hughes.

« *Nous reconnaissons tout à fait*, a dit M. Hughes, *que c'est là une question du ressort du gouvernement coréen, mais nous avons fait part à toutes les parties concernées de notre espoir que ce retour se fera sans problème.* » Il a ajouté qu'il ignorait qu'elle était exactement la situation de M. Kim Dae Jung au regard de la justice sud-coréenne et n'a pas précisé la date de son départ.

Lors de son séjour aux États-unis, M. Kim a travaillé au sein du département d'études internationales de l'université Harvard, à l'invitation de cet établissement. Le département d'État a indiqué que M. Kim avait décidé de rentrer en Corée du Sud car ses soins étaient achevés et sa bourse à Harvard parvenue à son terme.

[Agé de cinquante-neuf ans, M. Kim Dae Jung a été victime de multiples mesures répressives de la part du régime sud-coréen. Arrêté à la veille des émeutes de Kwangju au mois de mai 1980, il a été condamné à mort en septembre de la même année par une cour martiale sous l'accusation de complot en vue de renverser le gouvernement. Gracié en janvier 1981, sa peine avait été commuée en prison à vie puis réduite au printemps 1982 à vingt ans de détention. Il avait été autorisé au mois de décembre suivant à se rendre aux États-Unis pour y recevoir des soins médicaux.]

PROCHE-ORIENT

Israël

Union nationale

(*Suite de la première page.*)

Lors de la réunion, la veille, du comité central du Herout, M. Ariel Sharon avait, sans beaucoup de finesse il est vrai, mis la puce à l'oreille des travaillistes en déclarant qu'après tout rien ne pressait et que personne n'était « *à un jour ou à une semaine près* ».

La ficelle était-elle trop grosse ? Car, justement, le temps pressait pour M. Pérès. Son mandat de quarante-deux jours a reçu du président Herzog venant à échéance dimanche 16 septembre, il lui fallait à tout prix accomplir sa mission avant le repos sabbatique. La Knesset faisant relâche le vendredi et le samedi, M. Pérès n'avait plus que la journée de jeudi pour soumettre son gouvernement à l'investiture parlementaire. S'il échouait au poteau, M. Shamir prendrait le relais en héritant à son tour du mandat présidentiel. Il n'était pas question pour M. Pérès de se laisser ainsi dépasser au seuil du pouvoir. Le chef travailliste était d'autant plus méfiant qu'il avait été convenu dès l'origine, selon lui, que le ministère des cultes reviendrait au Parti national religieux.

Un psychodrame

Contre-attaquant aussitôt, M. Pérès fit savoir qu'il était déterminé à présenter coûte que coûte un gouvernement, jeudi, que celui-ci soit fondé sur l'union nationale ou sur une simple coalition restreinte. On semblait revenu à la case départ. Les couloirs de la Knesset connaissaient à nouveau la fébrilité des grands jours. Le monde politique s'offrait juste une petite pause, le temps d'élire à la présidence du Parlement le député travailliste Shlomo Hillel (voir son portrait ci-contre), puis les tractations et manœuvres reprenaient de plus belle et dans tous les sens.

M. Pérès était décidé à mettre sur pied un gouvernement, fût-il minoritaire. Il obtenait sans mal l'appui du mouvement des droits civiques Ratz, mais le rôle-clé incombait au parti national religieux. Son vieux chef, M. Iossef Burg, affirmait que, l'attribution du ministère des cultes à son parti étant une exigence *sine qua non*, il était prêt à soutenir une coalition restreinte à majorité travailliste. La radio nationale allait même jusqu'à évoquer une éventuelle réconciliation entre les travaillistes et le Mapam, qui avaient divorcé deux jours plus tôt. L'union nationale était-elle déjà aux oubliettes ?

En fait, il s'avérait, au fil des heures, que cette énième crise relevait largement du psychodrame. Dans son journal du soir, la télévision laissait entendre prudemment que l'union nationale serait scellée. Il fallait attendre le « *tête-à-tête de la dernière chance* » Pérès-Shamir programmé depuis le matin. Les deux hommes, en effet, trouvèrent un compromis sur leur double désaccord. Le Likoud adressera aux travaillistes la liste des vingt-sept nouvelles implantations juives de Cisjordanie. Mais ce document n'engagera en rien le gouvernement. Quant aux ministères des cultes et de l'intérieur, ils resteront pendant quelques semaines entre les mains de M. Pérès en attendant une solution satisfaisante pour tous. Il n'était donc pas si difficile de s'entendre.

Au terme de cette longue journée des dupes, M. Pérès annonçait vers 2 heures du matin la conclusion de l'accord d'unité nationale. La cérémonie solennelle de signature devait avoir lieu ce jeudi en fin de matinée. La Knesset était convoquée à 15 heures pour le débat d'investiture. Le gouvernement d'union nationale représentera six formations : les travaillistes, le Likoud, le Parti national religieux, le parti centriste Yahad de M. Weizman, Shinui, et Ometz, le parti de M. Horowitz. Il jouira du soutien de quatre-vingt-dix députés.

J.-P. LANGELLIER.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA KNESSET

M. SHLOMO HILLEL : *un « faucon » travailliste*

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shlomo Hillel, élu mercredi président de la onzième Knesset, est né en 1923 à Bagdad. Arrivé en Israël en 1934, il fut député du Mapai, l'ancêtre du Parti travailliste, dans les deuxième et troisième Knesset. Il participa alors à l'organisation de l'immigration clandestine des juifs originaires du Proche-Orient. Diplomate chevronné, il a servi comme ambassadeur dans plusieurs pays africains, notamment en Guinée et en Côte-d'Ivoire, et a dirigé le département Afrique du ministère des affaires étrangères, dont il est devenu ensuite le directeur général adjoint. Membre de la vieille garde du parti, M. Hillel passe pour un « faucon » sur la question palestinienne. Il fut ministre de la police de 1974 à 1977. C'est au cours de cette période, en 1976, que la police ouvrit le feu sur la foule lors de la célébration annuelle par la minorité arabe d'Israël, du « Jour de la terre ».

Mercredi, la liste progressiste pour la paix — judéo-arabe et d'extrême gauche — a accepté de voter pour la candidature de M. Hillel après avoir obtenu du Parti travailliste l'engagement que l'ancien ministre présenterait des « excuses » pour l'affaire de 1976. Les communistes, eux, se sont abstenus. Il est vrai que M. Hillel pouvait être tenu par l'extrême gauche pour un « *moindre mal* » face au candidat du Likoud et vice-président de la Knesset sortante, M. Meir Cohen-Avidov. Soutenu sans grand enthousiasme par son propre parti, M. Cohen-Avidov avait défrayé la chronique il y a quelques mois en demandant publiquement, après un crime de droit commun dans le nord du pays, que l'on « *arrache les yeux et les tripes* » des meurtriers arabes d'un enfant juif.

J.-P. L.

Soudan

Un prêtre américain enlevé par les rebelles du Sud

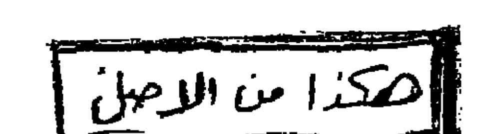
Un prêtre catholique américain, le Père Peter Curtin Major, a été enlevé la semaine dernière par des rebelles au Soudan du Sud, a annoncé, mercredi 12 septembre, le porte-parole du Département d'Etat, M. John Hughes.

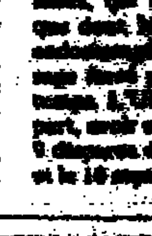
L'enlèvement a eu lieu le 4 septembre dernier dans la région de Bentiu, a précisé M. Hughes, citant des informations « *sûres* » fournies par l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum. Le porte-parole a indiqué que le gouvernement américain avait fait part de son inquiétude aux autorités soudanaises et leur avait demandé de prendre « *toutes les mesures appropriées pour obtenir la libération* » de ce prêtre.

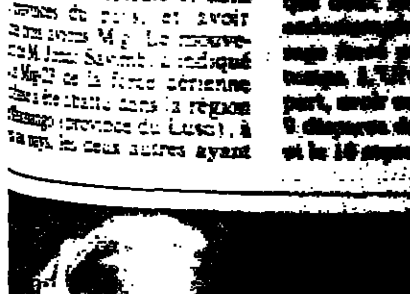
A Khartoum, deux adolescents soudanais de dix-huit ans ont été amputés l'un du pied gauche et de la main droite, l'autre de la main droite, mercredi, après avoir été reconnus coupables de vols.

Ibrahim Osman Abdallah, convaincu d'avoir, en juin dernier, dérobé 55 livres soudanaises (380 FF environ) à un de ses compatriotes, a eu la main droite et le pied gauche coupés, tandis que Garang Dein Garang, qui avait volé du bois d'œuvre à la faculté d'ingénierie de Khartoum et avait été condamné en mai par le même tribunal, a eu la main droite tranchée.

Trois cents personnes environ assistaient à l'exécution de ces peines à la prison Kober de Khartoum où une tribune spéciale avait été dressée. Plus de trente coupables de vols et autres délits ont subi des amputations de membres depuis l'introduction par le président Nemeiry de la charia, la loi islamique, en septembre dernier. — (*AFP, UP.*)







E-ORIENT

Israël

on nationale

PRÉSIDENT DE LA KNESSET

ILOMO HILLEL :

ucon » travailliste

Soudan

américain enlevé

rebelles du Sud

AFRIQUE

Ethiopie

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Au pas de l'oie sous la pluie...

De l'envoyé spécial de l'AFP

Addis-Abeba. – Une impressionnante manifestation de masse organisée, mercredi matin 12 septembre, à Addis-Abeba pour célébrer le 10e anniversaire de la révolution éthiopienne s'est terminée en déroute, moins de trois heures après avoir commencé : une pluie glaciale d'une extrême violence a en effet rendu impossible la poursuite du cérémonial, pourtant réglé à la perfection.

Autant que les slogans, l'organisation même de la manifestation sur la place de la Révolution, dans le centre de la capitale éthiopienne, a souligné que les dirigeants de l'Ethiopie révolutionnaire ont choisi leur camp : celui de la stricte orthodoxie socialiste. Elle a aussi mis en relief le culte de la personnalité entourant le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, élu lundi secrétaire général du Parti des travailleurs d'Ethiopie (PTE), premier parti légal d'un pays qui fut l'un des derniers empires du monde.

Près de deux cent mille personnes ont participé à la manifestation, et le défilé militaire a mobilisé quinze mille six cents hommes. La pluie a empêché la présentation des forces aériennes et n'a donc pas permis de constater si, à côté des Mig-21 et 23, ainsi que de certains hélicoptères d'assaut, l'Éthiopie avait reçu de nouveaux appareils.

Sur un front d'une quinzaine de mètres, les manifestants ont déferlé pendant plus d'une heure devant la tribune officielle, au pas de l'oie. Les rangs étaient hérissés de drapeaux rouge-vert-jaune (couleurs de l'Éthiopie), ou rouges, frappés de l'étoile jaune à cinq branches portant en son centre la faucille et le marteau, qui est l'emblème du parti.

Le défilé civil, pour lequel cinquante-cinq mille personnes avaient été mobilisées, selon des sources éthiopiennes autorisées, était entrecoupé de chars géants illustrant la vie dans l'Ethiopie révolutionnaire et ce qu'elle devrait être, à l'issue du plan de développement adopté par le congrès du PTE.

L'un des premiers chars représentait, en carton-pâte, sur peut-être 4 mètres de haut, le buste du président Menguistu, poing levé, haranguant la foule. La représentation du camarade-président revenait régulièrement dans les compositions de masse, faites à l'aide de carrés, de papiers de couleur déployés par quelque dix mille lycéens mobilisés pour la circonstance.

Une peinture géante du président Menguistu ornait le centre de la place de la Révolution, là où étaient auparavant disposés les portraits de Marx, Engels et Lénine, déplacés récemment un peu plus loin.

Ce défilé marque la fin des manifestations organisées à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution. La date, qui correspond à celle de la déposition, après près d'un demi-siècle de pouvoir, de l'empereur Haïlé Sélassié, a été symboliquement choisie pour célébrer le succès d'une rébellion née dans les rangs de l'armée près de dix mois auparavant. Cet anniversaire suivait aussi de près le congrès constitutif du PTE, qui s'est tenu du 10 au 13 septembre, parti de la plus radicale, à ce jour, des révolutions africaines. Plusieurs dizaines de personnalités ont participé à la manifestation de mercredi, dont MM. Gregory Romanov, membre du bureau politique du PC de l'URSS, Erich Honecker, président de la RDA, Thodor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, le président sud-yéménite, Ali Nasser Mohamed, et les délégués de nombreux partis frères. Les présidents Daniel Arap Moi (Kenya) et Hassan Gouled Aptidon (Djibouti) étaient également présents.

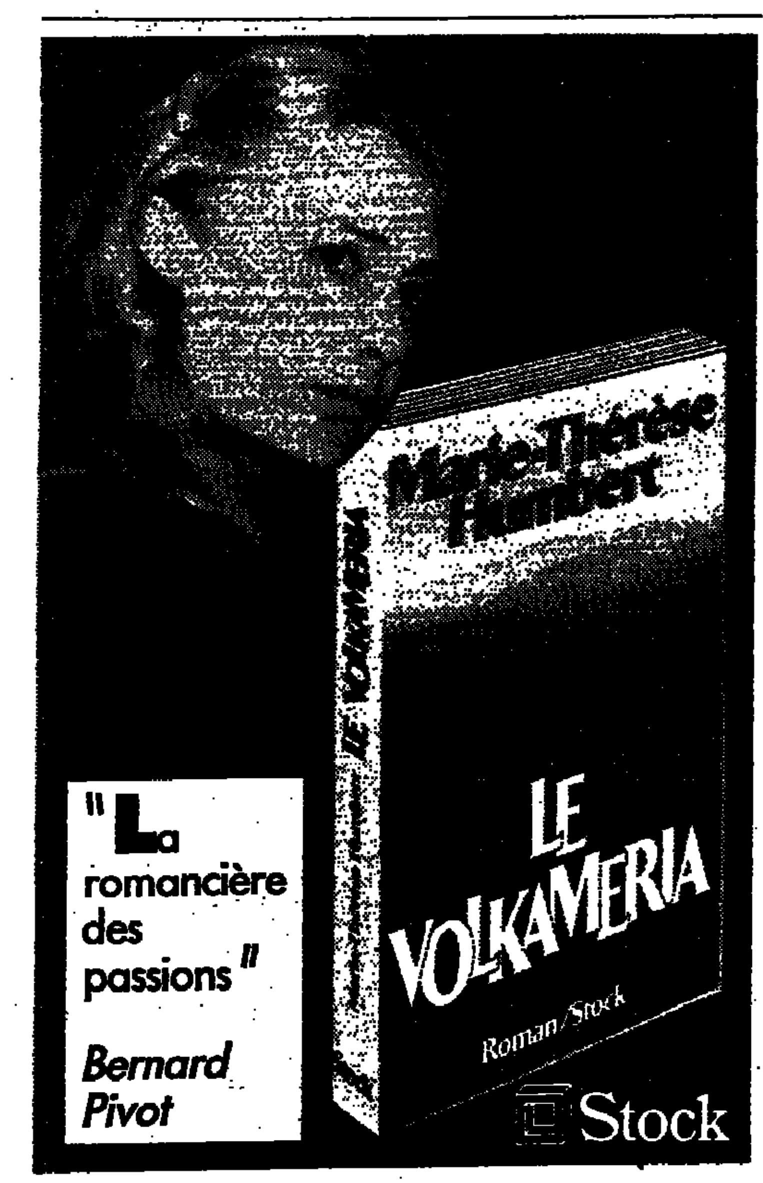
BERNARD ESTRADE.

Angola

L'Unita affirme avoir abattu trois Mig

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée au régime de Luanda), a affirmé, le mercredi 12 septembre, à Lisbonne, avoir tué 426 soldats angolais et 43 cubains entre le 2 et le 10 septembre, dans six provinces du pays, et avoir abattu trois avions Mig. Le mouvement de M. Jonas Savimbi a indiqué qu'un Mig-23 de la force aérienne angolaise a été abattu dans la région de Munhango (province du Luso), à l'est du pays, les deux autres ayant été détruits le 10 septembre dans la province de Bié (centre-sud).

Cette version des faits ne correspond pas à celle des autorités angolaises, qui reconnaissent cependant que deux Mig ont été sérieusement endommagés au cours d'un atterrissage forcé provoqué par le mauvais temps. L'UNITA reconnaît, d'autre part, avoir eu 10 morts, 37 blessés et 9 disparus dans ses rangs, entre le 2 et le 10 septembre. *(AFP, Reuter.)*



Etats-Unis

Le Pentagone en émoi après la découverte de « puces » électroniques douteuses

Le mauvais fonctionnement d'un microprocesseur dans la navette spatiale Discovery, le 25 juin dernier, paraît être à l'origine d'une affaire qui risque de porter ombrage au fabricant américain de composants électroniques, Texas Instruments, et de constituer un casse-tête pour le Pentagone, ainsi que pour plusieurs utilisateurs militaires de ces microcircuits en Europe (notamment en Grande-Bretagne et en France). Cette panne, à l'époque, avait été à l'origine du premier report du lancement de Discovery. Un porte-parole de la société IBM, le constructeur d'équipements électroniques livrés à la NASA et comprenant des composants fabriqués par Texas Instruments, avait alors indiqué que le processeur de données d'un des cinq ordinateurs de bord s'était trouvé dans l'incapacité de transmettre des informations aux quatre autres ordinateurs de la navette.

L'enquête menée à la suite de cette défaillance a abouti à la conclusion, dans l'état actuel des choses, que des millions de « puces » électroniques, similaires à celles se trouvant sur la navette Discovery, et montées sur des matériels notamment militaires, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, devaient être considérées comme *« douteuses »*. M. Donald Moore, directeur adjoint pour les questions de contrôle de qualité au département de la défense, a estimé que le nombre de ces *« puces suspectes »* s'élevait à environ 15 millions. Il s'agit là de quelque chose de *« très sérieux »*, a-t-il ajouté. Le Pentagone a annoncé, pour sa part, qu'il « suspendait » l'acceptation des pièces en question.

Les microcircuits incriminés ont tous été fabriqués à Taiwan pour le compte de la firme Texas Instruments. Ils sont montés sur des milliers de systèmes d'armes, dispersés dans le monde : sous-marins lanceurs d'engins, bombardiers B-52, missiles intercontinentaux, etc. La semaine dernière, Texas Instruments a informé le département de la défense que *« certaines anomalies »* avaient été constatées lors de tests exigés par le Pentagone sur quelque 4 700 types différents de microcircuits.

Selon M. Moore, il ne faut pas induire des défaillances observées que tous les microcircuits en question sont forcément défectueux, mais les experts notent que cette affaire est susceptible de jeter un sérieux doute sur la fiabilité de certains armements américains.

A la décharge de Texas Instruments, certains experts remarquent cependant que les exigences du Pentagone en matière de contrôle de qualité sont extrêmement élevées et que certains des tests requis par les responsables militaires sont discutés. Il apparaît, d'autre part, que la vérification des millions de « puces » douteuses à laquelle le Pentagone semble décidé est une entreprise qu'il sera difficile de mener à bien et qui risque, en tout cas, de prendre très longtemps. Il s'agit, en effet, de « rappeler » les matériels suspectés, de les « dessouder », de les tester et, éventuellement, s'ils sont trop âgés, de les remplacer. Les livraisons de ces microcircuits « douteux » par Texas Instruments sont effectuées dure depuis sept ou huit ans.

La Bourse de New-York a réagi immédiatement à ces informations. Mercredi l'action Texas Instruments a perdu 6 3/4 points, tombant à la fermeture à 128,25 dollars, après avoir baissé de 6,5 points mardi.

Ouverture d'une enquête du Congrès sur les déclarations financières de Mme Ferraro

Les ennuis financiers de Mme Ferraro continuent. La commission sur les règles de conduite parlementaire de la Chambre des représentants a fait savoir, mercredi 12 septembre, que la candidate démocrate à la vice-présidence allait faire l'objet d'une enquête du Congrès pour déterminer si elle avait violé les règlements concernant la divulgation de ses actifs financiers en tant que membre de cette assemblée. La décision de la commission, qui est présidée par M. Louis Stokes, un démocrate de l'Ohio, a été prise à l'unanimité de ses douze membres.

Mme Ferraro est accusée de ne pas avoir indiqué le détail de sa participation financière dans les affaires de son mari, M. Zaccaro, et la nature de ces dernières, lorsqu'elle est entrée pour la première fois à la Chambre des représentants en 1978. La candidate démocrate a toujours affirmé à ce sujet qu'elle n'était pas obligée de se plier à cette règle, étant donné qu'elle ne tirait aucun bénéfice des affaires immobilières de son mari, dont, dit-elle, elle n'était pas informée. Mme Ferraro avait, au demeurant, demandé une dérogation l'autorisant à ne pas remplir le formulaire présenté à chaque représentant en début de législature. Celle-ci lui fut toujours accordée après chacun de ses trois succès électoraux en 1978, 1980 et 1982.

Il est apparu, cependant, au cours de la controverse concernant les affaires financières de la candidate démocrate et de M. Zaccaro, que Mme Ferraro pouvait difficilement être dans l'ignorance totale des activités de son conjoint, dans la mesure où elle avait représenté un groupe qui s'était porté acheteur d'une propriété immobilière appartenant à son mari. Il est peu probable, estime-t-on, que l'enquête de la commission de la Chambre soit terminée avant l'élection présidentielle du 6 novembre.

Le 20 août dernier, Mme Ferraro et son mari avaient rendu publiques leurs déclarations d'impôts respectives. Il était alors apparu que le couple devait payer au fisc un arriéré d'impôts de plus de 53 000 dollars pour 1978, dernière année où le couple déclara conjointement ses revenus. A la suite de son entrée à la Chambre des représentants, Mme Ferraro présenta, à partir de 1979, une déclaration fiscale séparée.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

• MANŒUVRES MILITAIRES ET POURSUITE DES MANIFESTATIONS. – Onze mille soldats sud-africains ont participé, le mercredi 12 septembre, dans la province du Cap, à une gigantesque bataille fictive, clôturant trois semaines d'exercices dans le cadre d'une opération baptisée « Chariot de feu ». Le président Pieter Botha assistait à ces manœuvres militaires, les plus importantes organisées dans le pays depuis la seconde guerre mondiale. La police sud-africaine a, d'autre part, utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser des rassemblements de jeunes dans plusieurs villes noires du pays. Ces manifestations, qui étaient interdites, se sont produites le jour anniversaire de la mort de Steve Biko, dirigeant du Mouvement de la conscience noire. Enfin, un conseiller municipal noir est mort mercredi dans un hôpital de Johannesburg, où il avait été admis la semaine dernière, après avoir été attaqué par des émeutiers dans la cité noire de Sebokeng. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Chine

• TOURNÉE ARTISTIQUE SOVIÉTIQUE. – Pour la première fois depuis 1965, une troupe d'artistes soviétiques va effectuer une tournée en Chine à partir de la mi-septembre, a annoncé, mercredi 12 septembre, le journal du soir de la capitale chinoise, *Beijing Wanbao*. Selon le journal, une troupe de dix chanteurs et danseurs a été invitée par le ministère chinois de la culture pour présenter un spectacle de musique, de chants et de danses dans la capitale chinoise, du 14 au 16 septembre, avant de se rendre ensuite à Hangzhou (Sud-Est) et à Tianjin (Nord-Est). – *(AFP.)*

Mozambique

• LE MNR AURAIT ENLEVÉ CINQ COOPÉRANTS PORTUGAIS. – Le Mouvement de résistance du Mozambique (MNR, opposition armée au régime de Maputo), a affirmé, mercredi 12 septembre, avoir tué cent cinq soldats gouvernementaux et enlevé cinq coopérants portugais la semaine dernière. Selon le porte-parole du MNR à Lisbonne, les guérilleros ont détruit le 8 septembre, dans le nord du pays, à Marromeu, l'usine sucrière la plus importante du Mozambique, qui appartient à une compagnie britannique. Deux des Portugais – MM. Rodrigo Azevedo et Joaquim de Sousa – auraient été enlevés près de Maputo et les trois autres – dont l'identité n'a pas été révélée – à Nampula (nord du pays). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

La situation dans l'isthme centre-américain

Des sources gouvernementales américaines assurent que la guérilla salvadorienne s'apprêterait à lancer une grande offensive d'automne, dont un des objectifs serait d'embarrasser M. Ronald Reagan avant l'élection présidentielle. Certains démocrates estiment, pourtant, que ces avertissements sont surtout destinés à « assouplir » le Congrès pour qu'il approuve une forte augmentation de l'aide militaire américaine au gouvernement de M. Napoleon Duarte. (Cette aide a été de près de 200 millions de dollars en 1984, environ deux fois plus qu'en 1983.) En réponse, d'autre part, à de nouvelles accusations de bombardements incriminés à l'aviation gouvernementale, qui auraient fait une centaine de victimes civiles entre le 23 et le 30 août dernier, le chef de l'Etat salvadorien a décidé que la responsabilité de chaque opération de ce type serait désormais assumée par le chef d'état-major des forces armées.

Au Nicaragua, des sources militaires sandinistes ont accusé les contre-révolutionnaires de multiplier les enlèvements de paysans et de responsables politiques dans les zones rurales du nord et du sud-est du pays. Plus de quarante personnes auraient été victimes de tels agissements ces dernières semaines. En outre, cent quatre-vingt-quatorze guérilleros antisandinistes et dix-sept soldats auraient été tués depuis le début du mois d'août, annonce-t-on de même source. De son côté, la radio antisandiniste Quinze-Septembre a affirmé que l'armée nicaragayenne a eu cent soixante-cinq tués ou blessés lors de combats avec la Force démocratique nicaragayenne (FDN) dans le nord du pays.

• EL SALVADOR : L'opposition déçue par M. Duarte

M. Guillermo Ungo, dirigeant du Front démocratique révolutionnaire (FDR), représentation politique des mouvements de guérilla du Salvador, a été, lors d'un bref passage à Paris, reçu par M. Cheysson. Il a eu également des entretiens à Matignon.

Il se dit très déçu du *« comportement du gouvernement de M. Napoleon Duarte, qui refuse un dialogue pourtant indispensable et urgent »*. Il reconnaît que la victoire de M. Duarte à l'élection présidentielle en mai, a suscité des espoirs dans la communauté internationale. Mais ces espérances s'évanouissent : *« M. Duarte parle de démocratisation, mais pas de dialogue. »*

Cette attitude lui fait perdre *« toute crédibilité »*. Et elle est dangereuse car, ajoute M. Ungo, *« qui peut dire quel sera l'interlocuteur éventuel du gouvernement salvadorien dans six mois ? »* Le temps jouerait ainsi non contre la guérilla, mais contre M. Duarte.

Selon le leader du FDR, ce dernier cherche d'abord *« à convaincre la droite salvadorienne et à se concilier ses bonnes grâces »*. La preuve, dit-il, *« M. Duarte doit aller le 17 septembre au Venezuela et en Colombie. Il emmène avec lui, dans la délégation officielle, des représentants du patronat et de l'Arena du major d'Aubuisson »* (1).

Des réformes ? Une amélioration du respect des droits de l'homme ? M. Ungo ne discerne guère tout cela. Il s'agit tout au plus *« de farder différemment la réalité »*. Comment, demande-t-il, *« pourrait-il y avoir des enquêtes sérieuses sur les crimes commis depuis 1980 puisque c'est la droite qui continue de contrôler l'appareil judiciaire »* ? Et pourtant, selon M. Ungo, l'*« armée salvadorienne continue de s'affaiblir, alors que la guérilla renforce son potentiel et ses capacités d'action. Elle est présente dans le centre du pays, théâtre principal d'opérations et, ce qui est nouveau, elle a commencé d'agir à l'ouest du pays »*.

Le véritable objectif de M. Duarte, selon le porte-parole de la guérilla, *« est de remporter les prochaines élections qui devraient lui permettre de contrôler la nouvelle Assemblée »*. Mais *« il se trompe lourdement car,* dit M. Ungo, *c'est l'extrême droite qui risque de tirer les marrons du feu »*. Il rappelle qu'en mai, l'Arena est arrivée en tête dans dix départements sur quatorze.

A propos des contradictions qui sont apparues, entre la direction politique de la guérilla et les chefs des unités insurgées, sur le terrain pendant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Ungo semble estimer que ces « erreurs » ont été corrigées. *« Depuis deux mois,* précise-t-il encore, *on ne signale plus un seul cas de recrutement forcé par la guérilla »* (2).

M. Ungo se félicite naturellement de la prochaine rencontre à San-José de Costa-Rica, des ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté européenne, ainsi que de l'Espagne et du Portugal, avec leurs collègues d'Amérique centrale et avec ceux des nations du groupe de Contadora, le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama (*le Monde* du 13 septembre). Mais, lucide, il n'en attend rien de décisif. *« Une façon tout de même,* commente-t-il, *de faire comprendre à M. Reagan qu'il n'est pas seul dans la région. »*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Soupçonné d'avoir organisé des Escadrons de la mort d'extrême droite.

(2) Des dénonciations de telles pratiques avaient été nombreuses et précises ces derniers mois.

• NICARAGUA : Dialogue maintenu avec le Vatican

De notre correspondant

Rome. – Les entretiens entre Mgr Silvestrini, chargé des affaires publiques de l'Eglise – le « ministre des affaires étrangères » du Saint-Siège – et la mission dépêchée à Rome par les autorités du Nicaragua ont duré presque une semaine. Ils se sont achevés, le mercredi 12 septembre, par un communiqué laconique du Vatican. Selon ce texte, le *« résultat »* de ces entretiens (qui *« ont permis aux deux parties de se livrer à un examen approfondi des problèmes, dans l'intention de trouver des critères et des procédures permettant de rendre la situation moins grave et préoccupante »*) sera soumis aux autorités respectives : le pape et le gouvernement de Managua.

Malgré son laconisme, ce communiqué ne semble pas être une manœuvre dilatoire voilant l'échec des entretiens. Les deux parties ont en effet tout intérêt à parvenir à un compromis. Sur la question des trois prêtres membres du gouvernement sandiniste, il ne semble cependant pas que le Vatican ait fait la moindre concession. Il s'agit d'une question relevant du droit de l'Eglise, qui interdit aux prêtres d'assumer des responsabilités publiques : il appartient donc aux intéressés de choisir en toute conscience ce qu'ils veulent faire. Le seul compromis imaginable est que le Saint-Siège se soit engagé à prendre des mesures de suspension sans caractère punitif.

En ce qui concerne l'expulsion, en juillet dernier, de dix missionnaires qui critiquaient le gouvernement sandiniste, la mission nicaraguayenne aurait fait valoir que l'archevêque de Managua ne s'est pas privé, pour sa part, d'en renvoyer une cinquantaine dans leur pays d'origine... parce qu'ils étaient favorables au régime.

L'objectif de ces entretiens était cependant moins de revenir sur des problèmes anciens que d'étudier les possibilités d'améliorer les rapports entre le Saint-Siège et Managua, comme le laisse entendre le communiqué. Maintenir le dialogue constituait, dès lors un pas positif.

PHILIPPE PONS.

• *M. Michel Rocard à Managua.* – Le ministre français de l'agriculture, M. Michel Rocard, a quitté Managua le mercredi 12 septembre, à l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures destinée à *« réaffirmer la volonté du gouvernement français de coopérer avec le Nicaragua »*. La France collabore notamment avec l'Union soviétique et Cuba à la construction d'une fabrique de sucre près de la capitale. Elle a également envoyé des experts agricoles. – *(AFP.)*

Le Monde

politique

La loi sur la presse est définitivement adoptée

Après deux cent dix-huit heures et dix minutes au total de débats en séance publique, la discussion du projet de loi *« limitant la concentration et assurant la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »* a pris fin à l'Assemblée nationale. Ce texte a, en effet, été adopté en quatrième et dernière lecture, le mercredi 12 septembre, après une courte séance, par la majorité des députés : 323 (PS, PC) ont voté pour ; 156 (RPR, UDF) ont voté contre ; un, M. Olivier Stirn (NI, Calvados), s'est abstenu volontairement. La version, ainsi définitivement approuvée, est — comme l'obligeait la Constitution — exactement conforme à celle adoptée en troisième lecture au Palais Bourbon.

Si le gouvernement et la majorité se sont félicités d'y être parvenu, au terme de ce marathon, l'opposition a, elle, proclamé sa satisfaction d'avoir réussi à faire traîner l'adoption de ce projet aussi longtemps. *« Septembre est l'objectif que nous nous étions fixé,* a reconnu M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), *car nous savions qu'alors les délais empêcheraient son application* [au groupe Hersant] *avant les élections de 1986. »* Quant à M. Jacques Toubon (RPR, Paris), il a prévenu : *« Cette affaire ne se termine pas là. Elle ne fait que commencer. »*

Même si cette loi n'est pas — contrairement à ce que souhaite le député chiraquien — un des enjeux des prochaines échéances électorales, le gouvernement n'en a pas terminé avec ce texte sur la presse. Sénateurs et députés RPR et UDF vont saisir le Conseil constitutionnel. Ce n'est qu'après sa décision — et s'il ne trouve rien à dire — que la nouvelle réglementation pourra entrer en vigueur. Le Conseil a un délai maximal d'un mois pour se prononcer.

En attendant, l'adoption de ce projet à l'Assemblée nationale a mis fin à la session extraordinaire du Parlement, l'ordre du jour étant épuisé. Députés et sénateurs se retrouveront pour la session ordinaire d'octobre, le 2 octobre.

TH. B.

Le projet des records !

Le Palais Bourbon n'est pas près d'oublier la discussion de ce projet sur la presse ! Pour la bonne marche de la démocratie parlementaire, il faut quand même espérer que les records qu'il a permis de battre ne seront pas détrônés de sitôt, que les procédures sorties du grenier à cette occasion n'apparaîtront pas à nouveau.

Quand M. Pierre Mauroy a annoncé, aux journées parlementaires socialistes de septembre 1983, puis confirmé, au congrès du PS de Bourg-en-Bresse, son intention de déposer un projet de loi limitant la concentration des journaux et, donc, visant le groupe de presse de M. Robert Hersant, il savait qu'il se lançait dans une difficile bataille idéologique. Il n'avait certainement pas prévu qu'elle prendrait cette ampleur.

L'opposition pour sa part ne pouvait pas laisser passer une telle occasion. D'abord parce qu'il lui fallait défendre un groupe de journaux qui, en général, lui apporte son soutien ; ensuite parce que l'importance qu'elle allait donner à cette affaire lui permettait de nourrir la campagne qu'elle entendait mener contre la majorité sur le terrain de la défense des libertés.

Si dans l'opinion le refus du texte sur la presse n'a jamais pris l'ampleur de celui du projet sur l'enseignement privé, la concomitance des deux débats leur a permis de se nourrir l'un l'autre. Ainsi, ce dossier a contribué à établir le climat négatif pour la gauche, qui a contraint M. François Mitterrand à réagir en juillet dernier.

La charge fut menée par trois jeunes députés qui acquirent ainsi une notoriété que ne leur avait pas encore value un travail parlementaire déjà important : MM. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Jacques Toubon (RPR, Paris). Tenaces, accrocheurs, percutants, ils semblèrent ne jamais se lasser, même quand ils répétaient pour la énième fois les mêmes arguments. Si tous les amis de leurs groupes n'apprécièrent pas la stratégie qu'ils menaient et ne leur apportèrent d'ailleurs que modérément aide et assistance, ils furent toujours publiquement soutenus.

Face à eux, le président de la commission des affaires culturelles, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) et le rapporteur, M. Jean-Jack Queyranne, surent faire preuve de calme et de patience. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, réussit même le plus souvent, mais pas toujours, à modérer sa fougue habituelle.

Toutes les armes

Toutes les armes possibles furent utilisées dans cette bataille : motion de censure, avant même le début de la discussion proprement dite multiplication sans fin des rappels au règlement et des demandes de suspensions de séance dépôt, en première lecture, de deux mille quatre cent quatre-vingt-onze amendements pour les seuls groupes RPR et UDF (chiffre jamais atteint depuis 1945 et probablement aussi depuis l'instauration du régime parlementaire en France) ; amendements le plus souvent répétitifs ou hors sujet, ou de pure dérision. La majorité ne réussit pas à mettre fin à cette volonté — non dissimulée — d'obstruction. la preuve fut ainsi apportée qu'un petit groupe de députés décidés pouvaient mettre à mal la délicate machine parlementaire.

Dans un tel climat de tension, bien des phrases malheureuses furent prononcées. M. Fillioud, par exemple, traita les députés de l'opposition de *« représentants du peuple entre guillemets »*. MM. Toubon et Madelin, au cours d'un échange de paroles acerbes, mirent en cause le passé sous l'Occupation du président de la République. La majorité, alors, réagit, infligeant à ces députés *« la censure simple »*, dont le résultat est de priver les intéressés d'un demi-mois d'indemnité parlementaire. L'utilisation d'une telle sanction, qui n'avait jamais été appliquée depuis 1958, bien entendu, ne calma rien du tout. Bien au contraire. Tant et si bien qu'il fallut, en première lecture, cent soixante-six heures cinquante minutes de discussions pour venir à bout du texte. Nouveau record, une telle durée n'ayant jamais été atteinte depuis l'instauration de la Vᵉ République.

Le Sénat lui-même prit une part importante dans l'organisation de cette guérilla : constitution d'une commission spéciale pour étudier une proposition de loi sur la presse déposée par sa majorité, rédaction et adoption, en première et deuxième lecture, d'un véritable contre-projet dont les députés ne tinrent aucun compte. Lorsque le texte revint à l'Assemblée nationale, le même petit groupe de députés reprit sa stratégie : obstruction en commission, ce qui amena le gouvernement à imposer le débat en séance publique avant que la commission n'ait achevé ses travaux ; obstruction encore dans l'hémicycle, contraignant M. Pierre Mauroy, le 5 juillet dernier, à engager la responsabilité de son gouvernement pour éviter un nouvel enlisement du débat ; nouvelle motion de censure.

En troisième lecture, le scénario fut exactement le même, M. Laurent Fabius ayant simplement remplacé M. Mauroy. Ce n'est qu'en quatrième lecture que la fièvre tomba. L'opposition avait atteint ses buts : retarder le vote de la loi jusqu'à rendre pratiquement impossible sa totale application au groupe Hersant avant les législatives de 1986 ; contraindre le nouveau premier ministre à endosser la responsabilité de ce texte.

Fallait-il que l'enjeu fût d'importance ! Il l'était pour le maire de Lille, qui avait voulu donner à sa base militante, alors qu'il lui imposait une politique économique qu'elle n'appréciait guère, une satisfaction idéologique. Il l'était pour l'opposition, qui, l'affaire gagnée, voulait montrer, avant que ne soit présenté le projet de loi sur l'enseignement privé, ce qu'elle était capable de faire. Le message fut compris : les affaires de presse ne sont pas que des affaires d'argent. L'information est aussi un pouvoir. D'un côté comme de l'autre on ne l'a pas oublié.

THIERRY BRÉHIER.

● *Le médiateur à l'Elysée.* — M. Robert Fabre a été reçu, mercredi 12 septembre, par M. Mitterrand. Au terme de cet entretien, le médiateur a déclaré : *« Comme père de la décrispation, je constate avec plaisir que le dialogue politique a pris un tour nouveau. »*



LA VISITE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR EN POITOU-CHARENTES

Les élections régionales n'auront pas lieu avant 1986

confirme M. Pierre Joxe

De notre envoyée spéciale

Poitiers. — M. Pierre Joxe n'est pas seulement le ministre de la police. Il est aussi celui de la décentralisation. Depuis sa nomination place Beauvau, il avait été plus accaparé par les questions de sécurité que par celles des collectivités locales. Traditionnellement consacré à la préparation des budgets locaux, le mois de septembre est l'un des plus propices pour s'en soucier, d'autant que, cette année, le nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation va devoir affronter la grogne des élus, qui voient leurs recettes amputées de 3 milliards de francs dans le projet de budget — comme on le dit du côté de l'opposition, — tandis qu'au sein de la majorité on préfère utiliser la formule de contribution participative à l'effort de réduction des prélèvements obligatoires.

Parallèlement, M. Joxe aura aussi à défendre, dès le début de la prochaine session parlementaire, le projet de loi que devrait adopter le conseil des ministres du 26 septembre sur les rapports entre le monde éducatif et les collectivités territoriales. (Voir ci-dessous.)

Ces deux sujets, bien qu'ils soient d'actualité, n'ont guère été évoqués par les élus lors de la première partie de la visite effectuée, le mercredi 12 septembre, en Poitou-Charentes, par M. Joxe. Le ministre de l'intérieur, après s'être rendu à l'hôtel de ville de Poitiers — où il a rencontré, outre le maire, M. Jacques Santrot, député socialiste, quelques adjoints, y compris des élus communistes et des membres de l'opposition, — a traité devant le conseil régional des perspectives de la décentralisation pour les régions. Il devait évoquer ce même thème pour les départements devant le conseil général de Charente-Maritime jeudi 13 septembre et, pour ce qui concerne les communes, le même jour, à Périgny (Charente-Maritime).

Jouissant d'une liberté *« très proche »* de celle des autres collectivités locales, la région ne sera réellement collectivité territoriale de plein exercice qu'avec l'élection du conseil régional au suffrage universel, estime le ministre de l'intérieur. Cette élection, souhaitée unanimement par le conseil régional de Poitou-Charentes présidé par M. Raoul Cartraud, député PS de la Vienne, ne pourra avoir lieu qu'une fois terminés les transferts de compétences, donc pas avant 1986. Pour M. Joxe, les conseils régionaux tels qu'ils sont actuellement constitués sont *« légitimes »*, mais la désignation par le suffrage universel, précise-t-il, leur conférera une représentativité *« plus simple »* et *« plus claire »*.

Pour le ministre de l'intérieur, elle devrait aussi permettre de lutter contre le cumul de mandats. *« Plus il y aura de responsabilités transférées, plus l'exercice de mandat demandera présence et disponibilité »*, assure-t-il, avant de prédire que la décentralisation fera que la *« tradition politique française s'écartera »* de la pratique du cumul.

Favorable à une limitation assez stricte des fonctions et des mandats électifs, le ministre pourrait lier cette question à celle d'un statut de l'élu qu'il considère comme tout à fait nécessaire.

Réputé jacobin, l'ancien président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, voit dans la décentralisation une œuvre de *« longue haleine »* mais *« irréversible »*, que *« nul ne conteste plus »*. A ses yeux, *« l'unité nationale doit sortir renforcée d'une décentralisation accompagnée d'une déconcentration bien comprise »*. Certes, le processus de déconcentration sera *« long »*, ne craint-il pas de dire *« par souci de la vérité »* — quitte à inquiéter des élus comme M. Pierre Lacour, sénateur UDF de la Charente. L'accélérer ne lui semble pas indispensable car le départ a, dit-il, été *« assez fort »*.

Autre souci des élus, exprimé celui-là par M. Josy Moinet : les excès de la réglementation. Pour le sénateur (gauche dém.) de Charente-Maritime, la conséquence en est la multiplication des fonctionnaires. Il en voit le signe dans le fait que, pour son premier contact avec une région, M. Joxe trouve face à lui davantage (plus du double aurait-il pu préciser) de fonctionnaires que d'élus.

Quant à l'autorité de l'Etat, *« sa réaffirmation est indispensable à la poursuite de la décentralisation et au maintien du dialogue entre les collectivités locales et l'Etat »*, assure M. Joxe.

ANNE CHAUSSEBOURG.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Deux projets de loi sur l'école privée

Le conseil des ministres du 12 septembre a confirmé les dispositions annoncées le 29 août dernier par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, concernant les rapports entre l'État, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement privé. Ces mesures, qui concernent aussi l'enseignement public, trouveront leur concrétisation dans deux projets de loi : le budget pour 1985 et la décentralisation.

Le projet de budget présenté par le ministre de l'économie, des finances et du budget soumet l'enseignement privé aux mêmes règles budgétaires que l'enseignement public, c'est-à-dire que les crédits inscrits au budget auront un caractère limitatif. Il permet, d'autre part, à l'État de financer, à titre exceptionnel, la construction d'établissements publics dans les zones qui en sont dépourvues. Priorité dans le budget de l'État, l'éducation nationale bénéficiera au total de deux mille créations d'emplois.

Le ministre de l'intérieur a, de son côté, annoncé la présentation au Parlement, dès la session d'automne, d'un projet de loi sur la décentralisation dans l'éducation. Conformément à la loi du 22 juillet 1983, ce sont les régions qui auront la responsabilité de la construction et du fonctionnement des lycées, et les départements celle des collèges. Les crédits correspondants sont, eux aussi, transférés à ces collectivités, l'Etat conservant toutes les autres prérogatives (programmes, gestion des enseignants notamment). Le nouveau texte précisera, d'autre part, le statut des établissements qui seront soumis au contrôle du recteur et de la collectivité locale, leur conseil d'administration sera présidé par le chef d'établissement.

Pour l'enseignement privé, le texte précisera les mesures annoncées par M. Chevènement. Ainsi les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association seront analogues à celles des classes correspondantes de l'enseignement public. La contribution des communes aux établissements situés hors de leur territoire mais accueillant leurs ressortissants sera réglée à l'amiable. Les collectivités territoriales auront un représentant dans les instances qui votent le budget des établissements.

Les ouvertures de classes devront être conformes aux prévisions des schémas régionaux. Les contrats d'association seront signés par l'Etat et la commune pour les classes primaires. Les maîtres des établissements privés seront nommés par le recteur, avec l'accord du chef d'établissement.

Le chanoine Guiberteau en a « par-dessus la tête »

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, est en colère. Il a déclaré jeudi à l'AFP : *« Les projets, j'en ai par-dessus la tête. Rien n'avance. La communication faite au conseil des ministres n'apporte rien de nouveau. »*

Déplorant le *« manque absolu de concertation »* avec le ministère concernant l'école privée, le Père Guiberteau a regretté que le ministère ne l'ait prévenu que *« mardi soir qu'une communication serait faite le lendemain »*. *« Le ministère m'avait dit que des textes sur l'enseignement privé devaient être insérés dans la loi de finances. Or je n'en vois pas la trace aujourd'hui »*, a ajouté le chanoine, pour qui tout cela *« n'est pas sérieux »*. *« Je suis en colère, ce n'est pas une façon de procéder. On nous dit qu'une communication sera faite, que des textes seront présentés, sans même nous dire ce qu'il y a dedans. Or nous ne répondrons qu'avec des textes précis »*, a conclu le responsable de l'enseignement catholique.

● *Deux conventions internationales au conseil des ministres.* — M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a présenté au conseil des ministres du 12 septembre deux accords sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements : franco-chinois, du 30 mai 1984, et franco-haïtien, du 23 mai 1984.

Par ailleurs, aux termes du passage du communiqué du conseil des ministres consacré à la visite à Paris du président angolais Dos Santos, du 10 au 12 septembre, *« il a été constaté que la relation bilatérale entre l'Angola et la France progressait de manière satisfaisante dans le domaine de la coopération comme dans certains secteurs de production. Il en va de même de la relation directe entre la Communauté et l'Angola, qui va prendre une nouvelle dimension avec la probable accession de ce pays à la convention de Lomé »*.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

République française
Cour d'appel de Papeete
Chambre correctionnelle
Audience du 2 août 1984

La cour d'appel de Papeete, tenant audience publique au Palais de justice, composée de M. Thierry Cathala, premier président de ladite cour, président, M. Jean Juppé, conseiller rapporteur, et M. René Galinaud, conseiller, en présence de M. Georges Amadeo, substitut du procureur général près la cour d'appel, ministère public, assistée de M. Louis Tixier, greffier.

A rendu l'arrêt dont la teneur suit :

Le ministère public, d'une part,

Les nommés :

1) Robert Jean-François, soixante et un ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 2 août 1921 à Camaret-sur-Mer (Finistère), de nationalité française ;

2) Bourcart Roland, Henri, Edouard, cinquante-quatre ans, médecin demeurant à Papeete, né le 27 février 1928 à Rieux (60) de nationalité française ;

3) Lopez Emile, cinquante-cinq ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 5 octobre 1927 à Sig Oran, de nationalité française.

4) Benoît Henri, trente-huit ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 27 décembre 1944, à Vilde (Côtes-du-Nord), de nationalité française ;

Cités pour venir entendre statuer sur l'appel interjeté le 22 novembre 1983 par SCHLOUCH Claude, partie civile, contre un jugement rendu le 22 novembre 1983 par le tribunal correctionnel qui a :

— relaxé Jean-François Robert, Roland Bourcart, Emile Lopez et Henri Benoît ;

— débouté Claude Schlouch de sa constitution.

Comparants et assistés de Mᵉ Girard, avocat à Papeete,

Et

docteur SCHLOUCH Claude, médecin, demeurant à Papeete, rue Gauguin, partie civile ;

comparant et assisté de Mᵉ Halimi, Mᵉ Locquet, avocates à la cour d'appel de Paris, et Mᵉ Vallet, avocat à Papeete, d'autre part.

Par ces motifs, statuant publiquement et contradictoirement,

Surseoit à statuer sur l'appel de la partie civile en ce qui concerne la dénonciation dans les déclarations du 6 novembre 1980 et dans la note du 14 janvier 1981, des faits qui ont motivé la sanction prononcée contre le docteur SCHLOUCH par la section disciplinaire du conseil national de l'Ordre des médecins le 24 mars 1982, et jusqu'à ce qu'il soit statué définitivement sur cette sanction.

Confirme le jugement déféré en ce qu'il a déclaré le délit de dénonciation calomnieuse non constitué par la lettre du 4 août 1980 et une partie des déclarations du 6 novembre 1980, et débouté, en conséquence, le docteur SCHLOUCH de son action civile au regard de ces faits,

Infirme le jugement sur l'action civile pour les faits de dénonciation de l'absence de salle d'accouchements dans la note du 14 janvier 1981.

Statuant à nouveau sur cette action,

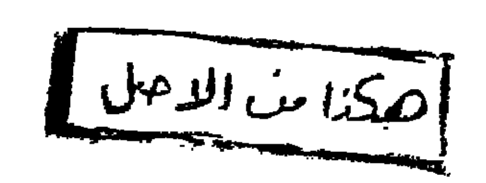
Déclare, au regard de ces faits, constitué le délit de dénonciation calomnieuse et déclare les docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît tenus aux réparations civiles de ce chef,

Surseoit à statuer sur l'étendue et l'évaluation du préjudice et la fixation des dommages-intérêts, jusqu'à ce qu'il soit statué sur les points réservés de l'appel de la partie civile.

Ordonne dès à présent la publication aux frais des docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît du dispositif du présent arrêt dans un numéro des journaux *la Dépêche de Tahiti, les Nouvelles* et *le Monde*.

Condamne les docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît aux dépens du présent arrêt.

Prononcé à Papeete le 2 août 1984.
Mᵉ Gisèle Halimi, avocate à la cour.



Pour tous ceux
qui aiment découvrir la face cachée des choses.

UN DINER EN VILLE

Le nouveau roman de Philippe Boegner

Un dîner en ville, c'est pour son héros, Jérôme Devriès, l'occasion de partir à la recherche des véritables personnalités qui se dissimulent sous l'apparence banale de ces personnages réunis pour quelques heures.
Un dîner en ville, ce sera aussi pour lui l'occasion de parcourir toute la gamme des sentiments : de la compassion au désir, de la fascination-répulsion jusqu'à la folle passion.

Un dîner en ville, c'est surtout pour son auteur, Philippe Boegner, l'occasion d'ouvrir les tiroirs secrets d'un milieu qu'il connaît bien parce qu'il en est issu — la bourgeoisie française d'aujourd'hui — et d'en explorer les doubles-fonds, renouant par là-même avec la grande tradition de ces romans où des personnages passionnants vous font découvrir toute une société. Et cette société là, c'est celle où nous vivons aujourd'hui.

Les premiers libraires qui l'ont lu en parlent :

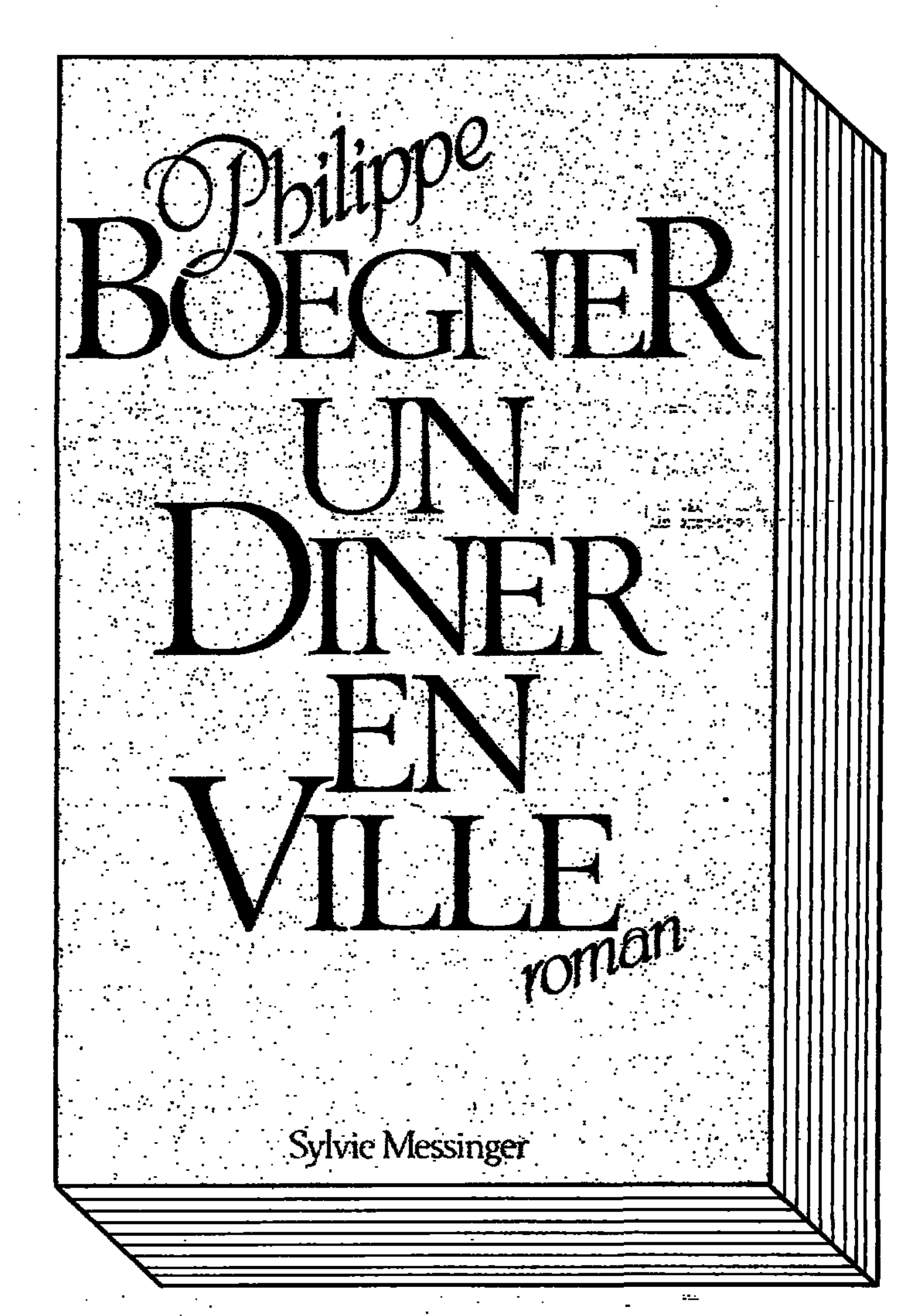
«C'est la fresque d'une époque, d'un milieu, ce qui est rare dans la littérature d'aujourd'hui. J'ai ressenti à la lecture de ce livre le même plaisir que j'avais eu, en son temps, à lire *La Famille Boussardel* de Philippe Hériat.»
M. Weil, Lie Weil, Paris 9e

«J'aime le contexte actuel et moderne où l'on trouve le reflet de la vie politique et les opinions d'aujourd'hui. Les personnages sont bien typés et j'ai été sensible à leur charme. C'est un livre bien conduit et très agréable à lire.»
Mme Geneste, Lie les Volcans, Clermont-Ferrand

«C'est un livre que j'ai envie de conseiller à des femmes, parce que c'est la peinture d'une société et parce que le héros est à la fois passionnant, tolérant et qu'il aime les femmes.»
Mme Le Masson, Lie l'Acacia, Paris 17e

«Ce que j'aime chez Philippe Boegner, c'est que, directement et simplement, il nous fait découvrir un monde, des gens et leurs motivations. Je crois que cela devrait séduire les hommes comme les femmes.»
Patrice Perrin, Lie Montbarbon, Bourg-en-Bresse

«Vive la rentrée littéraire chez Sylvie Messinger ! On aimerait dîner en ville avec Philippe Boegner qui nous offre un excellent roman. A travers le destin d'Olga, de Rose, de Juliette, il nous fait découvrir les charmes discrets de la bourgeoisie. A quand l'adaptation cinématographique ?»
Anne Gaubert, Lie le Temps de Vivre, Parly II



420 pages, 90 F

Un grand roman de mœurs
où l'amour se mêle à l'argent, le désir à la morale, la religion à la sensualité.

Sylvie Messinger éditrice





POLITIQUE

Point de vue

« Vous avez dit socialisme ?... »

II. — L'union de la gauche n'a jamais été si belle

Dans un premier article, Jean-Pierre Cot et Dominique Taddéi ont expliqué pourquoi ils refusaient la tentation social-démocrate (*le Monde* du 13 septembre).

par JEAN-PIERRE COT
et DOMINIQUE TADDÉI (*)

La gauche part en lambeaux. Les ministres communistes quittent le gouvernement. M. Roland Leroy proclame la cure d'opposition. Qui ose parler d'union de la gauche aujourd'hui !

Le paradoxe n'est qu'apparent. Si on considère l'union de la gauche comme une situation, un état de fait, elle est bien morte. Mais la perspective se transforme si on l'analyse comme une stratégie, celle définie en 1971 à Epinay.

Souvenons-nous. François Mitterrand proposait d'aller au plus court et de conclure une alliance sans illusions, admettant l'antagonisme entre les deux parties, pariant sur l'inversion du rapport des forces. Il entendait, par l'union, disputer au Parti communiste le terrain où ce dernier s'était retranché, celui de l'expression des intérêts des travailleurs, donc de la gauche. A Vienne, en 1975, lors du congrès de l'Internationale socialiste, le premier secrétaire du parti avouait publiquement son dessein : il s'agissait, par l'union, de réduire l'influence du Parti communiste dans la gauche unie.

Le Parti communiste avait de longue date adopté la même attitude et entrait dans l'union sans romantisme. Etienne Fajon résumait l'analyse des communistes : l'union est un combat. L'innovation venait des socialistes, qui, se débarrassant de leurs frayeurs et de leurs illusions, acceptaient la même règle du jeu.

L'union est un combat, c'est une alliance conflictuelle, une pression constante exercée sur le partenaire. Elle n'exclut pas, au contraire, la scène de ménage, la brouille, la crise de nerfs, la séparation, le retour au foyer. A la limite, elle n'a pas besoin de l'acquiescement du partenaire. *« Etre unitaire pour deux »*, l'expression a été employée, tour à tour, par les communistes à la fin des années 60, par les socialistes à la fin des années 70. Car, sous couvert d'union, il s'agit bien de continuer avec obstination le combat pour l'hégémonie dans la gauche en France.

L'obstination unitaire a payé. Les socialistes ont accru leur influence de 1972 à 1977. Après la rupture des négociations sur la réactualisation du programme commun et, alors que les communistes dénonçaient leurs partenaires en renouant avec une terminologie des années 50, eux, maintenaient stoïquement la stratégie d'union. Ils creusaient encore l'écart et permettaient à François Mitterrand de prendre sur Georges Marchais un avantage historique et décisif le 26 avril 1981. Grâce aux résultats de la stratégie unitaire des socialistes, la gauche réunie l'emportait le 10 mai 1981.

En d'autres termes, l'union de la gauche n'a jamais été si fructueuse que lorsque la gauche a été désunie. En refusant l'union en 1977, le Parti communiste a créé les conditions d'un progrès sans précédent du Parti socialiste et a permis à l'ensemble de la gauche de l'emporter. Aussi le départ des communistes du gouvernement en juillet dernier devait-il encourager les socialistes à persévéer dans leur stratégie d'union, seule voie pour maintenir la gauche au pouvoir et le pouvoir à la gauche.

L'électorat centriste

Mais, dira-t-on, comment aspirer à une majorité sans réduire un électorat centriste, nécessaire apport d'une gauche minoritaire ? Sur l'électorat centriste, il y a beaucoup à dire. Il n'est pas évident que la gauche trouvera ses nouveaux électeurs parmi ceux de M. Lecanuet ou de M. Edgard Faure, plutôt que chez les abstentionnistes, les nouveaux inscrits, les électeurs de M. Chirac, voire ceux de M. Le Pen.

Au demeurant, les stratégies centristes développées sous la Ve République ont en commun d'avoir toutes échouées. Echec de la grande fédération en 1964, échec des tentatives de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing. Par une bizarre alchimie politique, les ralliements successifs du centre à la droite se sont toujours traduits par une perte de voix, non par un avantage : Duhamel et Fontanet en 1969, Lecanuet et Servan-Schreiber en 1974, n'ont guère gonflé les voiles de la majorité présidentielle. S'il peut être utile de débaucher quelques personnalités, il ne faut pas se faire d'illusions sur leur apport électoral. Il n'y a pas d'électorat centriste : il n'y a qu'un électorat flottant.

Une stratégie centriste menée à partir de la gauche se heurte à un obstacle supplémentaire, propre à la tradition historique et à la réalité sociale de gauche. Sonnant le glas de l'union de la gauche, elle ouvre sur ce flanc une occasion inespérée au Parti communiste, qui peut ainsi escompter refaire son retard, retrouver son pré carré. Or un Parti communiste renforcé, c'est une gauche minorée, affaiblie, incapable de franchir la barre de la majorité. A ceux qui douteraient encore de l'inanité d'une tentation centriste à gauche, on se permettra de rappeler le résultat électoral du dernier avatar de la sorte. Présidentielle 1969, premier tour : Gaston Defferre 5 % ; J. Duclos 23 % ; deuxième tour : la gauche est éliminée.

En revanche, un Parti communiste affaibli permet aux électeurs d'affluer, on l'a vu en juin 1981, malgré la présence des communistes dans la coalition, puis au gouvernement.

Cette dernière remarque fait justice de l'argument parfois opposé : l'union de la gauche fait fuir l'électeur. La victoire de la gauche unie en mai 1981, la majorité massive recueillie par les partis de gauche en juin 1981 témoignent du contraire. Les sondages comme les réactions de l'opinion publique et de la presse à la présence de ministres communistes au gouvernement ont révélé la facilité avec laquelle le fait unitaire a été accepté et s'est imposé très au delà de la gauche. L'étranger même en a pris acte. Ni l'Angleterre de Mme Thatcher, ni les Etats-Unis de M. Reagan ne s'en sont offusqués. Il n'y a guère que le chancelier Schmidt...

La présence communiste au gouvernement en juin 1981 a banalisé l'union de la gauche. La droite a tenté, à ce propos, d'affoler l'opinion sur le péril communiste. Elle s'est trompée, rendant ainsi service à la gauche par un discours outrancier qui jurait avec la réalité.

Désormais, la stratégie d'union de la gauche est délivrée d'une suspicion qui avait servi la droite pendant tant d'années. On peut continuer à l'adapter avec sérénité. Encore faut-il que le Parti socialiste se donne les moyens de ses ambitions : celle d'une hégémonie au sens gramscien du terme, qui repose sur le convaincre et non sur le contraindre.

Pas d'élan

Parti hégémonique dans une stratégie d'union de la gauche, le Parti socialiste ? N'est-ce pas un objectif déraisonnable, une analyse absurde ?

Les résultats électoraux des socialistes sont honorables. Lors du récent scrutin européen, la liste socialiste tenait bon, cependant que la droite traditionnelle unie sous la houlette de Mme Veil se trouvait très en deçà de ses objectifs avoués et que les communistes s'effondraient. Mais l'étiage se trouve entre 20 % et 25 %, très loin des 30 % qui auraient fait du PS une force dominante dans le paysage politique français.

L'accès au pouvoir n'a pas donné au Parti socialiste un élan comparable à celui dont bénéficièrent, jadis, les gaullistes. Il n'a pas consolidé les progrès de 1981 et n'a même pas permis de récupérer les déçus du communisme. Il y a de bonnes raisons à cela. Peu importe ! Reste le fait : la base électorale socialiste s'est rétrécie au fil des mois, pour retrouver le niveau d'avant 1981.

Quant à la base sociale du PS, à sa réalité de classe, parlons vrai ! On aime à décrire un parti constitué par un front de classe dressé autour de la classe ouvrière élargie à l'ensemble du salariat. L'électorat socialiste ressemble à s'y méprendre à la population française. Quant à l'encadrement du parti c'est l'instituteur, secrétaire de section, le professeur de CEG ou l'inspecteur des impôts à la fédération, Jacques Mandrin, c'est-à-dire l'énarchie au secrétariat national. On peut regretter, tempêter, voter des motions, prévoir des quotas, mettre en place des formations. La transformation du Parti socialiste prendra du temps. En attendant, il faut faire avec.

Comment, dans ces conditions, déployer une stratégie hégémonique ? Comment constituer autour des socialistes un bloc historique permettant de rester au pouvoir et d'y conduire une politique socialiste ? Sûrement pas avec le tout-Etat, le Léviathan, la fonctionnarisation de la société, la création d'emplois publics ou la titularisation de tous les citoyens. La revendication d'autonomie, la poussée d'individualisme sont des faits que les socialistes doivent prendre en compte pour apporter des réponses concrètes aux problèmes de notre société. Cela implique une stratégie d'alliance avec des partenaires dont on respecte l'indépendance, l'identité : partis, syndicats, associations. Tout le contraire d'une stratégie de domination.

Dans cette entreprise, les socialistes disposent d'atouts importants. Leur électorat, à l'image de la France, témoigne d'une capacité de rassemblement exceptionnelle. Leur intimité avec l'appareil d'Etat à tous les niveaux est un appoint précieux dans un pays où le rôle des pouvoirs publics reste prédominant ; être un parti de fonctionnaires ne comporte pas que des inconvénients. Enfin, la faiblesse des concurrents comme des adversaires sert le dessein socialiste en la circonstance présente. L'absence de projet et la division de la droite, l'embarras historique des communistes facilite les choses.

Dialoguer et non noyauter

Encore faut-il assumer sa réalité pour passer les nécessaires alliances. Ayons l'humilité de reconnaître notre nature véritable et cessons de parler en termes absolus, éternels. Notre propos gagnera en crédibilité et nous pourrons peut-être éviter quelques-unes des embûches que l'histoire des classes sociales se plaît à poser sur le parcours des partis politiques. Nourrir une ambition hégémonique, c'est en accepter les moyens. Si le Parti socialiste entend réunir un vaste électorat autour de quelques idées simples, il doit en reconnaître l'hétérogénéité.

N'ayons pas peur des mots. Il s'agit d'assumer et d'élargir sa nature de parti attrape-tout, quitte à chagriner les docteurs en stratifications sociales. Si le Parti socialiste veut attirer et non repousser, sa structure interne doit encourager la diversité, le débat. Il doit être animé par une logique du rassemblement, non de l'exclusion. Enfin le mouvement, dans la même logique, doit s'ouvrir sur les autres partenaires du mouvement social avec la volonté de dialoguer, non de dominer ou de noyauter.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ces remarques. Il ne s'agit pas de plaider pour on ne sait quelle nébuleuse susceptible d'attirer les voix centristes qui feraient la différence. C'est parce que les socialistes, depuis Epinay, ont affirmé une stratégie politique claire qu'ils peuvent se montrer ouverts, attentifs, à l'écoute de leurs partenaires. Leur fermeté sur les options de base les dispense d'un langage hermétique, d'un comportement bureaucratique, d'une tentation disciplinaire. Mais, objectera-t-on, tout cela ne fait pas une majorité en 1986.

FIN

(*) Respectivement membre de l'assemblée des Communautés européennes, ancien ministre et député (PS) du Vaucluse.

● *Le maire socialiste de Concarneau suspend les délégations de ses adjoints communistes.* — M. Gilbert Le Bris, PS, maire de Concarneau (Finistère), a décidé de suspendre les délégations de ses quatre adjoints communistes. Elu au second tour des élections municipales de mars 1983 à la tête d'une liste d'union de la gauche, M. Le Bris considère que les quatre élus communistes ont commis *« une action très grave »*. Au dernier conseil municipal réuni pour la désignation des représentants de la municipalité au conseil portuaire, les quatre adjoints PC ont fait alliance avec la droite, empêchant ainsi M. Le Bris d'être élu.

Le Monde **société**

Opération sauvetage autour du « Mont-Louis »

(Suite de la première page.)

Nous sommes venus à l'épave avec le *Sither*, un remorqueur de haute mer appartenant à l'Union de remorquage et de sauvetage – la société belge qui a fourni l'équipement lourd du chantier. A bord, plusieurs ingénieurs français du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (ISREMER, ex-CNEXO). *« Nous ne faisons rien, nous observons »*, disent-ils énigmatiques. Eux vont rejoindre l'équipe néerlandaise de la Smit Tak – cinquante personnes dont dix plongeurs, – qui a pris ses quartiers sur la barge. Mais le journaliste ne peut rester sur le chantier. On s'étonne même qu'il ait pu se joindre à une équipe technique qui n'est pas chargée des relations publiques.

Comme le *Sither* doit rester douze jours en mer, pour assister l'équipe de plongeurs, nous sommes transbordés – par un zodiac de la marine française – sur le navire océanographique *Belgica*, flambant neuf sous sa peinture blanche. *« Voilà presque trois semaines que nous sommes là à tourner en rond dans la tempête*, explique le second. *Aujourd'hui, c'est presque les vacances avec le retour du temps calme. »* Le navire a pu jeter l'ancre, dans une mer aux reflets huileux : la traînée de mazout échappée des soutes du *Mont-Louis*.

« Revoilà les clowns »

Alentour, croise le dragueur français *Céphée*. Trois bâtiments de la marine belge répandent des dispersants à grands jets. *« Comme vous voyez, ce n'est pas une marée noire*, dit le second, *rien qu'une traînée d'huile. Le moindre pétrolier qui dégaze pollue bien davantage ! »* Quatre fois par jour, les chercheurs embarqués sur le *Belgica* vont relever des échantillons d'eau sur la sonde de *Titan 8*. On vérifie le pH de l'eau (son acidité) et sa radioactivité. Les échantillons sont envoyés au laboratoire du centre nucléaire de Mol, dans le Limbourg belge, pour l'« analyse fine ». *« Jusqu'ici nous n'avons rien trouvé d'anormal »*, affirme le représentant du ministère belge de la santé, affublé d'une combinaison de caoutchouc blanche et un masque à gaz à la main. (*« Il faut donner l'exemple ! »*)

A bord du *Belgica* se trouve aussi un officier de la marine française embarqué à titre d'observateur (c'est fou ce qu'on rencontre d'observateurs dans les parages du *Mont-Louis*). Lorsqu'il aperçoit, venant droit sur lui, la coque verte du *Sirius* drapée de l'arc-en-ciel de Green Peace, il explose : *« Ça y est, revoilà les clowns de Green Peace qui viennent sauver la situation ! »* Il enrage que la marine ne puisse intervenir dans les eaux internationales. S'il ne tenait qu'à lui...

« Leurs zodiacs, avec des moteurs de 150 CV, ça vaut 1 million pièce », précise-t-il, en comparant avec les zodiacs de la marine et leurs misérables 40 CV. *« Pas besoin de demander d'où vient l'argent ! »* Serait-il jaloux ? Nous ne le saurons pas : un hélicoptère l'enlève au bout d'un filin pour une mission urgente à Zeebrugge, le nouveau grand port belge. Et, tandis que le zodiac de Green Peace tourne autour de l'épave, – le *Sirius* est resté à l'ancre à la distance ré glementaire de 1 000 mètres – commencent à arriver les bateaux, avions et hélicoptères affrétés par la presse. Les bateaux trop curieux sont maintenus à distance à coup de pistolets à fusée. On ne sait pas encore que dans un des hélicoptères qui survole le scène se trouve le secrétaire d'État français chargé de la mer...

Le calme règne sur « Titan »

Toute cette agitation autour de l'épave très courtisée contraste étrangement avec le calme qui règne sur la barge *Titan*. Les deux grues ont bien été dressées, prêtes à lever les charges, mais, pour l'heure, les plongeurs procèdent encore très prudemment. Si le vent est tombé, la houle reste assez forte. Aucun fût en vue. Pas un homme n'a plongé. *« Ce qui nous préoccupe, c'est l'épave elle-même*, dit M. Robert Dancraeynest, directeur général de l'administration de la marine belge rencontré au retour sur le navire-baliseur *Zeearest*. *J'ai peur que l'épave se disloque complètement. Comme nous sommes très près de la passe navigable, d'autres navires pourraient accrocher les débris de la coque. »* Chacun ses soucis.

Surprise, en rentrant au port : un conteneur d'hexafluorure d'uranium de la Cogema du modèle 48-Y – ceux que l'on commence à chercher – trône sur la jetée. Mais il s'agit d'un échantillon neuf, apporté à Ostende pour familiariser les plongeurs avec la marchandise naufragée. Bien arrimé sur ses bassins de bois, il inspire confiance : on dirait un canon blindé, presque la Gross Bertha. Mais la lourde bonbonne – 2 tonnes et demi à vide – comporte un bouchon fileté pas plus gros qu'un robinet de bouteille à gaz. Tiendra-t-il ?

ROGER CANS.

Sacrée météo

De notre envoyé spécial

Ostende. – L'épave du *Mont-Louis* a de la chance. Elle repose en effet, à proximité de deux « géants » du sauvetage : la Smit Tak International, dont le siège est à Rotterdam, et l'Union de remorquage et de sauvetage (URS), basée à Anvers. Les responsables de ces deux sociétés travaillent souvent ensemble – car elles se complètent – ont décrit au Club de la presse d'Ostende, avec film à l'appui, les exploits accomplis aux quatre coins du monde : renflouement d'un cargo échoué sur un récif en Nouvelle-Zélande, dégagement à l'explosif d'un paquebot bloqué sur des coraux aux Antilles, repêchage par morceaux d'un super-pétrolier coulé en mer d'Irlande, etc...

Par tous les temps, sur toutes les mers et, ces mois derniers, dans le Golfe surtout, les hommes de la Smit Tak éteignent des incendies et repêchent les cargaisons. Mais, depuis près de trois semaines, un petit cargo échoué à leurs portes nargue leurs équipes en refusant obstinément de livrer son chargement « sensible ». *« Nos plongeurs peuvent travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre si le temps le permet*, a précisé M. Hans Walenkamp, directeur des opérations de la Smit Tak. *Ici nous n'avons pas de problèmes de logistique. Seulement la météo... »* Son collègue de l'URS, M. Paul Goris, renchérit : *« Notre collaboration marche magnifiquement. »* En attendant, sur la barge *Titan 8*, on range. Les plongeurs n'ont même pas enfilé leur combinaison, mercredi 12 septembre de « beau temps ». *« Ils jouent la montre*, disent certains techniciens français agacés par ces lenteurs, *car le pourcentage est aussi calculé sur les difficultés de récupération... »*.

Les marins d'Ostende n'y voient pas malice. *« La mer du Nord, en septembre, ce n'est pas les Caraïbes... »*

R. C.

● *Mission d'information sur les saumures des potasses d'Alsace.* – M. Jean-Michel Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, conseiller général du Haut-Rhin, a proposé, mercredi 12 septembre à Colmar, devant l'assemblée départementale, la création d'une mission temporaire d'information préalable à l'exécution d'un forage d'essai sur les injections dans le sous-sol alsacien, des saumures résiduaires des mines de potasse.

Pour le secrétaire d'Etat, cette mission, groupant l'ensemble des interlocuteurs concernés et des scientifiques, pourrait permettre de renouer le dialogue sur cette question.

Depuis le 23 juillet dernier, le site prévu pour les forages d'essai près de Chalampé, à côté de Mulhouse, est occupé par les habitants de quarante communes du Haut-Rhin, qui se relaient et, samedi 8 septembre, en l'absence de M. Bockel, le conseil général du Haut-Rhin s'est prononcé contre la réalisation des forages d'essai (*le Monde* du 12 septembre).

● *M. Becquet, directeur du Conservatoire du littoral.* – M. Patrice Becquet a été nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 12 septembre, directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Il remplace à ce poste M. Pierre Raynaud, qui prend sa retraite.

Le Conservatoire a pour mission de protéger les sites naturels littoraux les plus menacés. Il a acquis, à ce jour, 26 000 hectares sur lesquels il assure la protection de cent soixante-quinze sites.

[Né le 22 octobre 1930 à Sidi-Bel-Abbès (Algérie), M. Patrick Becquet, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été, notamment, chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire (1969-1976) puis au secrétariat général du gouvernement, avant de devenir, en 1978, commissaire à l'aménagement du Massif Central.]

Faits divers

Des ouvriers de Creusot-Loire bloquent le TGV

Un millier de salariés de Creusot-Loire ont décidé ce jeudi 13 septembre, en fin de matinée, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC) de bloquer la gare du TGV du Creusot (Saône-et-Loire). Ils entendent ainsi protester contre le fait que leurs délégués syndicaux, lors d'une rencontre mercredi, à Paris, avec M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, n'aient pas obtenu de résultats. Leur porte-parole a dénoncé *« le retrait des pouvoirs publics dans cette affaire et l'absence de calendrier »*.

M. Gallois leur avait, en effet, annoncé que l'administrateur judiciaire, M. Hubert Lafont, prendrait *« des contacts avec tous les industriels qui pourraient être intéressés »*. On ne peut pas forcer des industriels qui ont leurs propres problèmes à reprendre une société en difficultés s'ils n'en ont pas envie, avait ajouté le directeur de l'industrie.

JUSTICE

LE MINISTRE ESPAGNOL DE LA JUSTICE RÉCLAME L'EXTRADITION DES SÉPARATISTES BASQUES ESPAGNOLS

Le ministre espagnol de la justice n'envisage *« aucune autre hypothèse que l'extradition »*. De passage à Paris, M. Fernando Ledesma a déclaré, mercredi 12 septembre, au micro de RMC à propos des sept séparatistes basques espagnols incarcérés à Fresnes qu'ils ne pouvaient être considérés que comme des *« prisonniers de droit commun »*.

Les manifestations en faveur de ces sept séparatistes se sont multipliés le même jour. Un défilé de quatre à cinq cents personnes a eu lieu à Bayonne. A Paris, une cinquantaine de manifestants se sont enchaînés devant le ministère de la justice. Elles se sont rendues ensuite devant l'entrée principale des prisons de Fresnes. Enfin, dans un communiqué, l'association France terre d'asile a demandé au gouvernement de refuser les extraditions réclamées par Madrid.

● *Remise en liberté d'un élu corse.* – Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ont remis en liberté, sous contrôle judiciaire, M. Robert Polverelli, maire (RPR) de Forciolo (Corse-du-Sud), qui avait été inculpé de complicité d'assassinat après le meurtre, le 7 juin, de deux détenus de la prison d'Ajaccio, par un commando de l'ex-Front de libération nationale de la Corse (*Le Monde* du 12 juin). Les policiers avaient découvert des armes dans la voiture de M. Polverelli, garée à proximité de la prison.

SPORTS

LA MORT D'YVON PETRA

Le dernier Français vainqueur à Wimbledon

Le joueur de tennis Yvon Petra, dernier Français vainqueur du tournoi de Wimbledon, en 1946, est décédé, mercredi 12 septembre, à son domicile de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

[Né le 8 mars 1916, à Cholon (Cochinchine), Yvon Petra avait eu une carrière perturbée par la seconde guerre mondiale, juste après avoir remporté ses premiers titres nationaux (double mixte avec Simone Mathieu en 1937, simple messieurs sur court couvert et double messieurs avec Bernard Destremeau en 1938).

Doté d'un service exceptionnel, lié à sa grande taille (1,96 m), qui l'avait fait surnommer « double-mètre », il avait remporté son plus beau succès sur le gazon de Wimbledon en battant, en finale, l'Australien Geoff Brown, en cinq sets (6-2, 6-4, 7-9, 5-7, 6-4). Ce succès, confirmé par une victoire en double avec Marcel Bernard face à la paire Segura-Morea aux Internationaux de France à Roland-Garros, la même année, fut pourtant sans lendemain. Il décida alors d'aller monnayer sa réputation dans les compétitions réservées aux professionnels, disparaissant ainsi du classement français, dont il avait occupé la première place de 1943 à 1946.]

● *National de tennis.* – Les quarts de finale du National féminin de tennis, organisé à Marcq-en-Baroeul (Nord), ont été marqués, mercredi 12 septembre, par l'élimination de Pascale Paradis (numéro 2), battue par Sophie Amiach, 6-2, 6-3. La championne en titre, Nathalie Herreman, s'est qualifiée en battant Nathalie Phan Thanh. Dans le tournoi masculin, Loïc Courteau, Pascal Portes, Thierry Tulasne et Tarik Benhabiles se sont qualifiés pour les quarts de finale.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Kasparov ajourne la deuxième partie

« Ça, c'est des échecs ». Le cri du cœur du grand maître argentin Miguel Naudorf, soixante-quatorze ans, résume l'enthousiasme qui régnait à Moscou, mardi, devant la formidable deuxième partie qu'ont commencée Kasparov et Karpov. Qui a été inconscient ? Le challenger en se lançant dans la variante Poulougaevsky ? Le champion du monde en l'acceptant ? Une certitude : chacun a décidé de provoquer l'autre et personne ne reculera.

Cet état d'esprit a amené Kasparov à attaquer comme un fou mardi. Vers le quinzième coup on le donnait gagnant. Karpov était étouffé, mal développé, en retard au temps (il avait réfléchi une heure trente contre trente minutes pour son rival). Au vingt-neuvième coup, il respirait mieux. Kasparov, pour attaquer toujours, avait sacrifié une qualité mais Karpov avait rattrapé son retard au temps. La bataille était terrible.

Au trente-troisième coup : cinq minutes pour chacun avant l'ajournement ; au trente-cinquième : deux minutes. Du « blitz » au championnat du monde ! Au quarantième coup, Kasparov ajournait la partie dans une position compliquée où il n'avait pas forcément l'avantage. Reprise ce mercredi.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
2e partie
Défense Ouest-indienne.

1. d4	Cf6	22. éxf6	gxf6	12. é4	Ff6	33. Ff2	Dé5
2. ç4	é6	23. Fh4	f5	13. Ff4	Fç8	34. Tg3	Tf4
3. Cf3	b6	24. b4	fxg4	14. g4	Cba6	35. f6	Fé8
4. g3	Fb7	25. hxg4	Cd3	15. Tç1	Fd7	36. b5	ç5
5. Fg2	Fé7	26. Tf3	Cxç1	16. Dd2	Cç5	37. Cç6	Da1+
6. 0-0	0-0	27. f5	Dg7	17. é5	Fé7	38. Ff1	Tf5
7. d5	éxd5	28. Dxc1	Taé8	18. Cxé7	Dxé7	39. g6	Fxg6
8. Ch4	ç6	29. Dd2	d4	19. Fg5	Dé6	40. Txg6	Tf5xf6
9. çxd5	Cxd5	30. Cé2	Cd5	20. h3	Dg6	Ajournée.	
10. Cf5	Cç7	31. Cxd4	Rh8	21. f4	f6		
11. Cç3	d5	32. g5	Té4				

RELIGION

AU CANADA ANGLOPHONE

Jean-Paul II découvre une Église conservatrice en pleine expansion

Jean-Paul II est arrivé mercredi après-midi 12 septembre à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, deuxième étape, après le Québec, de son voyage de douze jours au Canada.

S'adressant aux pêcheurs du village de Flatrock, le pape a sévèrement dénoncé le chômage, soulignant que *« de grandes sociétés disposant de capitaux énormes »* sont tentées de *« ne répondre qu'aux forces du marché »* et que en fin de compte, *« c'est l'approvisionnement alimentaire mondial, qui s'en trouve compromis »*.

Dans un autre discours, prononcé devant des éducateurs catholiques, Jean-Paul II a affirmé : *« Nous ne pouvons laisser Dieu à la porte des écoles (...) Il incombe aux gouvernements de garantir aux diverses Eglises la liberté de se donner leurs propres services éducatifs, avec tout ce que cette liberté implique. »* — (AFP)

De notre correspondant

Montréal. — Le séjour du pape au Canada anglais devrait être sans problème. Il a pourtant été précédé d'un scandale qui a fait la « une » du journal le plus respecté de Toronto, *The Globe and Mail*. Dans un long article du 7 septembre, le quotidien révélait que trois théologiens de haut niveau ont été récemment exclus du séminaire le plus prestigieux du Canada, le séminaire Saint-Augustin, dans la banlieue de Toronto. Les raisons de leur licenciement ? Une enquête menée par un évêque aurait démontré que plusieurs séminaristes avaient des *« tendances homosexuelles »*. Le responsable des licenciements est l'archevêque de Toronto, le cardinal Emmett Carter, qui est la personnalité la plus influente de l'Eglise catholique au Canada anglais.

Le cardinal Carter a refusé de donner les raisons exactes de sa décision, se bornant à déclarer que les prêtres devaient obéir à leur évêque. Le cardinal sait que personne n'osera contester sa décision. A soixante-douze ans, il exerce une autorité sans partage sur le deuxième diocèse du Canada (après Montréal), qui regroupe un million cent mille fidèles. Il est aussi le principal représentant de la tendance conservatrice chez les quelque six millions de catholiques anglophones et le plus grand défenseur des positions du pape actuel.

Tout récemment, au cours de la campagne électorale qui s'est terminée par la victoire du conservateur Brian Mulroney, le cardinal Carter a fait lire dans les églises une lettre dans laquelle il laissait entendre qu'il fallait voter contre les candidats favorables à l'avortement. Tout en affirmant ne pas vouloir *« intervenir dans le processus électoral »*, Mgr Carter n'en a pas moins pris une position politique. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois.

Il y a cinq ans, en novembre 1979, Mgr Carter avait tenu des propos très élogieux à l'égard du premier ministre conservateur de l'Ontario. Son attitude avait provoqué des réactions négatives de la part de certains milieux catholiques qui avaient publiquement regretté cet hommage à un gouvernement peu sensible aux besoins financiers des écoles catholiques.

Un évêque en bras de chemise

Plus récemment, Mgr Carter a décidé de couper de moitié la contribution de l'archidiocèse de Toronto à l'organisme Développement et paix, qui est très actif dans le tiers-monde. Il semble que le cardinal n'ait guère apprécié le rapport très critique sur la situation au Salvador publié à la suite d'une mission d'observation menée par des représentants de cet organisme, dont le siège est à Montréal et qui est influencé par des personnalités progressistes de l'Eglise québécoise.

Sur le plan doctrinal, enfin, Mgr Carter défend des positions très traditionnelles, en particulier sur l'ordination des femmes, qu'il considère comme une *« hérésie »*. Dans un document d'une soixantaine de pages publié en janvier, il affirme que cette loi est *« absolue »* et qu'il n'y a aucune possibilité de compromis.

Les diktats du cardinal ne sont guère contestés au sein de l'Eglise ontarienne, qui, contrairement à celle du Québec, est en pleine expansion. L'Ontario regroupe la moitié des catholiques anglophones du Canada et on continue de construire des églises à Toronto alors qu'à Montréal on en a détruit. Les catholiques restent malgré tout minoritaires à l'échelle du Canada anglais puisqu'ils représentent à peu près un tiers de la population. Il faut noter cependant que les quatre derniers chefs de gouvernement canadiens — MM. Trudeau, Clark, Turner et Mulroney — sont catholiques.

Les catholiques anglophones, surtout au niveau de la hiérarchie, ont tendance à être plus conservateurs que certains groupes de protestants et que l'Eglise catholique québécoise. L'évêque de Winnipeg, Mgr Adam Exner, avait excommunié en juin 1983 une infirmière pour le simple fait qu'elle travaillait dans une clinique où on pratiquait des avortements.

L'influence conservatrice au sein de l'Eglise anglophone souffre pourtant quelques exceptions notables, en particulier dans l'ouest du pays. Jusqu'à tout récemment, le Père Robert Ogle était député social-démocrate à la Chambre des communes, où il représentait une circonscription d'une province agricole, la Saskatchewan. Il ne s'est pas présenté aux dernières élections pour se conformer aux nouvelles directives du Vatican. *« J'espère,* a-t-il déclaré, *que les évêques canadiens contesteront des directives qui vont à l'encontre de l'esprit du droit canon. »*

L'évêque de Victoria (Colombie britannique), Mgr Remi de Roo, est l'antithèse de Mgr Carter, dont il est séparé géographiquement par plusieurs milliers de kilomètres. *« L'évêque en bras de chemise »*, comme on le surnomme dans son diocèse, n'hésite pas à dénoncer le capitalisme, et trouve son inspiration dans la révolution sandiniste du Nicaragua. *« Garder le silence face aux injustices,* dit-il, *c'est les accepter. »* A ceux qui lui reprochent de ne pas respecter l'interdiction du Vatican d'intervenir dans les affaires politiques, Mgr de Roo fait remarquer que le pape lui-même a dénoncé les injustices sociales en Amérique latine.

Les prises de position de l'évêque de Victoria ont créé des tensions avec Mgr Carter. Ce fut le cas lors de la publication l'année dernière de documents très critiques à l'égard de la politique économique du gouvernement canadien. La commission épiscopale des affaires sociales présidée par Mgr de Roo reprochait au gouvernement de M. Trudeau de *« privilégier les riches au détriment des pauvres »* en mettant l'accent sur la lutte contre l'inflation au lieu de s'attaquer au chômage.

L'évêque s'indigne de voir que, *« dans un pays riche comme le Canada, des gens sont obligés de compter sur les soupes populaires pour se nourrir, tout simplement parce qu'ils ne peuvent pas trouver de travail »*. Il attribue la responsabilité de cette situation aux effets pervers de la politique réaganienne et reproche au Canada de ne pas mener une politique *« indépendante des Etats-Unis et des multinationales »*.

Les désaccords entre conservateurs et progressistes, beaucoup moins importants au sein de l'épiscopat anglophone que dans l'Eglise Québécoise, ont été oubliés au cours des derniers mois en prévision de la visite du pape. Contrairement au québec encore, il ne semble pas que les uns ou les autres veuillent tirer parti de la présence de Jean-Paul II pour renforcer leur position. Ils veulent avant tout donner de leur Eglise une image d'unité.

BERTRAND DE LA GRANGE.

EN BREF

Les entreprises devront financer leur recherche

Insistant sur l'importance qu'il accorde à la recherche en milieu industriel, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, précise, dans une interview accordée à l'*Usine nouvelle* du 13 septembre, que *« les industriels ne doivent pas s'attendre que l'Etat continue à gonfler les subventions en faveur de la recherche. C'est à eux de faire plus en recourant soit à leurs fonds propres, soit à des financements externes »*.

Le ministre est toutefois prêt à aider les entreprises, et notamment à drainer de l'argent frais vers la recherche privée. *« Nous pourrions monter des systèmes attrayants de fonds communs de placement à risques »*, propose M. Curien, ou encore *« améliorer le financement direct par l'épargne de la recherche et du développement et plus particulièrement de l'innovation dans les entreprises »*.

Parlant des suites à donner à la loi d'orientation et de programmation de la recherche, qui arrive à son terme en 1985, M. Curien semble pencher pour l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation plutôt que de programmation. *« Il est temps,* précise-t-il, *de marquer une pause dans les réformes de caractère structurel. »*

Les patrons souhaitent le jumelage écoles-entreprises

80 % des dirigeants d'entreprise se disent prêts à jumeler leur entreprise avec un établissement scolaire (9 % sont d'avis contraire), indique un sondage publié dans l'hebdomadaire l'*Usine nouvelle* du 13 septembre. Cette enquête a été réalisée au lendemain de l'émission télévisée au cours de laquelle M. Laurent Fabius avait prôné une telle formule.

88 % des patrons interrogés pensent qu'un jumelage entre leur entreprise et un établissement scolaire aiderait le système éducatif à se transformer pour qu'il puisse faire face aux impératifs économiques actuels, et une proportion équivalente estime qu'une telle opération leur permettrait de trouver des jeunes mieux adaptés aux réalités de l'entreprise. Enfin, 45 % des personnes interrogées attendent du jumelage la possibilité d'organiser des séances de formation dans leur entreprise pour leur propre personnel. Ce sondage a été réalisé par l'IFOP du 7 au 10 septembre sur un échantillon de 100 entreprises de plus de 100 salariés.

M. Jean-Louis Piednoir directeur de l'ONISEP

M. Jean-Louis Piednoir est nommé directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) par décret publié au *Journal officiel* du 12 septembre.

[Né le 1er juin 1938 à Paris, M. Piednoir a été élève à l'école normale d'instituteur d'Auteuil (1954-1958) puis à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de mathématiques, il a enseigné dans les classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Honoré-de-Balzac à Paris. De 1967 à 1981, M. Piednoir a été assistant puis maître-assistant de mathématiques et statistiques à l'université de Paris-V puis de Paris-IV. Secrétaire de la commission éducation du Parti socialiste de 1975 à 1981, il a pris une part active à la rédaction du plan socialiste pour l'éducation publié en 1977. Directeur politique de la revue du PS *Ecole et socialisme*, il était depuis 1981 délégué national à l'éducation nationale du PS.]

● *Nominations militaires au conseil des ministres.* — Ont été promus, le mercredi 12 septembre, sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, contre-amiraux, les capitaines de vaisseau Jacques Lanxade et Claude Legendre ; commissaires généraux de brigade aérienne, les commissaires colonels Jacques Noël et Bernard Le Bricquir.

UN SANG EN OR

Un citoyen américain peut-il faire du profit avec son propre sang ? M. John Moore l'espère. A trente-neuf ans, cet ancien cancéreux a découvert que ses cellules sanguines intéressaient prodigieusement les milieux scientifiques et médicaux. L'équipe qui, de 1978 à 1983, l'a soigné au centre médical de l'université de Los Angeles, a en effet découvert que certaines cellules de M. Moore pouvaient être utilisées à des fins scientifiques et commerciales. Les chercheurs ont alors isolé ces cellules puis les ont mises en culture. Il ont ainsi obtenu une lignée baptisée *« M O »* du nom de leur *« propriétaire »*.

Or M. Moore n'a pas été tenu informé de ces manipulations. Il vient d'intenter une action en justice accusant les médecins de ne pas lui avoir dit que son sang avait *« une énorme valeur économique et commerciale »*. En mars dernier, l'université de Californie avait pris un brevet concernant la lignée cellulaire ainsi obtenue. Les chercheurs espèrent, grâce à elle, pouvoir découvrir des substances utilisables en thérapeutique.

Selon l'avocat de M. Moore, le marché ainsi créé pourrait être de plusieurs milliards de dollars. Le docteur David Golge, l'un des médecins accusés, fait valoir que M. Moore n'a aucun droit de paternité : les cellules n'ont pas été isolées à partir de son sang mais de sa rate, après que celle-ci eut été enlevée pour des raisons médicales.

Un policier blessé près de Roubaix

Un sous-brigadier de police a été sérieusement blessé par trois jeunes gens, mardi 11 septembre au soir, à Hem, près de Roubaix (Nord).

De source policière, on indique que ces trois personnes, à bord d'une voiture volée, ont délibérément foncé sur le policier, M. Jean Hoste, trente-neuf ans. Ce dernier est blessé à l'abdomen et aux genoux.

Après une course-poursuite avec la police, les voleurs de la voiture sont finalement entrés en collision avec une Mercedes et ont été arrêtés. Il y a deux mineurs parmi eux.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale et du quarantième anniversaire de la Libération, l'ambassadeur de Bulgarie et Mme Gueorgui Yovkov ont donné mardi une réception.

Naissances

— Daniel GOTHEIL et Cécile, née MUNZ, sont heureux de faire part de la naissance de

Gustave David,

à Lyon, le 7 septembre 1984.

— M. Paul PIGNOT et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille

Aurore JACQUARD

le 25 août 1984.
20, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

Mariages

— **Fabienne GRUNFELD et Jean CLAIRAMBAULT**

ont la joie de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 8 septembre 1984, à Angers.

Décès

— M. Bernard Georgeot,
ingénieur en chef de l'armement
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Buffin
et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Bernard Buffin
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Buffin
et leurs enfants,
Mme Alexandre Espié,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu, le 11 septembre 1984, du

**général de corps d'armée
Marcel BUFFIN,**
grand officier de la Légion d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, le vendredi 14 septembre, en l'église des Invalides, à 10 h 30.
L'inhumation se fera dans l'intimité de la famille, à Cordes (Tarn).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

129, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

[Né le 27 novembre 1906 à Sfax (Tunisie), Marcel Buffin était ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Au début de sa carrière, il fait partie du 8e bataillon de chasseurs à pied, puis du 8e régiment de tirailleurs tunisiens avant d'entrer, en 1934, à l'Ecole supérieure de guerre. Six ans plus tard, il est affecté au cabinet du ministre de la guerre de l'époque et entre, en 1944, à l'état-major du 1er corps d'armée après avoir servi au 9e régiment de tirailleurs algériens. En 1948, il est nommé à la direction du personnel et du matériel de l'armée de terre, qu'il quittera pour devenir chef d'état-major de la Xe région militaire.
En 1953, il est à l'état-major interarmées et des forces terrestres en Indochine. Général de brigade en 1957, puis général de division en 1961, et enfin général de corps d'armée. Deux ans plus tard, Marcel Buffin devient successivement, avant de prendre sa retraite, membre du conseil supérieur de la guerre et commandant de la IIIe région militaire.]

— Patrik et Jean-François Meyer,
Les parents et les amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 12 septembre 1984, de

Paulette DAUSSANGES,

épouse du lieutenant Robert Meyer tombé au Vietnam le 12 novembre 1953,
endormie dans la paix du Seigneur.
Les obsèques auront lieu à Saint-Firmin (Hautes-Alpes), le 15 septembre.
Levée du corps le 14 septembre 1984, à 9 h 30, 22, rue Bruant, à Paris-13e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris. Saint-Genis-Laval. Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Mme Pierre Blondet
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Vercherin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel au Sri-Lanka, le 30 août 1984, de

M. Alexandre ROZIER,
avocat à la cour d'appel de Paris,

leur frère et oncle.
La messe de funérailles et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Genis-Laval, le mercredi 12 septembre.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris à son intention.

Remerciements

— Mme Alice Nataf et ses enfants remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de leur cher

Léon Cadet NATAF.

Des prières seront dites samedi 15 septembre 1984, à 11 heures, à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, à Paris-9e.

Services religieux

— Une cérémonie à la mémoire de

Judith BERTRAND,
née Levine,
décédée le 1er juillet 1984, à son domicile, sera célébrée le samedi 15 septembre 1984, à 12 heures, en la cathédrale américaine, 23, avenue Georges-V, 75008 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès du

**général d'armée aérienne
Martial VALIN,**

une messe sera célébrée le 19 septembre 1984, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre.

Une pieuse pensée est demandée à son souvenir.

Communications diverses

CÉRÉMONIE DES DÉPORTÉS
Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 23 septembre, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires sous la présidence de M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



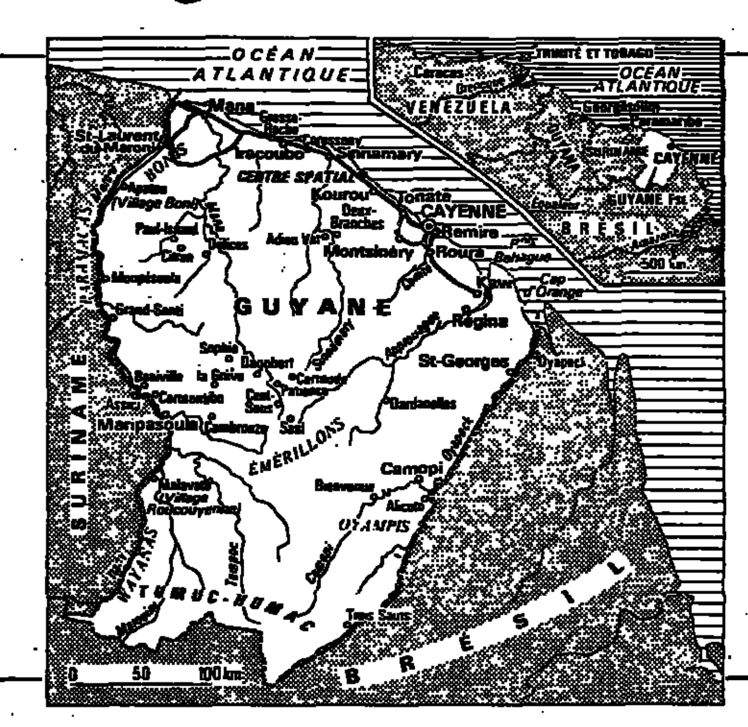




Une semaine avec la France du grand large

IV. La Guyane

L'aventure toujours recommencée



GUYANE. — Situation : seul département d'Amérique du Sud, sur la côte atlantique, au nord-est, séparé du Brésil à l'est par le fleuve Oyapock et du Surinam, à l'ouest, par le fleuve Maroni. A 1 500 km des deux départements antillais. Distance de Paris : 7 072 km. Superficie : 90 000 kilomètres carrés. Population : 73 022 habitants au recensement de mars 1982. Décalage horaire : — cinq heures en été, — quatre heures en hiver.

Indigestion au pays des dévoreurs de forêts

De notre envoyé spécial DANIEL SCHNEIDERMANN

DÈS l'arrivée, un feu d'artifice d'émotions et d'images. Enfer et Eldorado, le bagne et la conquête spatiale, le boulet au pied et la tête emportée par Ariane en orbite autour des étoiles. Plaines à cow-boys et rivières à Indiens, la vieille Europe en bulldozer au cœur des moiteurs de l'Amazonie, un parfum de salsa qui vous enivre dès l'aéroport de Rochambeau et ne vous lâche plus. Le mufle brûlant du Brésil sur la nuque, les yeux où brille le rêve américain, mais les hanches enrubannées de biguines antillaises, dont les musiques viennent mourir sur ses plages.

La Guyane, c'est Cayenne, et Cayenne n'est pas une ville. C'est une mosaïque, une Babel. A quelques rues de distance, des Chinois perdent en une nuit leur épicerie au mah-jong, des Haïtiens trompent le cafard en jouant à la belette, une loterie fondée sur les rêves, des routards envasés cherchent au bar des Palmistes les traces de Cendrars, ou peut-être de Malraux.

Au commencement était la sieste. Depuis la fermeture des bagnes au lendemain de la guerre, la Guyane sommeillait. Gouverneurs puis préfets, banquiers, magnats de l'importation : quatre ou cinq résidences coloniales se donnaient depuis une éternité une languissante réplique autour de la place des Palmistes. On était si bien entre soi, dans l'assoupissement confortable d'une interminable après-midi. Un purgatoire à fonctionnaires métros, ramollos, dodo.

Il y a vingt ans encore, on arrivait ici — mais quelle drôle d'idée de venir s'enterrer ici, dans ce trou — en avion à hélices. Deux rues bitumées à Cayenne, et pour toute nationale, sur le mince ruban côtier que la forêt vierge concède à la vie, une piste à rendre l'âme jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni — *la nationale zéro*, avait dit Albert Londres. Téléphone, télex, télévision sortaient des illustrés de science-fiction. Neuf Français sur dix eussent situé le pays quelque part entre Sainte-Hélène et la lune. Car cette terre maudite n'en finissait pas de digérer un siècle de pénitentiaire. Ses bagnes dévorés par la luxuriance amazonienne, la Guyane traînait encore son boulet.

Un beau matin, une poignée d'ingénieurs illuminés, armés de machettes et d'un télescope, ont pointillé sur leurs cartes quelques hectares de gageure, au cœur de la jungle, juste en face de cette île du Diable où planait encore le fantôme du capitaine Dreyfus. Enfin on trouvait une qualité à cette terre maudite : l'incomparable angle de tir offert aux fusées spatiales par la proximité de l'équateur. Et aux oreilles de la France, de de Gaulle à Mitterrand, deux syllabes ont sonné en un crescendo triomphant : Kourou.

Grâce à Kourou, les ministères parisiens se souvinrent de la Guyane. Soudain, le film s'est accéléré. Une nuit de Noël, un premier ministre du nom de Jacques Chirac venait entendre la messe dans l'église de Maripasoula, à trois jours de pirogue de la première automobile. Un autre ministre, devant les caméras, lançait spectaculairement un « plan vert », donnant le départ à une folle conquête de l'Ouest. Défrichez, plantez, semez, cultivez, moissonnez, enrichissez-vous en Guyane en cinq ans, le Pérou est français! Une toute neuve préfecture et, pour ne pas être en reste, un siège non moins neuf du conseil général, vinrent bousculer la sieste de la place des Palmistes.

La ruée! A la hâte, on dut bricoler un bureau d'accueil dans une salle d'attente du ministère. Agriculteurs de métropole, mais aussi limonadiers, aventuriers, chômeurs et inévitables paumés venaient remplir fiévreusement les formulaires de la direction départementale de l'agriculture et, par de mauvaises pistes, s'enfonçaient dans la brousse pour déboiser l'Amazonie et pour croquer leurs subventions. Quant aux Guyanais... quels Guyanais ? Personne n'y avait pensé. N'avaient-ils pas toujours manifesté leur aversion pour les travaux des champs ?

Dans les bureaux climatisés, où des technocrates aux dents longues relevaient les vieux fonctionnaires coloniaux, ce ne furent plus que rêves de conquête. Armés de notre bois, de nos crevettes — de notre viande, pourquoi pas ? — on se lançait à l'assaut des Etats-Unis. Incrédule et fière, la Guyane découvrait dans l'océan son image toute neuve de département-champignon.

Des routes. Un Boeing bihebdomadaire. Des hôtels climatisés. Des ministres et des journalistes en veux-tu en voilà, cornaqués par le CNES, en Concorde si possible, car on a construit une piste à Concorde. Des fast-foods. Des vidéo-clubs en rupture de cassettes vierges au moment des Jeux olympiques. Des Mercedes à en embouteiller Cayenne. Des troupeaux de bovins amenés de métropole en Boeing 707, pour accélérer encore le cours de l'histoire.

Freiner la machine emballée

Des immigrants aux mains sales, fascinés par ce Luna Park, se soufflant l'adresse d'un continent à l'autre. Des Brésiliens dans leur « tapouille » amarrée sur le canal, vivant de contrebande de whisky, de pièces de moteur ou de peaux de caïmans noirs. Des Chinois, auxquels pas une épicerie n'a échappé, et qui viennent de passer à la vitesse supérieure en lançant un hypermarché. Et les fameux H'mongs, qu'on dut faire arriver de nuit tant la Guyane redoutait l'invasion — on en annonçait cinquante mille, il n'en vint que mille. Installés dans deux villages neufs, à bonne distance de Cayenne, ils ont effectivement envahi... le marché de la capitale de leurs fruits et légumes, plus beaux et moins chers. La Guyane effarée se chuchote leur légende : ne dit-on pas que, lors d'une invasion de chenilles, plutôt que de demander comme tout le monde une subvention-catastrophe, ils ont enlevé toutes les chenilles à la main, une à une ? Et derniers arrivés, les Haïtiens, main-d'œuvre à bas prix pour le boom du bâtiment, que l'on double au soir sur la route des faubourgs, regagnant leurs dortoirs en longues files.

L'indigestion devait venir. Dans ce département de 73 000 habitants, un actif sur deux est aujourd'hui étranger, ainsi que 46 % des enfants qui naissent. La rançon du succès, bien sûr, ne s'est pas fait attendre. Quelques cambriolages, rien de plus facile que de fracturer les jalousies. Un embryon de *favela* au bord du canal, où des prostituées, immigrées des misérables Antilles britanniques, abattent leur ouvrage dans des baraques en tôle qui semblent à la merci d'un coup de rein trop violent. Un viol hebdomadaire en dernière page de *France-Guyane*, le journal de M. Hersant.

Bref, le Far-West. La politique, avec ses gros sabots, ne pouvait manquer d'enfourcher ce cheval-là. Certains élus s'effrayèrent de la naissance de cette « colonie haïtienne ». L'Etat devait réagir. Cayenne découvrit donc les opérations coup de poing. Aujourd'hui, des charters entiers expulsent les indésirables au Suriname ou en Guyana. Las! Rien de plus facile que de retraverser en douce le Maroni, et de revenir à Cayenne dix jours plus tard. De l'autre côté, l'avion de Manaus reconduit régulièrement chez eux une douzaine de Brésiliens. Là, le retour semble moins simple. Cinq à six jours de marche à travers la jungle, *« et ça leur coûte la peau des fesses »*, explique-t-on avec satisfaction à la préfecture.

Le principe, certes, est brutal et son application parfois à la limite de la légalité. Mais il est vrai que la société guyanaise, il y a deux ans, se trouvait au bord de l'explosion. Il est même quasi miraculeux que cet impressionnant melting-pot n'ait jamais suscité d'incidents raciaux sérieux. La France a donc mis le holà, en sachant que ce coup d'arrêt ne peut être que provisoire.

Si la Guyane veut vraiment, comme le préconise le plan de développement agricole élaboré par la chambre d'agriculture, produire 35 % de sa consommation en lait en 1988 (10 % actuellement), 30 % de sa consommation d'ovins-caprins (à peine 3 % aujourd'hui), s'autosuffire en viande (20 % aujourd'hui) et doubler pour cela sa surface déboisée — 11 000 hectares aujourd'hui — elle devra recourir à une main-d'œuvre extérieure.

Mais le veut-elle vraiment ? Après l'emballement de ces dernières années, des voix se lèvent pour réclamer une certaine pause. Souffler enfin. Digérer cette fantastique croissance. *« On ne fait pas du développement pour le développement »*, expliquait avant son départ M. Claude Silberzahn, préfet de la Guyane jusqu'en août dernier. *« On fait du développement pour une société donnée. »* Et de rappeler ce chiffre effarant : à la rentrée 1984, seuls douze élèves entreront en terminale C pour toute la Guyane.

Freiner un peu la machine emballée : telle semble être aussi la politique des financiers locaux. La SOFIDEG (Société financière de développement de la Guyane), qui remplit en Guyane les fonctions du Crédit agricole, s'attire des volées de bois vert de tous les agriculteurs pour sa parcimonie et sa lenteur, qui contrastent singulièrement avec les largesses des débuts du « plan vert ». Innovation : pour dissuader les chasseurs de primes et mettre un terme aux incontestables excès, elle subordonne ses prêts à l'assiduité à un stage de formation de deux cents heures.

Les « pionniers » les plus fonceurs, la tête pleine de rêves d'expansion, redoutent qu'on ne puisse, sans dommages, casser la dynamique.

Voici, par exemple, Jean Mornand. Fils d'agriculteurs jurassiens, arrivé en 1968 : 300 hectares où paissent un millier de zébus que ses cow-boys brésiliens capturent au lasso pour leur donner des soins. La ferme est plantée au milieu de l'immense clairière, noire et carrée, mi-villa mi-bunker, et semble attendre les attaques des Peaux-Rouges.

Qu'ils l'admirent ou le haïssent, tous les éleveurs guyanais se situent par rapport à Mornand. Il renvoie au pays l'image, fascinante ou exaspérante, mais en tout cas bien présente, de ce rêve fou des technocrates du « plan vert » : une agriculture à marches forcées, hautement subventionnée par la métropole, seule à même d'assurer dans les délais l'autosuffisance, leitmotiv des discours officiels. Un délire de ranches, de pampas et de gauchos.

A ce « développement marche ou crève », d'autres opposent un modèle plus « doux », à taille humaine, de petites exploitations familiales recourant moins à l'endettement, regroupées en coopératives. Une construction plus délicate, de plus longue haleine certainement, mais aux fondations plus enracinées dans la terre de Guyane. Guyanais pour la plupart, mais aussi « rapatriés » de Madagascar, les « petits » reprochent à Mornand sa prospérité en trompe-l'œil et sa vulnérabilité : que la métropole coupe les crédits, et la forêt vierge ne serait pas longue à redévorer les hectares déboisés!

« Il ne faut pas parler de rentabilité immédiate, réplique Mornand. *Il faut savoir si l'on veut se nourrir sur place ou attendre la nourriture des avions. Il est vrai, par exemple, que le taux de natalité de nos troupeaux est très bas, 45 % environ. Mais laissons aux bêtes le temps de s'acclimater à la Guyane.*

(Lire la suite page 14.)

LA GUYANE

LES PRIORITÉS, SELON LES PARLEMENTAIRES

Halte à l'immigration !

par ELIE CASTOR (*)

LES problèmes posés par la présence en Guyane de plus de 20 000 travailleurs immigrés soulèvent, présentement, des passions auxquelles, les années précédentes, on ne prêtait guère attention. Depuis moins de cinq ans, le flux de l'immigration clandestine a pris une telle ampleur qu'elle a dépassé 26 % de la population totale. L'accentuation de la crise, le développement d'une délinquance juvénile chez les immigrés, la peur du chômage, la persistance du marasme économique confèrent à ce problème un caractère particulièrement aigu.

Devant l'ampleur du phénomène, seul le Parti socialiste guyanais a eu une attitude responsable. Par le truchement de ses élus, le problème a été exposé aux instances gouvernementales, et les parlementaires ont déposé une proposition de loi tendant à réglementer pour la Guyane les conditions d'entrée et de séjour des étrangers.

Un groupe de travail, réunissant les élus, les socio-professionnels et l'administration, a été mis en place en vue de définir les orientations d'une politique de l'immigration, afin de dégager les solutions les plus appropriées.

Six commissions ont été constituées pour réfléchir sur les incidences de cette immigration. Les thèmes analysés ont été : travail, séjour, frontières, logement, santé et éducation, sous la présidence des élus locaux.

A la suite de cette réflexion, une commission de synthèse s'est réunie pour adopter trente mesures qui s'articulent autour de deux idées principales. Il faut, d'une part, stopper l'immigration, car le seuil de tolérance est déjà atteint, d'autre part, promouvoir l'intégration de la population étrangère existante.

Il faut admettre que la mise en œuvre de toute politique de l'immigration doit préablement être assortie de mesures d'ordre général telles que l'établissement d'une législation spécifique à la Guyane, l'installation d'une antenne de l'Office national de l'immigration (ONI), la création d'un Office régional de l'immigration ainsi que la création d'une « maison des étrangers ».

Pour limiter les arrivées massives d'étrangers dans la région Guyane, deux types d'actions devront être menées. Tout d'abord au niveau des frontières, ces dernières devront jouer effectivement leur rôle en devenant le plus hermétiques possible. Une des mesures consiste, pour arrêter l'immigration clandestine, à immatriculer les pirogues françaises naviguant sur le Maroni et l'Oyapock. De même, il est prévu d'installer un poste frontière sur la route nationale n° 1. Puis une autre série de mesures doit être mise en œuvre afin d'exclure du département les étrangers en situation irrégulière, telles que le recours plus fréquent aux expulsions et refoulements, notamment pour ceux dont la présence n'est pas souhaitable et qui empêchent l'intégration satisfaisante du reste de cette population.

Par ailleurs, il y a lieu de prévoir l'organisation d'une campagne d'information sur les droits et devoirs réciproques des employeurs et des travailleurs étrangers, d'autant que les immigrés représentent une force de travail considérable employée souvent à très bon marché.

La situation de l'habitat des immigrés est préoccupante. Vivant dans des logements souvent vétustes construits dans des zones dépréciées et du fait des conditions économiques difficiles, les immigrés souffrent et se voient ainsi de plus en plus exposés à des maladies graves.

La Guyane a toujours eu une tradition de terre d'asile, mais elle n'est plus en mesure d'accueillir de nouveaux étrangers, car actuellement l'immigration n'est aucunement la conséquence d'un besoin de main-d'œuvre bon marché; elle est la résultante de la misère qui sévit dans les autres pays et qui pousse les nationaux à chercher autre part une vie moins pénible.

L'Association des maires de Guyane a toujours estimé, d'une part, que cette immigration incontrôlée est source de perturbations sociales, économiques et culturelles, dont les conséquences auraient des répercussions à court terme au niveau des équipements scolaires et sanitaires, et, à long terme, au niveau des structures d'hébergement; d'autre part, que lier le fait migratoire à l'affirmation selon laquelle la Guyane bénéficie d'un haut niveau de vie peut entraîner de graves déboires, puisque sa production est quasiment nulle et que toute son économie est artificielle, parce que basée sur des transferts publics en provenance de la métropole.

Nous savons que ces vint mille habitants étrangers, qui vivent et travaillent sur notre sol, peuvent contribuer au développement économique de notre région, mais les Guyanais peuvent-ils encore admettre la continuation de cet envahissement permanent, qui rique à terme d'aboutir à une situation où les étrangers seront en nombre supérieur par rapport à eux ?

Il est déjà urgent de réfléchir à cet autre paradoxe de la Guyane. La Guyane sera-t-elle toujours une région dépendant de la France ou est-elle déjà une colonie haïtienne ?

(*) Député apparenté socialiste, maire de Sinnamary

La catastrophe scolaire

par RAYMOND TARCY (*)

EN Guyane, la situation scolaire est catastrophique. En sus des difficultés qu'elle rencontre sur le plan national, l'éducation doit faire face, ici, à deux handicaps majeurs.

Le premier réside dans l'hétérogénéité de la population scolaire, composée de créoles, de membres des peuplades dites « primitives » comprenant des ethnies aussi différentes par leur origine que les Indiens et les Bonis (Africains de Guyane), de Français métropolitains, d'Antillais et, enfin, d'immigrants étrangers qui, outre les Chinois, les Libanais et les H'mongs, sont essentiellement brésiliens et haïtiens. Chacune de ces catégories de population pose des problèmes spécifiques, souvent même très urgents.

Le second est la différence des histoires et des expériences, d'où les « altérités » culturelles engendrées par les nouvelles exigences imposées pour l'évolution économique et sociale du pays.

De telles différences existent certainement ailleurs, mais peuvent passer pour négligeables, alors qu'elles préparent en Guyane des lendemains inquiétants à cause de la faiblesse même de la population globale de cette région.

La population scolaire de notre région a subi, en dix ans, une véritable explosion démographique puisqu'elle est passée de 13 215 élèves en 1973 à 21 432 en 1983.

Face à cet afflux d'élèves, et alors que, dès 1974, les élus avaient alerté les pouvoirs publics, aucune disposition n'a été arrêtée par le gouvernement pour résoudre le problème des équipements scolaires nécessaires pour scolariser les enfants.

Pour que la Guyane soit dotée des structures d'accueil indispensables à la bonne marche du système éducatif, il faudra réaliser, dans le cadre du IXe Plan, une dizaine d'opérations dont le coût total est estimé à 225 000 000 F.

Compte tenu du fort retard accusé par le département sur le plan de ces équipements scolaires, les élus proposent au gouvernement l'adoption d'un plan d'urgence se déroulant sur trois ans.

L'implantation de la base spatiale en Guyane devrait avoir pour conséquence la prise en charge par l'Agence spatiale européenne des constructions scolaires et des logements d'enseignants à Kourou, car il s'agit d'une situation conjoncturelle consécutive aux réussites des activités spatiales. Les élus de Guyane n'ont eu cesse de faire cette proposition aux pouvoirs publics.

L'hébergement et le transport, qui auraient dû contribuer au bon fonctionnement de notre système scolaire, sont totalement inadaptés, mais, au cours de ces dix dernières années, ces problèmes n'ont jamais été pris en considération par les responsables de l'éducation, malgré les propositions faites par l'Association des maires.

Le taux d'échec scolaire, qui demeure supérieur à la moyenne enregistrée dans les autres régions de la métropole et des DOM, constitue une autre préoccupation pour les acteurs de l'éducation en Guyane.

Ce constat d'échec se concrétise aussi au niveau de la déperdition rapide des connaissances à la sortie de l'école. Il se manifeste particulièrement et de façon dramatique au niveau des résultats des examens qui sont véritablement catastrophiques. Par conséquent, le système éducatif reproduit les inégalités sociales que le développement de la scolarisation était censé atténuer. Dans ces circonstances, faut-il remettre en cause l'ensemble du cursus scolaire, et ceci de la maternelle à la fin du second cycle ?

De plus, en Guyane, les retards scolaires créent un phénomène inquiétant, compte tenu de l'ampleur qu'ils revêtent.

Ce fait anormal résulte de la non-prise en condidération par la législation scolaire des réalités ethno-culturelles de notre région, d'où son inadaptation.

Enfin, force est de constater que la diversité du recrutement des maîtres et des professeurs, de passage dans notre région, et surtout la durée de leur service, sont totalement néfastes à la population scolarisable.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'exécutif régional s'est constamment préoccupé de rapprocher les unités d'enseignement et de recherche des étudiants et il se propose de créer un Institut d'études supérieures, qui aura pour mission de coordonner ce qui existe actuellement et qui fonctionne sous la dénomination d'Antenne de l'UER de sciences juridiques et économiques Martinique-Guyane.

Nous tenons à souligner qu'au sein de l'Académie Antille-Guyane la vocation technologique de la Guyane doit être affirmée, car on doit prendre en compte les possibilités qu'offre la présence sur ce territoire du Centre spatial guyanais, des organismes nationaux de recherche tels que l'Institut Pasteur, l'Institut national de la recherche agronomique, le groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale et l'Office de la recherche scientifique et technique.

Toutes ces remarques nous amènent à constater que la société guyanaise ne dispose pas de la structure scolaire dont elle aurait besoin pour préparer son avenir.

Nous saisissons l'occasion de cette tribune pour alerter tous les responsables de l'éducation, qu'ils soient nationaux ou locaux, afin que les enfants de Guyane disposent des mêmes chances que celles de leurs homologues de métropole et des autres DOM.

(*) Sénateur, apparenté socialiste.

ÉNERGIE

Première mondiale

Ce sera une première mondiale : par l'intermédiaire de l'Association nationale pour le développement des départements d'outre-mer (ANDDOM) va être construite à Cayenne, avec la participation d'EDF, à partir d'octobre 1985, une centrale gazogène à bois, qui produira de l'énergie à partir du gaz de bois et devrait permettre une forte économie de gazole.

L'investissement sera de l'ordre de 160 millions de francs. Si cette expérience réussit, les retombées économiques seront importantes, car il en résultera sans doute des commandes de la part de divers pays d'Amérique latine.



LA GUYANE

EN REMONTANT LE MARONI EN PIROGUE

A la poursuite de la pépite tricolore...

ET si le Maroni, à soi tout seul, était un pays ? Et si le fleuve avait fait sécession en douce, voilà trois cents ans, sans proclamation, sans guerre, sans vainqueur ni vaincu ? Et si, depuis, il vivait sa vie de principauté secrète et surannée, de Liechtenstein équatorial, semi-clandestin et bienheureux ? Et si ses piroguiers boschs, ses chercheurs d'or sainte-luciens, ses pêcheurs indiens et ses médecins de brousse formaient un petit peuple indépendant, bigarré et solidaire, uni par la jubilation intérieure de son émancipation secrète ?

Si le Maroni était un pays, les piroguiers en seraient sûrement les princes, superbes et nonchalants. Tous les piroguiers du fleuve appartiennent à deux ethnies africaines, les Boschs et les Bonis. Théoriquement, les Boschs plutôt du côté surinamien, les Bonis plutôt côté français. Mais allez vérifier ! Les uns comme les autres ont la liberté dans le sang. C'est en fuyant l'esclavage que les aïeux de ces tribus africaines ont atterri sur ces lointains rivages. A peine débarqués des négriers, ces « nègres marrons » coururent jusqu'où leurs jambes pouvaient les porter, au-delà de ces « sauts » (rapides) que les pirogues des Blancs ne savaient pas franchir. « *Nous, nous sommes indépendants depuis plus de deux siècles* » répondirent-ils gentiment quand des émissaires gouvernementaux vinrent leur annoncer, en 1975, l'indépendance du Suriname.

Pourtant, les drapeaux sont là, un peu honteux mais têtus, sur chaque rive, pour nous rappeler que nous voguons sur une frontière. Sur notre gauche, la France éternelle : droits de l'homme et allocations familiales, gendarmeries et crèmes de gruyère. Sur notre droite, le Suriname tout neuf, ci-devant Guyane hollandaise : queues dans les magasins et essence moins chère, polders et tâtonnements de l'après-indépendance.

Habitants du fleuve, faites votre choix. Car on peut tout de même bien s'amuser, avec une frontière, quand les deux capitales, Cayenne et Paramaribo — pour ne pas parler de Paris, — sont à des centaines d'années-lumière. Les « maroniens » sont passés maîtres dans l'art de jouer avec ces drôles de pointillés.

Pas de carte d'identité, donc, ou alors une sur chaque rive, français le lundi et surinamiens le week-end. On achète l'essence au Suriname mais on vient se faire soigner, bénéficiant de l'aide médicale gratuite, dans les dispensaires français. Sans parler des petits profits liés à l'immigration clandestine des Haïtiens ou des Surinamiens, prêts à payer au prix fort leur passage vers la prospère terre de France.

Et qu'y faire, sinon lever les bras au ciel et multiplier les rodomontades ? La préfecture a bien essayé de réagir en les obligeant à immatriculer leur pirogue. Mais, ils sont, sur le fleuve, dans leur jardin familier, ils s'y dirigeraient les doigts dans le nez et les yeux dans la poche. De ce fleuve fourbe et retors, ce Maroni aux mille périls secrets, ils connaissent chaque piranha par son prénom, et ont dans la tête la cartographie des bancs de sable, au millimètre près. Irremplaçables. Périodiquement, un capitaine de gendarmerie ou un colonel de la légion essaie de se passer de leurs services : pirogue cassée et moteur à la baille, il faut toujours en revenir aux Boschs *et* aux Bonis.

Mais, au *fond*, qui rêve éveillé ? Est-ce le Maroni qui se prend pour un fleuve d'Afrique, avec ses femmes en ablutions sur les berges, ses piroguiers au geste précis, arc-boutés sur leur *takari* (longue perche de bambou) pour franchir les « sauts » ? Ou alors, est-ce la France qui délire en se prenant pour la propriétaire des lieux, se repassant dans sa tête le même vieux navet colonial depuis Savorgnan de Brazza, avec bons sauvages et ardents missionnaires ?

La France, pourtant, a lancé d'un geste large ses filets assimilateurs sur le Maroni. On peut tromper la lenteur du voyage en cherchant les traces dans chacun des villages qui parsèment la rive tous les cinq kilomètres. Ici, à Patience, elle a équipé chaque habitation de piles photovoltaïques, qui permettent aux villageois de s'éclairer aux néons blafards, et au « capitaine » du village de posséder... son réfrigérateur personnel.

Dans chaque agglomération, elle a ainsi nommé un « capitaine » dont elle rémunère — 1 000 francs par mois, une somme ici ! — la fonction d'intermédiaire entre l'administration et le village. Elle a encore tenté de s'appuyer sur le grand-Man, chef spirituel des Bonis. On l'a accablé de largesse, on lui a passé tous ses caprices, jusqu'à construire une piste d'atterrissage impraticable, car le grand-Man s'était opposé à la construction de *la piste sur* le seul terrain approprié, trop proche de sa villa.

Hélas ! Le grand-Man aujourd'hui est en perte de vitesse, ignoré par la jeunesse comme un vulgaire curé de campagne. On n'a réussi qu'à en faire un prestigieux mendiant, toujours en quête d'un sac de ciment ou de quelque autre obole.

« Ici, loi boni ! »

La France a ouvert des écoles. Pimpantes maternelles de brousse, où les écolières bonis apprennent à chantonner « *Ne pleure pas Jeannette* » et où l'on soupçonne — sans preuve — qu'elles ânonnent « *nos ancêtres les Gaulois* ». Mais les jeunes institutrices guyanaises affectées, souvent pour leur premier poste, dans ce bout du monde, n'ont qu'une pensée : fuir à toutes jambes et retrouver Cayenne et la civilisation. La République, ici, cherche encore ses hussards.

Les dispensaires fonctionnent mieux, où de jeunes médecins passionnés viennent accomplir leur service national. « *Une fascinante confrontation entre le sous-développement et les techniques les plus sophistiquées*, dit Michel Strobel, médecin à Maripasoula. *Dans l'absolu, un malade d'ici peut être le lendemain soir dans le meilleur service spécialisé à Paris.* » Oui, mais la France peine à enrayer la recrudescence du paludisme, qui se manifeste ici, comme dans d'autres zones, depuis plusieurs mois, et a déjà causé trois morts. Que peut-on faire ? interroge un médecin. Les gens viennent nous voir après huit jours.

Si les écoles et les dispensaires « tournent » tant bien que mal, en revanche le « plaquage » du système municipal apparaît ici surréaliste. Les communes sont si vastes que l'on ne les traverse qu'en plusieurs heures de pirogue. Ainsi Grand-Santi dépend de la commune de Papaïchton. Grand-Santi est bosch. Papaïchton est boni. Le maire habite Papaïchton. Grand-Santi n'a donc toujours ni eau courante ni électricité, en dépit des sempiternelles promesses électorales, alors que Papaïchton est en train de se payer le luxe d'une piste de danse qui va coûter cinquante sacs de ciment.

La France a lancé ses filets, mais qu'a-t-elle rapporté ? « *Ici, ils se foutent d'être français, ils resteront toujours bonis* », soupire le gendarme de Papaïchton, plusieurs fois rembarré après des remontrances aux villageois sur la divagation des chiens. « *Ici pas loi française, loi boni.* » Et son collègue de Maripasoula, les oreilles cassées par la fête patronale sous ses fenêtres, le poing crispé sur son carnet à souches : « *Ah, les amendes que je pourrais leur coller pour jeux d'argent sur la voie publique !* » Et, sur un ton abattu : « *Mais ici ça n'aurait aucun sens, ils ne comprendraient pas !* »

« *Savez-vous pourquoi Marie-France Garaud a eu tant de voix ici aux dernières présidentielles ?* » Le gendarme de Papaïchton éclate de rire : « *On avait dit aux gens de voter pour Valéry Giscard d'Estaing, en expliquant qu'il fallait compter trois mots sur le bulletin de vote.* » Depuis un voyage en métropole du maire et une invitation à l'Elysée, le village a été officiellement rebaptisé Pompidou-Papaïchton.

Les orpailleurs clandestins

Admirables gendarmes d'Amazonie ! Reliés à la civilisation par une radio crachotante et des paquets de journaux qui leur parviennent chaque trimestre, isolés du village par la vigilance de l'urbanisme colonial dans leur « carré administratif » (gendarmerie, école, dispensaire), ils représentent la France à eux tout seuls. La France sévère mais juste, carnet de chèques dans une main et code civil dans l'autre, de Dunkerque à Papaïchton. Le gendarme est ici juge de paix et assistante sociale, médecin suppléant et chef du personnel des employés communaux, conseiller conjugal et télégraphiste.

Une fois par mois, il s'enfonce en brousse pour quelques jours, seul avec ses piroguiers, vivant de sa pêche et de sa chasse. Il part traquer les orpailleurs clandestins. Les chercheurs d'or doivent obligatoirement se déclarer à l'administration. « *Mais, évidemment, on n'a aucun moyen de contrôler s'ils déclarent tout ce qu'ils trouvent.* »

Veillée mortuaire à Maripasoula. Hier soir, le vieil orpailleur, au cœur de la brousse, s'est couché malade dans son hamac. Son compagnon de recherche a couru une heure, sans reprendre son souffle, jusqu'au village indien le plus proche, et un Indien a sauté dans sa pirogue pour prévenir le médecin. A la lueur des torches, le médecin et les Indiens ont ramené le corps dans la nuit, sur leurs épaules.

Et ce soir, on veille. Rires, contes, claquements de dés dans la nuit. Remuer, boire, faire du bruit jusqu'à l'aube pour chasser les mauvais esprits. Demain, les derniers orpailleurs, compagnons du défunt, jetteront les dernières pelletées. « *Regarde ce geste,* diront-ils, en pelletant, au jeune médecin métro, *après nous, plus personne ne le connaîtra.* »

La vie continuera pourtant. Le lendemain soir, fête patronale. Stands, tombolas, amplis œcuméniques qui déversent leur disco-reggae sous les fenêtres du gendarme, qui en ronge son képi. De plusieurs villages en amont, les Indiens sont descendus pour l'occasion. A la fin des réjouissances, après cinq jours de beuverie, le médecin et le gendarme les transportent à la brouette jusqu'à leur pirogue, et leur offrent les quelques litres d'essence nécessaires pour regagner leur civilisation millénaire.

D. S.

L'homme qui déboise plus vite que son ombre

REGARDER Pierre Neyrat, c'est comprendre tout de suite pourquoi ce pays peut être, au choix, enfer ou paradis. Paradis aux bulldozers de sa trempe, enfer à tous les autres. Des mâchoires de caïman qui claquent sur le mot *« fonctionnaire »*, 108 kilos de hargne contre l'humanité entière. Bouffeur de préfets, sainte terreur des visites ministérielles : voilà l'homme qui déboise plus vite que son ombre, ci-devant président du Syndicat des forestiers de Guyane. *« J'ai démissionné parce que ça ne servait à rien. Trop de magouilles. »*

Il fallait pourtant ces mâchoires pour oser mordre dans le gâteau amazonien. Ce blindage de rhinocéros pour résister au « palud » et aux technocrates. Ces pognes d'étrangleur pour percer ces kilomètres de pistes hardies, que convoite sans répit la forêt gloutonne. Et ces pistes pour extraire chaque jour sa ration de grumes à ce Gargantua. *« Pourquoi tous ceux qui sont venus ici ces dernières années se sont cassés la gueule ? Très simple. Des petits technocrates, toujours dans leurs bureaux à air conditionné, jamais sur le terrain. Pas de mystère. »*

Pas de mystère. Il faut aussi cette délicatesse de charretier pour « tenir » son personnel. Une poignée de Brésiliens durs à la tâche, payés au SMIC, transplantés au cœur de la forêt, à une heure de mauvaise piste de Cayenne. Là, Pierre Neyrat est seul maître à bord : *« Le premier qui me demande une augmentation, je le fous dehors. »* L'endroit s'appelle joliment « Degrad-Corrèze ». Degrad, en guyanais, signifie « débarcadère », souvenir du temps où on n'arrivait ici qu'en pirogue. Et Corrèze, parce que Pierre Neyrat, tout Guyanais qu'il soit devenu, n'oublie pas qu'il est né à Brive voilà soixante-deux ans.

Degrad-Corrèze, surréaliste au cœur de la forêt vierge comme un rêve de gosse. Une vingtaine de bungalows avec barrières pimpantes et jardins de curé. Une TV couleur collective, chauffe-eau solaire et eau courante. Un terrain de foot — *« les Brésiliens s'ils ne sont pas assez nombreux pour faire deux équipes, pas moyen de les garder »*, — la rivière toute proche où l'on va narguer les piranhas, et vogue la galère pour dix heures quotidiennes de travail dans la joie. Un paradis d'homme des bois : *« Mes meilleurs dimanches, je les passe dans la forêt, tout seul sur mon tracteur, peinard. »* Et pour les autres, un enfer ? *« Vous rigolez ! S'ils n'étaient pas heureux, vous croyez qu'ils resteraient ? »* Les mauvaises langues insinuent que papa Neyrat n'aime pas trop savoir sa grande famille dans les bistrots de Cayenne : *« Evidemment, ils n'y descendent pas : ils n'ont pas de voiture. De temps en temps, je les y emmène boire un coup. »* Pour la félicité complète de la colonie, Pierre Neyrat a aussi lancé un élevage de canards : *« Comme ça, pendant que les hommes sont au bois, les femmes n'ont pas le temps de penser à autre chose. »* Après onze ans d'aller et retour par le fleuve, les pirogues sont donc remisées. Pierre Neyrat et son fils, au bulldozer, ont percé eux-mêmes 150 kilomètres de pistes.

Hélas, hélas, hélas ! Parvenu à grand-peine au cœur de la forêt amazonienne, Pierre Neyrat y a retrouvé son vieil ennemi intime : l'Etat. *« Pour avoir le droit de planter moi-même les pylônes de mon téléphone hertzien, j'ai dû écrire au ministre en personne. Après quoi ces messieurs n'ont pas pu me déforester une colline pour y monter le matériel : j'ai déforesté moi-même. »*

Et tout à l'avenant : *« Ce pont, dont je suis le seul utilisateur, j'ai dû attendre quatre ans l'autorisation de le construire. On m'a interdit d'ouvrir une école. Quand leurs gamins ont l'âge d'être scolarisés, mes Brésiliens doivent me quitter ».* Et le bouquet final, il s'en tape encore sur les cuisses avec des hoquets amers : *« Un jeune con de la DDE a fichu une amende à mon fils parce que son chargement de grumes était mal arrimé ! Sur ma piste, la piste Neyrat ! »*

Décidément, la France, pays d'inspecteurs du travail et d'autorisations préalables, n'est pas à sa mesure : *« Mon fils est allé au Brésil, il en est revenu ébloui, c'est autre chose. Dès que vous proposez du travail, vous avez deux cent cinquante types à votre porte. Et si un syndicat quelconque vient vous emmerdez, vous appelez les flics et ça ne traîne pas. »*

Quand l'Etat ne sort pas son carnet de contraventions, il multiplie les coupables largesses à l'égard des forestiers amateurs. *« Quand je suis arrivé, je n'ai pas touché un centime de subvention. Quand je vois les milliards qu'on donne aujourd'hui à des incapables, je rigole. Ils bouffent tout, et l'Etat repasse à la caisse. »*

La preuve est faite : alors que la plupart de ses collègues sont en faillite, en prison pour malversations ou suicidés, Neyrat tourne rond, et « sort » bon an mal an son contingent de grumes. Dans ce pays sans routes, sans lieux de stockage et de conditionnement, sans réseaux de commercialisation, et où seules une centaine d'espèces végétales sur six mille sont exploitables, c'est un petit miracle. Mais il ne suffit pas de produire. Il faut vendre. Et c'est, après l'huile de coude, la seconde « recette Neyrat » : rien ne doit se perdre. Neyrat scie et transforme lui-même 80 % de sa production, pas un copeau qui ne trouve son utilisation.

Dernière recette : se garder de la folie des grandeurs. Rester familial. Notre forestier ne cesse de le répéter, de la préfecture à la chambre de commerce. Il va sans doute bientôt cesser de crier. Neyrat est fatigué. En trente-quatre ans, lui qui a amassé *« juste assez d'argent pour pouvoir aller au restaurant sans regarder le prix des plats »*, se fait construire un pavillon pour y retirer ses vieux jours. En Guyane ? Hé non ! En Corrèze. *« Pour le cas où ceux d'ici me botteraient les fesses et me ficheraient dehors, vous savez, ce serait vite fait... ».*

D. S.

Audiovisuel : beaux projets compromis

LA radio et la télévision ont toujours souffert, outre-mer, d'être les *« parents pauvres »*, en même temps que l'objet de la surveillance autoritaire du pouvoir. Rappelons que, jusqu'en mai 1981, l'information à la radio et à la télévision était entièrement sous la coupe des hommes politiques en place, au mépris total du pluralisme local. Ce temps est révolu. La loi du 29 juillet 1982 a fait de FR 3 DOM-TOM une société indépendante, RFO (Radio-Télévision France outre-mer), dotée de moyens budgétaires propres. Ce nouveau statut a soulevé autant de crainte que d'espoir : certains redoutaient le repli, d'autres attendaient la lune. On promettait du personnel qualifié en quantité, le respect des identités locales, l'accroissement de la production, la fin de la mainmise parisienne...

Lors de notre dernier entretien, en mai 1983, M. René Mahé, le président de la nouvelle société, achevait un plan de développement en cinq ans où, en termes mesurés, il dressait un bilan assez lucide des insuffisances de RFO. Il évoquait notamment la *« frustration »* créée par l'oubli des *« racines ethno-socio-culturelles des peuples d'outre-mer »*. Divisé en plusieurs chapitres — radio, télévision, création, action internationale, — ce plan proposait sinon de bouleverser le système, du moins de corriger la tendance, et, très concrètement : d'améliorer la qualité des programmes ; de créer progressivement dans toutes les stations (1) un deuxième canal FM stéréo, une deuxième chaîne télévisée ; d'augmenter la production télévisée locale.

Renouveler les discothèques

Dès la première année, les beaux projets ont été compromis par le budget : pas de deuxième canal FM dans les deux premières stations prévues ; une seule deuxième chaîne télé au lieu de trois (à la Réunion) ; six stations ont été dotées de cars vidéo, mais pas du personnel nécessaire pour le faire marcher. Idem en 1984 : si la stéréo a bien été mise en place partout comme prévu, on attend encore le deuxième canal FM, pourtant promis dans deux stations, et seules la Martinique et la Guadeloupe auront la deuxième chaîne télé sur les trois stations annoncées. *« Le plan ne s'est pas déroulé selon les prévisions, qui étaient très optimistes,* avoue M. René Mahé, *mais il se poursuit sur les mêmes bases, c'est-à-dire qu'on garde les mêmes objectifs mais plus étalés dans le temps. »*

Si 1984 a été une année difficile, M. Mahé a de bonnes raisons de penser que son budget 1985 sera *« amélioré »* (2). Cela devrait lui permettre d'ouvrir une deuxième chaîne télé en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon : de renouveler les discothèques ; d'augmenter la puissance des émetteurs radio pour faire face à la concurrence des radios privées et couvrir de nouvelles localités (comme en Guyane) ; d'installer un système de télévidéo à Tahiti et à Wallis, et le procédé Antiope pour les malentendants aux Antilles ; enfin de créer un magazine hebdomadaire sur FR 3 Ile-de-France (diffusé le jeudi dès le mois d'octobre).

Le gros point noir reste la production télévisée locale que M. Mahé espère pouvoir développer un peu — *« si le budget le permet »* — en se lançant dans des coproductions. En 1983, on comptait encore 823 heures de production locale contre 13 456 heures en provenance de la métropole. On est très loin de l'augmentation — pourtant modeste — de la production des stations régionales de FR 3 et à mille lieues du bond spectaculaire de RFI (Radio-France internationale). On est toujours aux antipodes de la « télévision-miroir » évoquée par le plan.

C. H.

(1) Il existe sept stations de radio-télévision (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon) et deux centres de radio (Wallis-et-Futuna, Mayotte).

(2) Evolution des budgets de RFO : 270,8 millions de francs en 1982 ; 393,8 millions de francs en 1983 ; 452,2 millions de francs en 1984.

Indigestion au pays des dévoreurs de forêts

(Suite de la page 11.)

» On ne peut pas nous demander d'atteindre en quinze ans les résultats de plusieurs siècles d'agriculture en métropole. » Et de désigner du doigt l'ennemi viscéral : *« Si on choisit la voie de la petite agriculture, les seuls vainqueurs seront les importateurs, qui pourront continuer à tenir la Guyane sous leur botte. »*

Le premier cow-boy de Guyane est plus solitaire que jamais depuis qu'il s'est aliéné la principale force indépendantiste de l'île, le syndicat UTG (Union des travailleurs guyanais), après le licenciement de son unique salarié guyanais.

Ce choix des indépendantistes est significatif. Implicitement, ils accordent ainsi la priorité à la « guyanisation » de l'agriculture au détriment de l'autosuffisance immédiate. Un choix qui, cependant, dans leur esprit, ne remet pas en cause ce qui est devenu leur objectif central : l'autonomie économique de la région. Ces dernières années ont vu en effet un « glissement » du discours nationaliste du politique vers l'économique.

Certes, les frontières entre la droite et la gauche ont toujours été particulièrement mouvantes en Guyane. Depuis que les plans succèdent aux plans, le débat politique a été plus ou moins étouffé par le ronronnement des tronçonneuses et le grondement des troupeaux. Parler ici d'idéologie, déballer des théories, apparaît aussi incongru que de dire la messe à une tablée de cow-boys. Ce pays a d'abord faim de courbes, exponentielles si possible, de bilans annuels solides, de bitume et de béton.

Les appartenances politiques ne se parent pas ici du masque de l'idéologie. Mais les ambitions personnelles et la défense d'intérêts économiques déterminent l'appartenance à tel ou tel camp, avec une franchise somme toute réjouissante.

« Tous nos projets de développement sont d'intérêt régional », explique M. Georges Othilly, président (Parti socialiste guyanais) du conseil régional. *« Si on est contre, c'est qu'on est un peu tapé ! »* Hormis bien sûr le lobby des importateurs et ses quelques relais politiques, toute la Guyane communie dans l'attente du jour où les bateaux qui accostent au port limoneux du Degrad des Cannes ne s'envaseront plus à l'arrivée, mais au départ.

Ce consensus traditionnel sur la nécessité du développement est en train, tout doucement, d'englober aussi les indépendantistes de l'UTG, affaiblis, il est vrai, par la répression giscardienne. *« La seule organisation qui puisse bloquer la Guyane »*, selon la définition d'un de ses dirigeants, a en effet, *« pour se familiariser avec le pouvoir »*, accepté de jouer le jeu du nouveau conseil régional. Ayant recueilli 9 % des voix, elle dispose d'un groupe-charnière de trois élus, et donc du pouvoir de déstabiliser la majorité (de gauche) du conseil. Elle ne se prive pas de mener la vie dure au président, accusé d'exercer un pouvoir personnel.

Cette fringale d'autonomie est en train de se cristalliser sur le projet grandiose du barrage de Petit Saut, sur la rivière Sinnamary. L'ouvrage, d'une puissance de 100000 kilowatts, non seulement assurerait l'autonomie énergétique du pays — pour l'instant dépendant à 100 % du fuel importé — aux alentours de 1995, mais suffirait à cette époque à alimenter Ariane 5. EDF est favorable, et les travaux de construction de la route d'accès au site du futur chantier ont déjà commencé, avant même que le gouvernement, effrayé par le coût de l'opération, ait donné son accord. Un projet à la mesure de ce pays où les rêves les plus fous semblent réalisables. Un projet qui, mené à son terme, dissiperait peut-être enfin la tenace malédiction qui pèse depuis des siècles sur la Guyane française.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

CHRONOLOGIE

Août 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît habituellement chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – ÉTATS-UNIS - URSS : Moscou affirme que l'« *attitude négative* » de Washington « *rend impossible* » les négociations que le gouvernement soviétique avait proposées pour septembre à Vienne, sur la « *prévention de la militarisation de l'espace* ». Le président Reagan, qui confirme la volonté américaine de discuter avec Moscou, accueille cette décision avec un « *grand sentiment de frustration* » (2).

2. – BURKINA : La Haute-Volta change de nom : un an après le coup d'Etat du capitaine Thomas Sankara, elle devient la République démocratique et populaire du Burkina (3, 5-6 et 24).

2. – FRANCE-IRAN : Les trois pirates de l'air qui avaient détourné, le 31 juillet, un Boeing d'Air France au-dessus du Luxembourg se rendent aux autorités iraniennes, à Téhéran, après avoir libéré les passagers et fait sauter l'avant de l'appareil. Une faction iranienne, hostile à toute ouverture en direction de l'Occident, serait à l'origine de ce détournement (du 2 au 7).

4-14. – SRI-LANKA : Des affrontements entre forces de l'ordre et séparatistes tamouls font au moins cent morts (8, 10, 14, 16, 18 et 24).

5. – SUISSE : Mort à Genève de l'acteur britannique Richard Burton (7).

6. – FRANCE-ESPAGNE : La visite à Madrid de M. Pierre Joxe confirme la « *continuité* » de la coopération antiterroriste entre l'Espagne et la France. Les avis favorables donnés, les 9 et 24, par la cour d'appel de Pau, à l'extradition de sept Basques espagnols, membres présumés de l'ETA, relancent les manifestations et les attentats antifrançais en Espagne ainsi que les protestations de nationalistes basques en France (du 7 au 30).

6-14. – ONU : La conférence internationale sur la population, réunie à Mexico, adopte quatre-vingt-onze recommandations qui mettent à jour le « *plan d'action* » élaboré en 1974 à Bucarest et insiste, dans une déclaration générale, sur la nécessité d'intégrer politique démographique et stratégie de développement (1er et du 7 au 16).

7. – ÉTATS-UNIS : Le dollar atteint à Paris le cours record de 8,97 F. Cependant la Bourse de New-York a pulvérisé aussi, début août, ses records : Wall Street a enregistré, le 3, le plus grand nombre de transactions et la plus forte hausse de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui a refranchi la barre des 1 200 (du 2 au 8 et 12-13).

10. – MER ROUGE : L'Egypte met en garde l'Iran et la Libye qu'elle soupçonne d'être responsables du mouillage de mines dans le golfe de Suez et la mer Rouge : dix-sept navires ont été endommagés entre le 9 juillet et le 15 août. La responsabilité des explosions a été revendiquée par l'organisation terroriste Jihad islamique. Washington, Londres, Paris et Rome ont accepté, à la demande de l'Egypte et de l'Arabie saoudite, de participer aux opérations de déminage, qui commencent le 17. Aucune mine n'est découverte durant le mois d'août (2 et du 4 au 24).

12. – ÉTATS-UNIS : Les Jeux olympiques de Los Angeles s'achèvent après une très nette domination des sportifs américains en l'absence de ceux des pays de l'Est. Les Etats-Unis obtiennent 174 médailles (dont 83 en or), la Roumanie 53 (dont 20 en or) et la RFA 59 (dont 17 en or). La France se classe au douzième rang avec 27 médailles dont 5 en or (du 26/VII au 15/VIII).

12. – IRLANDE DU NORD : Un jeune homme est tué à Belfast par une balle en plastique tirée par la police nord-irlandaise, au cours d'une violente charge de policiers voulant arrêter l'un des participants à une manifestation républicaine, M. Martin Galvin, un Américain interdit de séjour au Royaume-Uni (11 et du 14 au 23).

13. – LIBYE-MAROC : Le roi Hassan II et le colonel Kadhafi, réunis à Oujda (Maroc), signent un traité d'union entre le Maroc et la Libye. Ce traité est approuvé, le 31, à 99,97 %, par le peuple marocain, et, à l'unanimité, par le Congrès du peuple libyen (du 14 au 23).

13 – RFA-URSS : Le chancelier Helmut Kohl qualifie de « *propagande absurde et erronée* » la campagne menée à Moscou contre le « *revanchisme* » ouest-allemand. M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, avait précisé, le 6, que le dialogue avec la RDA ne se faisait pas « *au détriment d'un pays tiers* » (3, 8, 11, 14, 19-20, 24, 28 et 30).

14. – GRANDE-BRETAGNE : Mort de l'écrivain britannique John Boynton Priestley (17).

16. – INDE : La destitution du chef du gouvernement d'Andhra-Pradesh, M. Rama Rao, importante personnalité de l'opposition, par le gouverneur de l'Etat, provoque de violentes manifestations contre le gouvernement de Mme Gandhi (du 18 au 23 et 28).

16. – OUGANDA : M. Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les droits civiques, affirme que la situation des droits de l'homme en Ouganda est « *une des plus graves qui soit au monde* ». Plus de cent mille personnes auraient été tuées au cours de la répression menée par les forces gouvernementales (21, 22, 25 et 31).

17. – URSS : Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien dissident Andreï Sakharov, est condamnée à cinq ans d'assignation à résidence à Gorki, où son mari est exilé depuis 1980. M. Sakharov aurait cessé la grève de la faim qu'il avait commencée le 2 mai pour obtenir que son épouse puisse aller se faire soigner en Occident (8, 9, 18, 22, 24, 25, 29 et 30).

19. – NORD-SUD : La quatrième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), réunie à Vienne depuis le 2 août, s'achève sur un échec : les Etats-Unis refusent de voter la déclaration générale adoptée par 79 des 132 pays participants (3, 4, 9 et du 17 au 22).

20-23. – ETATS-UNIS : Le président Ronald Reagan et le vice-président George Bush sont investis par la convention républicaine réunie à Dallas pour briguer un second mandat. Devant un public enthousiaste, M. Reagan oppose l'« *espoir* » des républicains au « *pessimisme* » des démocrates (7 et du 19 au 25).

21. – PHILIPPINES : Plusieurs centaines de milliers de personnes manifestent à Manille contre le régime du président Marcos, à l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat de l'ancien dirigeant de l'opposition modérée Benigno Aquino (21, 22 et 23).

21. – SOUDAN : Amnesty International révèle que, depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal basé sur la loi coranique décrétée en septembre 1983, cinquante-huit personnes ont été condamnées à des peines d'amputation. Trente-quatre de ces sentences, dont douze amputations (pied gauche et main droite), ont déjà été appliquées (23/VIII et 5/IX).

23-24. – COLOMBIE : Un accord de cessez-le-feu est conclu avec les mouvements de guérilla EPL et M-19. Après celui signé le 28 mai avec les FARC, 90 % des guérilleros colombiens ont accepté la trêve proposée par le gouvernement de M. Belisario Betancur, président conservateur (31/VII, 25 et 26-27/VIII).

25. – ETATS-UNIS : Mort de l'écrivain américain Truman Capote (28).

25. – MER DU NORD : Après une collision avec un ferry ouest-allemand, le porte-conteneurs français *Mont-Louis* coule au large d'Ostende (Belgique). On apprend, le 26, qu'il transportait trente fûts contenant un produit radioactif, de l'hexafluorure d'uranium. Alors que les écologistes alertent l'opinion et protestent contre le silence des autorités françaises, les opérations de récupération de la cargaison commencent le 28 mais se révèlent assez complexes (à partir du 28).

26. – LIECHTENSTEIN : Le prince Franz-Josef II, qui règne depuis 1938, n'abdique pas mais remet le pouvoir à son fils, Hans-Adam (26-27).

27. – MAROC : Deux jeunes détenus, condamnés après les émeutes de la faim de janvier, meurent des suites d'une grève de la faim commencée le 4 juillet pour obtenir une amélioration des conditions de leur détention (16, 24, 26-27 et 30/VIII, 1/IX).

28. – AFRIQUE DU SUD : Après les métis, qui n'avaient participé qu'à 29,48 % au scrutin du 22 août, seuls 20,23 % des Indiens votent pour élire leurs représentants aux deux nouvelles chambres du Parlement, prévues par la Constitution approuvée par les électeurs blancs le 2 novembre 1983. Les Noirs, qui représentent plus des deux tiers de la population, ne sont pas appelés à voter (19-20, du 22 au 25, 29 et 30).

28. – EGYPTE : Mort du général Néguib, qui avait été en 1953 et 1954 le premier président de la République après la destitution du roi Farouk (30).

29. – LIBAN : Mort de Pierre Gemayel, chef du Parti phalangiste, ministre et père du chef de l'Etat libanais. Un hommage unanime lui est rendu, aussi bien par les chrétiens que par les musulmans (31/VIII, 1 et 4/IX).

30. – FRANCE-MAROC : M. François Mitterrand, au cours d'un voyage « *stictement privé* », s'entretient avec le roi Hassan II dans sa résidence d'été à Ifrane. Après un bref séjour à Lisbonne, M. Mitterrand revient du 31 août au 2 septembre dans la région de Fès et d'Ifrane pour une nouvelle « *visite privée* ». Le roi Hassan II et M. Mitterrand auraient examiné les conséquences du traité d'union signé le 13 entre le Maroc et la Libye sur les relations entre les pays du Maghreb et sur le conflit du Tchad (à partir du 31).

31. – AFGHANISTAN : Un attentat à l'aéroport de Kaboul fait au moins trente morts. Il est revendiqué, de Peshawar (Pakistan), par le Jamiat-Islami, une organisation de la résistance afghane (2-3, 4 et 5/IX).

31. – POLOGNE : Pour le quatrième anniversaire des accords de Gdansk, les anciens dirigeants de Solidarité n'appellent pas à manifester. Quelques actions symboliques ont cependant lieu dans plusieurs villes. A Wroclaw, deux opposants récemment amnistiés sont condamnés à deux mois de prison pour avoir « *tenté de troubler l'ordre public* » (du 7 au 11, 15, 16, 24, 26-27, 29 et 31/VIII, 1 et 2-3/IX).

Un choix d'enquêtes et de reportages

– ÉTATS-UNIS : Le New Deal agricole (1 et 2).
– SYRIE : La Syrie du président Assad (2, 14 et 18).
– FRANCE : Le « France-Soir » de M. Hersant (8 et 9).
– BHOUTAN : Le Bhoutan en quête d'indépendance (15 et 16).
– ARABIE SAOUDITE : Ryad et la guerre du Golfe (18).
– FRANCE : La libération de Paris vue par Jean-Paul Sartre (du 19 au 27).
– ÉGYPTE : L'Égypte en fermentation (21, 22 et 23).
– FRANCE : Le rejet de la politique (du 21/VIII au 8/IX).
– FRANCE : Les jeunes à la recherche d'un emploi (21 et 22).
– DOSSIER : L'Europe à géométrie variable (29).

FRANCE

2. – Un attentat contre le siège de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Paris est revendiqué par le mouvement dissous Action directe. (4)

8. – Le Sénat, en votant la question préalable par 207 voix contre 106, rejette le projet de loi qui devait modifier l'article 11 de la Constitution « *pour permettre aux Français de se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales en matière de libertés publiques* ». Le 23, les députés adoptent, sans l'amender, ce projet qui aurait dû être soumis à référendum s'il avait été voté en termes identiques par les deux Assemblées. (du 2 au 25).

12. – A l'élection de l'Assemblée de Corse, les partis de gauche (PC, PS et MRG), avec 25 des 61 sièges, sont en progrès. La droite recule, mais, grâce au renfort de l'extrême droite qui a remporté 6 sièges, elle obtient avec 30 sièges une majorité relative. Les autonomistes de l'UPC, avec 3 sièges (–4), sont en net recul au profit des indépendantistes du MCA, qui obtiennent aussi 3 sièges. Le 24, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) est élu président de la nouvelle Assemblée régionale, avec trente voix au troisième tour. (3, du 11 au 17 et du 22 au 31).

15. – M. Laurent Fabius, à Toulon, où il préside les cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement en Provence, exalte l'« *esprit de rassemblement* » : « *La France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée* », déclare-t-il. (17)

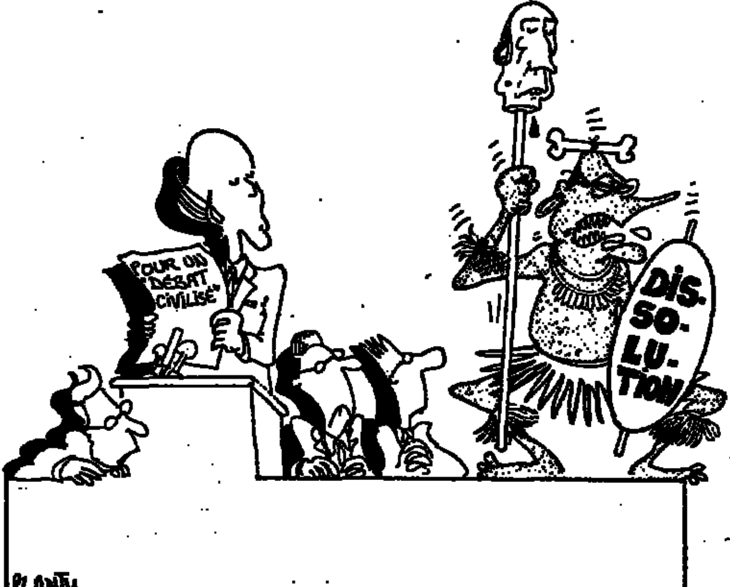
18. – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, déplore, dans un entretien au *Monde*, que l'opposition « *succombe trop souvent à la tentation de tenir un langage qui n'est pas forcément responsable* » (19-20 et 22).

21. – M. Raymond Barre, interrogé par *le Monde* sur le rejet de la politique, estime que les Français sont fatigués des discours partisans qui alimentent leur scepticisme (22 et 23).

24. – La police arrête Thierry Metret et Claude Vallot, qui avaient revendiqué, au nom du Groupe M-5, trois attentats, en gare de Lyon-Perrache, le 13, au centre culturel d'Annecy, le 16, et à la gare de Grenoble, le 17. Les deux malfaiteurs, qui voulaient se faire passer pour des terroristes, avaient exigé du gouvernement le versement de 30 millions de francs (15 et du 18 au 28).

26. – M. Jacques Chirac, soulignant que « *le rôle de l'opposition n'est pas de faciliter la tâche* » d'un « *gouvernement en sursis* », réclame à nouveau la dissolution de l'Assemblée nationale (28).

28. – M. Fabius, visitant à Toulouse, en compagnie de M. Dominique Baudis, maire (CDS) de la ville, un quartier peuplé principalement d'immigrés, déclare : « *La prévention de la délinquance, c'est ensemble qu'il faut la conduire.* » (30).



Dessin de PLANTU

28. – M. Valéry Giscard d'Estaing déclare devant les Jeunes démocrates-sociaux qu'il est favorable à un débat politique « *civilisé* » et au respect des « *règles de tolérance et de décrispation* » (30).

28. – Le catamaran géant *Royale* remporte la première transat Québec-Saint-Malo, commencée le 19. Tous les records de vitesse ont été battus par les bateaux de tête, qui disposaient des derniers perfectionnements de la technique (du 21/VIII au 1/IX).

29. – Pour apaiser la querelle autour de l'enseignement privé, M. Jean-Pierre Chevènement annonce des « *dispositions simples et pratiques* » qui sont bien accueillies, sauf par le PCF et le Front national (11, 14, 22, 23 et du 28/VIII au 1/IX).

29. – Le projet de loi obligeant les hauts fonctionnaires, les enseignants du supérieur et les dirigeants d'entreprises publiques à partir à la retraite à soixante-cinq ans au lieu de soixante-huit ans est définitivement adopté (du 23 au 31).

30. – Le Sénat adopte le projet de loi sur la presse dans la version amendée votée en mai et repoussée par l'Assemblée nationale en juillet (30 et 31/VIII, 1/IX).

31. – M. Barre, affirmant devant les Jeunes démocrates-sociaux qu'il est « *inutile et vain (...) de réclamer la dissolution* », incite l'opposition à la « *sérénité* » et au « *sang-froid* » (1 et 2-3/IX).

SCIENCES

1. – Le tribunal de Créteil autorise la restitution à Mme Corinne Parpalaix d'un dépôt de sperme congelé de son mari décédé. C'est la première fois en France qu'une insémination *post-mortem* pourra avoir lieu (29-30-VII, 3 et 4-VIII).

4. – Le premier tir d'Ariane-3, le dixième d'une fusée Ariane, est un succès : les satellites de télécommunication Télécom-1 A et ECS-2 sont mis en orbite (du 4 au 9 et 26-27).

16. – Une équipe médicale de Boston (Etats-Unis) annonce qu'elle a réussi à sauver deux enfants gravement brûlés grâce à une peau cultivée en laboratoire (18).

30. – Discovery, le troisième exemplaire de la navette américaine, s'envole dans l'espace pour une mission de six jours (10 et à partir du 29).

ÉCONOMIE

1. – BOURSE : Le conseil des ministres nomme M. Yves Le Portz, inspecteur général des finances, à la présidence de la Commission des opérations de Bourse en remplacement de M. Bernard Tricot dont le mandat arrivait à expiration (3).

1. – CONTROLE DES CHANGES : L'interdiction imposée aux particuliers depuis mars 1983 d'utiliser leurs cartes de crédit à l'étranger est levée (1 et 2).

16. – EPARGNE : La baisse d'un point de l'intérêt servi sur l'épargne s'accompagne d'un dispositif de réduction des taux du crédit. Le taux du livret des Caisses d'épargne passe à 6,5 % (12-13, 15 et 16).

17. – CONJONCTURE : La hausse des prix (+ 0,7 %) s'est révélée forte en juillet. Mais l'augmentation du chômage (+ 0,8 %) s'est ralentie et le déficit du commerce extérieur s'est limité à 595 millions de francs (18, 19-20, 22, 23 et 31).

19. – SYNDICATS : M. André Bergeron (FO) déclare, dans un entretien au *Journal du dimanche*, qu'« *il faut changer de route* », car « *il y a de plus en plus de pauvres en France* » (21 et 28).

20. – SYNDICATS : M. Edmond Maire (CFDT), dans un entretien au *Monde*, très critique à l'égard du pouvoir, affirme : « *Il est temps de rappeler nos orientations socialistes.* » (21, 25 et 28).

22. – SYNDICATS : M. Henri Krasucki (CGT) rappelle que « *l'emploi et le pouvoir d'achat sont les préoccupations principales des travailleurs* » et précise que la CGT s'adaptera « *aux réalités, aux actes, sans procès d'intention* » (23, 24 et 28).

23. – SOCIAL : Le gouvernement autorise 1 950 des 2 417 licenciements demandés par la direction de Citroën, qui a fait approuver, le 22, par le comité central d'entreprise, un nouveau plan social. La CGT proteste contre cette « *décision injustifiable* ». Après la réouverture des usines, le 30, des incidents ont lieu, le 31, à Aulnay-sous-Bois, où le responsable de la CGT, M. Akka Ghazi, est blessé dans une échauffourée avec la police (à partir du 15).

29. – ENTREPRISES : Le conseil des ministres adopte un ensemble de mesures destinées à simplifier les formalités administratives pour réduire le délai de création d'une entreprise à moins d'un mois (30 et 31).

31. – AFFAIRES : Fives-Lille, Framatome, Usinor et quatre banques proposent, avec l'accord des pouvoirs publics, un plan de reprise des activités mécaniques de Creusot-Loire. Les syndicats rejettent ce « plan de casse sociale » qui prévoit la suppression de deux mille cinq cents emplois (3, 11, 14 et à partir du 29).

INFORMATIONS « SERVICES »

AU SOMMAIRE DES REVUES

Théâtres

Le titre, « Théâtres », du dernier numéro de Corps écrits n'est pas au pluriel par hasard. Bornons-nous à citer quelques noms d'un *sommaire exceptionnellement riche :* Leonor Fini, Ionesco, Silvia Monfort, Planchon, Schéhadé, Terzieff, Cl. Mauriac, Wakhevitch. *Le* numéro s'ouvre par un important inédit de Jacques Copeau (qu'on retrouvera dans le tome IV des *Registres*, à paraître prochainement chez Gallimard), suivi par quelques lettres de la très belle correspondance inédite de Marie-Hélène Dasté et André Obey.

Les illustrations sont de Leonor Fini, M.-H. Dasté, Jean Bazaine, Michel Mousseau, et le dernier dessin de Wakhevitch accompagnant son dernier texte. Autour de la revue et de « ses » *illustrateurs, la galerie Proscénium* (1) présente à partir du 19 septembre une exposition où figurent également Bakst, Christian Bérard, J.-D. Malclès, Passavant et Cocteau. (N° 10, 250 p., 68 francs, PUF édit., 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.)

L'Ouvre-boîte, minces cahiers quasiment faits à la main, devient une revue considérable, bien composée, bien imprimée, bref : les *Cahiers Audiberti*. L'illustration est doublement *précieuse : photographies*, certaines « historiques » — Suzanne Flon, puis Silvia Monfort dans *Le mal court*, — dessins d'Audiberti, et quatre « Sorcières » de Leonor Fini, hors-texte et pourtant en plein dedans. Car le thème de ce numéro s'annonce par un autre titre, en grandes capitales enlacées de serpents : « Mise en scène, mise en femme ». Silvia Monfort, dans *un entretien plein* d'aperçus neufs, déclare d'emblée : *« C'est le poète dramatique de notre siècle que j'admire le plus. »* Elle a bien raison. Disons, du demi-siècle, puisque Audiberti apparaît au théâtre en 1947 : à cinquante ans. Poète tout court, il l'avait été bien avant, dans des recueils, mais aussi à 2 millions d'exemplaires : journaliste de profession, il lui était alors permis de rester sans concession le poète qu'il était : au *Petit Parisien* ! *« Le plus fort tirage des journaux du monde entier »* n'en souffrait pas. Mais c'était avant le déluge.

Poète de ce temps, oui, et avec défi. Dans son livre *l'Ouvre-boîte*, « essai sur l'abhumanisme », il inventait l'avenir comme le commencement d'une nouvelle partie pour l'homme : il est l'antidote de nos Becketts. Le cahier nous restitue pour conclure un dialogue avec Bachelard : *« L'anima,* dit le philosophe, *c'est le retour au féminin ; c'est la femme en nous qui rêve. La femme est une rêveuse née, et nous avons une femme en nous, nous avons notre anima. »* Nul aujourd'hui, comme Audiberti, n'anima sur le théâtre « notre *anima* » (n° 14, 50 F, 1 bis, rue des Capucins, 92190 Meudon).

— Une nouvelle revue, *Fruits*, publie une substantielle enquête sur le Théâtre du Soleil : c'est l'aventure de cinq ingénus, compris les ingénues, à qui le soleil a *« ouvert son cœur ».* A vous de les y suivre. Au bout du voyage initiatique, ou du labyrinthe, on arrive à la chambre de la reine *Ariane, c'est-à-dire dans son bureau, « sous les toits de la Cartoucherie ».* Des entretiens spontanés, sur le tas, accompagnés *d'images (n° 2/3, 244 p., 70 F,* 4, passage Boiton, Paris 13e).

— *Culture française* publie un numéro spécial sur le théâtre des pays où le français est langue nationale, officielle, de culture ou d'usage (32, rue de Babylone, Paris 7e).

— Dans la *Revue des sciences morales et politiques*, dont on ne s'attend peut-être pas à ce *qu'elle soit aussi passionnante,* Pierre Dux a traité sereinement de la crise du théâtre, de sa « révolution » : la dictature du metteur en scène. Nombre d'entre eux (pas les grands) *« en arrivent à considérer que le spectacle est avant tout destiné à eux-mêmes ».* Pendant les répétitions, on entend couramment : *« Surtout, ne t'occupe pas du public. »* (1983-4, 75 F, Gauthier-Villars édit.).

— La mort — et la vie — de Roger Blin ont inspiré à Renée Saurel un beau texte frémissant dont la publication se poursuit dans *les Temps modernes*. Son sous-titre est significatif : « Pavane pour une éthique défunte ». C'est d'une mélancolie très passionnée. Renée Saurel est un des *principaux témoins de notre* théâtre depuis la Libération, dont Blin fut, lui, un des grands servants. Le mot et la fonction sont devenus passablement hors de l'usage (n° 455 et suivants, 41,50 F. 22, rue de Condé, Paris 6e).

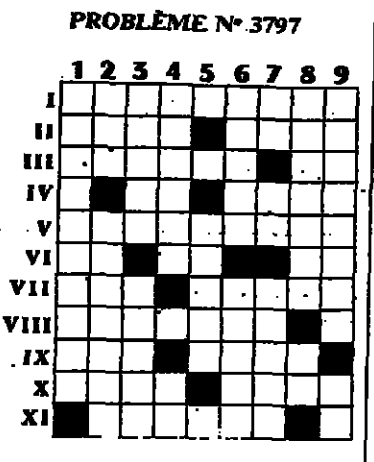
YVES FLORENNE.

(1) 35, rue de Seine, sauf dimanche et lundi.

P.S. A l'intention des nombreux lecteurs qui nous ont écrit. 1) Omission à la composition de l'adresse de la revue *La France :* 7, rue de Moligt, 66500 Prades. 2) Un mastic a changé en rébus la référence aux *Cahiers internationaux de sociologie :* PUF, 12, rue Jean-de-Beauvais, Paris 5e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3797



HORIZONTALEMENT

I. Nous procurent, en marchant, ce dont nous avons besoin en courant. — II. Instrument d'une explication par le fil. S'agite pour un oui ou pour un nom. — III. Les tourtereaux passent dessous et les pigeons dessus. Préposition. — IV. Phase obscure. Qualifie un train que l'on peut prendre, mais certains préfèrent la diligence. — V. Dépanneur de télévision. — VI. Interjection. Participe passé. Souvenir d'Orient. — VII. Herbacée des garrigues. S'essuie quand tout tombe à l'eau. — VIII. A la porte des Enfers ou aux portes de l'Espagne. — IX. Joaillier d'occasion. Réanimateurs des scènes de vaudevilles. — X. Tributaire d'une obligation. Rapporte à celui qui la travaille, mais n'est d'aucun rapport pour celui qui travaille pour elle. — XI. Action occasionnant toujours un « revenu ».

VERTICALEMENT

1. Il est difficile de travailler sans l'avoir, et plus encore de l'avoir sans travailler. — 2. Contrarie la raie et indispose le merlan. Régaler en confectionnant certains plats. — 3. Ce ne peut être que ce qui n'est pas. Auxiliaire chirurgicale. — 4. Semblables. Note. — 5. Mouvements d'ensemble. — 6. Cercle peu fréquenté. Frisé. — 7. Article. Participe passé. Impose l'audience en cours d'appel. — 8. Plus elle est grande, mieux on l'embrasse. Possessif. — 9. Poignée d'as. Note.

Solution du problème n° 3796

Horizontalement

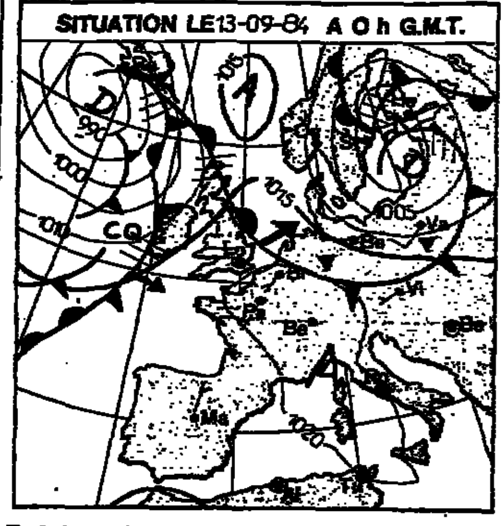
I. Cintre. Il. — II. Isaïe. Pla. — III. Vertu. Ils. — IV. Cassé. — V. Sains. Toi. — VI. Mis. Iseut. — VII. Site. Ru. — VIII. Ride. Gad. — IX. Bési. Sage. — X. Modela. — XI. Etêtement.

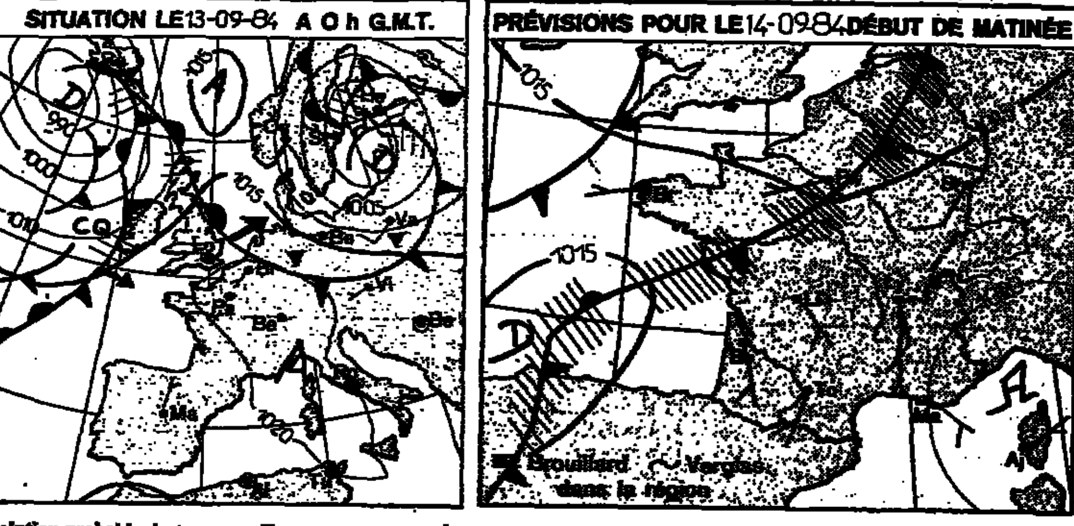
Verticalement

1. Civisme. Blé. — 2. Ise. Ai. Ré. — 3. Narcissisme. — 4. Titan. Idiot. — 5. Réussite. De. — 6. Se. Sem. — 7. Piété. Gale. — 8. Ill. Ouragan. — 9. Lassitude.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 septembre à 0 heure et le vendredi 14 septembre à 24 heures.

Une faible zone dépressionnaire va passer sur la France et l'Europe occidentale, entre les deux anticyclones de l'Atlantique et de l'Europe centrale. Une perturbation associée à cette relative dépression donnera de faibles pluies éparses sur la moitié nord de la France.

Vendredi matin le temps sera très nuageux et faiblement pluvieux sur le quart nord-ouest du pays, il fera très doux : 14 degrés au lever du jour. Sur le reste de la France le ciel sera brumeux par places sauf sur le Sud-Est où il fera déjà très beau. Les températures en début de matinée seront un peu plus basses : 9 à 11 degrés.

Au cours de la journée au nord d'une ligne approximative Bordeaux-Genève le temps se dégradera peu à peu. Ciel nuageux et petites ondées prenant en soirée un caractère orageux sur l'Est, des Ardennes aux Vosges et au Jura.

Il fera 20 à 22 degrés sur l'Ouest, 24 degrés dans l'Est. Sur les régions méridionales, beau assez bien ensoleillé. Les éclaircies les plus larges se développeront près de la Méditerranée. En milieu d'après-midi, 25 à 28 degrés de l'Aquitaine à la Provence et aux Alpes.

Le vent passera à l'ouest sur une grande partie du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 13 septembre à 8 heures, de 1019,6 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 septembre; le second le minimum de la nuit du 12 au 13 septembre) : Ajaccio, 24 et 12 degrés; Biarritz, 25 et 12; Bordeaux, 24 et 10; Bourges, 19 et 11; Brest, 20 et 14; Caen, 22 et 13; Cherbourg, 20 et 10; Clermont-Ferrand, 23 et 10; Dijon, 20 et 10; Grenoble-St-M.-H., 25 et 9; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 9; Lille, 21 et 9; Lyon, 23 et 11; Marseille-Marignane, 25 et 14; Nancy, 17 et 9; Nantes, 22 et 13; Nice-Côte d'Azur, 24 et 15; Paris-Montsouris, 22 et 14; Paris-Orly, 22 et 14; Pau, 25 et 11; Perpignan, 29 et 14; Rennes, 22 et 17; Strasbourg, 18 et 9; Tours, 21 et 11; Toulouse, 26 et 9; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés; Amsterdam, 16 et 8; Athènes, 28 et 19; Berlin, 16 et 9; Bonn, 16 et 14; Bruxelles, 19 et 11; Le Caire, 37 et 23; îles Canaries, 27 et 20; Copenhague, 16 et 10; Dakar, 31 et 25; Djerba, 28 et 21; Genève, 22 et 10; Istanbul, 24 et 19; Jérusalem, 30 et 20; Lisbonne, 28 et 15; Londres, 22 et 13; Luxembourg, 18 et 13; Madrid, 29 et 12; Montréal, 19 et 10; Moscou, 17 et 7; Nairobi, 11 (minimum); New-York, 25 et 17; Palma-de-Majorque, 27 et 20; Rio-de-Janeiro, 22 et 18; Rome, 26 et 12; Stockholm, 15 et 10; Tozeur, 34 et 23; Tunis, 28 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

« Hôtel Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Autour de Saint-Sulpice », 15 heures, Mlle Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée d'Orsay », 14 h 30, Palais de Tokyo (Mme Caneri).

« Le Palais-Bourbon », 10 h 30, entrée côté quai d'Orsay (D. Bouchard).

« Maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Mme Ferrand).

« Saint-Séverin », 15 heures, métro Maubert-Mutualité (Lutèce visites).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 13 septembre :

UN DÉCRET

● Relatif aux modalités de calcul des retenues rétroactives prévues par le décret du 18 août 1967 fixant les conditions d'application du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	881	tous signes	F. 400
	3 051	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 881	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 831	lion	15 000
		autres signes	1 500
2	582	tous signes	400
	0 782	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 022	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	9 542	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	13 712	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
3	533	tous signes	400
	7 883	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 893	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	7 303	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	11 953	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	22 523	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	27 453	lion	150 000
		autres signes	15 000
4	4	tous signes	100
	34	tous signes	300
	94	tous signes	300
	3 754	gémeaux	10 100
		autres signes	1 100
	6 424	poissons	10 300
		autres signes	1 300
	8 574	verseau	15 100
		autres signes	1 600
	21 814	bélier	150 100
		autres signes	15 100
5	2 345	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 205	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
5	0 085	capricorne	F. 15 000
		autres signes	1 500
6	5 716	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 135	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	1 876	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	4 096	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	19 676	balance	150 000
		autres signes	15 000
7	4 917	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1 227	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	10 747	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	20 267	vierge	150 000
		autres signes	15 000
8	8	tous signes	100
	08	tous signes	300
	628	tous signes	500
	958	tous signes	500
	08 988	poissons	150 100
		autres signes	15 100
9	79	tous signes	200
	299	tous signes	400
	7 949	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3 309	balance	15 000
		autres signes	1 500
	12 399	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
0	0 940	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	00 600	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	32 770	verseau	150 000
		autres signes	15 000
	09 080	capricorne	4 000 000
		autres signes	150 000

LOTO N° 37 TIRAGE DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1984

3 — 8 — 27 — 29 — 32 — 36 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 40

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 19 SEPTEMBRE ET SAMEDI 22 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE 68e
TIRAGE DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro **200094** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 000094, 100094, 300094, 400094, 500094, 600094 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
210094	201094	200194	200004	200090	10 000,00 F
220094	202094	200294	200014	200091	
230094	203094	200394	200024	200092	
240094	204094	200494	200034	200093	
250094	205094	200594	200044	200095	
260094	206094	200694	200054	200096	
270094	207094	200794	200064	200097	
280094	208094	200894	200074	200098	
290094	209094	200994	200084	200099	

(Les numéros approchants aux)

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0094	5 000,00 F
	094	1 000,00 F
	94	200,00 F
	4	100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU 12 SEPTEMBRE 1984 69e

هكذا من الأصل

(Publicité)

LE GUIDE DU VISITEUR SICOB 84

ADMINISTRATION/COLLECTIVITÉS LOCALES – ASSURANCES – BANQUES – COMMERCE ET DISTRIBUTION – CONSTRUCTION ET TP – DROIT – ENSEIGNEMENT/FORMATION – GESTION – HÔTELLERIE – IMMOBILIER – INDUSTRIE – SANTÉ

L'innovation sera au rendez-vous !

Le trente-cinquième SICOB aura lieu du 22 au 28 septembre 1984 au CNIT, à Paris-la Défense. Il réunira huit cent cinquante exposants sur près de 90 000 mètres carrés. La micro-informatique et le vidéotex devraient être les principaux centres d'intérêt d'un salon qui s'adresse avant tout aux utilisateurs.

Parmi les tendances générales du SICOB 84, on peut pressentir de la part des constructeurs de systèmes informatiques un effort vers la miniaturisation des composants de base. Que ce soit par des modules à couches multiples ou des macrochips, chacun cherche à réduire les distances que doivent parcourir les impulsions électriques pour passer d'un circuit à un autre. Ce qui a pour conséquence de tirer les gammes vers le haut et d'abaisser simultanément le coût du MIPS (million d'instructions par seconde : unité le plus couramment utilisée pour évaluer la puissance de traitement d'un ordinateur).

En micro-informatique, les standards se précisent. Cependant, c'est le logiciel qui devient l'élément déterminant du succès d'un matériel. Le micro-ordinateur devient un « porte-soft », et l'on voit apparaître des programmes intégrant plusieurs fonctions autour d'un même fichier (traitement de texte + « calc » + graphique, etc.). Côté périphériques, sont annoncées des imprimantes à laser pour micro-ordinateur à moins de 30 000 francs, dont les performances atteindraient 1 500 lignes par minute.

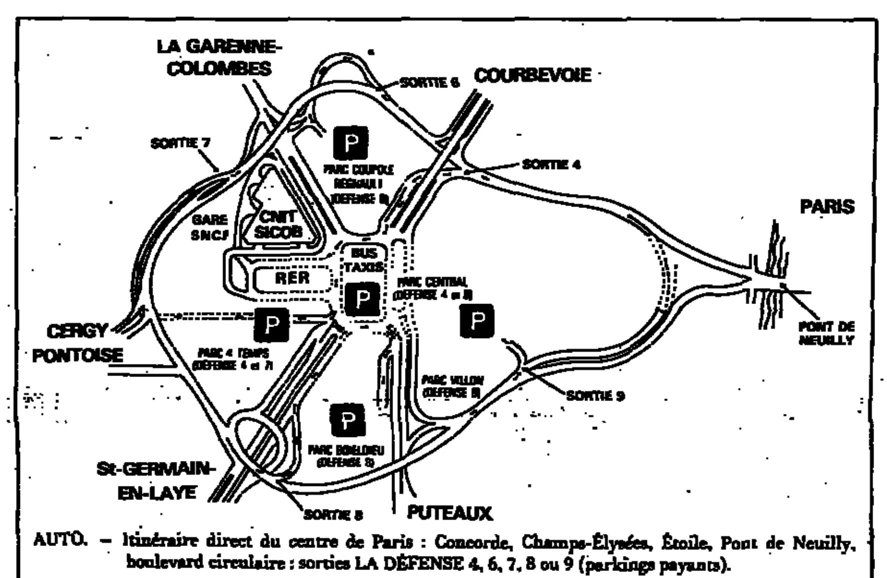
Le marché des copieurs toutes catégories confondues progresse de 20 % par an. L'électronification se poursuit surtout en haut de gamme, où les microprocesseurs servent à piloter les systèmes de détection de panne. Les copieurs de bas de gamme acquièrent des fonctions jusqu'à présent réservées aux grands, comme la réduction ou l'agrandissement. Enfin, la télécopie, avec un parc de vingt mille appareils en fonctionnement et un secteur en plein développement.

En micrographie, c'est la numérisation et la transmission à distance des microformes qui retiendra l'attention des spécialistes.

En mobilier de bureau, les nouveautés sont à chercher du côté des postes de travail. La tendance est à la recherche du confort. Le classement prend en compte l'émergence de l'informatique ; il devient numérique, chaque dossier étant codé pour être retrouvé de façon automatique. On constate également un fort développement des meubles de classement pour les supports informatiques.

Le matériel de sécurité intègre de plus en plus d'électronique, et, grâce à la miniaturisation, la mise en place en est facilitée. Quant aux détecteurs, ils deviennent « intelligents » et autorisent une protection plus personnalisée.

Enfin, si la téléphonie bénéficie de l'engouement du public pour le vidéotex, les nouveautés sont à explorer du côté des télécopieurs et des postes à fonctions multiples (composeur automatique de numéro, répondeur, télé-alarme).



AUTO. – Itinéraire direct du centre de Paris : Concorde, Champs-Élysées, Étoile, Pont de Neuilly, boulevard circulaire : sorties LA DÉFENSE 4, 6, 7, 8 ou 9 (parkings payants).

Les matériels exposés

INFORMATIQUE :
- Traitement des données ;
- Saisie des données ;
- Entrée des données ;
- Stockage des données ;
- Entrée/sortie des données ;
- Systèmes spécialisés ;
- Équipements d'interfaces et matériels d'adaptation aux réseaux ;
- Logiciel ;
- Supports d'information ;
- Équipements d'ateliers d'informatique ;
- Environnement des équipements d'informatique.

O.E.M.

TÉLÉMATIQUE :

COMMUNICATION :
- Télécommunications ;
- Communication des sons ;
- Communication audiovisuelle dans la gestion ;
- Transport des documents.

ORGANISATION DU BUREAU :
- Aménagement de l'espace de bureau ;
- Classement, rangement ;
- Dessin ;
- Ecriture ;
- Courrier ;
- Impression ;
- Duplication ;
- Copie ;
- Micrographie ;
- Façonnage des documents ;
- Calcul ;
- Contrôle, sécurité des biens et des personnes.

BUREAUTIQUE :
- Communication ;
- Traitement de texte ;
- Reprographie ;
- Micrographie ;
- Classement et tri ;
- Traitement automatique du courrier.

SICOB 84

Du 22 au 28 septembre 1984 (fermé le dimanche 23).

Journées professionnelles les 19, 20 et 21 septembre (entrée sur invitation uniquement).

CNIT, Paris-la Défense.

De 9 h 30 à 18 heures.

Droit d'entrée : 32 francs, ou sur invitation.

Moyens d'accès : train, autobus, RER, taxi, plusieurs parkings.

Congrès et conférences

La CONVENTION INFORMATIQUE (du 17 au 21 septembre, au Palais des congrès de Paris) : créée en 1969 à l'initiative des sociétés de services françaises membres de SYNTEC, la Convention Informatique est le plus grand congrès européen d'informatique, avec trois mille cinq cents participants. Son audience internationale s'accentue au fil des ans : en 1983, un congressiste sur cinq était de nationalité étrangère, et quarante pays y étaient représentés ; la plupart des conférences bénéficient de l'interprétation simultanée en français et en anglais.

Sous le thème général : « L'informatique, une aventure ou une croisière », cinq sujets seront particulièrement développés cette année :

– Les marchés et les tendances dans le domaine de la bureautique, des progiciels, de la micro-informatique et de la productique ;

– L'évolution des techniques et leurs multiples conséquences pour l'utilisateur final, qu'il s'agisse de la communication homme/machine, de l'émergence des systèmes experts, des nouvelles méthodes de développement de logiciels, etc. ;

– Les applications, qui se diversifient sans cesse grâce à l'utilisation de nouvelles techniques comme le vidéotex et la monétique ;

– La micro-informatique, qui tient toujours la vedette, mais dont le développement fulgurant n'est pas sans soulever des questions ;

– Les aspects économiques et sociaux, avec les nouvelles missions de la Direction informatique et organisation (DIO) face à la poussée irrésistible de la micro-informatique.

Deux cent trente-sept conférenciers prendront part aux débats, qui revêtiront la forme d'exposés ou de « tables rondes ». La séance d'ouverture du congrès sera marquée par l'intervention de plusieurs experts internationaux, américains, japonais, européens. Ils relèveront quels ont été, selon eux, les quatre ou cinq événements majeurs en informatique, survenus au cours des dix-huit derniers mois. A noter que le public aura été lui-même préalablement associé à cette réflexion par une enquête lancée dès le mois de juin dans la presse spécialisée.

INFODIAL VIDEOTEX (du 17 au 21 septembre, Palais des congrès de Paris) : pour sa troisième édition, ce congrès, conjointement organisé par le Groupement Français des Producteurs de Bases et Banques de Données et le SICOB, prend un nouveau nom : INFODIAL-VIDEOTEX. Ceci traduit l'intérêt des professionnels pour une technologie qui, par sa simplicité d'emploi, met l'information à la portée du plus grand nombre.

Ce sont les applications dans l'entreprise qui feront l'essentiel des débats. Organisé autour de quatre thèmes : économique et commercial, juridique et fiscal, financier, scientifique et technique, le programme comprendra :

– Des conférences d'initiation sur l'utilisation des banques de données et du vidéotex ;

– Des conférences spécialisées sur le vidéotex, qui mettront en évidence les possibilités et les perspectives de développement offertes par cette nouvelle technique :

– Des conférences professionnelles présentant les différents aspects économiques, scientifiques et juridiques des bases et banques de données.

Une exposition attenante réunira une centaine d'exposants. On pourra y interroger « en ligne » la plupart des banques de données françaises et étrangères. De nombreuses applications du vidéotex y seront également présentées ;

LES JOURNÉES D'ÉTUDES ET D'APPLICATIONS DU SICOB (du 19 au 28 septembre, CNIT, Paris-la Défense). Préparées avec le concours de syndicats professionnels, d'associations et de groupements d'utilisateurs, les journées d'études et d'applications seront en 1984 au nombre de vingt-neuf.

Ces conférences ont pour objectif de familiariser les utilisateurs professionnels avec les récents développements de l'équipement de bureau.

En 1983, elles avaient accueilli neuf mille cinq cents participants.

(Publicité)

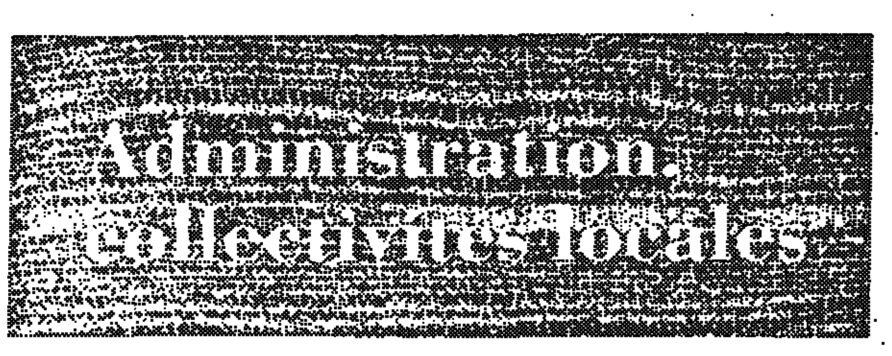
Douze secteurs à la loupe

Ce guide du SICOB a été spécialement conçu à l'intention des lecteurs du Monde. Il propose douze plans de visite intéressant chacun des secteurs professionnels suivants : assurances, banques, collectivités locales, administration, commerce et distribution, construction et travaux publics, droit, enseignement, formation, gestion, hôtellerie, immobilier, industrie et santé.

Il a été réalisé à partir des informations recueillies auprès des exposants et devrait permettre aux visiteurs concernés de gagner un temps précieux lors de leur visite.

Toutefois, il n'a pas été possible de présenter tous les matériels d'usage courant ne relevant pas directement d'une des activités retenues. Pour compléter son information, le visiteur pourra se reporter au catalogue officiel du SICOB ou au système d'information Vidéotex Télétel SICOB.

Les plans des niveaux 1 et 2 sont en page 4 de ce guide ; ceux des niveaux 3 et 4, en page 9 ; celui du niveau 5, en page 12.



Administration, collectivités locales

Administration

CHESHIRE FRANCE *(2 B 2209)*.
ÉTIQUETEUSE MOD VI et VIII : étiqueteuse automatique complète.

COMEUROP *(4 D 4403)*.
ZIBRA : gestion électronique de documents sur disque optique numérique.

DELTASOFT *(SICOB BOUTIQUE 154)*.
PCSS : logiciel de statistiques et dépouillement d'enquêtes avec tests paramétriques et non paramétriques, plans expérimentaux et analyse multivariée.

ÉLECTROCLASS *(1 DE 1465)*.
SILO : minitranstockeur destiné à l'automatisation des linéaires de classements importants.

KODAK PATHÉ *(4 F 4600)*.
SYSTÈME D'INFORMATION KODAK KAR 4000 : Système constitué d'un dérouleur de bandes et d'unités disques pouvant supporter jusqu'à huit terminaux permettant la gestion de fichiers et l'accès direct aux banques de données-images.

SÉPAL *(2 F 2607)*.
TRIVITT ARRIVITT : systèmes de tri du courrier départ et arrivée.

SITINTEL *(4 B 4205)*.
OVLIS 1000 : système d'analyse et de présentation du trafic transpac (téléinformatique).

Collectivités locales

BULL *(3 B C 3261)*.
AGORA SUR MICRAL 90 : gestion des mairies. Comptabilité M11 - M12, préparation, suivi et exécution des budgets, gestion des marchés, listes électorales, état civil.
COLLÈGE SUR MICRAL 90 : gestion des lycées et collèges (ce logiciel est composé de trois modules) : création d'une table de paramètres personnalisés (identité collège, sigle et tarif de base départementaux, classes), gestion d'un secrétariat d'élèves (dossiers élèves, édition liste élèves, étiquettes, certificats de scolarité), facturation des notes d'élèves (édition de factures, états statistiques, journal des ventes).

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208)*.
AMI GIBUS : gestion des inscriptions et réservations, suivi administratif et financier des usagers des collectivités du secteur socio-éducatif. Gestion des inscriptions et réservations, tiers payeurs, fiches financières individuelles, facturation, listes, convocations, statistiques.
AMI FICHIERS ADHÉRENTS : gestion d'un fichier adhérents avec détermination et suivi permanent des cotisations jusqu'à intégration en comptabilité.

ASSIGRAPH *(3 F 3609)*.
SAFIRS CARTOGRAPHIE : logiciel CAO de gestion du patrimoine parcellaire et des réseaux associés (eau, gaz, électricité, télécommunications).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE *(3 F 3615)*.
MESSAGERIE VIDEOTEX : elle permet la gestion des abonnés et des listes de diffusion, des boîtes aux lettres des abonnés, l'émission de messages entre abonnés, la gestion des accusés de réception, des dossiers propres à chaque abonné, la définition de formulaires utilisés pour l'écriture des messages.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.
MAIRIM : gestion complète municipale, paie, état civil – de la dette – comptabilité M11 et M12 – fichier électoral – programmes d'investissement – bibliothèque municipale, cantine scolaire.

MIRIMA *(1 B 1219)*.
PROGRAMME COLOR M : bloc-table, sièges pour restauration collective entièrement métallique, traitement de surface en résine epoxy-polyester cuite au four, huit coloris très lumineux.

NCR FRANCE *(3 DE 3457)*.
HLM/MAIRIES : assure de manière interactive et en temps réel toutes les tâches qui relèvent d'une municipalité, la gestion, la tenue du fichier électoral, les facturations diverses et un certain nombre d'applications spécifiques comme, par exemple, la gestion des logements sociaux des offices municipaux d'HLM.

PLANORGA *(1 BC 1273)*.
ELFA : journaux lumineux.

PLESSEY MICROSYSTEMS *(SICOB OEM 702)*.
GREP : gestion réseau éclairage public.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
CORREL 1 TRAITEMENT D'ENQUÊTES : Analyse fiches médicales, enquêtes d'opinion auprès des lecteurs d'un journal, études de marchés par sondage, etc.
BIBLIO 8000 : gestion de fichier bibliographique. Peut gérer jusqu'à 7000 fiches bibliographiques personnalisées.

SAGEM *(3 AF 3167)*.
SACO : progiciel de gestion des mairies adaptables aisément aux différents problèmes de chaque commune dont il assure la gestion complète. SACO tourne sur la gamme des systèmes multipostes de SAGEM.

SFENA DSI *(3 AF 3178)*.
MAGALI : annuaire électronique, aide aux standardistes, aide aux hôtesses d'accueil grâce à une consultation multicritères. Fichier télécommunication, aide aux gestionnaires des télécommunications, aide aux exploitants et techniciens.
MESSANGE : système de messagerie électronique fonctionnant sur matériel séries mini et micro de SFENA INFORMATIQUE, accessible à partir de terminaux Minitel. Trois fonctions de base en télébureautique, MESSAGEL circulation et échange de messages, ANNUEL localisation permanente des personnels dans l'entreprise, AGENDEL aide à la prise de rendez-vous et à la gestion des plannings du personnel.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.
SADINO MAIRIE, MAIBIE, SERIMAIRIE : gestion complète d'une mairie.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3466)*.
ATS 3200 – ATS 3100 – CAT 3300 : guichet automatique bancaire.

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3263)*.

PHILIPS INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE *(3 AF 3169)*.

ROULOMAT *(2 F 2617)*.

SPERRY *(3 BC 3270)*.

WANG FRANCE *(1 D 1711 et 3 DE 3469)*.
4200 FT : terminal financier équipé de l'imprimante pass-book et du lecteur magnétique. Connectés au système WANG VS, ces terminaux assurent la gestion des transactions aux guichets.

Banques

Matériel de sécurité

ACIAL *(1 C 1305)*.
ARMOIRE IGNIFUGÉE AJF 220 : pour protection des microfilms, microfiches, disques, disquettes et bandes magnétiques.

FICHET BAUCHE *(1 AF 1188)*.
CORAIL : nouveau mode d'implantation des compartiments dans une chambre forte. Permet une capacité supérieure de 30 à 50 % de compartiments par rapport à une installation courante.
SIAS 80 : installation d'alarme.

LANDIS ET GYR *(2 E 2517)*.
SÉLECTEUR DE BILLETS DE BANQUE : le BSN 25 se distingue par une grande sécurité contre les falsifications tout en permettant un taux élevé d'acceptation de 97 à 99 P. Il est insensible au vandalisme. Montage simple.

Systèmes et terminaux bancaires

BURROUGHS *(3 AF 3176)*.

CONTROL DATA FRANCE *(3 BC 3274)*.

ELECTRONIQUE CKD *(4 A 4111)*.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT *(3 DE 3458)*.
D 112 : guichet automatique externe. Destiné à équiper les façades des agences postales ou bancaires : retrait d'argent liquide en plusieurs types de billets, dépôts d'espèces ou de chèques, consultation de la position du compte, virement, demande de chéquiers, etc.
D 212 : guichet automatique interne destiné à être installé à l'intérieur des agences. Permet d'obtenir de l'argent liquide en plusieurs types de coupures, sans l'intervention d'un caissier. Offre un service « guichet » qui permet de consulter la position du compte, de faire une demande de carnets de chèques, des dépôts de chèques ou d'espèces, des virements, etc.
D 412 : imprimante libre-service de la famille D 400, dont la fonction principale est de délivrer un extrait de compte faisant mention des dernières opérations effectuées. Peut également délivrer un relevé d'identité bancaire ou un état du solde du compte.
SYSTÈME TÉLÉMATIQUE BANCAIRE : répond aux besoins diversifiés de l'informatique transactionnelle des agences bancaires. Comprend : des terminaux de guichets, des terminaux d'arrière-guichet, des terminaux libre-service et des périphériques spécialisés.

ERICSSON INFORMATION SYSTEMS *(3 AF 3163)*.
ERICSSON 2700 : terminal d'autorisation pouvant aller jusqu'au terminal de paiement électronique.

IBM FRANCE *(3 BC 3258)*.

KIENZLE INFORMATIQUE *(3 C 3300)*.

LEANORD *(3 F 3608)*.

LOGABAX (Société nouvelle) *(3 BC 3272)*.

NCR FRANCE *(3 DE 3457)*.

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3479)*.

Divers

BULL *(3 B C 3277)*.
BULL CP 8 : carte à microcalculateur. Application présentée : messagerie haute sécurité (transferts d'informations et virements de fonds entre agences bancaires).
BULL QUESTAR 400 : station bureautique multifonctions. application présentée : traitement de dossiers de prêts bancaires.

ADRESSO PRESSE *(2 E 2504)*.
ADRESSOCHÈQUE : ensemble à confectionner les carnets de chèques.

CANON FRANCE *(4 A 4101)*.
TX 10 CHANGE : micro-ordinateur dédié aux applications de change.

CROUZET *(3 E 3500)*.
ÉDITEURS LECTEURS POSTMARQUEURS DE CHÈQUES : traitement économique du chèque. Permettent la réalisation des fonctions d'édition différenciée des libellés des chèques postaux et bancaires, le postmarquage du montant (caractère CMC 7), la lecture des chèques (caractères CMC 7).

EUROMEGRAS *(2 AF 2157)*.
SIBA : fabrication de chéquiers bancaires ou postaux ou de tous autres carnets édités sur formulaires en continu. Système intégré, contrôle par micro-processeur et écran vidéo qui coupe les chèques et les bandes Caroll.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
CODITEX : système de calcul et test des clés télégraphiques utilisées par les banques pour authentifier les télex.
AF 8000 : progiciel d'analyse financière des bilans à l'usage des banques. Ce programme gère également un fichier de renseignements destinés à compléter les données financières.

Assurances

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE *(3 F 3615)*
CESTA : gestion du portefeuille, gestion des quittances et règlements, gestion des sinistres, comptabilité agence.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.
COMINOR-ASSU : Gestion d'un cabinet d'assurances.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
PROC-ASSUR : comptabilité et gestion d'un cabinet de courtage ou d'assurance.
SOFT-ASSURANCES : progiciel de gestion financière et comptable destinée aux agences générales d'assurances dont le portefeuille englobe 1 500 clients et 4 000 polices ; possibilité de courtage pour cinq compagnies.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.
PROASS - SADINO - ASSUROR - GESTA : gestion de cabinet d'assurances, agents et courtiers d'assurances.

ZENITH DATA SYSTEMS *(3 E 3523)*.
ASSURA : gestion des fichiers, traitement de texte, production, suivi comptable des tiers, comptabilité générale, capacités de 65 000 polices, 65 000 clients et 65 000 écritures.

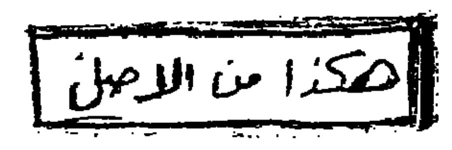
Commerce et distribution

Agriculture

GENERAL AUTOMATION FRANCE *(4 A 4106)*.
SKIPPER GRAINS : produit de gestion pour les organismes stockeurs et du négoce des céréales et produits agricoles.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.
MAI GIDMA : gestion temps réel concession machine agricole. Gestion des commandes, périodiques, saisonnières, parc matériel, suivi prospects, calculs marges, tableau de bord.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
VITI 2000 : logiciels destinés aux récoltants manipulants et négociants en vin. Permet d'établir les documents de facturation et d'expédition pour le SERNAM ou autres transporteurs. Gestion de stock par cuvées, par clos ou terroirs. Statistiques de ventes et de régie.



Automobile

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212).*
CEIGEI GARAGES : gestion des fichiers de base, gestion des véhicules clients, listing pour représentants, saisie des factures, tarifs automatiques, consultation des factures, édition des factures, journal des ventes, gestion des stocks, gestion des véhicules d'occasion, statistiques des temps de main-d'œuvre par poste (tôlerie, carrosserie, petites fournitures, etc.).

GEIMSA *(4 B 4208).*
GEIM GARAGE : sur micro-ordinateurs multiposte Geimsa, facturation véhicules neufs, véhicules d'occasion, gestion de l'ordre de réparation et sa facturation, facturation magasin, facturation des cessions internes, gestion de stock avec statistiques, gestion de l'atelier, comptabilité générale analytique et budgétaire, gestion des en-cours, traitement de texte, tri et mailing pour l'activité commerciale.

GENERAL AUTOMATION FRANCE *(4 A 4106).*
CEVICS : gestion multimarque de véhicules neufs et d'occasion, suivi des commandes clients, fournisseurs affectés, non affectés, connaissance de la marge brute, nette (tenant compte des commissions vendeurs et frais de remise en état), application des tarifs en fonction du millésime du véhicule, édition factures, comptabilité.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*
MAI AUTOS : gestion temps réel concession automobile. Gestion magazins entièrement automatisée, inventaire, stock, facturation, commandes, commercial, véhicules neufs, véhicules d'occasion, atelier, comptabilité.

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*
NCR PMS : système programmable permettant de réaliser les transactions traditionnelles d'un système point d'encaissement, transactions ventes, contrôle de caisse, contrôle des caissiers, ventilation du chiffre d'affaires pour les secteurs professionnels assurant la distribution des carburants.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
VERIAUTO : logiciel de gestion pour garages et réparateurs de véhicules automobiles.
GARAGISTE : progiciel de gestion de stock pour concessionnaire ou agent. Il effectue les facturations pièces, mécanique, carrosserie, véhicules neufs et d'occasion.
FACTURATION CARAGES : gestion temps réel d'un garage, facturation, stock, statistiques clients, articles fournisseurs, règlements clients, interface comptabilité générale.

Horlogerie, bijouterie

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
GEISTOCK : gestion informatisée du stock d'une bijouterie. Peut gérer plusieurs magasins. Le stock se divise en rayons d'activités, édition de statistiques mensuelles, fournit tous les éléments nécessaires à la connaissance du stock et à la passation des commandes.
BIJOUTIER : programme adapté spécialement au commerce de détail de bijouterie.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116).*
CABHI : gestion complète d'un détaillant horloger-bijoutier.
QUARTZ ET DIAMANT : gestion d'un horloger-bijoutier, joaillier.

Tourisme

EUROMEGRAS *(2 AF 2157).*
VISASIGN A ROULAGE : dateuse électrique à roulage, modèle spécial pour marquer les liasses des billets d'avions.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*
MAI VOYAGES : gestion billetterie, clients, états compagnies, prestataires, tour-opérateur, gestion brochures, allotements.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
ULYSSE : gestion d'un tour-opérateur. Gestion individuelle/groupe (900 dossiers + 700 dossiers), inscription, confirmation, voucher, convocation.

Transport

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*
AMI FACTRANS : progiciel de facturation pour le transport international, les transitaires et commissionnaires en douanes. Calcul des droits, postes taxables, avances de fonds, etc. Journal des ventes. Ventilation chiffre d'affaires import/export par postes facturables.

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*
NCR HEXATRANSPORT : progiciel spécialisé dans le domaine des transports. Messagerie, groupage, transport à la demande, affrètement, etc.

Vidéo

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
VIDEO GEST : gestion complète des vidéo-clubs. Gestion des fichiers, suivi des stocks, suivi permanent des locations par article loué et par client. Gestion du stock caisse.
SYLOVIDEO : gestion d'un vidéo-club. Tenue des listes d'inventaires et des clients, réservation de films ou de matériels, suivi des départs et des retours, gestion des ventes d'articles.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116).*
GESTION VIDEO-CLUB : gestion d'un vidéo-club ou d'une boutique de vidéo.
VIDEO SYSTEME INFORMATIQUE : gestion d'un vidéo-club.

Travail temporaire

CEGI CFI *(SICOB BOUTIQUE 27).*
DAISIR SOCIÉTÉS D'INTÉRIM : gestion des contrats, calcul de la paie, comptabilité, recherche automatique d'interimaires.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116).*
FROGETT : gestion complète d'une entreprise de travail temporaire.

Autres applications

BULL *(3 B C 3261).*
GO BOUTIQUE SUR MICRAL 90 : gestion de magasins de prêt-à-porter, sport, chaussures. Gestion et suivi des commandes aux fournisseurs, gestion des réceptions et étiquetage, gestion des ventes et contrôle des caisses, gestion des stocks en temps réel (par référence, par fournisseur, par famille d'articles), analyses par zone de prix, synthèses par fournisseur d'articles, lecture optique code barre (option).

BULL *(3 B C 3277).*
BULL DPS 7 ET BULL MINI 6 : opérations de saisie de commandes et gestion des entrepôts (développées chez Adidas).

CEGI CFI *(SICOB BOUTIQUE 27).*
PAPI PRET A PORTER : traitement des commandes, gestion de la coupe, gestion des matières premières, gestion entreprenent.

DIF ELECTRONIQUE *(SICOB BOUTIQUE 266).*
KITDIF : gestion de magasins de vente de kit.

GENERAL AUTOMATION FRANCE *(4 A 4106).*
NEDICS : distribution et négoce. Saisie des fichiers de base (articles, clients, fournisseurs, F milles). Saisie des commandes, factures immédiates (avec mise à jour stock réservé). Extraction et édition automatique des bulletins de livraison (mise à jour stock réel). Extraction et édition de factures (individuelles et/ou regroupés par clients). Etats statistiques divers, chiffres d'affaires, marge, par période, par client, par représentant, par article.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*
DYONISOS : distributeurs et négociants en boissons. Gestion commandes, négoce et particulier. Comptabilité auxiliaire, gestion de stock par type de conditionnement.

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*
NCR HYPGEST III : Progiciel conçu par NCR France pour les besoins de la distribution alimentaire, des marchandises générales et de la nouveauté (gestion à la taille).

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
SOFGROS : gestion commerciale des sociétés de négoce. Entrées, saisie des éléments de facturation, des règlements et des mouvements de stock. Facturations, gestion des comptes clients et des impayés, tenue de stock, factures, journaux de vente et des règlements, grand livre clients, balance client et état du stock.
DISTRIMAT : gestion commerciale en temps réel d'une société de distribution de matériaux.
CNIB EDITION : assure la gestion de quatre cents à mille clients réguliers d'un éditeur moyen. Permet le traitement de la facturation, gestion des comptes clients, la comptabilité auxiliaire clients, tenue des stocks et statistiques de vente, gestion de fichier prospection.
VERIHAIR : gestion d'un salon de coiffure. Gestion de stock articles, fichier tarifs-prestations, saisie des fiches de travail, édition de statistiques.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116).*
VPC : logiciel de gestion de ventes par correspondance.
ERI MEUBLE : gestion complète d'un magasin de meubles.
NICEPHORE : gestion informatisée de magasins.
GESTION STOCK CAISSE : gestion de stock et de caisse pour commerce de détail.

Terminaux points de vente

ADVANCED BUSINESS COMPUTER SYSTEMS INT. *(4 B 4214).*

CGCT *(3 BC 3267).*
CHALLENGE : terminaux points de vente.
TV 200 : terminal de validation de cartes de crédit.

CHAUVIN YA *(3 DE 3475).*

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES *(3 AF 3165).*

CROUZET *(3 E 3500).*
MONETEL 1780 : de conception modulaire, Monetel permet l'enregistrement des paiements par carte avec ou sans contrôle de code confidentiel. La télétransmission des transactions enregistrées et des listes d'opposition est effectuée par modem.
MONETEL 2410 : assure les fonctions de base du paiement par carte magnétique (validation du porteur, enregistrement des transactions, échange avec les centres de traitement par modem auto-appelant et offre de nombreuses capacités d'évolution (traitement du chèque, traitement de la carte à mémoire, connexion à une caisse enregistreuse, etc.). Existe en version « grands magasins » (32 terminaux reliés à un concentrateur).

ELECTRONIQUE CKD *(4 A 4111).*

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT *(3 DE 3458).*
TEMCO : permet une gestion des ventes, la tenue des stocks, la comptabilité du magasin. Il assure toutes les fonctions de paiement électronique avec la capacité de s'adapter aux développements futurs de la monétique.
TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE : permet de régler automatiquement le montant des achats effectués par carte magnétique et/ou carte à mémoire. L'ensemble des messages est transmis automatiquement à l'organe central de gestion qui authentifie la carte de paiement, la valide, envoie vers le terminal du commerçant l'accord de validation. Le terminal mémorise la transaction et édite une facture.
TERMINAL D'AUTORISATION : le terminal apporte la garantie que la transaction demandée est possible. L'interrogation du centre d'autorisation de paiement concerné est automatiquement effectuée par voie téléphonique au moment de l'insertion de la carte dans le lecteur.

FLONIC SCHLUMBERGER *(3 E 3528).*

IBM FRANCE *(3 BC 3258).*

ICL FRANCE *(3 AF 3161).*
SERIE 9500 : système d'information pour la distribution. Comprend des terminaux point de vente, des systèmes d'enregistrement de données et des contrôleurs locaux pour les grands magasins, les supermarchés, les boutiques « duty-free » et autres centres commerciaux, et un terminal point de vente spécial avec scanner pour les supermarchés. Les terminaux point de vente 9500 gèrent tous les aspects de l'encaissement et de la délivrance des tickets de caisses, y compris l'appel des prix, la vérification du crédit et la délivrance d'un reçu au client. Parallèlement, les contrôleurs analysent les données en provenance des terminaux et produisent des analyses de ventes, des états de gestion et des états de stocks.

NCR FRANCE *(3 DE 3457 et 4 D 4402).*

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3479).*

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3466).*
APS 100 TEMCO : terminal d'encaissement multi commerce.

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3263).*

PHILIPS INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE *(3 AF 3169).*

RUSCO AUTOMATISMES ET SYSTEMES *(2 D 2432).*

SFCE *(3 C 3303).*

START INFORMATIQUE *(3 F 3619).*

TEC FRANCE *(1 D 1763).*

Caisses enregistreuses

ANCEMOT JEAN *(1 D 1749).*

ELECTRO CALCUL *(1 D 1762).*

ELEM BMI *(1 D 1747).*

FACIT *(1 DE 1474).*

GEIMSA *(4 B 4208).*
GEIM CAISSE : connexion de caisses enregistreuses au même titre qu'un terminal écran sur micro-ordinateur multi-postes permettant une facturation caisse, une gestion automatique des débits de stock avec mise en mémoire de fichiers articles importants, transfert des écritures de ventes et de trésoreries en comptabilité.

IBM FRANCE *(1 DE 1472).*

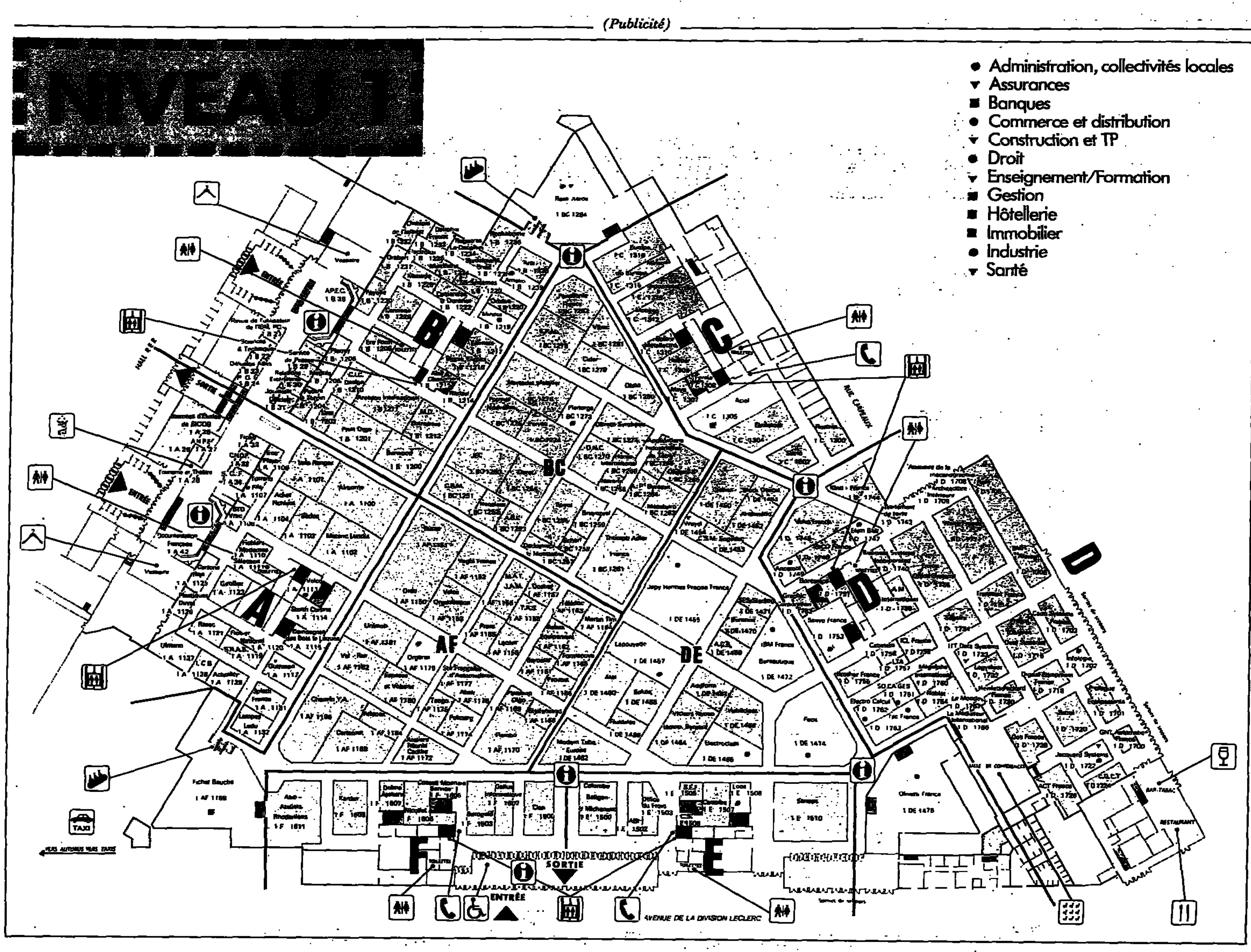
JAPY HERMES PRECISA FRANCE *(1 DE 1455).*

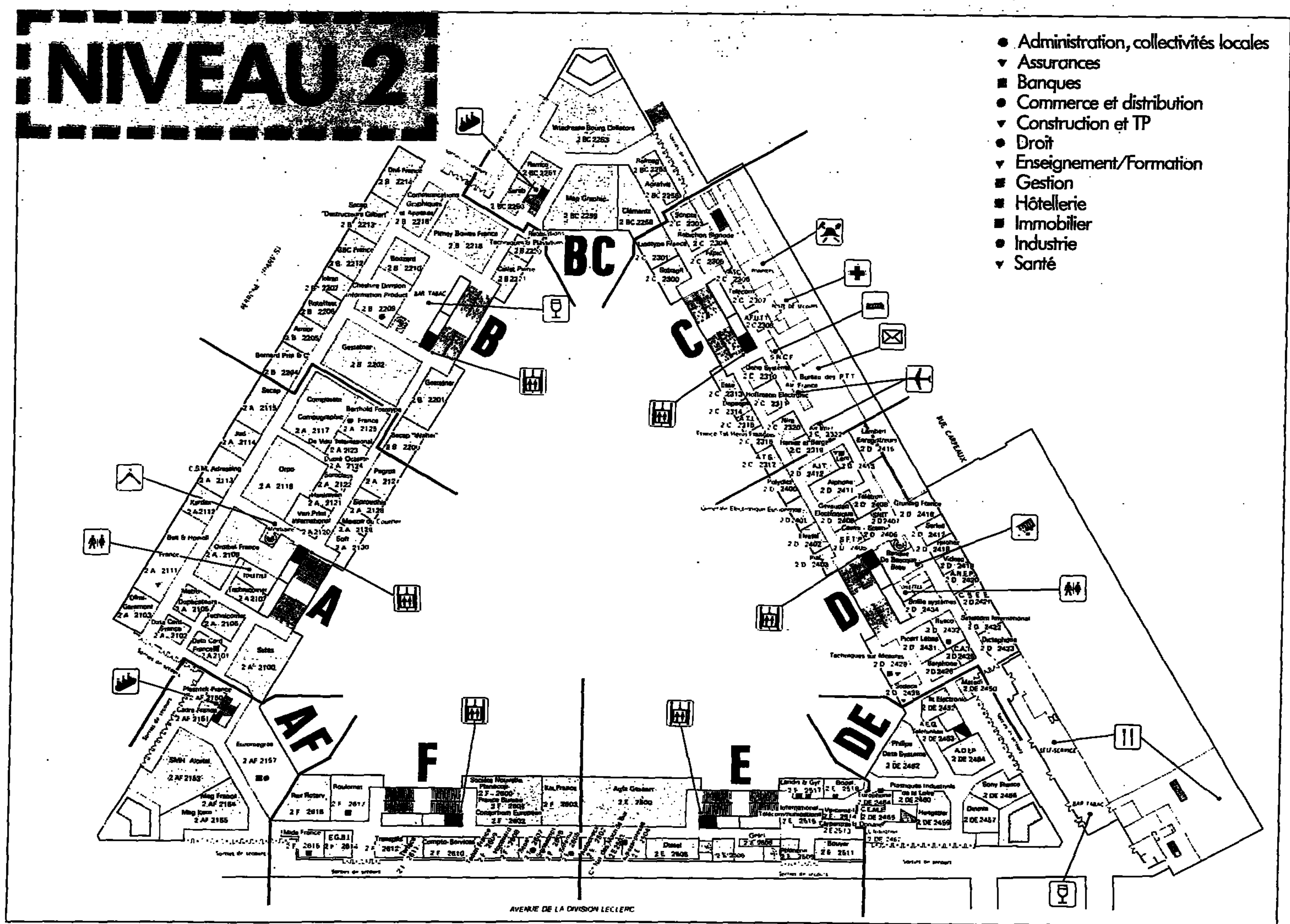
OLIVETTI FRANCE *(1 DE 1476).*

OLYMPIA FRANCE *(3 BC 3263).*

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*
CAP 90 : système de gestion de distribution décentralisée. Fonctionne comme une caisse enregistreuse. Permet d'obtenir l'historique des transactions, de gérer les stocks et la marge.

(Publicité)





Lo
b
es

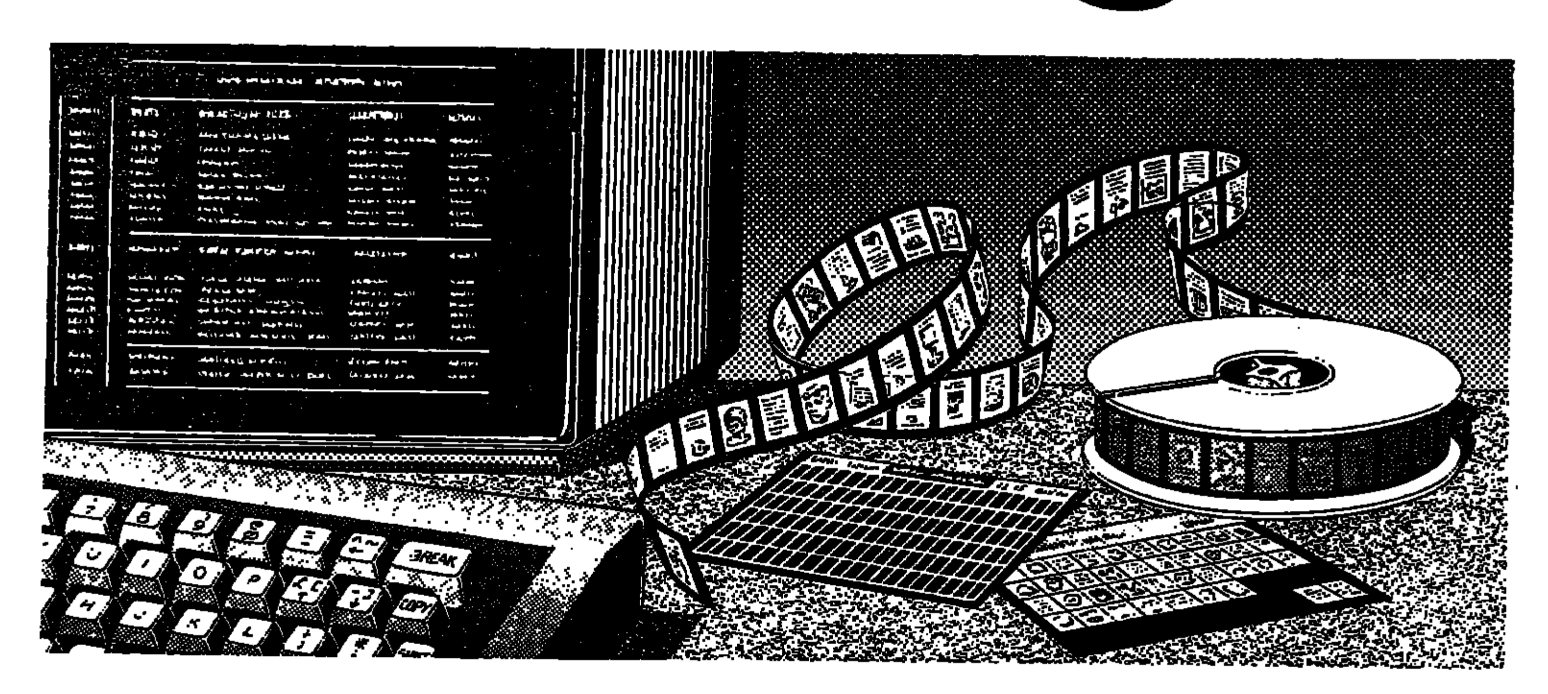
L'archivage,
... e, associée à l'
...attendues de ge
La gestion de l'info
• 1 000 pages
fiches.
• Une pièce e
La gestion de l'ima
• Un documen
secondes et ne se
La gestion de l'ima
• Le film est m
• 2 centimes lo
La gestion de l'ima
• Des système
l'informatique, pe
automatisées de l'

(Syndicat

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

La gestion de l'image.



La 3ᵉ révolution bureautique est en marche !

L'archivage, c'était hier. Aujourd'hui la micrographie, associée à l'informatique, crée des possibilités inattendues de gestion de l'information par l'image.

La gestion de l'information - c'est la maîtrise de l'espace

- 1000 pages de listings d'ordinateur sur 4 microfiches.
- Une pièce entière d'archives dans un seul tiroir.

La gestion de l'image - c'est la maîtrise du temps

- Un document microfilmé se retrouve en quelques secondes et ne se déclasse plus.

La gestion de l'image - c'est la maîtrise des coûts

- Le film est moins cher que le papier.
- 2 centimes la prise de vue d'une page sur microfilm.

La gestion de l'image - c'est la maîtrise de l'avenir

- Des systèmes microfilms intelligents, connectés à l'informatique, permettant une saisie et une recherche automatisées de l'information.

La gestion de l'image, un investissement gagnant

Une révolution à ne pas manquer au 35ᵉ SICOB, du 19 au 28 septembre 1984, au CNIT Paris.

	N° de stand	N° de téléphone
Agfa Gevaert	4F 4609	(3) 043.81.49
Bell & Howell	4D 4409 2A 2111	270.94.80
Canon	4F 4602	865.42.23 763.26.53
Kodak	4F 4600	347.93.41
NCR	4D 4402	778.13.31
Omnium Promotion	4C 4311 3C 3318	767.02.40 767.02.88 ou 767.03.10
Rhône-Poulenc Systèmes/Regma	F 5600	776.44.01
3M France	5C 5304	(3) 031.63.63

S.N.I.M.A.B.I.

(Syndicat National des Importateurs de Matériels de Bureau et d'Informatique). Tél. 260.00.13.
Commission Micrographie.

Feldman, Calleux & Associés

PRODATA FRANCE *(3 D 3413)*.

SANYO FRANCE *(1 D 1753 et 4 D 4407)*.

SHARP *(4 E 4500)*.

SO. CA. GES. *(1 D 1761)*.

TEC FRANCE *(1 D 1763)*.

VICTOR ASSISTANCE CALCULATRICES *(4 B 4239)*.

Terminaux points de vente.

Autres équipements

CCMC *(4 A 4108)*.

FAST : quatre versions sont disponibles selon le matériel utilisé (Bull Portal, IBM Pc en 85, IBM 5280 et Bull Mini 6). Dans tous les cas prennent en charge la facturation et l'administration des ventes, puis, en fonction de la configuration du mini-ordinateur, la gestion des stocks, la gestion des commandes, les statistiques, la gestion des comptes clients, etc.

FACIT *(3 A 3100)*.

Imprimante code-barre.

IER *(3 F 3623)*.

IER 221/227 : imprimantes adaptées pour l'édition rapide de petits ou moyens formats, simple ou multifeuillets, pré-imprimées ou non (tickets de transport, tickets d'entrée, etc.).

MSB ELECTRONIQUE *(SICOB OEM 729)*.

TELETERMINAL : appareil pour la saisie des commandes à distance connectable sur le réseau commuté.

MSI FRANCE *(4 A 4104)*.

Système de saisie portable programmable, possibilité de connexion simultanément d'un crayon de lecture code-barre, d'une imprimante intégrée et d'un coupleur bidirectionnel.

PERFOGUIDE INFORMATIQUE PGI *(3 F 3602)*.

LECTEURS OPTIQUES KAISER OMR : gamme complète de lecteurs optiques de documents marqués. Dispositifs optionnels pour lecture de codes à barres.

SEPSI *(3 B 3200)*.

FELLER 7540 : lecteur optique de marques.

SYBEL INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 164)*.

SYBEL VENTE : établissement des bons de livraison et des factures, édition de la facture, mise à jour des fichiers de base et des données, prise en compte des ventes directes, suivi des entrées, suivi des comptes clients, analyses.

Construction et travaux publics

CAO, appareils à dessiner

ANGALIS *(5 B 5207)*.

ROTRING DRAFTING SYSTEM 40 : dessin assisté par ordinateur.

ROTRING PLOTSCRIBER 20 : extrême précision de dessin. Traceur fonctionnel en corrélation avec une unité de commande NC SCRIBER. Traitement des programmes d'ordinateurs externes lui parvenant par l'intermédiaire de l'interface V 24 du NC-ad 2022 ou 2023.

CALCOMP *(3 F 3624)*.

CALCOMP 1043 et 1077 : traceurs de courbes au format A0.

CALCOMP 84 : traceurs de courbes au format A4.

CALCOMP 953 : contrôleur permettant de piloter indifféremment à partir d'un même fichier vecteur des traceurs électrostatiques et traceurs électromécaniques.

CALCOMP 25 : système « clés en main » de conception assistée par ordinateur. Destiné aux marchés de l'architecture, de la construction et du génie civil.

CALCOMP 2110 : digitaliseur au format A4 permettant de convertir des coordonnées en informations digitales. Utilisé pour la sélection de menus.

CALCOMP 9148 : digitaliseur de grande définition.

CHAUVIN *(3 DE 3475)*.

ORDIGRAPHIE : table traçante numérique périphérie d'ordinateur. Répond à toutes les fonctions classiques du dessin. Compatible avec tous les matériels informatiques. Format de tracé AO ou A1. Vitesse maximum selon chaque axe.

DE VISU INTERNATIONAL *(5 C 5307)*.

MEDEDES : permet à partir de plans ou dessins de parvenir aux calculs des métrés devis et à l'élaboration des descriptifs. Résultats aussitôt édités sur imprimante.

DAO : Système complet de DAO soit sur écran monochrome, soit sur écran couleur. Logiciel de dessins adaptable à tous les corps de métier.

SCRIBER MUTOH : Traceur électronique programmé pour l'écriture en différentes dimensions, la plupart des figures géométriques.

DOREL *(5 B 5202 et 5203)*.

DOREL DIFFUSION : Tables à dessiner Exacta RWD avec bâtis à ressorts à lames. Appareils à dessiner magnétiques Exactographi.

GOULD INSTRUMENTS *(SICOB OEM 436)*.

COLORWRITER : Gamme de tables traçantes XY numériques, format A3-10 plumes et A4-7 plumes avec ou sans avance automatique. Vitesse 40 cm/s. Résolution 25 microns. Interface RS232C ou IEEE488. Mémoire tampon 2 à 16 K octets.

OCEAN SYSTEMES *(SICOB BOUTIQUE 274)*.

OCEAN GRAPHE : Générateur de graphiques de gestion CAO DAO deux dimensions et trois dimensions, génération de symboles dessins.

PENTEL *(5 C 5302)*.

PG 500 : Porte-mines remarquable pour sa ligne, entièrement automatique (pour dessiner), embase antidérapante en métal et indicateur de graduation.

CERAMICRON : Pointe céramique (débit d'encre régulier trait constant de 0,2, 0,3 ou 0,4 mm).

RHONE-POULENC SYSTEMES-REGMA *(5 F 5600)*.

REGMA BRUNING ED2/17 : Système clé en main de DAO-CAO présenté pour la première fois en France ; évolutif, avec écran de 14" monochrome positif (dessins de mécanique, schématique et architecture).

REGMA BRUNING ED2136 : Système clé en main de dessin assisté par ordinateur destiné plus particulièrement aux applications de mécanique, architecture et dessins schématiques.

SIDEG INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 150)*.

ROBO 1500 : Dessin assisté par ordinateur sur Apple II, Apple II+ et Apple IIe.

TELMAT *(3 D 3402)*.

SM 90 : Matériels graphiques, X 25, traitement d'images.

Gestion, devis, métrés

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208)*.

AMI PAIE BTP : Progiciel pour l'édition des bulletins calculés suivant les usages de la profession jusqu'aux déclarations de fin d'année en passant par le calcul des charges sociales, gestion des paiements et analyse par salarié, par chantier, etc.

CANTOR TOSHIBA *(SICOB BOUTIQUE 240)*.

DIALOGUE B : Package complet d'informatisation de l'entreprise du bâtiment, gérant la comptabilité, la paie et les devis.

DELTASOFT *(SICOB BOUTIQUE 154)*.

ARCHIPLUS : Logiciel destiné aux architectes et maîtres d'œuvre. Mise en forme, calcul, révision, édition des descriptifs et quantitatifs de travaux.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

GES TP : Progiciel de gestion des travaux publics. Gestion des articles TP (engins, main-d'œuvre, etc.), élaboration des devis échelon « entreprise », élaboration des devis échelon « clients », suivi des commandes, situations, suivi des chantiers, suivi des activités des collaborateurs.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

PROCEM PRIX REVIENT : Progiciel de gestion de prix de revient sur chantier.

DEVITRAVAUX : Réalise et édite les devis. Réactualise automatiquement les prix et remet à jour les tarifs à l'écran des devis par chantier.

ELEC BAT : Logiciel destiné aux électriciens du bâtiment (devis, factures, tenue du stock, mise à jour des tarifs).

CHANTIPAIE 8000 : Logiciel de paie pour les entreprises du bâtiment et du génie clmatique, tenant compte des déplacements, paniers et primes spécifiques. En parallèle, suivi de chantier ou de service (facultatif).

BEC METRE : Outil de travail destiné aux artisans, bureaux d'études, entreprise de travaux publics, cabinets de métreurs ou d'architectes. Rédaction des devis, avant-métrés, métrés, factures dans le bâtiment et les travaux publics, et la mise à jour des bordereaux de prix.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

PREDETRAN 2 : Gestion et suivi de chantiers de travaux.

IMAGE : Gestion de cabinets d'experts-géomètres. Calcul de topographie.

AIDA : Gestion ou devis d'un métré, devis et suivi de chantier.

DIAMANT : Logiciel temps réel de métré, devis et suivi de chantier.

GESTRAV : Calcul de métré, suivi de l'avancement des travaux sur un chantier.

ENTREPRISE DE TRAVAUX SASE : Logiciel de suivi de chantiers pour entreprise de travaux.

> ***Information Progiciel***
>
> Banque de données Vidéotex présentant les descriptions de plus de 4 500 progiciels et les coordonnées de 2 500 distributeurs.
>
> Tenue à jour, en permanence.
>
> **CXP** *(3 A 3105)*

SYBEL INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 164)*.

SYBEL CHANTIER : Progiciel assurant un suivi très détaillé de l'activité. Neuf fichiers de base sont gérés : personnel, matériels de chantier, carburants et lubrifiants, pièces de rechange, location et sous-traitance, matériaux de chantier, tarifs de vente, clients, chantiers.

SYBELMATERIAUX : Assure un suivi très détaillé de l'activité d'un point de vente de matériaux de travaux publics. Cinq fichiers de base sont gérés : articles référencés, clients, fournisseurs, tarifs de vente, palettes.

Divers

AGFA GEVAERT *(4 F 4608 et 4 F 4609)*.

COPEX D 6000 : Caméra dynamique 50 mm pour la micrographie. Blocs optiques 1/24, 1/35, 1/40, 1/50 interchangeables.

COPEX D 9 0001 : Caméra dynamique 80 mm. Blocs optiques 1/24, 1/40, 1/50 (Simplex, Duplex, Duo, Duo Duplex). Caméra pilote par microprocesseur.

ASTRID DISTRIBUTION *(5 F 5605)*.

BATI NAVETTE POUR LE DESSIN : Ce bâti posé à l'arrière d'une table permet l'accès à deux plans de travail, l'un pour l'écriture sur la table, l'autre pour le dessin sur la planche réglable.

CORIMEX *(5 B 5200 et 5 B 5201)*.

PAPIERS GRAPHIQUES HAUTE TECHNOLOGIE : Papiers chimiques autocopiants, bureautiques, films, diazo et reprographie.

PHOTOGAY *(5 D 5401 et 5 D 5402)*.

CAMERA 35 MM AO CAF : caméra 35 mm à développement intégré pour microfilmage des plans juqu'au format AO sur CAF argentiques. Contrôle d'exposition automatique. Sélection automatique des rapports.

PLESSEY MICROSYSTEMS *(SICOB OEM 702)*.

LOGICIEL de télésupervision pour la gestion de sécurité des immeubles.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

CALCULS THERMIQUES : Ensemble de calculs thermiques dans le bâtiment, G DEPER, GDTU, « B », SURFACE.

CALCULS SOLAIRES : Calcul d'habitat solaire. Calcul d'ECS (méthode « F-CHART »), calcul de piscines.

HSH : Calcul des structures et charpentes métalliques (cadres et treillis et poutres).

Sorties graphiques au Plotter.

RHONE-POULENC SYSTEMES/REGMA *(5 F 5600)*.

REGMA A 100 D : Une petite tireuse de plans à circuit fermé (sans évacuation) et vraiment sans odeur d'ammoniac.

REGMA COMMODORE AUTOMATIQUE : Première machine automatique française pour le tirage de plans, à lampe à vapeur de mercure HP, développement à sec.

3 M FRANCE *(5 C 5304 et 5 C 5305)*.

La gestion des plans en bureau d'étude peut désormais être assurée par microfiche : caméra, lecteurs reproducteurs sur papier ordinaire, duplicateurs.

tèmes qui permettent une transmission et une exploitation efficace des documents.

VANNIER PHOTELEC *(5 A 5105)*.

CAMERA BUREAU D'ETUDES : Prise de vues sur 35 mm de plans bureau d'études montés sur carte à fenêtre.

Droit

Avocats

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212)*.

CEIGEI AVOCATS : gestion d'un cabinet d'avocats. Traitement de texte, gestion fichier clients, gestion fichier, dossier/temps, gestion fichier correspondance, note d'honoraires, récapitulatif des honoraires du mois, gestion des impayés, lettres de relances, revalorisation des honoraires, option comptabilité.

PHILIPS *(3 AF 3169)*.

AVOCABASE : logiciel de gestion de cabinets d'avocats. Gestion des dossiers, suivi financier des dossiers, facturation/demande de provision, relance, comptabilité, gestion agenda.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

AVOCATS : gestion des cabinets d'avocats ou d'avoués.

JURILOG : logiciel de gestion d'un cabinet d'avocats.

Experts-comptables

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

EXPERT : gestion complète d'un cabinet d'expertise comptable et professions libérales, comptabilité des BIC et des BNC. Gestion collaborateurs et des temps.

RUF FRANCE INFORMATIQUE *(3 D 3406)*.

RUF 5050 : système de gestion modulaire, multitâche pour le traitement des applications de gestion. Application présentée sur le stand : expertise comptable.

Notaires

INFORMATIQUE FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 265)*.

TOP NOTARIAT : actes notaire.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

JURILOG NOTAIRE : permet de confectionner les actes notariés à partir d'un « Bible » contenant tous les cas de figures envisageables (vente, donation, promesse de vente).

Divers

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208)*.

AMI-PRPL (prix de revient des professions libérales) : progiciel de gestion des temps par collaborateurs. Prix de revient des professions libérales, gestion des temps par collaborateur, travaux effectués et prix de revient théorique. Honoraires facturés, calendrier prévisionnel et d'avancement des travaux.

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212)*.

CEIGEI-CONSEILS JURIDIQUES : gestion d'un cabinet de conseils juridiques. Traitement de texte, gestion fichier clients, gestion fichier, intervention/temps, gestion fichier correspondance, note d'honoraires, récapitulatif des honoraires du mois, gestion des impayés, lettres de relances, revalorisation des honoraires, option comptabilité.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

MAI HUISSIERS : gestion des dossiers, clients isolés, comptabilité dossier générale, gestion agenda, gestion complète d'une étude.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

GESTEMPS : permet la gestion de la productivité du temps de travail pour professions libérales, faisant le prix de revient d'un dossier client (heures travaillées, etc.).

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

PROTET : gestion des greffes de tribunaux de commerce.

> **Le Monde**
>
> sera présent
>
> au **SICOB**
>
> **Stand**
>
> **1 D 1787**

هكذا من الاصل

(Publicité)

Enseignement, formation

Enseignement assisté par ordinateur (EAO)

APPLE SEEDRIN *(3 AF 3182)*.

ANSWARE DIFFUSION *(SICOB BOUTIQUE 226)*.
BUISENESS + : jeux de simulation économique. Devenez chef d'entreprise et soyez plus compétitif que vos concurrents en imposant votre stratégie de vente. Déterminez les quantités à produire, les prix, les budgets, etc.
QI et TESTS : série d'exercices permettant de découvrir les lois régissant les tests dits « d'intelligence ».

BURROUGHS *(3 AF 3176)*.

CESTROS *(4 D 4408)*.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE *(3 F 3615)*.
DIDAO : conception et assistance pédagogique en enseignement assisté par ordinateur. Bibliothèque de didacticiels d'enseignement général accessibles, sur le réseau Télétel ou sur des réseaux spécialisés. Réalisation de didacticiels spécifiques pour l'enseignement professionnel.

CONTROL DATA *(3 BC 3274)*.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE *(3 AF 3171)*.

EDUVISION *(4 B 4227)*.
EVA : logiciel micro-informatique destiné à la communication formation interactive. Composé de trois éléments : Eva-auteur, Eva-élève, Eva-parcours. Permet de créer des programmes interactifs sans contraintes informatiques en mode texte, graphique, couleur, audiovisuel et « tactile ».

FONTAINE INFORMATIQUE *(3 E 3516)*.

IBM FRANCE *(3 BC 3258)*.

IMSL INC *(4 A 4112)*.
LA BIBLIOTHEQUE IMSL : contient cinq cent quarante sous-programmes en Fortran destinés à une gamme étendue de procédures mathématiques et statistiques.
IMSL TWODEPEP : programme d'éléments finis, d'emploi facile, destiné à la résolution d'équations différentielles partielles en régions bidimensionnelles sur des domaines de forme quelconque, en régime permanent, transitoire ou à valeurs propres.
PROTRAN : Progiciels conçus pour résoudre des problèmes dans les domaines des mathématiques, des statistiques et de la programmation linéaire.

ITT DATA SYSTEMS FRANCE *(1 D 1733)*.

JACQUARD SYSTEMES *(1 D 1722)*.

LESNORD *(3F 3608)*.

OLIVETTI FRANCE *(3 DE 3466)*.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
DIDACTICIELS ENSEIGNEMENTS : ensemble de cent cinquante logiciels d'enseignement élémentaire sur CBM et sur VIC 20.
COURS D'ORTHOGRAPHE : progiciel d'enseignement assisté par ordinateur. Permet l'étude ou la révision des règles de grammaire, des conjugaisons, de l'orthographe, des mots, etc.
INFODEV : initiation au management des entreprises à travers une simulation professionnelle.
ACTIDACT : formation à la dactylographie. Actidat exploite les possibilités d'un micro-ordinateur et place l'utilisateur dans un contexte très proche de celui qu'il trouvera en situation réelle.

THOMSON MICRO-INFORMATIQUE GRAND PUBLIC *(3 AF 3173)*.
SYNTHETIA (VIFI NATHAN) : logiciel de création musicale. Synthétiseur polyphonique qui permet de maîtriser jusqu'à huit instruments à la fois.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
LOGO : c'est un langage interprété. Utilisé comme un outil pédagogique de programmation simple et puissant, ce programme en français peut piloter une tortue robot et permet ainsi la visualisation des concepts théoriques de géométrie dans l'espace.

Formation à l'informatique

ACT INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 50)*.
LOGO : langage d'apprentissage de l'informatique et de la culture technique

EDUVISION *(4 B 4227)*.
EVA BASIC NIVEAU I et II : didacticiel de douze heures (initiation I). Initiation II, trois heures, LogicBasic EAO, la gestion des fichiers (quatre heures).

ISE CEGOS
(Les éditions du logiciel) *(SICOB BOUTIQUE 167)*.
KIT DE FORMATION MULTIPLAN : programme visuel de sensibilisation à l'utilisation et au fonctionnement d'un micro-ordinateur.

Gestion d'établissements d'enseignement

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
GL CORES : logiciel permettant l'enseignement assisté par correspondance. Destiné aux centres de télé-enseignement. Il assure la gestion et le suivi des étudiants, des notes, des inscriptions aux examens, effectuant les statistiques et les impressions diverses.

RUF FRANCE INFORMATIQUE *(3 D 3406)*.
LX 588 : gestion des établissements scolaires.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.
ECOLES IA : gestion d'une école avec forfaits trimestriels par cycles, fichiers classe, élèves, etc.

Divers

CGCT *(3 BC 3267)*.
EXL 100 : micro-ordinateur à usage grand public avec synthèse vocale de la parole incorporée.

COMIL *(5 D 5404)*.
THERMOCOPIEUR : matériel pour la réalisation de transparents couleurs.
RÉTROPROJECTEURS : matériels de projection fixe et portatifs à l'aide de supports transparents.
TRANSPARENTS : films polyester pour photocopieurs et pour thermocopieurs.

DE VISU INTERNATIONAL *(5 C 5307)*.
PENDAX : rails en profilés d'aluminium anodisé avec bande couleur permettant de tout suspendre et faire coulisser le long d'un mur.

EDUVISION *(4 B 4227)*.
MODULE PÉDAGOGIQUE EDUVISION : vidéo, plus de neuf cents titres en informatique, systèmes IBM. Transparents couleur, bureautique, micro-informatique, informatique et productique.

FEUTRIER ILE-DE-FRANCE *(SICOB OEM 710)*.
GENICOM 3304/3404 : imprimantes matricielles 132 colonnes, 4 couleurs, graphique, qualité courrier, générateur de caractères arabes 400 cps.

FOLEX *(5 F 5603)*.
FOLEX XERO-DIA : support polyester transparent spécialement conçu et traité pour passage en photocopieur pour réaliser des transparents de rétroprojections.

GRAFEDIT *(SICOB BOUTIQUE 34)*.
PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX TABLEURS : intérêt de l'utilisation des tableurs. Présentation visuelle.

ISE CEGOS
(Les éditions du logiciel) *(SICOB BOUTIQUE 167)*.
DICO : logiciel de recherches documentaires permettant la création, mise à jour, suppression, consultation de références, la liste à l'écran et l'édition des références, des mots-clés triés, la recherche progressive des références.

LOGABAX (Sté nouvelle) *(3 BC 3272)*.

MICRO-ORDINATEUR SERVICE *(SICOB BOUTIQUE 128)*.
TAO : traduction de langues orientales (chinois, coréen, japonais, hindi, malais, arabe et russe) vers le français et l'anglais.

ORIC FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 74)*.
ORIC ATMOS : Micro-ordinateur familial concernant trois centres d'intérêt. Logiciels éducatifs, logiciels d'initiation à l'informatique (langages), logiciels de jeux.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.
VIC 20 : micro-ordinateur familial d'initiation à la micro-informatique.

SONOTEC *(4 B 4206)*
TO 7/70 THOMSON : micro-ordinateur familial (utilisation enseignement).
MO 5 THOMSON : micro-ordinateur familial pour l'enseignement.

3M FRANCE *(5 C 5304 et 5 C 5305)*.
RÉTROPROJECTION : systèmes complets de communication en réunion par rétroprojection avec notamment un nouveau procédé graphique basé sur les techniques informatiques permettant la création de transparents en quelques minutes (dix types de graphiques possibles).

VIDÉO TECHNOLOGIE FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 55)*.
LASER 200 : branchement direct sur la prise antenne du téléviseur sans prise péritel. 9 couleurs sont programmables. 16 caractères graphiqués. 3 affichages différents. 32 colonnes et 12 lignes. Haute définition avec 128 × 64 zones pour huit couleurs. Clavier 45 touches. Possibilité d'extension 16K et 64K de RAM. Imprimante et manette de jeux.

WEYEL *(1 DE 1454)*.
WEYEL - équipement signalétique, panneaux et vitrines. Equipements didactiques, tableaux, écrans, mobilier.

Les logiciels éducatifs créés par HATIER

CUBOMAGIC : Des centaines de combinaisons possibles. A partir de sept ans.
LE MINOTAURE : Jeu d'arithmétique et de logique à cinq niveaux. A partir de huit ans.
LE COMPTE EST BOND : Jeu d'arithmétique et de logique à quatre niveaux. A partir de neuf ans.
JEU DE BOOLE : Jeu de logique (opérations sur les ensembles). A partir de neuf ans.
WORMY : Permet d'apprendre les verbes irréguliers anglais. A partir de la deuxième année d'anglais.
LOGO MONDE : A programmer soi-même pour découvrir les énormes possibilités du langage logo.
BINGO BAY : Ce jeu pédagogique d'anglais. A partir de trois ans d'études d'anglais.
EAST SIDE STORY : Enigme policière en anglais. A partir de quatre années d'anglais.
PYTHAGORE : Reconstitution de tables d'addition et de tables de multiplication. A partir de huit ans.
ORTHOCRACK 1 : Trois cent soixante mots différents (masculin-féminin) provoquant des erreurs de langage et d'orthographe. A partir de neuf ans.
ORTHOCRACK 2 : Apprendre comment le singulier et le pluriel des noms se marquent. A partir de neuf ans.
ORTHOCRACK 3 : Mille cinq cents formes verbales. A partir de neuf ans.
En démonstration sur les stands : Thomson, Apple et Matra.

Gestion générale

Gestion du personnel

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208)*.
AMI PAIE : progiciel de paie et gestion du personnel. Préparation et calcul à l'écran. Edition des bulletins de paie en deux exemplaires. Journal des salaires par section avec récapitulatif. Calcul complet des charges, par section et en final. Tous états de fin d'années, RI des salaires. Editions états de paiements. Tableau de bord social de l'entreprise. Analyse statistique par coefficients, niveau, échelon.

BENZING *(3 E 3514)*.
BEDACOMP : appareil ou système de gestion de personnel, composé d'un central programmable pour horaire fixe et variable, contrôle d'accès et gestion de production. Capacité jusqu'à 1000 personnes. Enregistrement par badge magnétique, inductif et code bar ou carte mécanographique.

BODET *(2 E 2518)*.
INTERFLEX : système électronique pour la gestion de l'horaire libre associé à un contrôle d'accès.

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212)*.
CEIGEI PAIE : gestion fichier salariés. Edition bulletins, éditions des chèques, journal de paie, sections récapitulatifs de paie.

CANON FRANCE *(4 A 4101)*.
YX 10 PAYE : micro-ordinateur de paye pour entreprise jusqu'à 90 salariés.

CCMC *(4 A 4108)*.
PERSONNAL : traitement de la paie. Bulletins, journaux, fiches individuelles, états de fins d'année, états statistiques.

COMPAGNIE GENERALE INFORMATIQUE *(3 F 3615)*.
MODULE DE GESTION DES TEMPS DU PROGICIEL GIP : gestion intégrée du personnel. Gestion des temps de travail des salariés dans tous les cas pouvant coexister sur un même site : horaire fixe, variable (flexible) ou continu.
GEPER : système conversationnel pour la gestion du personnel et la paie.

STREGA PAIE BASIC : progiciel conversationnel pour paie. Description paramétrée des éléments variables, des rubriques, des états post-paie. Prise en compte des statuts mensuels, mensualités, horaires, vacataires, saisonniers et des différentes conventions collectives. Interface comptable. Multi-sociétés, multi-établissements.

GIP SIGA PAIE : gestion et paie du personnel conversationnel. Gestion intégrée du personnel. Listes, tableaux numériques, états graphiques (courbes, histogrammes, etc.). Calculs de paie et rappels individuel. Progiciel bilingue.

STREGA PAIE COBOL : automatisation du traitement de la paie (respect de la réglementation existante, éléments variables, rappels et augmentations individuels ou collectifs, documents légaux, statistiques). Gestion du personnel. Editions d'états personnalisés (simulations, indicateurs, bilan social).

SOR PAIE et SOR EDIT : paie et gestion du personnel. Description libre de paie (toutes conventions, tous statuts).

GALILEE INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 228).*

LOGICIEL PAIE CIPSI (SAARI) : modèle de paie évolutif (création, modification, annulation des fiches de personnel et rubriques de paie).

INTERLOGICIEL *(SICOB OEM 415).*

PAIE MERCURE : programme multi-entreprise. Les rubriques (1 à 999) sont entièrement paramétrables ainsi que le journal.

OPTIONS PAIE MERCURE : paie analytique, saisie des heures par chantier, calcul et éditions des salaires et charges patronales par chantier. Paie à l'envers reconstitution du brut et des retenues à partir du net à payer.

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*

NCR PACI : progiciel de gestion de la paie. Tenue des fichiers du personnel, calcul et éditions des éléments de la paie.

RUF FRANCE INFORMATIQUE *(3 D 3406).*

SIPA : Système de gestion informatisé de l'horaire variable.

SAARI *(SICOB BOUTIQUE 120).*

PAIE CIPSI : nouvelle série. Programme de paie et gestion du personnel complètement paramétrable. Le programme fait au forfait, à l'heure, à la pièce et au point. Il permet le traitement des paies non mensuelles et gère les taux d'abattement professionnel, l'ancienneté, les heures de présence et d'absence, les congés payés et le repos compensateur.

SPIE TRINDEL *(3 DE 3470).*

SYSTEME HORDYNAMIC : système de gestion pour les horaires fixes, variables, partiels ou aménagés, au sein de tous types d'entreprises du secteur tertiaire ou industriel.

SYBEL INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 164).*

SYBEL PAIE : logiciel complet de paie. Gestion des fiches personnel, gestion des rubriques, calcul et éditions des bulletins, états mensuels, états annuels. Sauvegardes contrôlées par programme assurant vérification des fichiers.

ZENITH DATA SYSTEMS *(3 E 3523).*

MULTIPAIE : toutes les rubriques sont paramétrables. Horaires, horaires mensualisés, cadres et représentants. Régularisation automatique au plafond de la Sécurité sociale. Construction personnalisée de chaque bulletin de salaire, par catégorie de salarié ou individuellement. Possibilité de corrections après la première édition. Editions de bulletins de salaire, journal des salaires, DAS, tableau des charges par service (mensuel, trimestriel et annuel), états nominatifs par salarié, ordre de virement.

Gestion commerciale

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*

AMI STOCK : progiciel de gestion des fichiers articles et clients. Valorisation automatique (coût moyen; pondéré, au dernier prix d'entrée ou FIFO). Signaux d'alerte (seuils, plafonds, stock négatif). Régularisations, annulations.

AMI GESTION DE COMMANDES : progiciel de gestion des commandes clients en cours, exécution totale ou partielle des commandes, valorisation, facturation individuelle ou regroupée.

AMI FACTURATION : progiciel de gestion des fichiers articles et clients. Calculs intégrés. Traites, relevés, mailing, journal des ventes intégré automatiquement en comptabilité.

CANTOR TOSHIBA *(SICOB BOUTIQUE 240).*

MULTIPLAN et P 1340 : analyse des ratios de rotation en linéaire, analyse des stocks, établissement de caodes barres, liaison possible à des caisses TEC.

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212).*

CEIGEI COM : saisies bon de livraison, saisie bon de commandes, facturation, échéancier, encours client, gestion des factures payées et impayées, lettre de relances, journal des ventes, gestion du stock.

COMPAGNIE GENERALE INFORMATIQUE *(3 F 3615).*

SYSTEM CRAC : système conversationnel de gestion des contacts commerciaux : aides à la prospection et au management des forces de vente.

STATUS : gestion prévisionnelle des ventes, gestion des informations marketing et commerciales, élaborations des prévisions, analyse des résultats.

SIGA TRESORERIE : gestion de la trésorerie en date de valeur permettant, pour plusieurs banques et comptes par banque, le traitement de prévisions des réalisations et simulations avec contrôle du suivi interne par rapport aux relevés des banques.

SIGA IMMOBILISATION GESTION : description libre et évolutive des codifications, des règles de gestion et de calcul d'amortissements, des états et des écrans. Mise en œuvre simple et rapide par les gestionnaires (deux à quatre mois). Gestion des budgets, engagements et réalisations (immos, locations, charges leasing) d'investissements, rétroactivités, simulations.

DELTASOFT *(SICOB BOUTIQUE 154).*

STOCKFILE : logiciel de gestion de stock entièrement paramétrable jusqu'à 10 000 références.

DIF ELECTRONIC *(SICOB BOUTIQUE 266).*

SYSTEMES MILEC : comptabilités, facturations, gestions de stock pour Apple II et Apple III, comptabilité pour Lisa.

PRODIF 1 : gestion commerciale intégrée, enregistrement des bons de livraisons, facturation automatique en directe, journaux comptables et comptes, gestion de stock, gestion des clients, gestion des tarifs, statistiques.

GALILEE INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 228).*

LOGICIEL DE FACTURATION FASSI (SAARI) : facturation et tenue des stocks pour PME, PMI. Liaison automatique avec la comptabilité (passation du journal des ventes). Fonctionne sur Apple II, Apple IIe, IBM PC et XT. FASSI peut gérer jusqu'à 10 000 articles et 5 000 clients sur disque dur.

GEIMSA *(4 B 4208).*

CEIM GESTION : chaîne commerciale complète, facturation avec fichiers, gestion des stocks, statistiques ; comptabilité générale analytique et budgétaire, gestion comptable, paye, gestion des prix de revient. Produit multi-société, multi-section.

GENERAL AUTOMATION FRANCE *(4 A 4106).*

PROPICS : gestion d'un fichier prospect et client. Saisie plus mise à jour. Historique des visites vendeurs avec leurs actions par clients. Plannings des visites. Relances prospects. Répertoire téléphonique des acheteurs potentiels. Traitement dès clients imminents. Pourcentage de pénétration de la marque dans la région le secteur, la zone, la rue, le quartier et par profession.

NEGOCE 2000 : traitement de stock, traitements fournisseurs, traitements clients. Comptabilité générale et analytique ? Paie.

GEPSI *(3 F 3622).*

GESCOM : progiciel de gestion commerciale sur SORD. A côté des fonctions standards inhérentes à toute gestion commerciale : gestion des stocks, des commandes clients et fournisseurs, des règlements. L'originalité de GESCOM réside dans son paramétrage de toutes les fonctions qui assurent à chaque utilisateur les performances d'un progiciel sur mesure.

INTERLOGICIEL *(SICOB OEM 415).*

COMMANDES MERCURE : les commandes sont enregistrées en mode conversationnel et facturées automatiquement. Le carnet de commandes peut être interrogé par client, par article et modifié.

FACTURATION STOCK : assure la facturation directe ou différée, le journal des ventes, les statistiques de vente, l'inventaire en quantité et en valeur.

LEANORD *(3 F 3608).*

SIL'M 2 : comptabilité, paie, gestion de stock et facturation.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*

SERAIL : gestion commerciale intégrée, temps réel, gestion des ventes, achats, stocks, clients, fournisseurs, commandes, générateurs d'états, statistiques.

MUSTANG INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 231).*

DATA GESTION : logiciel d'applications de multiplan sur micro-ordinateurs. Gestion commerciale (mensualisation, écarts sur budgets, tableaux de bord, période, quantités économiques de commandes).

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*

NCR GESCIC III : système de gestion commerciale. Gestion des stocks et des approvisionnements, gestion du carnet de commades fournisseurs, gestion du carnet de commandes clients, livraisons, facturations et analyses statistiques.

NIXDORF COMPUTER *(3 DE 3479).*

SYSTEME NIXDORF 8870 M 45 : système de gestion en démonstration comptabilité et gestion commerciale. Progiciels Comfet international : comptabilité générale, analytique, budget, gestion des stocks, gestion commerciale, paie, gestion de production.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405).*

COMMANDE : permet le suivi et la réalisation d'une commande par comparaison des heures prévues et des heures effectuées.

GESCAISSE : système complet de gestion à partir de la saisie de base (ticket, facture). Sortie gestion stock comptes, fournisseurs, comptes clients, comptes magasins, comptabilité.

GEICAISSE : caisse enregistreuse très rapide délivrant un ticket de caisse ou une facture, donnant les totaux de la journée, éditant un journal des ventes avec ventilation, fournissant des éléments comptables.

DOSSIERS DE GESTION : analyse d'un bilan autofinancement, flux de trésorerie, ratios clients-fournisseurs-stocks.

SAARI *(SICOB BOUTIQUE 120).*

FACTURATION DE TENUE DE STOCK FASSI : peut gérer cinq mille clients et dix mille articles. Il gère les fiches des articles et des clients. Il permet la saisie des factures et des avoirs avec édition en direct ou en différé et la possibilité d'éditer des traites.

SYBEL INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 164).*

SYBELSTOCK : logiciel très complet de gestion de stock/facturation. Caractéristiques articles, caractéristiques clients ou fournisseurs, gestion des données articles, gestion des données clients ou fournisseurs. Prise en compte des mouvements de stocks, facturation des quantités vendues, inventaire, analyse statistiques articles/clients.

THOMSON MICRO INFORMATIQUE GRAND PUBLIC *(AF 3173).*

GESTION PRIVÉE (answare) : gestion privée permettant l'établissement d'un budget prévisionnel et la tenue de comptes détaillés. Visualisation des résultats financiers et comparaison poste par poste des revenus et des dépenses sous forme de graphiques en couleur.

Comptabilité

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*

AMI GESTION CABINETS COMPTABLES : progiciel pour le traitement de la comptabilité en cabinets comptables : aide à la saisie (« canevas » précodifiés, comptabilité simplifiée/forfaits « S-45 »). Simulation de balances. Edition liasses fiscales (états CERFA). Gestion des temps collaborateurs (PRPL).

AMI COMPTABILITÉ : progiciel pour l'enregistrement des écritures d'origine dans les journaux auxiliaires, en relation avec la comptabilité générale. Gestion enchaînée de la comptabilité tiers. Suivi des comptes-clients non soldés. Compte d'exploitation générale et ratios. Options : comptabilité statistique, analytique, budgétaire, des immobilisation, etc.

CCMC *(4 A 4108).*

COMPTAL 100 : couvre l'ensemble des produits comptables conçus et réalisés conformément aux règles du nouveau plan comptable service bureau, télétraitement ou sur micro-ordinateur : grand livre, balance, journaux, documents de synthèse, annexe, situation intermédiaires, options de gestion.

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212).*

CEIGEI COMPTA : gestion des fichiers de base, journaux paramétrables, grand livre, lettrage des comptes automatique ou manuel, balances auxiliaires avec justification des comptes collectifs, balance générale, bilan, compte de résultat.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE *(3 F 3615).*

SICOR-C, STRECA, COMPTE : systèmes conversationnels pour les comptabilités générale, analytique et budgétaire.

SIGA COMPTABILITÉ, VERSION COMPACTE : progiciel temps réel de comptabilité générale, de tiers lettrés, de comptabilités analytique et budgétaire (option), analysés péri-comptables.

SICO : système conversationnel pour les comptabilités générale, auxiliaire et analytique.

SIGA COMPTABILITÉ : gestion en temps réel de toutes les fonctions de comptabilité générale, des tiers, analytique. Possibilité de gestion de comptabilités multinationales des devises et de données extra-comptables. Gestion des effets de commerce.

CONTROLE X *(SICOB BOUTIQUE 67).*

HERAKLES : logiciel de comptabilité générale de très haute performance (nouveau plan comptable) simplifié de mise en œuvre et rapidité. Interfaces avec Visicale, Apple writer, Business Graphics III. Fonctionne sur Apple III 256 K, disque dur Profile.

ORDICOMPTA: comptabilité générale et analytique (logiciel professionnel conforme au nouveau plan comptable). Multisociétés, multi-exercices, interfaces amont/aval. Multi-plan, lotas, etc. Fonctionne sous MS DOS 128 K.

DELTASOFT *(SICOB BOUTIQUE 154).*

COMPTABILITÉ : comptabilité générale et analytique sur micro-ordinateur.

DIF ELECTRONIC *(SICOB BOUTIQUE 266).*

COMPTAPRODIF : comptabilité générale et analytique entièrement paramétrable, multi-sociétés (numéro de compte à huit chiffres, journaux, grand livre, balances; états synthétiques et d'analyse, gestion des quantités, multi-devises, saisie analytique immédiate ou différée).

GALILÉE INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 228).*

LOGICIEL CS (SARI) : logiciel de comptabilité générale mono-sociétés ou multi-sociétés, option d'états financiers.

GEVEKE ELECTRONIQUE *(3 E 3607).*

EAGLE PC PLUS/SPIRIT/TURBO : traitement de texte, tableur, paie et comptabilité.

INTERLOGICIEL *(SICOB OEM 415).*

COMPTABILITÉ MERCURE : programme multi-dossier et multi-volume, saisie, journaux, grand livre, balance, lettrage automatique, édition de bilan, pertes et profits, compte d'exploitation personnalisée.

OPTIONS COMPTABILITÉ MERCURE : comptabilité analytique, relance clients, règlement fournisseurs.

هكذا من الأصل

(Publicité)

NIVEAU 3

- ● Administration, collectivités locales
- ▼ Assurances
- ■ Banques
- ● Commerce et distribution
- ▼ Construction et TP
- ● Droit
- ▼ Enseignement/Formation
- ■ Gestion
- ■ Hôtellerie
- ■ Immobilier
- ● Industrie
- ▼ Santé

ENTRÉE

SORTIE

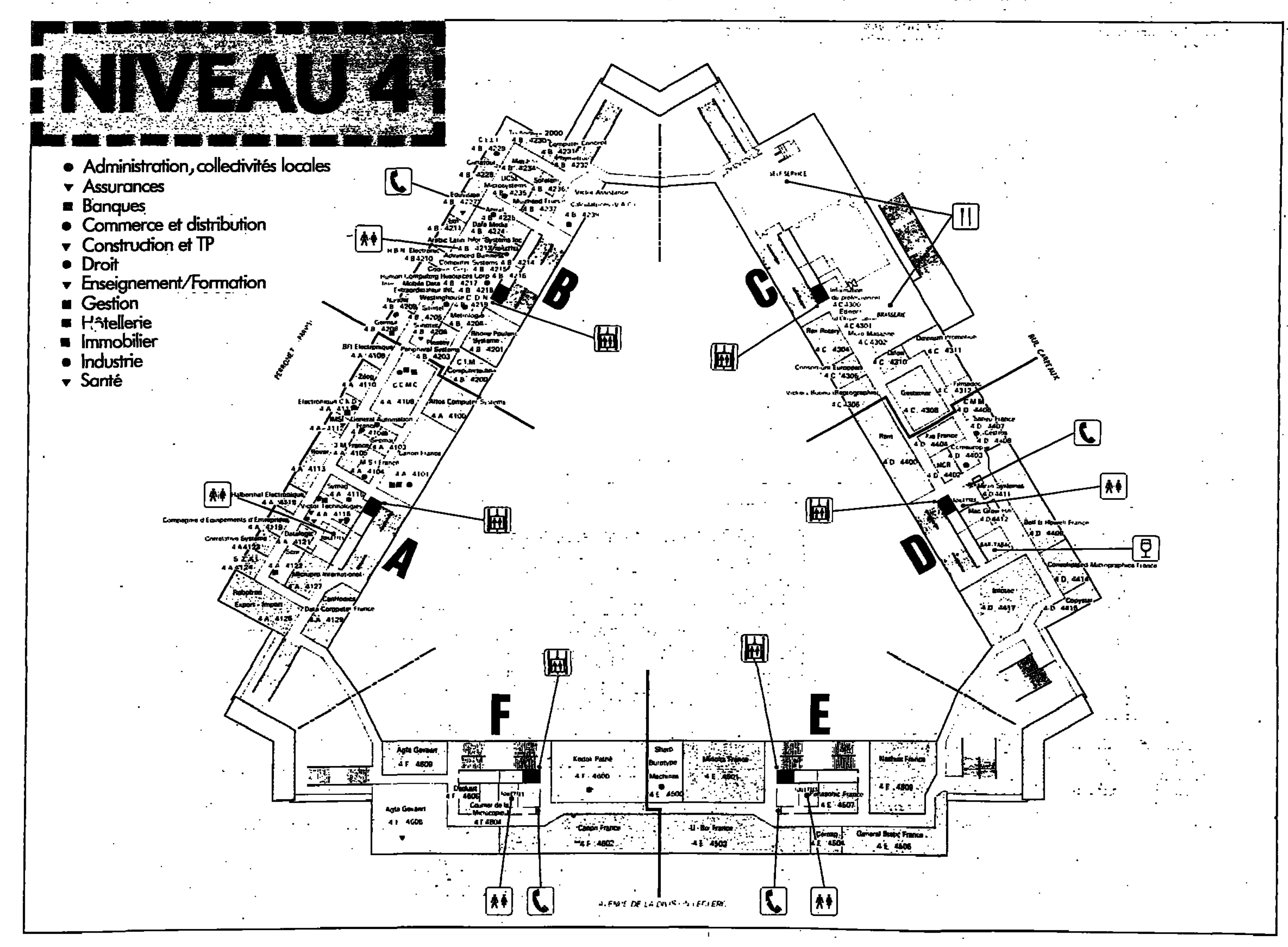
AVENUE DE LA DIVISION LECLERC

SICOB BOUTIQUE

- Act Informatique .... 50 ▼
- Arm .... 208 ■■■●▼●●●
- Answare Diffusion .... 226 ▼
- Cantor-Toshiba .... 240 ■▼▼●■
- C.E.G.I.-CFI .... 27 ■▼●
- C.E.I.G.E.L .... 212 ■■▼●●
- Contrôle X .... 67 ■
- Deltasoft .... 154 ■●▼
- Dil Electronique .... 266 ■●
- Galilée Informatique .... 228 ■▼
- Grafedit .... 34 ▼
- Informatique France .... 265 ■▼■
- ISE CEGOS les Editions du Logiciel .... 187 ▼■
- Micro-Ordinateur Services .... 128 ▼
- Mustang .... 231 ■
- Océan Systèmes .... 274 ■▼
- Oric France .... 74 ▼
- SAARI .... 120 ■
- SIDEG Informatique .... 150 ▼
- Sybel .... 164 ■▼●
- Vidéo Technologie .... 55 ▼

SICOB OEM

- Energie .... 712 ●
- Feutner Ile-de-France .... 710 ▼
- Gaveke .... 529 ■
- Gould Instruments .... 436 ▼
- Interdata .... 600 ●
- Interlogiciel .... 416 ■■●
- Lexidata France .... 747 ●
- Merlin Gerin .... 739 ●
- Micromos .... 714 ■
- MSB Electronique .... 729 ●
- Nabs .... 450 ■
- Plessey Microsystems .... 702 ■●▼▼
- T2I Techniques industrielles et Informatiques .... 510 ■
- T.I.V. .... 448 ●



AMORTISSEMENTS MERCURE : création, interrogation, mise à jour des immobilisations, calcul des amortissements (linéaires et dégressifs), édition des immobilisations et amortissements, écritures comptables.

ISE CEGOS
(les Editions du Logiciel)
(SICOB BOUTIQUE 167).

CRESUS : comptabilité générale nouveau plan comptable pour artisans et professions libérales permettant l'édition et le lettrage des comptes, l'édition des journaux et de la balance, l'affirmation des mouvements, les opérations de fin d'exercice.

CYRUS COMPTABILITÉ GÉNÉRALE : comptabilité générale mono et multi sociétés interfaçable avec VISICALC. Compte de trois à huit chiffres, journaux avec compte de contrepartie, saisie des écritures en temps réel et création de comptes en cours de saisie, lettrage automatique, états (journaux, grand livre, balances, journal de saisie, journal général), consultation des comptes à l'écran, grande facilité de saisie et nombreux utilitaires.

DARIUS : logiciel de comptabilité générale tiers, analytique, multisociétés. Permet de traiter jusqu'à 997 dossiers différents et la possibilité d'utilisateurs multiples sur différents dossiers.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*

RÉFLEXE : comptabilité générale, auxiliaire, analytique et budgétaire multisociétés.

MICROMOS *(SICOB OEM 714).*

TOUTATIS : micro-ordinateur 16 bits (IAPX 186) sous MS/DOS pour usage de gestion d'une part et application scientifique d'autre part.

MUSTANG INFORMATIQUE
(SICOB BOUTIQUE 231).

MULTIBLOC : logiciel sur micro-ordinateur, opère sur des grilles de ultiplan, consolidation, agrégation. Permet d'enregistrer des procédures répétitives.

DATA COMPTABILITÉ : logiciel d'applications de multiplan sur micro-ordinateurs. Tabeaux d'amortissement, encaissement, journaux de banques, ventes, etc.

NATIS *(SICOB OEM 450).*

SÉRIE 3 : système de gestion, contrôle de production et autres applications de gestion informatique.

NIXDORF COMPUTER
(3 DE 3479).

SYSTÈME NIXDOR 8870 M 15 : mini-système de gestion (progiciels COMFET international).

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*

NCR COMPTA III : système de gestion comptable et financière assure le traitement de la comptabilité générale et budgétaire, de la comptabilité clients, de la comptabilité fournisseurs et de la comptabilité analytique et budgétaire.

OCÉAN SYSTÈME
(SICOB BOUTIQUE 274).

OCÉAN DÉCIDEURS : package de 70 routines financières comptables-statistiques ou de gestion.

PROCEP COMMODORE
(3 D 3405).

LOGISTORIX : logiciel de gestion prévisionnelle. Entrée : saisie d'un historique et du choix d'hypothèses sur la tendance. Fonctions : étude de la tendance comparaisons, anticipation de l'événement, sortie des tendances et des prévisions (options graphiques).

RUF FRANCE INFORMATIQUE
(3 D 3406).

PC 50 : micro-ordinateur personnel compatible. Gestion commerciale et comptable.

SAARI *(SICOB BOUTIQUE 120).*

COMPTABILITÉ SAARI : nouvelle série. Programme de comptabilité générale adapté au nouveau plan comptable implanté sur Apple et IBM PC/XT. Comptabilité analytique. Il permet aussi de tenir les comptabilités clients et fournisseurs, de faire de la comptabilité analytique, de pointer les comptes de banque, de gérer les effets, de produire les déclarations de TVA et la liasse fiscale.

SAGEM *(3 AF 3167 et 1 D 1734).*

ATHENA CARROUSEL : logiciel de comptabilité conforme au nouveau plan comptable. Fontionne sur la gamme des systèmes multipostes SAGEM « CARROUSEL ».

SCOR ASSISTANCE *(4 A 4122).*

SCOR 2500 : micro-ordinateur 16 bits de gestion financière.

SYBEL INFORMATIQUE
(SICOB BOUTIQUE 164).

SYBEL COMPTA : logiciel complet de comptabilité générale. Gestion plan comptable, saisie écritures, interrogation écritures, édition états financiers, sauvegardes, clôtures périodiques ou annuelles.

ZÉNITH DATA SYSTEMS
(3 E 3523).

MULTICOMPTA : comptabilité générale et analytique, imputation analytique, gestion de la trésorerie.

Hôtellerie

Téléphonie

EUROPHONE INCOTEL
(2 DE 2464).

EURHOTEL : Commutateur entièrement électronique. Capacité de 8 lignes réseau et de 80 postes.

SR 79 : Standard semi-automatique à touches. De 6 circuits réseau ou privé, 28 postes supplémentaires à 27 circuits réseau ou privé, 168 postes supplémentaires.

MINITAX : Système de taxation centralisée, permet la comptabilisation analytique des taxes par poste, par service ou par ligne de réseau.

LANDIS & GYR *(2 E 2517).*

MEMOPRINT BTN 44-S : Périphérique de taxation centralisée qui permet de saisir les informations relatives aux frais téléphoniques, de les traiter, de les mémoriser, de les surveiller et de les restituer à la demande.

TAXATEUR TELEPHONIQUE AUTONOME ALFA-TAX : Affiche automatiquement le coût au fur et à mesure du déroulement de chaque appel téléphonique et l'heure. A la demande, le montant de la dernière communication, le cumul des communications.

LEM *(2 D 2413).*

MICRO-CASQUE LÉGER : Deux modèles disponibles/Mono oreille à arceau, étudié pour un emploi de longue durée (P 1719). Rigoureusement identique, mais avec écoute sur les deux oreilles (P 1719 B).

MICRO-CASQUES MONOLEM : Spécial pour standardistes groupées. Sans arceau, s'adapte sur une oreille et permet de travailler les mains libres (P 1560).

TECHNIQUES SUR MESURES
(2 D 2429).

PH 8 et PH 16 : Petit central téléphonique privé de conception nouvelle pour six lignes et onze postes intérieurs.

THOMSON CSF *(3 AF 3159).*

P 20 HOTEL, P 20 ACCUEIL CLIENTÈLE : Appel direct vers l'extérieur, appel par un numéro abrégé de services usuels (SNCF, etc.), appel par un seul chiffre de services internes, gestion de réveils, suppression de l'accès PTT direct au départ du client, traitement des frais de communication.

Gestion hôtelière

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*

FACTURATION RESTAURANT : Progiciel de calcul et édition des notes en salle, valorisation automatique suivant le lieu de service, gestion du paiement, de l'appoint, du service, des clients en compte, états statistiques journaliers, par produit, par chef de rang, gestion du stock de la cave.

CANTOR TOSHIBA
(SICOB BOUTIQUE 240).

WORDSTAR ET MAILMERGE : Tenue d'un secrétariat hôtelier avec possibilité de tenue des fiches clients et d'adresses des mailing personnalisés.

CEGI CFI
(SICOB BOUTIQUE 27).

CEGI HOTEL : Front office, réservation, planning, facturation et main curante. Back Office : gestion commerciale.

GESTION D'UNE AGENCE DE RECEPTIF : Gestion des prestations, gestion du stock de chambres d'hôtel, comptabilité client et comptabilité générale.

ERICSSON INFORMATION SYSTEMS *(3 AF 3163).*

LA FACIT ACR 9100 : Caisse enregistreuse électronique alpha-numérique, modulaire, connectable, standard évolutif, lecture code à barre, stock hôtel.

PLESSEY MICROSYSTEMS
(SICOB OEM 702).

CAISSE ENREGISTREUSE ; Système de gestion de caisse enregistreuse.

VICTOR TECHNOLOGIES
(4 A 4116).

CLEF D'OR, HOTEL SYSTEME 88 : Gestion hôtelière complète.

Immobilier

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*

AMI-GESTION PORTEFEUILLE IMMOBILIER : progiciel de gestion d'un portefeuille d'opérations immobilières avec suivi des affaires (réservations, désistements, échanges, etc.).

CCMC *(4 A 4108).*

LOCAL : assure le traitement des travaux des administrateurs de biens et syndics de copropriété : lots, etc. pour partie chez l'utilisateur, pour partie en service bureau.

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212).*

CEIGEI SYNDIC : gestion des fichiers, état des dépenses par copropriété, répartition des charges sur les lots, décompte de charges, appels de charges, règlement copropriétaire, relances, extrait de compte, feuilles de présence, augmentation de fond de roulement, appel pour travaux, situation de copropriété, situation de trésorerie.

INFORMATIQUE FRANCE
(SICOB BOUTIQUE 265).

TOP IMMO : gestion de portefeuille.

INTERLOGICIEL
(SICOB OEM 415).

COPROPRIÉTÉ GÉRANCE : gestion de fichiers immeubles, lots propriétaires, appartements, locataires. Répartition des dépenses et édition des appels de charges des comptes des copropriétaires. Déclarations fiscales, balance des mandats.

MAI FRANCE *(3 AF 3180).*

MAI ADB : gestion locative et copropriété, gestion complète d'un cabinet.

RUF FRANCE INFORMATIQUE *(3 D 3406).*

RUF 5070 : mini-ordinateur de gestion modulaire, multitâche et multiposte d'application de gestion. Application présentée : syndic et gérance d'immeuble.

PROCEP COMMODORE
(3 D 3405).

GESSYN : gestion d'un syndic de copropriété, avec saisie des fichiers et des copropriétaires par immeuble, des tantièmes et soldes, des règlements et calcul des comptes, des appels de fonds, de la comptabilité, etc.

GESQUIT : logiciel de gestion d'un cabinet d'administrateur de biens, permettant le paramétrage des variables propriétaires et locataires, le calcul des quittances avec impression des redditions propriétaires, des honoraires, avec diverses possibilités de consultation, recherches et impressions.

Industrie

CFAO

ANIRAL UTEC *(4 B 4225).*

UTECGRAPH III : système couleur de conception assistée par ordinateur de circuits intégrés.

APPLE SEEDRIN *(3 AF 3182).*

ASSIGRAPH *(3 F 3609).*

AVISA : poste de travail CAO. Haute définition 768/1024, 16 couleurs parmi 4096, grande vitesse d'affichage, tablette graphique haute définition, curseur-puck 16 touches.

SAFIRS SCHÉMATIQUE : Logiciel de CAO (électricité, électronique, aménagement locaux industriels, etc.)

SAFIRS MÉCANIQUE : Conception et réalisation de pièces volumiques et surfaciques. Composition booléenne, paramétrisation implicite des pièces, notion de matières, calculs techniques, mise en plancs automatique.

BENSON *(3 AF 3160).*

SYSTÈME D'AIDE AU DESSIN BENSON 2 000 : Système monoposte, multitâches, d'aide au dessin industriel composé d'une table à dessin au format AO, d'un écran graphique couleur, d'une unité double de disquettes et d'un traceur au format AO, pour la création, la modification et le tracé de plans.

BERTHOLD FOTOTYPE FRANCE
(2 A 2125)

BURROUGHS *(3 AF 3176).*

CALCOMP *(3 F 3624).*

CISI *(3 F 3627).*

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES *(3 AF 3165).*

COMPUTERVISION *(3 B 3210).*

MEDUSA/CIS : Permet de traiter les images ombrées et d'obtenir toutes variantes à partir de dessins existants, création de familles de pièces, études de déplacements.

CDS 3000 : Système et logiciels de CFAO, stations intelligentes CDS 3000.

CONTROL DATA *(3 BC 3274).*

CONSTRUCTIONS ÉLECTRONIQUES INDUSTRIE *(4 B 4229).*

LOGO 2 000 : Calculateur d'application graphique avec disquette et disque dur.

DARNAY *(5 D 5407).*

DATA GENERAL FRANCE
(3 BC 3255).

DATATEL *(3 D 3423).*

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE *(3 AF 3171).*

GIXI (Groupe CISI) *(3 F 3626).*

GOULD INFORMATIQUE
(3 F 3621).

POWER STATION 5 100 (PS 5 100) : Station de CAO/CFAO architecturée autour d'un ordinateur 32 bits, d'un processeur graphique et d'un moniteur 19 pouces à haute résolution, travaillant sous UTX/32 (UNIX). Présentée avec un logiciel GOULD de CAO dans le secteur mécanique.

IBM FRANCE *(3 BC 3258).*

ICL FRANCE *(3 AF 3161).*

PERQ : Calculateur graphique scientifique extrêmement puissant. Sa mémoire peut atteindre 1 méga-octet. Il dispose d'une tablette graphique et d'un stylet qui permettent un dialogue très souple entre l'homme et la machine, d'un écran à très haute résolution, d'une unité de disques fixes de 32 méga-octets et d'une unité de disquettes de 1 méga-octets.

INFOLOGIE *(1 D 1702).*

INTEL CORPORATION
(3 AF 3150).

310 APPLICATION INDUSTRIE : démonstration de gestion d'un système de reconnaissance des formes produit par Renault Automation.

INFOLOGIE *(1 D 1702).*

JACQUARD SYSTEMES
(1 D 1722).

KIENZLE INFORMATIQUE
(3 C 3300).

LEXIDATA FRANCE
(SICOB OEM 747).

LEX 90 : processeurs graphiques haute résolution entrant dans la constitution d'un système de CAO destiné à des domaines tels que l'électronique, la mécanique.

METROLOGIE *(4 B 4204).*

MODCOMP FRANCE *(3 F 3606).*

NCR FRANCE *(3 DE 3457).*

NESTLER FRANCE *(5 D 5405).*

NORSK DATA FRANCE
(3 D 3429).

Logiciel de conception tridimensionnel interactif à usage industriel.

OMMIUM PROMOTION
(3 C 3318).

PHOTOGAY
(5 D 5401 et 5 D 5402).

PRIME COMPUTER FRANCE
(3 E 3501).

PROCEP COMMODORE
(3 D 3405).

SCOLA 7 : conception assistée par ordinateur d'automatismes décrits par Grafcet et traduction en langage automate programmable : édition, correction, modification d'un Grafcet, analyse structurelle et syntaxique d'un Grafcet, élaboration d'un programme automate programmable à partir du Grafcet décrit, stockage et édition.

RHONE POULENC SYSTEMES
(5 F 5600).

SECAPA INFORMATIQUE
(3 F 3618).

SECMAI *(4 A 4103).*

SPCB : logiciel interactif de CFAO pour circuits imprimés. Schéma, implantation, routage, documents de fabrication (liste nomenclature, plans, données pour phototraçage).

HURRICAD : station monoposte clef en main de CFAO, schémas, implantation et routage de circuits imprimés. Les messages opérateur sont diffusés vocalement.

SIEMENS DATA *(3 BC 3268).*

SINTRA *(3 AF 3174).*

SYMAG *(4 A 4115).*

TEKTRONIX *(3 D 3430).*

4115 B : terminal graphique couleur intelligent permettant de visualiser des images en trois dimensions « filaires » en local sans intervention de l'ordinateur central, ainsi que des projections parallèles et en perspective destinées à des applications en CAO/électronique, mécanique, analyse de structure.

4107 et 4109 : terminaux couleurs intelligents permettant de manipuler des images en deux dimensions en local sans intervention de l'ordinateur central.

Gestion industrielle

AMI *(SICOB BOUTIQUE 208).*

AMI STOCK IMPRIMERIE : suivi en qualité « réelle » et en quantité « contractuelle » des stocks prévus et consommés pour une édition en imprimerie de revues, de périodiques. Contrôle de l'affectation des sorties à chaque stock respectif.

AMI DEVIS IMPRIMERIE : établissement de devis par type de machine, de papier, nombre de passages, encre. Comparaisons, récapitulation, facturation, affectation du chiffre d'affaires par opération au fichier client, analyse des écarts prévisions/réalisations.

AMI GESTION DE FABRICATION : progiciel de gestion de fabrication à partir de matières premières et/ou de produits semi-ouvrés, avec gestion automatique du stock. Gestion des formules et lancement des ordres de fabrication. Gestion de nomenclature.

(Publicité)

AMI MAINTENANCE : progiciel de suivi d'un parc de matériel sous contrat de maintenance, avec relevé des catégories de pannes survenues par matériels et composants. Historique des interventions et ratios par catégorie de panne sur chaque matériel maintenu.

GENERAL AUTOMATION FRANCE *(4 A 4106)*.

SPRINTER : gestion de la production. Suivi des commandes, gestion des nomenclatures, des gammes, des variantes, gestion des stocks plus simulations, gestion des approvisionnements et achats, lancement, gestion des charges, planification, production, ordonnancement, calcul de prix de revient.

INTERDATA *(SICOB OEM 600)*.

NTS : système de gestion et de test de réseau. Analyse du trafic, déport des alarmes, reconfiguration. Ticket de panne pour le suivi des interventions.

LOOS *(1 E 1508)*.

PLANNING CENTRAL DE GESTION DE PRODUCTION : à microprocesseurs pour communication aller-retour avec les postes de travail.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

GPAO : gestion de production, fonction études, ordonnancement, lancement, fonction achats, fonction stock, gestion des en-cours, gestion du tunnel, calcul des besoins, calcul prix de revient.

NCR FRANCE *(3 DE 3457)*.

NCR IMCS II : système intégré de gestion de la production, assurant le suivi et le contrôle de production à chaque stade, depuis la réception des matériaux de base jusqu'au produit fini.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

AGGLOS : logiciel de gestion commerciale d'une société de fabrication et vente de produits en béton manufacturés.

DOMINO : établit des devis en temps réel en fonction de l'état présent du stock. Il autorise la sélection dans le stock des formats en surnombre ou à éliminer prioritairement pour effectuer la découpe.

GESTHERM : destiné aux entreprises vendant des pompes à chaleur. Effectue le calcul et la détermination de pompes à chaleur, le bilan thermique et économique, la comparaison avec diverses solutions de production.

UCSL MICROSYSTEMS Ltd & Cie *(4 B 4235)*.

HUNTER : micro-ordinateur portatif de saisie de données orienté télécom. Suivi de fabrication, inventaire, contrôle de qualité.

Alimentations électriques

ENERGIE SA *(SICOB OEM 712)*.

MINISTATIC : alimentation haute qualité des équipements informatiques et électroniques sensibles.

TRANSFO HYPER ISOLEMENT IT : alimentation des ensembles informatiques et électroniques sensibles, nécessitant une isolation galvanique, par rapport au réseau. Elimination des bruits industriels basse fréquence.

MINISTAB PN : équipements électroniques destinés à compenser les variations de la tension secteur, ainsi que l'élimination des parasites industriels.

MERLIN GERIN *(SICOB OEM 738)*.

MICROPAX SX 125, SX 250, SX 500 et SX 1000 : l'alimentation statique sans coupure isole totalement l'utilisation du réseau amont. Elle est la seule solution dont l'efficacité soit totale contre tous les types de perturbations : coupures, micro-coupure, parasites, creux de tension ou baisse de fréquence.

Divers

ARNEKO *(1 B 1239)*.

ARNEKO : fixation aimantée conçue pour les utilisateurs de cloisons ou mobiliers métalliques.

BENZING *(3 E 3514)*.

TERMINAUX 880 890 BEDEM : lecteurs de badges magnétiques ou inductifs pour l'enregistrement horaire, le contrôle d'accès, la gestion de production.

CGCT *(3 BC 3267)*.

DIGIMAT 500 : Central téléphonique numérique à applications bureautiques. Messagerie vocale, messagerie écrite, annuaire électronique, base de données vidéotex.

LAPOUYADE *(1 DE 1457)*.

VEGA 103/107 : systèmes automatisés à hautes performances pour le classement d'archives vivantes ou le stockage de pièces détachées, de composants, d'en-cours de fabrication.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

PROMES : gestion de projets industriels, état d'avancement, dépenses réalisées, budget à engager, ressources nécessaires.

OGAREX *(1 AF 1179)*.

ESSELTE : produits d'entretien pour ordinateurs.

RANK XEROX *(1 BC 1284)*.

XEROX 8012/45 : système électronique de création de documents et d'impression.

SEPSI *(3 B 3200)*.

FELLER 6000 : lecteur optique de marques et de code à barre. En démonstration : gestion de stocks.

TIV *(SICOB OEM 448)*.

TIV 50 : perforateur, lecteur de bande destiné à la commande numérique de machines-outils.

VELCO *(1 A 1113)*.

EPURATEURS D'AIR ELECTROSTATIQUES : captent toutes les particules microscopiques en suspension dans l'air, jusqu'au 1/100 de micron.

Santé

Cliniques

CEGI-CFI *(SICOB BOUTIQUE 27)*.

PIMS : Gestion complète d'une clinique. Gestion du personnel, bilan social, gestion comptable, comptabilité analytique, gestion des immobilisations, contrôle budgétaire, gestion des adhérents, gestion des CAT, facturation des frais de séjour.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

CLINIC : Logiciel pour hospitalisation privée. Facturation, tiers-payant, comptabilité générale, analytique, budgétaire, paie, statistiques, tableau de bord.

SAGEM *(3 AF 3167)*.

SACLI : Progiciel de gestion des cliniques privées. Il assure la gestion complète de la clinique. Fonctionne sur la gamme des systèmes multipostes SAGEM.

SEPSI *(3 B 3200)*.

GARHOS II : Système de gestion automatique des repas en milieu hospitalier.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

PL PROGRES : Gestion de cliniques (repos convalescence) et maisons de retraite.

ACTILOG : gestion de cliniques ou de cabinet de radiologie.

Laboratoires

CEIGEI *(SICOB BOUTIQUE 212)*.

CEIGEI-LABO : Gestion des fiches d'arrivée, recherche de l'antériorité, édition des résultats à partir de la bible, création fichiers en-tête, registre légal, interrogation par médecin, interrogation par laboratoire, relevés par laboratoire, gestion des impayés, remise de chèques, gestion dépenses et recettes.

MAI FRANCE *(3 AF 3180)*.

ASCLEPIOS : Gestion des laboratoires de biologie médicale.

PLESSEY MICROSYSTEMS *(SICOB DEM 702)*.

GESTION DE LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES : Progiciel de gestion des analyseurs.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

PROLAB : Logiciel de gestion des laboratoires d'analyses médicales.

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES : Progiciel de gestion de l'activité de laboratoires d'analyses médicales.

G. LABO : Gestion d'un laboratoire d'anatomie pathologie et cythologie. Ce programme traite 200 dossiers.

ANALAB : Logiciel spécialisé pour la gestion des laboratoires d'anatomie-pathologie.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

PROLAM : Informatisation complète d'un laboratoire d'analyses médicales.

Dentistes

CANTOR TOSHIBA *(SICOB BOUTIQUE 240)*.

AGATHA : gestion d'un cabinet dentaire.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

GESDENT : Gère toute l'activité d'un cabinet dentaire.

DENTEX : Logiciel de gestion d'un cabinet dentaire.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

MA 1 : gestion d'un cabinet dentaire.
VISIODENT: Gestion complète d'un cabinet dentaire.

STADENT : Gestion d'un cabinet dentaire.

Médecins

INFORMATIQUE FRANCE *(SICOB BOUTIQUE 265)*.

TOP MEDICAL : Comptabilité, fichier patients, contre-indications, feuille médicale.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

MINIGEST : Gestion comptable d'un cabinet de soins.

MILS 1001 : Gestion d'un cabinet médical.

RANK XEROX *(1 BC 1284)*.

LOGIPRAT : Logiciel pour cabinets médicaux.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

LOCANE : Gestion d'un cabinet médical.

Opticiens

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

OPTICIEN : Progiciel couvrant l'ensemble des besoins d'un magasin d'optique.

HEXALOPTIC : Progiciel pour gérer le fichier clients, les stocks.

MILL 1006 : Système d'informatique médicale pour ophtalmologiste.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

OPTICIEN, OPTI 73 : gestion d'un magasin d'opticien.

Pharmacies

GALILÉE INFORMATIQUE *(SICOB BOUTIQUE 228)*

TIERS-PAYANT : Logiciel pour pharmacies : édition de factures, suivi du tier-payant, mise à jour des fichiers.

NORSK DATA FRANCE *(3 D 3429)*.

PHARMACIEN : logiciel destiné à la gestion d'une officine : tiers payant, stock, crédit, périmés, caisse, comptabilité.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

BLP PHARM : progiciel de gestion d'officines pharmaceutiques.

PHARMAFACTURE : facturation des clients d'une petite pharmacie avec contrôle des interactions médicamenteuses.

VICTOR TECHNOLOGIES *(4 A 4116)*.

PHARMACTOR : logiciel de gestion d'une pharmacie.

PHARMACO SOFT : gestion des tiers payants en pharmacie.

PHARMA FORUM : gestion d'une pharmacie avec prise en compte du tiers payant.

Divers

LEM *(2 D 2413)*.

COUPLEUR ACOUSTICO-SONORE P 1701 : écouteur amplifié réglable de poche destiné à tous les malentendants ou à toutes personnes cherchant un confort d'écoute au téléphone à partir de n'importe quelle sorte de combiné.

COMBINÉ AMPLIFIÉ RÉGLABLE EN RÉCEPTION P 1700 : combiné amplificateur très simplifié s'adaptant en lieu et place du combiné PTT standard S 63. Le potentiomètre situé près de l'écouteur permet un réglage de 18 dB, le minimum étant le niveau d'écoute normal.

PROCEP COMMODORE *(3 D 3405)*.

GESTIP : assure la gestion du tiers payant à partir des fichiers médecins, caisses et mutuelles, assurés (2 000 maximum). Il crée les factures avec récapitulatif des sommes dues par la caisse ou les mutuelles, l'état des impayés, etc.

SEDECA *(2 D 2428)*.

PAM III : système appel d'urgence commandable à distance et télécommandable. Envoi d'appel secours possible vers neuf numéros différents avec arrêt du cycle lors de la première réponse.

TECHNIQUES SUR MESURES *(2 D 2429)*.

DISCOFONE 385 SC : système permettant d'être appelé à l'extérieur par eurosignal ou par téléphone dès qu'une communication arrive chez soi.

DISCOFONESE DE : permet de faire aboutir une communication téléphonique dans une voiture équipée de radio UHF.

Jorge Amado à Paris

Etonnant Amado ! Il est célèbre depuis un demi-siècle... Et pourtant, né le 10 août 1912, il a, à peine, dépassé sa soixante-dixième année. Son premier livre, encore jamais traduit en français, *le Pays du carnaval*, il l'a écrit à dix-huit ans. Le second, *Cacao* – épuisé depuis longtemps, – vient de reparaître en même temps qu'une grande fresque stalinienne de 1954, *les Souterrains de la liberté*, restée inédite jusque-là en français.

Conteur populaire, écrivain engagé, formidable raconteur d'histoires, Amado réunit autour de son œuvre, traduite en trente-cinq langues, toutes les sortes de lecteurs, même si certains au Brésil ont contesté son engagement, puis son désengagement, aussi bien que son jaillissement verbal et la veine folklorique de son écriture. Mais quel folklore ! Quel plaisir de lire, il sait donner dans tous ses livres.

Depuis longtemps, il souhaitait la réédition de *Cacao*, poignante et candide mini-saga des ouvriers du cacao dans cet eldorado misérable où, comme dans les romans des colporteurs, le jeune paysan amoureux de la fille du roi du cacao, son baluchon sur l'épaule, *« repart pour la lutte le cœur propre et heureux »*.

En même temps qu'Amado, Zelia Gattai, sa femme, publie un livre aigu et vivant, où elle évoque Jorge, entre 1945 et 1948, à l'époque où elle l'a connu et où ils ont milité ensemble. *« La nuit où il est né*, dit-elle, *son père est entré dans la maison et l'a emporté. La mère était comme une folle : « Où est mon fils ? Où est mon fils ? »*, *criait-elle. Le père a dit : « La lune est pleine et je lui donne un bain de lune pour qu'il soit intelligent. »* Le bain de lune a réussi.

Ils sont venus tous les deux à Paris la semaine dernière pour la sortie de leurs livres, pour recevoir du président Mitterrand la croix de commandeur de la Légion d'honneur, pour assister à la Fête de *l'Humanité*... Avec cet accent inimitable, qui chante le français en le chaloupant drôlement, Amado a évoqué l'histoire de sa vie, comme un conte fantastique et rocambolesque, aux innombrables rebondissements. Comme dans ses livres...

★ *CACAO*, de Jorge AMADO, nouvelle traduction de Jean Orecchioni. Stock, 122 p., 36 F.

★ *UN CHAPEAU POUR VOYAGER*, de Zelia Gattai. Traduit par Didier WOITA et Jane LESSA, Stock, 304 p., 79 F (à paraître le 17 octobre.)

Un homme, le Brésil et le siècle

« C'EST un retour au thème de *Cacao*, cinquante ans après, *commence-t-il*, un thème qu'on retrouve dans toute mon œuvre depuis *Cacao*, qui date de 1933 : il était présent dans *Terre violente*, que j'ai écrit en exil en 1942 entre Buenos-Aires et Montevideo, et qui a été publié en 1943 au Brésil, alors que depuis huit ans on n'avait rien édité de moi ; j'ai repris ce thème vers 1944 dans *la Terre aux fruits d'or*, puis quinze ans après dans *Gabriela, girofle et cannelle*. Et récemment, en évoquant des souvenirs d'enfance *(voir des extraits ci-contre)*, j'ai eu envie de raconter ce que j'avais vécu à travers l'histoire d'une ville, l'histoire de Pirangi.

» *(Il rit.)* Le Petit Larousse, par exemple, dit que je suis né dans un endroit qui s'appelait Pirangi ; aujourd'hui, c'est la ville d'Itajuipe. Pour nous, c'est une grande ville, 50 000 ou 60 000 habitants... Mais je n'y suis pas né. Quand je suis venu pour la première fois à Pirangi, j'avais quatre ans, j'étais assis sur le pommeau de la selle de mon père. Il y avait seulement trois maisonnettes. C'était tout. La ville et moi, on a grandi ensemble.

» En réalité, je suis né dans une plantation de cacao, dans un petit trou qui s'appelait Ferradas. *(Il se reprend, rit encore, poursuivant son histoire.)* En réalité, c'était dans une ferme près de là... Maintenant, sur la place de Pirangi, ils ont mis ma statue ; mais le lendemain, des étudiants avaient volé ma tête, pour l'emporter à une fête... Moi, j'ai eu l'idée de raconter comment on bâtissait une ville au début du siècle, dans cette région du Nordeste, et de montrer que ce ne sont pas les hommes qui donnent des noms aux places, et qu'on nomme des pionniers, qui construisent les villes. Mais des pauvres gens, des gens du peuple qu'on ne connaît pas. La face cachée, la face obscure. C'est le titre du livre.

– *Par rapport à ce que vous avez écrit depuis* Cacao, *est-ce que la misère est toujours la même ?*

– Ce n'est plus comme à l'époque où j'étais jeune et où tous ceux qui travaillaient sur une terre vivaient à la ferme, sans rien connaître d'autre. Tout le Brésil est misérable ; cela a un peu changé, les immenses propriétés ont été morcelées, mais dans le sertao les propriétaires fonciers continuent une exploitation vraiment féodale. »

– *Une victoire de l'opposition aux prochaines élections changerait-elle les choses ? Qui sait ? Nul ne peut se prononcer. Quels sont les écrivains contemporains qu'il estime le plus, depuis la mort de son ami Guimaraes Rosa ?*

– Lisez donc Joao Ribeiro Ubaldo, qui avait publié *Sergent Getulio*, un très grand livre chez Gallimard. Et puis Antonio Torrès, l'auteur de *Cette terre* (A.M. Metaillé, 1982), il est très bien ce monsieur-là. Un autre encore : Moacyr Scliar, le cousin du peintre Carlos Scliar ; c'est un juif, descendant de Libanais ; il a écrit un très beau livre sur les marranes au Brésil (1).

– *Amado s'intéresse-t-il toujours à la politique ? Naturellement, mais il a cessé de militer. Que pense-t-il actuellement du Parti communiste, lui qui fut même député entre 1946 et 1948 ?*

– Je pourrais vous demander lequel. On en a cinq. Aucun n'est légal. Il y a le Parti communiste brésilien (PCB), il a treize députés à la Chambre, mais qui sont élus dans d'autres partis de l'opposition. Il y a le Parti communiste du Brésil, qui est un ancien parti stalinien devenu maoïste et qui est maintenant pro-albanais. Il y en a un troisième, tout petit : le PC révolutionnaire d'Appolon de Carvalho, qui a vécu longtemps en France où il a été un des responsables de la résistance. Le quatrième, c'est le Parti ouvrier du Brésil, trotskiste. Le cinquième ne s'appelle pas parti, mais « Mouvement révolutionnaire 8 », ses membres ont été terroristes, ils faisaient de la guérilla urbaine et sont très proches maintenant du PCB. Enfin, il y en a même un sixième, qui n'est pas un parti et qui est composé des amis de Carlos Prestes, l'ancien secrétaire général du PCB *(celui qu'il appelait* le Chevalier de l'espérance *dans un livre de 1946)*. Ils ne sont pas autorisés, mais ils apparaissent avec des drapeaux rouges dans les manifestations. A eux tous, divisés, ils représentent un très faible pourcentage.

» Pour moi, il y a eu un moment où j'ai dû décider : continuer à être militant ou être écrivain.

» Il y a environ trois mois, le PCB a voulu entrer dans la légalité avant les élections. J'ai fait un texte, parce que je pense que si le PC n'est pas légal, si une partie de la population ne peut pas exprimer ses idées politiques, on ne peut pas dire qu'on est en démocratie.

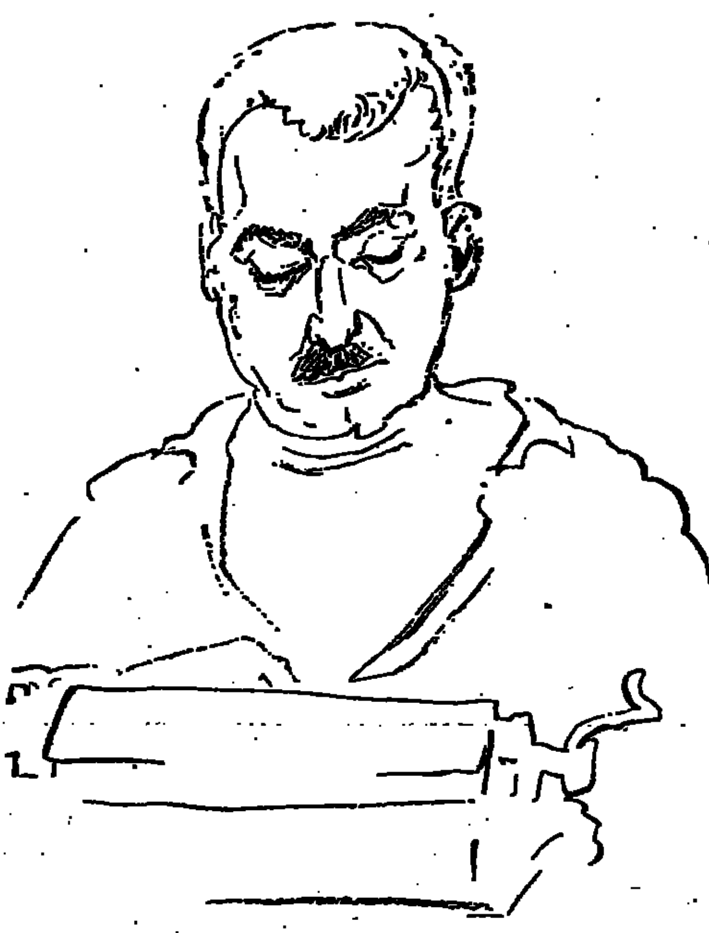
– *Sa vie de militant a commencé très tôt, au début des années 30, alors qu'il faisait ses études de droit. Et elle est indissociable de son œuvre.*

– J'ai été arrêté la première fois en 1935 et je suis resté quatre mois en prison. *(Il compte.)* J'ai été emprisonné onze fois. Mais très peu de jours, vous savez, sauf en 1936 et en 1943. Il y avait une époque pendant l'Estado Novo, entre 1937 et 1945, où l'on arrêtait les opposants pour les dates historiques, comme le 7 septembre, la fête nationale. On arrêtait ceux qui pouvaient participer à des manifestations, vingt-quatre heures ou quarante-huit heures. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 33.)

(1) *Un centaure dans le jardin*, de Moacyr Scliar, doit paraître en janvier 1985 aux Presses de la Renaissance.



Dessin de Carlos SCLIAR à l'époque des Souterrains de la liberté.

INÉDIT

L'enfant du cacao

par JORGE AMADO

***O Menino Grapiuna (l'Enfant du cacao)* – écrit et publié au Brésil en 1980, à la veille du cinquantième anniversaire du premier livre de Jorge Amado (*le Pays du carnaval*, 1931), – est un texte court et discontinu sur l'enfance de l'écrivain et la réalité dans laquelle s'enracine son œuvre. Là est également l'origine du roman qu'il achève en ce moment : *la Façe oscura (la Face cachée)*.**

(...) Dans la boue des sentiers, sous les pas des hommes de main, les sabots des troupeaux de mulets portant les sacs de cacao, naissait le hameau qu'on appela Pirangi, aujourd'hui la ville d'Itajuipe. Un temps de gestation de villes.

Des rubriques dans les dictionnaires ou les encyclopédies, certaines notices bibliographiques me font naître à Pirangi. En vérité, c'est le contraire qui s'est produit : j'ai vu Pirangi naître et grandir. Quand je passai par là pour la première fois, juché sur la monture de mon père, sur l'arçon de sa selle, il n'existait guère plus de trois maisons isolées. La station du chemin de fer était loin, à Sequeiro-do-Espinho.

Peu de temps après, c'était déjà une longue rue, où les maisons d'habitation se mêlaient aux entrepôts pour le stockage du cacao. Le bar et, au fond, les salles de jeu, les pauvres ruelles abritant les pensions de filles. Les aventuriers venus de tous les coins, des colporteurs levantins déchargeant leurs balles de marchandises pour installer boutiques et magasins, un missionnaire à l'accent allemand tentant d'imposer les commandements de la loi de Dieu et des gens sans foi ni loi, rebelles à tout ordre, hostiles à toute autorité, du ciel ou de la terre.

Peu à peu, le bourg misérable acquit une vie intense, l'argent coulait, facile et abondant. Des coups de feu claquaient dans la rue, dans les maisons de filles, dans les salles de jeu. La vie humaine continuait à valoir peu, monnaie dont se payait un arpent de terre, un sourire de femme, un coup de poker. Je grandis en même temps que Pirangi, j'assistai à l'inauguration de la première boutique, à l'apparition du premier véhicule à moteur qui transportait les voyageurs de Sequeiro-do-Espinho. Là, j'ai connu les braves parmi les braves, et j'ai eu mes rêves d'enfant veillé par des femmes-de-vie dans de sombres ruelles.

⁂

Pour l'enfant du cacao – arraché à la liberté de la rue et des champs, des plantations et des animaux, des cocotiers et des bourgades à peine surgies de terre, – l'internat au collège des jésuites fut une prison, une tentative pour le dompter, le réduire, l'obliger à penser par la tête des autres. L'intention paternelle était seulement de l'élever dans le meilleur collège, celui qui avait le plus grand renom. Il ne se rendait pas compte à quel point il violentait son fils.

Cette même sensation d'étouffement, de contrainte, je la connaîtrai à nouveau plus d'une fois au cours de ma vie. Dans mon désir de bien servir des causes généreuses et justes, il m'est arrivé d'accepter des charges et d'accomplir des tâches qui me déplaisaient – pendant deux ans, par exemple, j'ai été député fédéral, bien que je n'aie pas la vocation parlementaire et aucun goût pour cet emploi. De la même façon, pour des raisons identiques, en certaines circonstances, j'ai admis et répété des idées, des théories et des thèses qui n'étaient pas les miennes, j'ai pensé par la tête des autres.

Au collège des jésuites, guidé par la main hérétique du Padre Cabral, j'ai trouvé dans *les Voyages de Gulliver* les chemins de la liberté, les livres ont ouvert les portes de ma prison. L'hérésie du Padre Cabral était extrêmement limitée, elle n'avait rien à voir avec les dogmes de la religion. Hérétique, il ne l'était qu'en ce qui concernait les méthodes d'enseignement de la langue portugaise en usage à cette époque. Cette petite rébellion se révéla pourtant positive et féconde. L'hérésie est toujours active et constructrice, elle ouvre des chemins nouveaux. L'orthodoxie vieillit et pourrit les idées et les hommes.

La longue et dure expérience m'a enseigné, au fil des années, l'importance du fait de penser par sa propre tête. Pour penser et agir par ma tête, je paie le prix fort, cible que je suis des patrouilles de toutes les idéologies, de tous les radicalismes orthodoxes. Le prix fort, mais encore bon marché.

⁂

Les idéologies ne seraient-elles pas, par hasard, le malheur de notre temps ? La pensée créatrice submergée, étouffée par les théories, par les concepts dogmatiques, l'avance de l'homme entravée par des règles immuables ?

Je rêve d'une révolution sans idéologie, où le destin de l'être humain, son droit de manger, travailler, aimer, vivre pleinement la vie ne soit pas réduit au concept exprimé et imposé par une idéologie, quelle que soit cette idéologie. Un rêve absurde ? Nous n'avons pas de droit plus grand et plus inaliénable que le droit au rêve. La seule chose qu'aucun dictateur ne peut ni réduire ni éliminer.

Des étroites limites de l'internat, j'ai été sauvé par la mer – la mer d'Ilheus, la plage du Pontal, le calme des eaux et la tempête.

(O Menino Grapiuna.)

Traduit du portugais par Alice Raillard.

le feuilleton

« NAISSANCE », de Ludovic Janvier

La douceur du tantpis

IL y a les romanciers qui se servent des outils habituels, pourquoi se compliquer la vie, et qui racontent l'hier, l'aujourd'hui, comme si la technique du dix-neuvième siècle était indépassable, l'auteur bien calé au cœur de son récit et de ses créatures, aurige au fouet ; et il y a les chercheurs invétérés pour qui écrire c'est d'abord faire rendre aux mots du jamais-dit, du jamais-perçu, déplacer si peu que ce soit les sens et les bornes, l'aventure au coin de chaque phrase, sinon à quoi bon. On dit généralement des seconds qu'ils forment avant-garde, laboratoire. Des collections aux allures de ghettos les signalent comme difficiles. Les perfides disent : illisibles.

Naissance appartient au genre, et dément hautement cette réputation. Nos habitudes sont bousculées, violentées, mais le lecteur le moins féru d'expérimental peut y trouver son compte d'émotions, de vertiges, de partages. La femme qui dit *je* nous investit, et nous demeure longtemps présente. Entre autres, à cause de ceci : d'habitude, les confidences qui se veulent les plus échevelées restent sous la surveillance, regards et gants gris, de la raison, de l'âme. Ici, le corps opère une véritable effraction ; pas le concept expurgé de corps, le mucus, la glaire, la durée physiologique, tout le pouacreux en dedans qui nous régit et nous ronge.

Est-ce l'école de Beckett ? L'idée vient, puisque Ludovic Janvier est surtout connu pour ses études sur l'auteur de *Molloy* – *Une parole exigeante, Pour Samuel Beckett, Beckett par lui-même*. Mais non : la narratrice de *Naissance* n'a rien d'une larve biblique ruminant sa ruine. Elle est de notre temps. Elle a un métier moderne qui répond (mal) à l'appel de ses désirs. Son histoire ? Vous voulez vraiment savoir ? C'est dommage, ça réduit tellement, le biographique. Mais quoi, on est là pour renseigner !

CE n'est pas tout de suite qu'elle a voulu faire actrice. Mais se donner aux yeux, oui, très vite. Sa mère l'avait faite à son cœur défendant. Son père était parti. Pas de bonnes conditions pour se bricoler un petit moi satisfait. Dès les poupées, elle enfonce les yeux – ses chers ennemis, – elle ampute. Avec les copines, c'est à qui montrera son derrière. Les trous, les bouches, les pupilles, tout ce qui donne accès, elle est à son affaire. Tantpis

par Bertrand Poirot-Delpech

pour le prêtre basque et zozotant qui voudrait gâcher ces promesses de fête. Du souvenir d'enfance, Dieu sait si on en ingurgite, ces temps-ci ; de l'aussi peu rationalisé et moralisé après-coup, de l'aussi jaillissant-gaillard, croyez-moi, c'est rare. Je ne vois guère que Lewis Carroll pour habiter à ce point la conscience enfantine, et rendre à la comptine sa perversité, odeur de poire, branche de figuier, touche-pipi, toto carabo marchand de caraba...

Dès les premiers cinés, elle invente que les acteurs ne font pas semblant. Plus tard, elle voudrait que les gens la pleurent. Elle sera servie. Ce ne sera pas tout de suite. D'abord les seins poussent ; le sexe, dans la glace, révèle ses replis ; les règles arrivent, surnommées Bertrand, bon, admettons. Les odeurs en classe, chacune la sienne, sont étiquetées. L'idée de monter sur les planches vient après, à la vue d'un vieux patineur du Trocadéro, glissant au son d'un gramophone portatif. Suivent les cours de style Actor's studio, les soi-disant gourous sadisant leurs postulantes à la gloire, la meilleure copine qui émeut et trahit, le rêve de faire la « une » des magazines feuilletés au cabinet...

CONTINUONS : le père revient pour mourir. Il n'est pas pressé. Il visite les cimetières, chante Mozart, pète ; le train-train. Grand temps de se trouver un mâle à soi. Ce sera un peintre (toujours le regard), mais poussah, plaintif (il est vrai que faire pleurer, c'est son truc à elle). Qu'importe : il possédera son corps, et elle en gardera l'image, l'envol.

Le soir, elle joue des pannes, une loche grise qui laisse tomber les verres en les rinçant. Elle répète Irina des *Trois Sœurs* ; pour rien, la pièce ne se montera pas. Elle tourne la mort d'une pute berlinoise 1926 : coupée au montage. En touillant des potages, sa spécialité, elle apprend le rôle de la Lune dans *le Soulier de satin*. Cette fois, la tournée a lieu : La Rochelle, Agen, Bordeaux... Cela tombe bien : le peintre poussah est parti avec une autre. Mais le régisseur besogneux ne suffit pas à le remplacer, dans les hôtels où grincent les joies des autres. Mieux : un Noir, tandis qu'elle joue Œnone, lui montre l'Afrique et ses détritus.

Retour à Paris. Papa s'entête à ne pas mourir – *« Tu nous lasses »*, dit-elle. Va-t-elle être enceinte ? Non. Jouera-t-elle *Bovary* ? Pas davantage. Florence, l'amie des jours bons et mauvais, met fin aux siens, de jours : à cause d'une photo d'enfance, mais il y a toujours plusieurs raisons aux suicides, comme disent les finauds.

Le temps a passé, à la façon dont il passe d'ordinaire, sans crier gare. Les seins qu'on a senti pousser, voilà qu'ils pendent. Ne reste plus qu'à accompagner le mouvement, qu'à se laisser glisser, qu'à jouer son dernier rôle : la vieillarde du square, avec ses œdèmes aux jambes et ses pigeons. Un asile recueille sa partance. Elle lèche les barreaux de la fenêtre, se gave de pruneaux et de polars. La *« voûte amère d'avant naître »* va se refermer. Fin de la foire aux regards. Rideau.

(Lire la suite page 32.)



la vie littéraire

La vieillesse de Diderot

En 1781, Diderot a été, avec Buffon, l'un des deux premiers Français membres de la jeune académie écossaise des sciences historiques, la Scottish Society of Antiquaries. Il était donc normal que se tînt à Edimbourg le colloque international organisé par Peter France et Anthony Strugnell sur « Les dernières années de Diderot » (2-5 septembre). Le Diderot de la vieillesse est sans doute le meilleur et le moins connu. L'écrivain n'a pas laissé de Mémoires — à la différence de Rousseau ; et sa correspondance conservée est lacunaire (deux cent vingt et une lettres envoyées ou reçues par lui pour les douze années 1772-1784).

« On ne pense, on ne parle avec force que de son tombeau », affirmait Diderot dès 1766. Même s'il aspirait à la retraite — n'avait-il pas dit qu'on devrait se reposer à partir de cinquante ans ? — il s'est déployé dans tous les genres (conte, roman, théâtre, poésie, essais d'esthétique, de philosophie, etc.). A sa manière il est, comme le héros de *Est-il bon ? est-il méchant ?* un tourbillon d'énergie en déplacement. Non pour se disperser, mais pour approfondir une interrogation sur l'homme et sur le monde. Les quinze communications — toutes en français — ont bien montré ce que cette recherche doit à l'humanisme antique (à l'ironie socratique comme à la vertu stoïcienne), et ce qu'elle implique de passion politique. Le Diderot des pages contre le despotisme publiées dans *l'Histoire des deux Indes*, de Raynal, favorise une action collective révolutionnaire, tout en posant par ailleurs des limites très strictes à l'action individuelle. Audace intellectuelle d'une part, prudence et réalisme de l'autre, la sagesse de Diderot en ses dernières années concilie la générosité et la lucidité. — ROLAND DESNÉ.

★ *Actes à paraître début 1985 à l'Edinburgh University Press. Pour tous renseignements, s'adresser à Peter France, Department of French, University, 4 Buccleuch Place, Edimbourg EH8 9LW, Grande-Bretagne.*

Raymond Queneau poète jazzique

Pendant trois jours, du 30 août au 1er septembre, quelque deux cents personnes, dont le ministre de la communauté française de Belgique, le conseiller culturel à l'ambassade de France, l'échevin de la culture de la ville de Verviers, Paul Souffrin, sénateur, maire de Thionville, sont venues entendre vingt-deux intervenants de tous horizons, Australie, Etats-Unis, Canada, Angleterre, Allemagne, Italie, etc., sur le thème : Raymond Queneau poète.

Sauf exception, ce n'est pas la théorie du langage poétique qui a dominé les approches — encore que les notions de métaphore ou d'humour aient été longuement discutées. L'essentiel a été la lecture des textes eux-mêmes, qui a balayé l'ensemble de la production poétique de Queneau, à l'exception de *Morale élémentaire*, reconnu par presque tous comme *« un des recueils poétiques les plus importants de notre temps »* (F. Caradec), mais peut-être trop intimidant. Science quenienne, quenellienne ou quercicanine — la question n'est pas résolue, — mythologie personnelle, formes comme le sonnet ou la rime, tracent de Queneau, à petits pas, une image de moins en moins systématique, où l'on voit le poète jouer des contraintes qu'il s'impose, musicien du rythme plus que de la mélodie, poète jazzique.

La poésie vivante était là, avec les chansons de Paul Braffort, le montage sonore créé par Odette Blavier sur la *Petite Cosmogonie portative*, et *Kidonkèfou*, mise en scène remarquable par le Théâtre de l'Etuve (Liège) à partir du livre d'André Blavier, *les Fous littéraires*.

Les actes du colloque seront publiés par la revue *Temps mêlés* de Verviers.

CLAUDE DEBON.

Tallandier cherche un partenaire

Des conversations sont en cours — on parle de l'IDI, qui a brillamment redressé les éditions Laffont — pour trouver un partenaire aux éditions Tallandier (1), maison plus que centenaire qui a discrètement déposé son bilan au cours de l'été. Le tribunal de commerce a prononcé le règlement judiciaire avec poursuite directe de l'exploitation. M. Jacques Jourquin conserve ses fonctions de PDG, assure l'édition des publications en cours et prépare une relance de l'entreprise.

Sur les quatre-vingt-six personnes employées par Tallandier, soixante-dix ont été licenciées ; elles étaient, pour la plus grande part, employées dans les activités de tri et de vente par correspondance. Les difficultés de cette maison — un passif de 30 millions de francs face à un actif encore appréciable — se sont accrues à l'échéance de contrats avec deux filiales de Hachette, pour lesquelles Tallandier assurait le tri d'invendus. Les collections sentimentales, qui firent jadis la bonne fortune de Tallandier, connaissaient aussi des déboires devant des concurrentes plus « modernes » telles que *Duo* et Harlequin. Le dépôt de bilan intervient au moment où le mensuel *Historia* regagnait peu à peu ses lecteurs, après avoir mis fin à un changement de formule malheureux, et où les collections d'ouvrages d'histoire prenaient une nouvelle jeunesse. C'est en 1982 que, restructurant son secteur éditorial, Hachette avait cédé Tallandier, pour une somme symbolique, à M. Jacques Jourquin et à M. Christian Wallut, qui dirige les publications Willy Fischer, spécialisées dans les programmes de spectacles.

(1) Les éditions Tallandier comptent plus d'un millier de titres à leur catalogue. Elles publient des ouvrages sentimentaux et historiques, ainsi que la revue *Historia* et des fascicules historiques.

La collection « La Découverte-*le Monde* »

Deux ouvrages sur des sujets politiques d'actualité rédigés par des collaborateurs du *Monde* paraissent en même temps : *l'Effet Le Pen*, par Edwy Plenel et Alain Rollat, et *les Palestiniens. D'une guerre à l'autre*, par Eric Rouleau. Ces deux livres, qui inaugurent une nouvelle collection coéditée par les éditions La Découverte et *le Monde*, reprennent des articles parus dans notre journal, mais entièrement refondus pour constituer un ensemble original. Un troisième titre est annoncé pour octobre : *la Santé dans le tiers-monde*, par Claire Brisset.

Edwy Plenel et Alain Rollat rappellent la carrière politique agitée du leader du Front national et analysent la nature et les composantes du mouvement qui s'est manifesté en sa faveur lors des dernières élections, ainsi que les indications qu'on peut en tirer sur l'évolution de la société française.

Quant à Eric Rouleau, il apporte le témoignage des très nombreuses enquêtes qu'il a accomplies au Proche et au Moyen-Orient depuis près de vingt ans, et montre toute la diversité de ce peuple fantôme, déchiré par les guerres, l'exil, la vie dans les camps de réfugiés et les luttes fratricides.

★ **L'EFFET LE PEN**, *dossier présenté et établi par* **Edwy Plenel et Alain Rollat. 243 p., 67 F.** ***LES PALESTINIENS. D'UNE GUERRE A L'AUTRE***, **par Eric Rouleau. 228 p., 72 F. « La Découverte-*le Monde* ».**

« 4 taxis » à Los Angeles

A Los Angeles, *« ville sans cause »*, les animateurs de la revue *4 Taxis* ont, une fois encore, découvert ce qui, dans la peinture, le design, le cinéma et la musique, bouge ou vibre. Le coyote des villes se balade dans les rues de LA. Russ Meyer, le Tex Avery du porno, raconte sa vie. Edward Ruscha, un peintre fasciné par les piscines et les parkings, parle de ses goûts musicaux, de Stan Kenton à Sleepy-LaBeef. Gary Panter, un brillant illustrateur, a confié à *4 Taxis* des pages de ses carnets de croquis. Steve Samiot, l'éditeur de *Stuff*, Chris Burden, le cascadeur du body-art, et Michael Ochs, l'archiviste du rock, sont aussi au rendez-vous. Ceux qui se sont branchés sur LA pour les JO, doivent s'abonner à *4 Taxis*, 3, rue Canihac, 33 000 Bordeaux. 40 F le numéro. — RAPHAËL SORIN.

vient de paraître

Souvenirs

MICHEL JOBERT : *Par trente-six chemins.* — Sous le couvert de promenades dans les forêts qu'il aime — de Rambouillet aux Vosges, de Fontainebleau aux Ardennes, — l'auteur évoque tels événements et telles anecdotes significatifs de la gestion de la France depuis 1981. (Albin Michel, 246 p., 65 F.)

Diplomatie

ALFRED GROSSER : *Affaires extérieures, la politique de la France, 1944/1984.* — Notre collaborateur fait le point sur quarante années d'engagements de la France dans le monde, sur une politique extérieure qui, malgré le changement de Républiques, les alternances et les apparences, les échecs et les volte-face, montre une grande continuité. (Flammarion, 352 p., 88 F.)

Anthologies

COLETTE : *Chats et chiens.* — Les chats, que Colette sut parer de tous les talents, sont les hôtes privilégiés de son œuvre. Mais cet auteur à la grâce féline écrivit aussi à la gloire des chiens. Ces deux anthologies réunissent les meilleurs textes de Colette consacrés aux petits compagnons tutélaires. (Albin Michel : *Chats*, 204 p., 69 F ; *Chiens*, 190 p., 69 F.)

Dictionnaire

JEAN DEJEUX. *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française.* Par le spécialiste des littératures francophones d'Afrique du Nord, un dictionnaire répertoriant tous les auteurs maghrébins de graphie française (romans, essais, poésie, histoire, brochures, etc.). De 1880 à 1982 pour l'Algérie, de 1920 à 1982 pour le Maroc, et de 1900 à 1982 pour la Tunisie. (Ed. Karthala, 22, bd Arago, 75013 Paris. 400 p., 110 F.)

en bref

● **LES SAVOIRS POPULAIRES, L'INSTRUCTION DES PROLÉTAIRES ET LA PHILOSOPHIE DES CLASSES PAUVRES AU XIXe SIÈCLE** sont les thèmes d'un colloque organisé par le Collège international de philosophie, l'Institut J.-B. Dumay, le Groupe d'études sur les représentations du social, revue (*les Révoltes logiques/CNRS*) et l'Atelier Proudhon de l'EHESS, les 6 et 7 octobre au Creusot, sous la présidence de Jacques Derrida. Renseignements : Institut Jean-Baptiste-Dumay, Château de la Verrerie, BP 53, 71202 Le Creusot, CEDEX.

● **L'ACADEMIE GONCOURT**, réunie à Nancy pour Le Livre sur la place, manifestation annuelle consacrée aux livres d'histoire, décernera, le 22 septembre, la bourse Goncourt de la biographie, dotée d'un montant de 25 000 F. Dix-sept ouvrages ont été sélectionnés. Du 19 au 22 septembre, la place Stanislas abritera, sous un chapiteau de 900 mètres carrés, une vaste librairie de livres d'histoire de France. Le thème retenu pour les débats et les expositions porte sur la période comprise entre les accords de Munich et la conférence de Yalta.

● **LA REVUE TRIMESTRIELLE « MASQUES »** propose un dossier sur la photographie, qui réunit pour quelques pages écrivains et photographes. Certains racontent une histoire, d'autres commentent une image ; celles de Cartier-Bresson entraînent la réflexion de notre collaborateur Hervé Guibert. Si Irmeli Jung, jeune photographe finlandaise établie en France, voit dans la photographie un *« acte de violence »*, Christian Caujolle, critique à *Libération*, s'est *« pris de passion pour les contradictions »* qu'offrent les images, leur docilité à se laisser interpréter. (*Masques*, n° 22, 192 p., 50 F.)

● **ERRATUM.** — Dans « le Monde des livres », du 7 septembre 1984, une erreur de typographie a déformé une référence de l'article de Gilbert Comte. Il fallait lire *Versailles sous Louis XV* et non *Versailles sous Louis XIV*, comme il a été écrit à tort.

tribune libre

LE DÉBAT SUR LE PRIX UNIQUE

Pour une politique commune du livre

par DENYS SIMON (*)

L'OPPOSITION de distributeurs pratiquant les rabais sur le livre au prix unique imposé par la loi du 10 août 1981 a conduit, on le sait, à la saisine de la Cour de justice des Communautés européennes qui devra statuer avant la fin de l'année.

On connaît le scénario — artificiel mais efficace — monté par l'un des adversaires de la loi : la FNAC fit livrer à l'une de ses succursales à Bruxelles des livres édités en France sur lesquels elle pratiquait des rabais importants ; ces ouvrages furent ensuite réimportés dans notre pays et diffusés sous l'étiquette verte « livre à prix européen » avec une ristourne largement supérieure aux 5 % autorisés par la loi du 10 août 1981. La FNAC dut renoncer à cette stratégie commerciale à la suite de la contre-offensive du ministère de la culture, d'une part, sous forme de multiplication des contrôles et des poursuites pour infraction, et des éditeurs, d'autre part, sous forme de refus de livraison. Le caractère illicite des ristournes opérées par la FNAC ou par les centres Leclerc au regard de la loi française n'est ni contestable ni contestée ; mais les distributeurs en cause considèrent leurs pratiques commerciales comme parfaitement valides au regard des règles européennes de libre circulation et de libre concurrence qui seraient violées par la législation française.

Il est indiscutable que le traité de Rome interdit l'instauration et le maintien de mesures d'effet équivalant à des restrictions quantitatives, ces mesures ayant été définies par la jurisprudence comme *« toute réglementation commerciale des Etats membres susceptible d'entraver directement ou indirectement, actuellement ou potentiellement, le commerce intracommunautaire »*. Or on peut effectivement se demander si la fixation du prix d'un livre édité en France et réimporté d'un autre Etat membre au niveau de prix arrêté par l'éditeur pour l'écoulement sur le marché intérieur n'a pas pour effet d'annuler l'avantage concurrentiel du produit importé et donc d'entraver la libre circulation des livres entre les Etats membres. De même, les livres édités à l'étranger ne peuvent être vendus en France qu'au prix fixé par le dépositaire principal, c'est-à-dire l'importateur ayant accompli la formalité du dépôt légal, ce mécanisme aboutissant en pratique à éliminer la concurrence de tout autre importateur potentiel.

L'intérêt général

Il n'est cependant pas certain que cette argumentation suffise à emporter la conviction de la Cour de justice des Communautés européennes. En effet, la jurisprudence communautaire reconnaît qu'en principe les réglementations nationales de prix ne constituent pas des restrictions à la libre circulation. Autrement dit, dans la mesure où elle s'applique indistinctement aux produits nationaux et aux produits importés, la loi française n'est pas *« en soi une entrave au commerce entre Etats membres »*, comme l'a d'ailleurs admis la Commission européenne elle-même dans ses observations devant la Cour.

Le dispositif central de la loi imposant un prix unique aux livres commercialisés en France est donc jugé intrinsèquement compatible avec les règles communautaires. En revanche, la Commission considère comme illicites les dispositions concernant spécifiquement les livres importés. Toutefois, il n'est pas très sûr, non plus, que les juges de Luxembourg suivent la Commission sur ce point : la haute juridiction a, en effet, admis antérieurement qu'une réglementation nationale affectant la libre circulation pouvait être acceptable, à condition qu'elle soit justifiée par des *« exigences impératives d'intérêt général »* et qu'elle reste dans les limites du *« raisonnable »*, c'est-à-dire qu'elle n'entrave les importations que dans la stricte mesure nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi.

A cet égard, le gouvernement français pourrait être entendu lorsqu'il invoque l'impératif d'intérêt général tiré de la nécessité d'un système diversifié de distribution, et en amont, la protection de la création littéraire et scientifique, pour fonder la légitimité du mécanisme de fixation des prix du livre. Par ailleurs, l'entrave apportée à la libre circulation intracommunautaire apparaît comme une mesure accessoire, mais absolument nécessaire à l'effet utile du dispositif global, qui, lui, se présente comme adapté à l'objectif poursuivi. C'est dire qu'au-delà des subtilités juridiques et des arguments techniques, la législation française pourrait être jugée compatible avec la libre circulation des marchandises organisée par le traité de Rome. Cependant, à supposer même qu'une telle solution soit retenue, il n'est pas assuré qu'elle réponde véritablement aux questions de fond soulevées à l'occasion du débat sur le prix du livre.

L'enjeu réel

On ne peut, en effet, s'empêcher de penser que l'enjeu réel est ailleurs. Le problème de compatibilité de la loi française avec les règles communautaires relatives à l'interdiction des restrictions quantitatives découle au fond de la double nature du livre, produit économique, d'une part, et support culturel, d'autre part. Dans la logique économique du Marché commun, le livre est appréhendé comme une marchandise dont la libre circulation doit être assurée au nom de la libre concurrence. Mais le régime de distribution de ce produit particulier sur le marché obéit également à une autre logique : il s'agit certes d'une marchandise, mais aussi d'un véhicule de culture. La contradiction entre les politiques nationales de diffusion et les règles communautaires de libre circulation ne pourra être définitivement résolue que par la mise en œuvre d'une politique culturelle commune. En effet, comme l'a reconnu la Commission dans son douzième rapport sur la politique de concurrence, dans la plupart des Etats membres, *« le prix de détail du livre n'est pas déterminé par le libre jeu du marché, mais obéit à des règles particulières »*, ces régimes nationaux de prix visant dans chaque Etat membre à intégrer la dimension culturelle du livre, qui impose une politique de distribution fondée sur des considérations extra-économiques. C'est seulement en harmonisant ces politiques nationales de distribution dans le moule d'une politique commune de la culture qu'on pourra éliminer les distorsions résultant de législations nationales disparates.

Il serait alors possible de mettre sur pied un dispositif plus approprié, par exemple en créant un prélèvement de type parafiscal dont le produit pourrait être affecté au financement d'un fonds européen destiné à favoriser la création littéraire et artistique, à organiser l'édition et la publication, et à soutenir les circuits de diffusion spécialisée, sans pénaliser le consommateur final par un prix minimal élevé entravant l'accès au livre. On peut espérer que la réunion, à Luxembourg, le 22 juin dernier, du premier conseil des ministres de la culture de l'histoire communautaire aura ouvert la voie à la constitution de l'espace culturel européen évoqué par le président de la République le 8 février à La Haye et le 24 mai devant le Parlement européen. Si ces orientations quittent le terrain des discours pour pénétrer dans les réalités, la querelle sur le prix du livre n'aura pas été inutile.

(*) Professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg.

هكذا من الاصل

libre

DÉBAT SUR LE PRIX UNIQUE

...e politique commune du livre

par DENYS SIMON

L'intérêt général

L'enjeu réel

romans

La performance de Bertrand Poirot-Delpech

● *« L'Eté 36 » révèle un Marcel Aymé de gauche*

QU'IL écrit bien, ce Bertrand ! Quoique je ne sache pas trop ce que cette expression veut dire, je l'emploie ici, tant pis, pour souligner d'emblée l'art qui préside à son nouveau roman. *L'Eté 36* est une œuvre très littéraire, malgré ses allures de roman historique, politique, d'amour et d'aventures. L'importance du fond, le brassage des documents, l'histoire rocambolesque qui nous est contée, risquent de masquer l'éclat, la subtilité, l'originalité de la forme. On va débattre des intentions, de la vérité d'une peinture sociale, de la vraisemblance du sujet. On passera à côté de l'essentiel.

Parfaitement maître de sa plume, Bertrand Poirot-Delpech touche ici à tous les genres : la satire, la farce, la comédie de mœurs, le chant d'amour, l'intrigue policière. Il use de tous les registres, passe de la gouaille au lyrisme, du strident au tendre, du rire aux larmes, du plus solide réalisme au grain de folie. Le rythme est endiablé, les dialogues claquent. Ce n'est pourtant ni sec, ni abstrait. Une sensibilité aux aguets saisit le détail caractéristique, brosse d'un trait un tableautin, capte les odeurs évocatrices d'une plage, d'un fond de cale, des champs, de la ville, d'un vêtement... et même cette odeur de l'ailleurs, du différent, qui attire certains et effraye tant les autres, nourrissant leur racisme.

Etonnante performance ! C'est elle qui m'intéresse, plus que tout le reste, dans *l'Eté 36*, parce que je crois que Bertrand Poirot-Delpech fraye une voie nouvelle au roman engagé et qui veut dire son temps... Il la cherche, cette voie, depuis deux ou trois livres. *Les Grands de ce monde*, en 1978, réinventait la crise de mai 68 et costumait de Gaulle en clochard, réfugié dans une station de métro. *La Légende du siècle* (1981), faux Mémoires d'un personnage bouffon, esquissait un panorama littéraire et politique des années 20 à 40. Ne négligeons pas non plus *le Couloir du dancing* (1982), cette autobiographie à tire-d'aile, pleine de trous, de ruptures et d'à-peu-près poétiques, où Bertrand Poirot-Delpech s'empoignait ironiquement avec sa propre histoire. Une grande liberté d'invention, le goût du canular, l'irrespectueuse envie de mettre des moustaches à la Joconde, marquaient ces œuvres qui tenaient de la revue, de la parade et du guignol. Des propos graves, des idées généreuses, étaient lancés sur ces tréteaux de foire...

Ces discordances se retrouvent dans *l'Eté 36*. Très exactement daté, le roman s'étend sur quelques mois, du 20 juillet au 1er janvier. Il s'ouvre sur une scène du plus haut comique qui se déroule en Bretagne, entre Saint-Malo et Dinard. *« Le monde n'en a rien su; mais une centaine de témoins ont vu, un matin de l'été 36, ce signe des temps : le droit de propriété et le Dieu d'Occident bafoués par des campeurs sur un air de tango. »* C'est la première phrase du livre, l'accord de tonalité, et le choc entre ces deux *« côtés »* si chers à Marcel Proust, ici le monde du château et celui des « congés payés » : la famille Saint-Aubert suivant une procession du Saint-Sacrement rencontre les blanchisseurs de Sèvres installés dans son pré.

A partir de là, la scène va se peupler d'un grand nombre d'acteurs ou de figurants et l'action se bourrer de péripéties. *Il y aura une noyade, une crise de folie*, des corps qui s'enlacent et se déprennent, un enlèvement, celui de l'héroïne, l'enquête menée à son sujet, des séances minables dans des commissariats de police, des soirées étincelantes passées dans des guinguettes ou des boîtes de nuit... Il y aura, le long de quais hollandais, des départs de juifs traqués par des lettres anonymes, des meetings tenus à Luna Park, des engagements dans les Brigades internationales, des fausses-couches venant dénouer des amours sans lendemain, un vol vertigineux au-dessus de la cathédrale de Chartres en compagnie d'un bien curieux dominicain, mi-civil, mi-militaire, mi-religieux, mi-membre des services secrets...

J'énumère en vrac ces motifs inattendus pour mieux rendre le méli-mélo de drames privés et d'affaires politiques que charrie le roman. L'auteur, lui, ne les lance pas dans le désordre. Il s'ingénie au contraire à les faire entrer dans une mécanique de précision, l'intrigue, où chaque rouage est à sa place et déclenche à son tour le mouvement. *« J'invente des histoires délirantes qui m'obligent à trouver des preuves acrobatiques. »* Cette réplique en l'air livre un secret de fabrication.

Quant aux personnages, sont-ils des pantins ou des êtres vivants ? Presque tous au départ ont l'air de stéréotypes tant ils se répondent systématiquement d'un « côté » à l'autre des deux mondes en opposition. Puis quelques-uns se détachent. Il leur pousse de la chair autour des os, avant qu'ils ne retournent à leur état de marionnettes.

C'est le cas de Victoire, cette jolie fille de dix-huit ans autour de laquelle tourne et s'agence le livre. Surgeon hybride des Saint-Aubert, elle ne songe qu'à renier les siens. Entre les bras de qui ? D'un étranger à sa classe, Gabin le métallo ? D'un étranger à ses racines, Alexis Goldschmidt, le juif allemand émigré ? Elle s'offrira les deux, mais c'est Alexis qui va gagner.

Un peu tardivement peut-être, celui-ci devient le vrai héros du livre et si complètement que l'auteur se confond avec lui et lui cède la parole. *« Nous sommes tous des juifs allemands »* scandait-on en mai 68. Le dernier chapitre, le seul écrit à la première personne, est une lettre qu'Alexis adresse à Victoire disparue. Séquestrée, volontairement ou non, dans un couvent du désert, Victoire a averti son amant de sa conversion verlainienne et demandé la rupture. Alexis refusera de la croire, comme il a refusé de partir pour les Etats-Unis, dans l'espoir d'improbables retrouvailles. Rien d'autre n'est dit, mais l'holocauste à venir plane sur cette fin qui ne dénoue rien de l'intrigue. Ainsi ce roman moqueur, joueur, ricanant et lyrique se ferme sur le tragique.


Dessin de BERENICE CLEEVE.

En dépit des apparences, *l'Eté 36* n'est pas une œuvre facile ni populaire, et je la crois importante pour notre littérature. Avec son déroutant mélange de tons, de genres, disons même de recettes ou de modèles empruntés à des écrivains divers, Proust, Queneau, Anouilh, Sartre, Céline, par l'exploitation fantaisiste, fantastique et loufoque qui est faite de l'histoire et du réel, cette œuvre inaugure une formule. Un talent bien particulier en tout cas s'y définit et éclate. On dirait qu'un Marcel Aymé de gauche nous est né.

JACQUELINE PIATIER.

★ L'ÉTÉ 36, de Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 283 pages, 78 F.

L'étrangeté qui se dissimule sous les convenances

● *Le second roman de Catherine Lépront : ce qui arrive dans une ville de province, quand se répand une rumeur...*

EST-CE pour doubler très vite le cap du second roman — celui où l'on est *« attendu »*, celui qui doit tenir les promesses du premier — que Catherine Lépront est de retour dès cette rentrée avec *Une rumeur* ? C'est probable. On comprend aisément ce souci d'en finir avec l'image du « débutant », même s'il conduit à trop de hâte, comme on le pense parfois à la lecture de ce livre, qui aurait gagné à être resserré et à éviter un certain flou dans la construction.

A première vue, Catherine Lépront semble avoir délaissé les mystères d'un univers où les frontières du réel et de l'imaginaire étaient incertaines pour se consacrer à la description du quotidien. La lente désagrégation d'une famille, les rapports troubles du biographe et de la vieille Louise dans *le Tour du domaine* (Gallimard, 1983), ont fait place, en apparence, à la chronique d'une ville de province.

Sur les rives d'un fleuve qui pourrait être la Loire, une ville qui pourrait être Orléans : une ville où l'on a connu, voilà quelques années, une rumeur accusant des commerçants juifs de *« traite des Blanches »* et autres *« horreurs »*. La rumeur a repris depuis que Jean-Pierre Suzini, un homme venu on ne sait d'où, est arrivé avec sa femme — une métisse — et sa fille pour ouvrir un magasin de vêtements à la vitrine trop moderne et à la curieuse enseigne Suzini et Fils. (Le fils de Suzini est mort en bas âge accidentellement, sous les yeux de son père. Depuis lors, celui-ci ne montre plus d'intérêt et d'amour que pour les chevaux.)

En vérité, l'important dans ce livre n'est pas l'étude des mœurs provinciales, telles qu'on peut les observer dans une petite ville saisie par le fantasme d'événements suspects : la disparition de jeunes filles dans une arrière-boutique, alors qu'aucun fait n'est constaté. Catherine Lépront s'intéresse davantage au mécanisme de la rumeur, à cette sorte de pourriture insidieuse qui se répand et atteint tout le monde, même ceux qui ne sont ni victimes — coupables désignés — ni responsables, même ceux qui rejettent la rumeur, la combattent ou l'ignorent.

Précision et cruauté

Dans la ville, chacun essaie de continuer à vivre. Millie, la femme de Suzini, trop ronde, trop seule, trop sensuelle, s'abandonne au désir de Malthusse, le musicien. Nine, la fille de Millie, trop raide dans sa violence et ses refus, déjà prête pour toutes les blessures, se plaît à son amour sans avenir avec Vincent Samski, condamné par sa folie et par la part qu'il prend à la fameuse rumeur. Car d'où qu'on vienne, on la retrouve. Elle est là, sans cesse, et de plus en plus, la rumeur, comme une musique, comme l'écho négatif des divertissements musicaux organisés chez les Saint-Maure, famille honorable de la ville.

Ce sont les rencontres de musique et les remous de la rumeur qui organisent un récit sans intrigue *« romanesque »*, prétexte à redécouvrir le thème favori de Catherine Lépront, la désagrégation, qu'elle regarde avec précision et cruauté. De la vieille Mme Saint-Maure à son petit-fils Ludovic, sans doute lui aussi épris de Nine Suzini, de Vincent Samski à Nine, tout se défait, tous sont englués dans la ville, dans la rumeur, dans la province. Tous sont condamnés.

On lit ce roman avec l'impression trouble de se complaire dans le malaise qu'il provoque. Pourtant Catherine Lépront n'a pas entièrement retrouvé l'économie et la rigueur qui faisaient du *Tour du domaine* un premier roman très achevé (*le Monde* du 16 septembre 1983). Mais elle a su réaffirmer son plaisir d'écrire ainsi que la qualité de son travail : créer, sans sacrifier la précision des descriptions, une atmosphère de secret, d'incertitude, et faire apparaître, sous la banalité des individus, leur étrangeté, qu'on croyait à jamais recouverte par les convenances.

Jo. S.

★ UNE RUMEUR, de Catherine Lépront. Gallimard, 197 p., 65 F.

romans

PREMIÈRES RENCONTRES

Simone Benmussa et son Prince en trompe-l'œil

● Parmi tous ceux qui font leurs débuts romanesques, nous avons rencontré cette semaine Simone Benmussa et Patrick Lapeyre, deux écrivains fascinés par les mécanismes de la fiction, ses dérives et son pouvoir absolu.

« Le Prince répète le Prince ? Non, le Prince dit n'importe quoi, oublie son texte, invente des répliques, me donne du mal, il vagabonde. C'est peut-être son étrange costume qui le fait errer », explique le narrateur. C'est vrai. *Le Prince répète le Prince :* malgré l'apparente transparence du titre du livre, la répétition théâtrale est vite subvertie par le personnage principal qui, détournant son rôle, invente sa propre histoire. Et Simone Benmussa, pour son premier roman, n'écrit pas un texte-document où le metteur en scène qu'elle est depuis 1976 réfléchit sur son travail, sur la direction d'acteurs, elle construit une *« vraie fiction »*.

D'entrée de jeu, pourtant, on est au théâtre. Dans les premières pages, on assiste à une répétition d'apparence banale, et l'on peut penser qu'on va aller ainsi de scène en scène au bout de la pièce, tout au long des vingt-deux journées de travail, au rythme des interventions du metteur en scène et des commentaires des comédiens. *« Cela a commencé ainsi*, dit Simone Benmussa, *il y a longtemps, en 1969, alors que je ne faisais pas encore de mises en scène. Puis j'ai abandonné ce manuscrit pendant plusieurs années. Je l'ai repris récemment, et c'est devenu ce roman, qui traverse le mur du théâtre. »*

Les trois personnages principaux, le Prince, le Chambellan, le Gardien (*le Gardien du tombeau*, de Kafka), passent très vite de l'autre côté du miroir. De scènes *« imprévues »* en scènes *« imprévisibles »*, le Prince, figure indocile, dérive et voyage.

Il arpente ce que, depuis son enfance, il connaît en images car *« son père, le Duc, avait eu l'idée de faire peindre par les plus célèbres artistes, sur tous les murs du palais, de grandes fresques représentant toutes les régions du royaume. Il obligeait ainsi son fils à parcourir le monde sans sortir de chez lui et qualifiait de subversif ce besoin de savoir le vrai autrement que par le représenté »*... De temps en temps, le metteur en scène essaie quand même de faire revenir le Prince de ce côté-ci du théâtre, où le convenu l'emporte sur le rêve : *« Suffit pour aujourd'hui. Demain nous commencerons par la quinzième scène. Prince, tu répéteras « le Prince », et pas n'importe quoi. »*

Peine perdue. Les répliques sont devenus trop étroites pour lui. La fiction envahit tout. L'utopie aussi, cette perfection du faux-semblant : le Prince visite la *Cité du Soleil* imaginée par Tommaso Campanella et y converse avec le grand métaphysicien. Le récit devient un gigantesque trompe-l'œil dans lequel le héros va *« vivre sa vie »*, sans souci de chronologie ni de vraisemblance, en promenade dans son imaginaire, de cartes postales en tableaux.

Il *« débarque »* dans des batailles que semble avoir dessinées Paolo Uccello — lances dressées ponctuant l'espace et corps brisés marquant la perspective. Il fait irruption dans des fresques, pénètre par effraction dans des images : le Prince *« entre dans un tableau, s'affale dans un fauteuil et boit une grande lampée de vin dans un pot d'étain peint sur une table. Ayant repris haleine, il fonce à nouveau pour forcer la chaîne des rois, mais un coup vigoureux de l'un d'eux l'envoie voler hors du tableau »*.

Pour suivre le Prince avec délectation dans ses rencontres rocambolesques avec des gouvernants ou des badauds, dans ses escapades à New-York ou en France — il y croise un fantôme qui ressemble fort à de Gaulle —, il faut aimer, avec Simone Benmussa, *« le fantastique, les journaux de bord de pirates, les films de cape et d'épée »*, et il faut être d'humeur joueuse. Alors on se plaît infiniment à cette promenade esthétique et cocasse qu'on voudrait sans fin, aux jeux incessants du texte, au *« travail presque artisanal »* que l'auteur évoque en commentant son projet : *« Dans le tissu même de l'écriture, il y a un trompe-l'œil. »*

On peut, certes, lire ce livre comme un conte philosophique, une réflexion sur le pouvoir — *le Prince...* — *« mais aussi comme un roman d'aventures »*, dit Simone Benmussa : les folles tribulations, les affabulations délirantes d'un comédien ringard pour lequel le metteur en scène ne cache pas sa tendresse. Livre impossible à résumer, sorte de palais des glaces des anciennes fêtes foraines où le reflet ruse avec le réel et le simulacre avec la personne. Livre inépuisable où la pensée bifurque sans arrêt, à lire et à relire les soirs où la réalité est trop sinistrement univoque.

« Ce qui m'intéresse, c'est un détail, un fragment », explique Simone Benmussa. *« Le récit qui se veut une reconstitution cohérente est le plus faux. Dans le roman comme dans le théâtre, j'aime fabriquer une sorte de mobile : prendre des éléments divers et les traiter avec des techniques différentes. »*

Le Prince s'est créé, s'est *« peint »*. Mais la peinture l'envahit et le fige à son tour, s'insinue dans ses veines, l'immobilise au mur. Le tableau est achevé, le Prince n'en est plus qu'un des éléments. Le récit est, lui aussi, terminé : la représentation a gagné, l'illusion comique ne pactise plus avec le quotidien. A jamais, théâtre, peinture et littérature sont réunis dans la figure du Prince.

Patrick Lapeyre à la recherche d'un film perdu

Dans le premier roman de Patrick Lapeyre — et bien qu'il ne soit pas cinéaste mais enseignant —, c'est à partir d'un film inachevé que la fiction dérive. Comment savoir si *le Corps inflammable* est un récit cinématographique, une histoire d'espionnage dont le héros, Perceval, mène une enquête sur plusieurs disparitions, ou si P., autrement dit Pierre — un jour Perceval dans un film interrompu, — raconte sa propre vie : le tournage jamais terminé, ses amours, ses curieuses rencontres, son métier d'employé de banque à Londres et la manière dont il est poussé à rechercher les bobines du fameux film, probablement brûlées dans l'accident d'avion qui coûta la vie au metteur en scène ? Impossible.

Mais faut-il avancer une réponse unique, certaine ? Sans doute que non. Il vaut mieux suivre P. — ou Pierre, ou Perceval, qu'importe — dans son étrange affaire, qui est de toute façon la recherche d'un film perdu, quête d'un nouveau Graal qui restera introuvable et ne livrera pas son secret.

De l'arsenal des intrigues de ces romans policiers médiocres qu'avoue aimer Patrick Lapeyre, rien ne manque dans *le Corps inflammable ;* poursuites, filatures, règlements de comptes sanglants et raclées se succèdent ; on croise des hommes de main inquiétants, des inconnus qui font un usage mystérieux du téléphone, on constate des disparitions en chaîne — *« C'est drôle, tout ceux qui ont approché ce film ont disparu »*.

« Dans ces mauvais livres dont j'affectionne la lecture, romans d'espionnage, policiers, science-fiction, explique Patrick Lapeyre, *je trouve, au hasard des pages, une petite cordelette, un fil pas exploité par l'auteur et qui va me servir. »* Le résultat séduira probablement plus les fanatiques du cinéma de Luis Bunuel ou de Wim Wenders que ceux des livres de Gérard de Villiers. Comme Wenders l'a fait en images dans *Alice dans les villes* ou *Au fil du temps* — dont l'auteur du *Corps inflammable* se réclame, — Patrick Lapeyre explore l'étrangeté des rencontres entre Pierre et des inconnus, qui croisent ou détournent sa quête.

Si, lorsqu'il a commencé d'écrire, Patrick Lapeyre s'intéressait *« surtout au récit métaphysique ou poétique »* — bien que professeur de lettres, il préfère la philosophie — et n'envisageait *« la fiction que comme une concession pour être publié »*, il se dit aujourd'hui *« fasciné par ses mécanismes »*. *« Il faut essayer de traquer les émotions et les sensations. Au départ, on a tous les mêmes, en gros, et il faut être capable de donner à chacune son expression propre. Les événements ne nous arrivent pas, disait Einstein, ils sont là et nous les rencontrons. La fiction, pour moi, se construit ainsi. J'ai une sorte de photo mentale, une image, une situation — quelqu'un a crié, quelqu'un est devenu fou —, et j'invente des personnages qui vont rencontrer ces situations. »*

C'est comme cela que les bobines que cherche P. sont probablement celles que le lecteur décrypte, fébrilement, au gré de cette écriture rapide, toujours au présent. *« Je n'arrive pas à écrire au passé*, conclut Patrick Lapeyre. *« Au présent, on supprime tout ce qui n'est pas indispensable, on écrit par soustraction. Au passé, j'ai l'impression qu'on écrit par addition. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE PRINCE REPETE LE PRINCE**, de Simone Benmussa, Le Seuil, 220 pages, 75 F.

★ **LE CORPS INFLAMMABLE**, de Patrick Lapeyre, POL, 254 pages, 78 F.

le feuilleton

La douceur du Tantpis

(Suite de la page 29.)

L'ŒIL, de tous les viscères visités, le plus vibrant : un autre sexe, pour ainsi dire. Voir Bataille. Ici, l'acte de se donner en spectacle devient raison, moyen de vivre, jouissance éperdue et aléatoire. La narratrice de *Naissance* a un œil au fond du ventre. L'âme, pour elle, c'est l'œil dehors. Elle boit aux regards, ses sources. Elle ne s'anime que sous eux. Voyez le sourire du chat de Cheshire, dans *Alice*, ou le rictus de Rembrandt, dans l'autoportrait de Cologne : n'est-ce pas, que tout le mystère de la vie peut culminer là ?

N'y aurait-il qu'eux — dommage pour les autres, — tous les comédiens devraient lire *Naissance* à haute voix, se le mettre en bouche, comme ils disent. Leur secret de « quémandeurs en reflets » y est approché d'aussi près que dans la Momma de *Ce soir on improvise*. Sans parler de la fraternité des coulisses, des odeurs de toiles encollées...

J'ai dit que Ludovic Janvier rendait droit de cité littéraire au corps profond. C'est plus que ça : ce sont les vaisseaux, nerfs, lymphes, semences, qui guident la pensée, une pensée dépouillée de sa souveraineté usurpée, soumise aux spasmes, aux touffeurs, bref à sa pauvre place.

Un corps de l'autre sexe, comme on aura remarqué. Les femmes diront si l'auteur a bien imaginé leurs sensations intérieures. A moi, il semble que oui. Le processus Bovary a joué. Certains passages sont à ranger à côté des descriptions les plus intimes de la littérature féminine du corps, ceux de Chantal Chawaf, d'Hélène Cixous, de Xavière Gauthier. La raison de cette identification ? *« Il n'y a presque pas de différence entre filles et garçons »*, observe la narratrice ; et encore : dans le métier du spectacle, *« les hommes sont des femmes »*. Autre explication : à grand écrivain, rien d'impossible.

SI on en avait le temps et le goût, on s'interrogerait sur le *comment* de cette réussite vraiment prodigieuse.

L'influence de Beckett, oui, quand même, vers la fin, quand ça se délabre : une manière de noter les symptômes, d'aligner les remèdes à l'infinitif, de se promettre du mieux tout en consentant au désastre.

Mais le secret est plus profond : une manière de penser par surprise, de fouiller (fouailler) les sensations les plus physiques, émois, transits intestinaux, en imitant le chaos de ce qui est perçu, le charriage de la conscience, son tout-venant veiné de muqueuse.

Et pas triste, avec ça ce toboggan aux entrailles, sous la voûte (mot-clef du livre) des ventres ! Même si la vie de la comédienne ressemble aux petits matins d'après les jouissances mornes, on savoure avec elle l'exactitude de moments rares : l'odeur d'un fruit, le poil poissé d'une vache, la province un dimanche soir.

Comme on lance des miettes aux bêtes, il y a un bonheur contagieux à *« jeter aux mots la douceur du tantpis »*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

* **« Naissance », de Ludovic Janvier, Gallimard, collection « Le Chemin », 376 pages, 117 F.**

histoire

Georges Duby et les « champions » du XII[e] siècle

CERTAINES œuvres connues n'ont pas livré tous leurs secrets. C'était le cas de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* avant que Georges Duby ne s'en empare pour en extraire le suc. Editée en trois volumes par Pierre Meyer entre 1891 et 1901, elle fut étudiée en 1933 par le médiéviste américain Sidney Painter puis, en 1938, par Anton Riedemann, en Allemagne, qui la considéraient comme une contribution capitale à l'histoire culturelle franco-anglaise de la fin du XII[e] siècle. Ce qu'y cherche aujourd'hui l'historien moderne, ce sont des informations sur l'éthique chevaleresque à son apogée et vers son déclin. Des détails, qu'il happe à la dérobée, font surgir, sous leurs aspects quotidiens, le chevalier-type, tel qu'on pouvait le voir alors et le monde dans lequel il évoluait.

Ainsi, dans le temps même où s'élabore *le Roman de la rose*, la *« courtoisie »* est pratiquement absente d'un univers où il semble que les femmes soient quantité négligeable, bien qu'elles permettent aux hommes de gravir l'échelle sociale, par la fortune foncière qu'elles apportent et qui se transmettra au fils aîné. Elles sont certainement les objets de convoitises sexuelles aussi faciles à satisfaire que dangereuses, dans ces châteaux aux pièces pleines de recoins sombres, où vivent rassemblés tant de gens aux regards inquisiteurs.

Est-ce parce que le récit en question est une apologie funéraire qu'il est si discret sur *« les déports que nous dirions amoureux »*, s'interroge le commentateur ? Le mot *« amour »* n'intervient qu'à propos des sentiments entretenus, entre eux, par les hommes, et l'historien des mœurs soupçonne qu'entre guerriers, l'*« amitié »*, ce lien si fort qu'y manquer est la honte la pire, n'a pas tout à fait le sens que nous lui donnons.

Autre découverte, concernant les tournois : ces simulacres de bataille, auxquels on venait participer ou assister, pouvaient, comme à Lagny en 1183, réunir quelque trois mille chevaliers avec leurs servants, l'affluence étant évaluée à plus de dix mille pesonnes, sans compter les marchands, trafiquants et filles de joie. On se bat pour le butin — le cheval du vaincu, son armure, et une rançon si on le fait prisonnier. Les combattants ressemblent fort aux sportifs d'aujourd'hui, rassemblés en escouades internationales, dont les champions ont été rameutés par les plus offrants. Comme aujourd'hui, et aussi paradoxalement, on reste chauvin, *« l'équipe »* régionale préférée aux autres, fût-elle de composition hétéroclite. Comme aujourd'hui, la journée se prolonge en commentaires sans fin : le Parc des Princes, un soir de grand match.

Que suit-on, dans cette histoire du *« meilleur chevalier du monde »*, sinon la prodigieuse ascension d'un homme parti de presque rien et parvenu précisément grâce à ses seules qualités de chevalier. Son intelligence est courte, mais de n'avoir jamais failli aux trois valeurs essentielles de la chevalerie : *« prouesse, largesse et loyauté »*, a fait de Guillaume un homme fabuleusement puissant. Lorsqu'il meurt, en 1218, à soixante-treize ans, il est régent d'Angleterre.

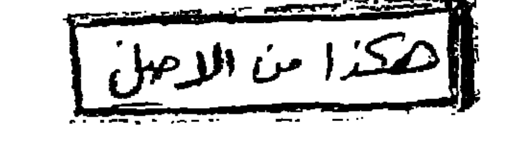
Mais c'est un survivant de temps révolus qui disparaît. Pour notre chance, son extraordinaire longévité en fait un témoin exceptionnel d'attitudes surannées, dépeintes dans cette biographie qui fut écrite par un anonyme dont la profession de foi est remarquable : *« En histoire, qui est vérité, nul ne doit consciemment mentir »*, loi qu'il s'efforce de respecter, bien que les nécessités du panégyrique la lui fassent parfois transgresser.

Guillaume, voici trente ans, s'était *« donné »* aux Templiers. Durant sa longue agonie, qui se déroule comme un spectacle grandiose, il se dépossède de tous ses biens meubles et fonciers au profit de sa *« gent »*, de ses familiers, de cent pauvres dont il attend que, repus au repas funéraire, ils s'acquittent par des prières. Ce dépouillement systématique et réfléchi s'effectue au grand dam des gens d'Eglise, avides et affairés comme des mouches autour du mourant qui, lucide, ne garde, pour entrer au Temple, que son seul suaire.

La langue de ce long poème est superbe *« de fraîcheur et de vie »*, s'émerveille Georges Duby. Fraîcheur et vie sont les mots qui conviennent également à son bref ouvrage, passionnante ouverture sur un univers dont le XII[e] siècle a marqué la fin.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ **GUILLAUME LE MARÉCHAL OU LE MEILLEUR CHEVALIER DU MONDE**, par Georges Duby. Collection « Les inconnus de l'histoire », Fayard. 120 p., 69 F.



lettres étrangères

JORGE AMADO A PARIS

Une passionnante chronique des années 1937-1940

L'ENGAGEMENT politique de Jorge Amado est connu. Militant de gauche dès les années 30, prisonnier en 1943 sous Getulio Vargas (1), député du Parti communiste brésilien (PCB) en 1946 et prix Staline de littérature, le romancier n'hésita pas à prêter sa plume à des textes de propagande : ainsi *le Chevalier de l'espérance*, biographie du dirigeant prestigieux et mythique du PCB, Luis Carlos Prestes.

Ecrit de 1951 à 1953, publié en 1954, le roman *les Souterrains de la liberté* appartient à cette lignée, quelques années avant le cycle plus connu des Chroniques de Salvador da Bahia, qui débutera par *Gabriela* (1958).

Les Souterrains de la liberté est peut-être l'œuvre la plus ambitieuse de Jorge Amado. Deux forts volumes de cinq cents pages qui veulent restituer, à une époque cruciale (1937-1940), la société brésilienne dans toute sa complexité, de l'ouvrier militant à l'aristocrate, du bourgeois au paysan sans terre, du Noir au *caboclo* (2)... Faits historiques, réels ou transposés (installation de la dictature de Vargas, l'« Estado Novo » ; luttes clandestines du PCB ; grèves des dockers et révolte des paysans contre leur expropriation), défilent dans une chronique passionnante, avec pour arrière-fond la guerre d'Espagne, le pacte germano-soviétique, les invasions nazies. L'auteur accompagne ces récits d'une analyse des comportements et des motivations individuels qui peuvent conduire, en des moments décisifs, à l'abjection la plus vile comme aux engagements héroïques.

Il est certain que le lecteur habitué aux œuvres les plus célèbres de Jorge Amado sera surpris (ou déçu) de ne pas retrouver la *Bahia de tous les saints*, recréée par le talent de l'auteur. L'intrigue se concentre ici dans le sud du pays, l'axe Rio-Sao-Paulo, où naissent richesses économiques et classe ouvrière. S'ajoutent à l'évolution de ce monde urbain une description puissante des régions perdues du Mato-Grosso et de la misère paysanne (ouvriers agricoles surexploités dans les *fazendas* (3), petits propriétaires sans titre que l'on veut expulser), ainsi que de brèves incursions dans l'Espagne des Brigades internationales où s'est engagé un jeune officier communiste brésilien.

Le lecteur pourra aussi s'étonner du parti pris esthétique du romancier. Point de ces descriptions sensuelles de la « *Bahia baroque* », de ces créations de personnages légendaires telles ces reines de la rue consacrées pour toujours sous les noms de Teresa Batista, Dona Flor et Tieta. Disparue la description lyrique d'un sous-prolétariat passionné de fêtes, doué d'un bonheur qu'il sait gagner contre la pauvreté ou grâce au dénuement. Dans *les Souterrains de la liberté*, Jorge Amado a choisi une certaine économie de moyens afin de montrer, les raisons de cette misère : pouvoir de la bourgeoisie d'affaires qui est en train de supplanter l'aristocratie, montée de l'influence des Etats-Unis au détriment de l'Europe.

Le style répond à une volonté évidente d'analyse, voire de didactisme. Jorge Amado a vécu cette période de toute sa passion, de toute sa douleur. Le livre offre une suite de portraits fidèles de grands personnages (Getulio Vargas, Plinio Salgado (4) et Luis Carlos Stretter) ou d'individus à peine dissimulés sous leurs pseudonymes : on entrevoit ainsi Herminio Sacchetta, leader trotskiste, rebaptisé Saquila dans le texte, et le nom de Cidade (ville) camoufle un temps le compositeur Villa-Lobos (*villa* signifie village) lié à l'Estado Novo. De même, une certaine vallée *salgado* (salée), riche en manganèse et située par le roman dans le Mato-Grosso, évoque la vallée *doce* (sucrée) du Minas-Gerais, dont Getulio Vargas fera exploiter le fer pour le compte des Etats-Unis.

Une description de la dictature

Le livre n'ennuie guère; on se laisse aller à sa construction romanesque simple et efficace, les fils de l'intrigue – personnages et classes sociales – se juxtaposant puis s'entremêlant au gré des luttes ou des amours. La description de la dictature n'a rien perdu de son actualité : bourgeoisie locale servant les intérêts de grandes puissances étrangères, sous le couvert d'un nationalisme aussi outrancier que fallacieux, expulsion de paysans, encadrement par les syndicats officiels, censure, répression (comme ces scènes de tortures horribles qui préfigurent les actes les plus noirs de la dictature militaire au Brésil dans les années 70).

Toutes ces qualités compensent les faiblesses de l'ouvrage qui sont, elles aussi, nombreuses. Jorge Amado n'a pas procédé comme Aragon avec ses *Communistes*, et n'a pas corrigé *les Souterrains de la liberté*, ce qui est à son honneur.

Ne soyons donc pas surpris d'y trouver la glorification du culte de la personnalité, l'exaltation de Staline ou du rôle messianique des partis communistes, ainsi que l'obéissance stricte aux exigences du réalisme socialiste. Voyez par exemple (page 182) de quelle manière le militant ouvrier condamne un tableau surréaliste, qu'il décrit comme une œuvre abstraite, opposée donc à la réalité et par conséquent au peuple et au parti qui le représente. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que le traître Saquila admire cette même toile, lui qui n'est qu'un intellectuel, un petit bourgeois et un trotskiste.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, alors que le livre se veut un tableau réaliste du peuple brésilien, et surtout de la classe ouvrière, le portrait des militants et des ouvriers n'est pas crédible. La pauvreté est dénoncée, son mécanisme analysé avec précision, mais la vie quotidienne des individus n'occupe qu'une place secondaire.

Qui plus est, le portrait de la classe ouvrière ne restitue ni les souffrances ni les joies de la « base ». Quelques héros positifs, purs et durs, opposent leur morale rigoureuse à la décadence de la bourgeoisie; le contraste est symétrique, manichéen : les amours ouvrières, sanctifiées par le mariage et la procréation, ne peuvent rien avoir de commun avec la luxure coupable des ploutocrates sans foi ni loi. L'expression de cette sentimentalité fait parfois grincer les dents, comme dans ce passage, à la fin du livre, où l'héroïne Mariana, apprend la condamnation de son mari à huit ans de prison : son amie, sympathisante du parti et danseuse professionnelle (classique, bien entendu) ne trouve rien de mieux à lui offrir, en guise de consolation, qu'une interprétation de *la Mort du cygne* !

Une certaine mystique du parti

Ces portraits sans nuance ne sont pourtant pas dénués d'intérêt historique et même psychologique, dans la mesure où ils rendent compte d'une certaine mystique du parti, qui voulait créer de tels modèles : le communiste est un élu puisqu'il appartient à la classe qui va sauver le monde ; il doit répandre sa foi sous la coupe bienveillante et inflexible de multiples pères (depuis le dirigeant local jusqu'au papa des papas qui veille au Kremlin).

Peut-être est-il encore trop tôt pour juger cette œuvre indépendamment de toute passion ; le réalisme à la Jdanov pourrait devenir un jour une sous-espèce du genre épique, avec poncifs psychologiques obligatoires... En tout cas, une œuvre d'une telle dimension, d'une telle ambition devait nécessairement basculer du côté du mythe. Souvenons-nous de la critique de Oswald de Andrade, poète et romancier du modernisme brésilien, l'auteur de provocants « *manifestes anthropologiques* » (5) : « *Dans les régions du mythe, la psychologie a un rôle simplement moteur. De sorte que les figures homériques de Jorge Amado dispensent d'un approfondissement intérieur. Elles sont mythiques, représentatives, simples. Leur climat est l'action, leur persuasion est l'aventure, leur finalité est la survie, leur pouvoir est la sympathie.* » Savoir changer la réalité en mythe : n'est-ce pas finalement la source constante du génie de Jorge Amado, et le fil conducteur qui relie *les Souterrains de la liberté* au reste de son œuvre ?

JORGE COLI
et ANTOINE SEEL.

★ LES SOUTERRAINS DE LA LIBERTÉ. Trad. du portugais par Isabel Meyrelles. Temps Actuels. Deux tomes, 538 p. et 564 p., 95 et 110 F.

(1) Au pouvoir dès 1930, Getulio Vargas abolit la Constitution libérale par un coup d'Etat en 1937. Sa dictature prendra fin en 1945, mais il sera élu au suffrage universel en 1951, avant son suicide en 1954.

(2) Paysan métis de Blanc et d'Indien. Par extension, le paysan pauvre de l'intérieur.

(3) Grandes propriétés.

(4) Dirigeant d'un parti fasciste brésilien, l'Action intégraliste.

(5) *Anthropologies*, Flammarion, 1982.

Livres disponibles en français

Bahia de tous les saints, Paris, Gallimard, 1938. Réédition : « Folio », 1981.

Terre violente, Paris, Nagel, 1946. Réédition : Flammarion, 1981.

Mar morto, Paris, Nagel, 1949. GF Flammarion, 1982.

Les Chemins de la faim, Paris, Editeurs Français Réunis, 1951. Temps Actuels, 1981.

Cacao, Paris, Nagel, 1950.

La Terre aux fruits d'or, Paris, Nagel, 1951.

Capitaine des sables, Paris, Gallimard, 1952.

Gabriela, fille du Brésil, Paris, Seghers, 1959.

Les Pâtres de la nuit, Paris, Stock, 1970.

Les Deux Morts de Quinquin-la-flotte, Paris, Stock, 1971.

Gabriela, girofle et cannelle, Paris, Stock, 1971.

Dona Flor et ses deux maris, Paris, Stock, 1972.

Tereza Batista, Paris, Stock, 1974.

La Boutique aux miracles, Paris, Stock, 1977.

Le Vieux Marin, Paris, Stock, 1977.

Tieta d'Agreste ou le retour de la fille prodigue, Paris, Stock, 1979.

La Bataille du Petit Trianon, Paris, Stock, 1980.

Suor, Paris, Messidor/Temps Actuels, 1982.

Un homme, le Brésil et le siècle

(Suite de la page 29.)

» En 1937, c'était la guerre d'Espagne, et le parti a décidé de m'envoyer au congrès antifasciste en Espagne. J'ai réussi à sortir du Brésil, mais quand je suis arrivé le congrès était fini, alors je suis resté près d'un an au Mexique, puis je suis rentré par l'Amazonie. Il y avait eu le coup d'état de Vargas, et j'ai été arrêté à Manaos et l'on m'a envoyé à Rio. Je détiens un record, vous savez : j'ai parcouru tout le Brésil en état d'arrestation : de Manaos à Rio en bateau en 1938, et de Porto-Alegre à Rio en chemin de fer en 1943 !

» En 1942, quand le Brésil est entré en guerre contre l'Allemagne, la gauche avait décidé qu'il fallait rentrer au pays et on a tous été arrêtés. »

En 1945, Jorge Amado acceptera, à cause de sa popularité comme écrivain, de se présenter aux élections : élu député communiste, il sera exclu de la Chambre en 1948 et avec Zelia viendra en Europe, où il demeurera cinq ans.

« Pendant deux ans, j'ai résidé en France. Le français est la première langue que mon fils ait parlée. Puis on a supprimé mon permis de séjour. Entre 1949 et 1965, pendant seize ans, on m'a interdit de rentrer en France, j'étais interdit sur le territoire français. C'était sous le gouvernement socialiste, avec Jules Moch. C'est grâce à André Malraux que j'ai pu revenir.

» Je dois à André Malraux deux choses très importantes (je ne l'ai jamais rencontré). C'est lui qui a fait publier chez Gallimard en 1938 *Bahia de tous les saints* et c'est lui qui m'a permis de revenir en 1965, en même temps que Pablo Neruda et le peintre Carlos Scliar, alors qu'il était ministre de la culture.

» Entre-temps, j'avais été le représentant du Parti brésilien. J'ai vécu trois ans à Prague et, vous savez, vers 1950, la peur, vous pouviez la toucher du doigt, tout le monde avait peur. J'ai connu Artur London, Lukacs. On est devenu de très bons amis. J'allais à Moscou où j'avais de bons amis, Fadeiev, Ehrenbourg, Simonov.

— *Malgré la peur, malgré ce que vous aviez vu, vous avez écrit en 1951-1953* les Souterrains de la liberté, *une œuvre de commande ? (Dans sa préface de novembre 1983, Amado explique la genèse de ce roman* « daté » *qui* « porte la marque de son époque » : « C'est un roman écrit et publié pendant qu'Aragon écrivait et publiait *les Communistes*, qu'Ilia Ehrenbourg donnait à son grand public *la Tempête* et *le Neuvième flot*, qu'Alexandre Fadeiev obtenait un succès énorme avec *la Jeune Garde* », écrit-il. *Et il a refusé d'y porter des retouches...)*.

— Je n'ai jamais cru à l'existence de Dieu, mais je croyais que Staline était Dieu. (« *Je pense à Staline, écrit-il page 492.* Quel homme au monde travaille plus que lui ? ») Bien sûr, je savais que London n'était pas un traître. J'étais persuadé aussi que dans le monde communiste on ne torturait pas, et j'ai traité de misérable celui qui m'a dit le contraire, un jour, en Hongrie. Après la mort de Staline, j'étais à Moscou en 1954, et on m'a demandé de raconter des choses à la direction du Parti. A cette époque, je venais en Europe tous les quinze jours, je traversais l'Atlantique sur des petits avions, vingt-six fois par année.

» J'ai cessé d'être militant parce que je voulais retourner au travail littéraire. En 1955, j'ai dit : « *C'est fini, je m'en vais écrire.* » J'ai demandé à être libéré.

J'ai écrit *Gabriela*. Auparavant, on a fait un grand journal de culture qui s'appelait *Paratodos* — en un mot — avec Niemayer, mon frère, Moacyr Scliar ; ça a duré trois ans. Quand j'ai publié *Gabriela*, certains, des amis proches — ils étaient obligés de le faire, — ont écrit que j'étais un misérable, que j'avais abandonné les héros du prolétariat pour écrire un livre pornographique. J'ai publié *Quinquin la flotte*, et ils ont écrit que j'étais la dégradation du monde... Les Soviétiques sont restés mes amis ; ils continuent à me publier, ils ont vendu là-bas plus d'un million de *Gabriela* et ont publié une édition spéciale pour mes soixante-dix ans. Je ne suis pas retourné à Moscou depuis 1967, tous mes amis sont morts, tous ceux que j'ai connus, même Simonov... »

— *Pourquoi n'écrirait-il pas des Mémoires ?*

— Je n'ai pas la volonté d'écrire mes Mémoires. Les choses que j'ai vécues, je ne les renie pas. Mais si j'écrivais mes Mémoires, je perdrais des amis de toute ma vie. J'ai des amis très fraternels qui pensent d'une façon complètement différente ; et en littérature c'est la même chose. Je dis toujours qu'il y a les livres que j'aime et ceux que j'admire ; je peux admirer un livre sans l'aimer. Je peux aimer un ami même si je ne suis pas d'accord avec lui. Par exemple, parmi les classiques brésiliens, j'aime José de Alencar (2) et j'admire Machado de Assis ; j'aime Gorki et Tolstoï, et j'admire Dostoïevski. J'ai la capacité d'admirer même ceux qui ne pensent pas comme moi. J'aime Asturias et Sabato, et j'admire Borges... Les Brésiliens sont comme ça, pas seulement moi. Le sectarisme, c'est le fait des gens médiocres : les rapports personnels, pour moi, sont la chose la plus importante... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(2) José de Alencar (1829-1877) introduit la fresque sociale dans le roman brésilien. Il est l'auteur d'*O Guarani*, considéré comme le chef-d'œuvre de la littérature romantique indianiste. Machado de Assis (1839-1904) passe pour être le plus grand écrivain du Brésil. Cf. *Dom Casmurro* et *l'Aliéniste* (A.-M. Métaillié éd.).

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

JEAN LE GAC A L'ARC

Le peintre au sommeil

Assis au pied d'un mur, au bas de marches, adossé à une porte, à l'ombre d'un arbre en fleur, ou étendu dans une chaise longue, un plaid écossais lui couvrant les jambes, tel qu'on peut imaginer *Hercule Poirot* sur le pont d'un paquebot traversant la Manche ou Father Brown à l'heure du thé, le peintre fait la sieste.

Le peintre, « Il », « Cet homme », « le professeur de dessin », alias Jean Le Gac, ce qu'on n'a pas su tout de suite, l'artiste ayant attendu plusieurs années avant de lever l'ambiguïté sur ce formidable dédoublement de lui-même, sur lequel toute son œuvre depuis quinze ans est construite. Jean Le Gac donc, depuis quatre ans environ, à l'en croire, n'arrête pas de dormir. Grandes siestes et petits sommes, comme pour narguer ceux qui croient que l'activité d'un artiste ne saurait se concevoir que sur le pied de guerre, c'est-à-dire le pinceau ou le crayon à la main, ce que l'autre Le Gac, le prof, pourrait bien penser.

Un repos bien mérité, somme toute, après tant et tant d'aventures périlleuses, de risques pris, de dangers courus à force de rôder sur les lieux du crime. A force de traverser des ponts, d'escalader des murs, de longer des ruelles désertes et des voies ferrées peu sûres, de courir après l'illusion (comme dans *Blow Up)* : et de traquer le peintre, d'accumuler indices et preuves, témoignages vrais et faux sur l'homme, sa vie, ses goûts (avant d'en venir à l'œuvre), non pas caméra légère au poing, comme ces chasseurs d'images à sensations, mais avec un bon gros vieil appareil photo et un pied, ce qui suppose la pose et l'artifice complet, un autre tempo que celui du récit à chaud, de la narration, une distance par rapport au réel. Celle de la réflexion.

Cela dit, depuis que Le Gac se photographie au repos, son œuvre n'a jamais été aussi mouvementée : dormir, c'est rêver, et ce formidable goût de l'aventure (artistique) a trouvé à se réaliser autrement chez cet homme tranquille. Aux faits et gestes du peintre recueillis par Jean Le Gac comme preuve de son existence et permettant ainsi d'établir sa biographie, se sont substitués de formidables scènes tirées d'aventures rocambolesques, avec rapts, fuites, poursuites, voleurs, prisonniers, sauveurs, hommes masqués, chasses, tigres, cris, bourreaux, bons et méchants, tombés tout droit des couvertures des petits fascicules que Le Gac lisait dans sa jeunesse — Harry Dickson notamment. Chez lui, quelque part dans Paris, près du Père-Lachaise, il les collectionne et les fait figurer en bonne place dans sa bibliothèque, pas très loin des livres de Borgès et d'Henry Jammes...

L'artiste, commentateur de lui-même, dit que ces illustrés sont à l'origine de sa vocation, qui a pris naissance entre images et textes : les deux ressorts essentiels de cette œuvre, dont le déploiement à l'ARC, non pas sous la forme d'une rétrospective mais d'une mise en scène ordonnée par Le Gac lui-même, a quelque chose d'extrêmement réjouissant.

Pour son originalité foncière et sa richesse dans le domaine des métaphores et du jeu de création-recréation de l'œuvre d'art, à l'intérieur de l'œuvre elle-même, sur toute l'étendue du parcours — un parcours à épisodes, à suspense et à rebondissements — depuis les débuts, après 1968. Et pour la qualité visuelle, la présence de plus en plus évidente de l'œuvre, au fur et à mesure que le personnage du peintre, commenté par Le Gac, biographe de lui-même, prenait de l'épaisseur.

Une atmosphère surannée

Le Gac peut dormir, Le Gac veille au grain (de pastel ou de photo), l'un et l'autre faisant œuvre dans un inextricable chassé-croisé d'images et de textes, d'images d'images, de copies et de modèles, de réflexion et d'action, de rêves et de réalité, d'anecdotes personnelles et de souvenirs collectifs, le tout fait et livré comme par enchantement, ce qui ne trompe personne. Il y a dans les tableaux de Le Gac une recherche dans le trait, le cadrage, le rapport et l'échange entre la photo et le dessin, la photo du dessin et la photo du texte et de la machine à écrire qui l'a tapé ou de l'appareil-photo qui l'a prise, objets noirs pleins de reflets s'imposant par-dessus les couleurs douces des pastels, des scènes d'aventures et des détails agrandis, selon une disposition en diptyque ou triptyque aux formats de plus en plus grands. Tout cela est ajusté avec un soin presque maniaque, jusque dans les petites déchirures du carton, qui font effet, et baigne dans une atmosphère un rien surannée, celle même qui enveloppe les livres de Jean Ray ou de Maurice Leblanc.

Autant dire qu'on n'en arrive pas là par la simple opération du Saint-Esprit, ou en dormant. Mais l'image du peintre que Le Gac parachève aujourd'hui est celle d'un peintre bohême à qui l'inspiration suffirait presque, celle plus précisément d'un peintre parisien de Montmartre, qui se photographie au pied du Sacré-Cœur. D'une certaine façon, cela lui donne un statut de professionnel. Ce n'était pas le cas de son professeur de dessin, peintre du dimanche, et par-là même cela annonce un pas de plus dans l'accomplissement du rêve de toujours : devenir un grand peintre. Et le rapprochement du Il au Je, comme sujet à rebondissements.

Un autre ressort de l'œuvre de Jean Le Gac, c'est sa connivence avec la création contemporaine, une connivence constante qui, elle aussi, a évolué depuis le temps où le processus de création avait plus d'importance que le produit. Au milieu des années 70, au moment où le doute est venu planer sur la validité de l'art conceptuel, Le Gac a nourri plus copieusement ses images, a introduit la couleur — plusieurs pièces de l'exposition en atteste, — puis il y a eu cette découverte de la boîte de pastels qui lui a fourni le prétexte du passage à l'acte, sans en avoir l'air, de la redécouverte de la peinture, des images, des références, des modèles et des copies, ce avec quoi on fait aujourd'hui.

Nul doute que si Le Gac pose un regard amusé sur lui-même, il procède de la même façon à l'égard de ses contemporains et du monde de l'art. Sous le masque du passé.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 23 septembre. Catalogue. (Mais on en saura plus sur Jean Le Gac dans la monographie de Catherine Francblin publiée par Artpress-Flammarion.)

Les expositions de la rentrée à Paris

LE DOUANIER ROUSSEAU

Grand Palais, 15 septembre-7 janvier.

Ce sera le coup d'envoi de la rentrée. Depuis combien d'années en effet, n'a-t-on pas vu, à Paris et ailleurs, de grande exposition consacrée à ce peintre légendaire inclassable, auquel les cubistes et Appolinaire firent fête. Au Grand Palais, la plupart de ses tableaux importants, paysages de banlieue ou grandes jungles inventées, allégories ou portraits, seront réunis.

WATTEAU

Grand Palais, 24 octobre-28 janvier.

La plus grande exposition jamais consacrée au maître. Elle réunira soixante-dix tableaux, cent vingt dessins et quelques gravures permettant de suivre l'évolution de Watteau depuis les œuvres de jeunesse jusqu'aux grandes créations de la fin : le Gilles, *les deux* Cythères *— celle du Louvre et celle de Berlin —* L'enseigne de Gersaint *(Berlin), et d'appréhender tous les aspects de l'œuvre : paysages, scènes de genre, portraits, fêtes galantes.*

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID. LES SALONS : 1759-1781.

Hôtel de la Monnaie, 5 octobre-7 janvier.

L'art du dix-huitième siècle français à travers le regard de Diderot, dont c'est le bicentenaire de la mort. L'exposition rassemble les chefs d'œuvre de Chardin, Greuze, Fragonard, Vernet, etc... qui ont inspiré les pages les plus célèbres des neuf Salons dont le philosophe et père fondateur de la critique d'art comme genre littéraire a rendu compte.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE

Cabinet des dessins du Louvre, 26 octobre-décembre.

Cent quarante dessins de 1600 à 1655. Callot, Vouet, Claude Lorrain, Poussin...

LES FRÈRES FLANDRIN

Musée du Luxembourg, 17 novembre-10 février.

Hippolyte, Paul et Auguste... Des Lyonnais montés à Paris qui se taillèrent un succès dans l'entourge de Ingres. On les connaît fort mal — par exemple sait-on qu'Hippolyte est l'auteur des décorations de l'église Saint-Germain-des-Prés, — et cette rétrospective, organisée avec le Musée des beaux-arts de Lyon, où elle sera présentée après Paris, fait figure de « première ».

SYMBOLES ET RÉALITÉ : LA PEINTURE ALLEMANDE 1848-1905.

Petit Palais, 11 octobre-13 janvier.

Avec quarante-cinq artistes et cent quatre-vingt-dix œuvres, ce sera le panorama de la peinture allemande de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle le plus complet jamais réalisé hors d'Allemagne. On y verra des œuvres de tendances contraires, des artistes pris entre la fascination du réel et le goût persistant pour la médiation romantique, et officier, à côté de Bocklin, Klinger ou Corinth, des représentants de l'académisme de grand style ou répondant au goût bourgeois.

KANDINSKY

Centre Georges-Pompidou, 1er novembre-28 janvier.

Une rétrospective. Soixante-dix œuvres du peintre venues de l'extérieur seront associées à celles provenant des donations successives et du legs de Nina Kandinsky en faveur du Musée national d'art moderne. L'ensemble permet de suivre les grandes périodes du peintre : Munich, le Bauhaus et Paris.

La FIAC
Grand Palais 20-28 octobre

Depuis sa création, en 1974, la Foire internationale de l'art contemporain (FIAC) est devenue un événement de taille dans la vie artistique française : à preuve, ses 9 601 visiteurs en moyenne par jour (chiffres de 1983), qui la placent en tête des expositions visitées (8 985 pour Manet, 7 396 pour Turner, 6 500 pour Bonnard, 4 174 pour Balthus).

Cette année est celle du changement de président — M. Daniel Lelong, de la galerie Maeght-Lelong, remplaçant M. Daniel Gervis à la présidence du comité d'organisation de la manifestation. Mais il faudra attendre d'autres éditions pour voir si ce changement en modifie les données, et notamment si la FIAC parvient à attirer les marchands allemands et américains.

A noter, comme toujours, des *one man show* de prestige : Klimt chez Berggruen, Dubuffet chez Jeanne Bucher, de Kooning chez Erval, Joan Mitchell chez Jean Fournier, Fernand Léger chez Sidney Janis, Alechinsky chez Maeght-Lelong... et une innovation pour 1984 : la soirée inaugurale, soirée mondaine et parisienne par excellence, sera donnée au profit des recherches sur le cancer.

HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER

Centre Georges-Pompidou, 22 novembre-28 janvier.

Le troisième K de Beaubourg (en comptant l'hommage à Kafka, qui s'achève), où cent cinquante œuvres sélectionnées dans la donation Louise et Michel Leiris (collection Kahnweiler-Leiris) ainsi qu'un vaste ensemble documentaire (manuscrits, archives) vont évoquer la triple activité de cette grande figure amie des cubistes : comme marchand, écrivain et éditeur.

RÉTROSPECTIVE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE PICASSO

Musée des arts décoratifs, 26 septembre-29 octobre.

Cent vingt-huit planches rares, présentées par thèmes : la suite complète des Saltimbanques, *la* Suite Vollard, *la* Minotauromachie *les* Métamorphoses d'Ovide...

HÉLION.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, novembre 1984-janvier 1985.

Quatre-vingts peintures et quatre-vingts dessins pour le quatre-vingtième anniversaire de l'artiste dont l'itinéraire de l'abstraction pure à la figuration des choses de la vie, est un des plus indépendants qui soit.

MERET OPPENHEIM ET ROBERT FILLIOU

ARC, 24 octobre-9 décembre.

Une rétrospective pour une surréaliste de la deuxième génération. Suisse, née à Berlin en 1913, auteur d'un petit déjeuner célèbre — tasse assiette et cuiller en fourrure — et qui a joué érotiquement avec ses objets. Et une autre rétrospective, pour un amateur de happenings et d'environnements de matériaux peu reluisants, qui travaille surtout à Düsseldorf.

PASOLINI

Chapelle de la Sorbonne, 27 novembre-31 décembre.

Une exposition des peintures et des dessins (1941-1975) du cinéaste italien auquel le Festival d'Automne rend un hommage particulier. Audiovisuels, photos et costumes complètent la présentation de cette face peu connue de l'œuvre de Pasolini.

L'ART ROMANTIQUE DANOIS

Grand Palais, 8 décembre-4 mars.

Le romantisme est à la mode et on ne sait rien, ou pas grand chose, sur le courant danois. Il y a donc opportunité.

L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE

Musée des arts décoratifs, 7 novembre-5 janvier.

La publication du premier catalogue des collections d'orfèvrerie du Musée des arts décoratifs a fourni le prétexte de cette exposition de quelques trois cent cinquante pièces dont les plus célèbres sont dues à Duvivier, François-Thomas Germain et Robert-Joseph Auguste.

DÉCHETS : L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES

Centre Georges-Pompidou (galerie du CCI), 24 octobre-21 janvier.

Dilemme : si l'on traitait systématiquement les ordures (chauffage urbain généralisé, par exemple), si on recyclait toutes les immondices dont nous savons si bien émailler notre environnement urbain et agreste, que resterait-il aux archéologues du trente et unième siècle à se mettre sous la dent pour évoquer le passé somptueux de l'homme du vingtième siècle ?

LES TAROTS

Bibliothèque nationale, 17 octobre-6 janvier.

Le tarot, ses sources, son évolution, ou comment ce qui à l'origine était un jeu a glissé vers la divination. Les amoureux des cartes somptueusement décorées devraient y trouver leur compte.

APRÈS LA PLUIE LE BEAU TEMPS

Musée des arts et traditions populaires, 24 novembre-15 avril.

Le Musée des sciences et techniques de la Villette et la Météorologie nationale ont apporté leur collaboration à cette exposition qui se propose de croiser les regards de l'homme de science et du « candide » sur le temps, de montrer l'évolution des connaissances, des pratiques et des croyances qui lui sont relatives.

LE CIRQUE ET LES JOUETS

Musée des arts décoratifs, 17 octobre-28 janvier.

Le cirque à travers au moins quatre cents jouets d'hier et d'aujourd'hui. Une exposition recommandée pour les enfants, autour de Noël.

THÉATRE

« MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR », de Courteline

Le progrès tout relatif du papier carbone

Le dictionnaire Robert date de 1873 l'expression « machine à écrire ». Mais l'emploi de cet instrument n'est intervenu que plus tard, en tout cas dans l'administration, puisque dans son œuvre *Messieurs les ronds-de-cuir*, qu'il a écrite vers 1890-1891, Georges Courteline met en jeu les gratte-papier d'un ministère qui recopient à la main, en multiples exemplaires, les lettres, circulaires, et autres documents d'usage. Or il sait de quoi il parle, car en 1880 il est devenu fonctionnaire au ministère de l'intérieur.

Les lenteurs, le manque de dynamisme, des bureaux de l'administration, sont presque une constante des écrivains d'humour, et les romanciers russes, entre autres, étaient devenus orfèvres en la matière dès les premières années du dix-neuvième siècle. Or ce n'est même pas injuste, c'est absurde. A travers les mutations politiques les plus marquées, ce sont les différents directeurs des ministères, et ceux qui travaillent avec eux, qui élaborent obstinément les lois et les textes d'application grâce auxquels la vie de la société évolue. Il n'est que d'aller voir les choses par soi-même sur place, dans n'importe quelle direction de n'importe quel ministère, disons celle de l'éducation surveillée au ministère de la justice, pour constater que les progrès des mesures et des conduites est l'œuvre continue des fonctionnaires, et non pas celle du ministre, sauf cas d'exception. Mais l'opinion publique attribue les nouveautés au ministre, qu'elle connaît, si provisoire y soit son passage, et non aux fonctionnaires, qu'elle ne connaît pas.

Aussi bien, dans *Messieurs les ronds-de-cuir*, Courteline ne reprend-il pas à son compte ce lieu commun de l'inutilité des bureaux. Il s'en prend à un phénomène beaucoup plus vrai, et grave : la dégradation des personnes par la claustration, durant trente ou quarante ans, dans un même lieu, au service d'une tâche répétitive dans quoi le sujet ne s'investit pas.

Avant l'usage des machines à écrire et du papier carbone, les servitudes des différents classements (par date, par destinataire, par objet, etc.) obligeaient à recopier à la main plusieurs exemplaires de chaque lettre ou document. Quantité d'employés, qui n'avaient pas de diplômes, qui n'avaient pas passé de concours, se retrouvaient ainsi à recopier des textes qui ne les concernaient pas, machinalement, tous les jours de toutes les années de leur vie active, du matin au soir enfermés dans un même local impersonnel.

Aliénation

Il faut noter qu'il n'y a pas une différence fondamentale de destin entre ces anciens scribes et les actuelles dactylographes, sauf peut-être que la machine à écrire semble esquinter le dos, à la longue, plus encore que le porte-plume.

Cette corvée de recopiage, absolument pas « gratifiante », comme l'on dit aujourd'hui, et aussi ce fait d'être enfermé assis dans un même lieu, abîment plus le corps et l'esprit que les travaux de l'agriculteur, du marin-pêcheur, par exemple, si durs soient leurs jours, qui eux vivent selon des signes changeants de la nature, qui vont ici et là, dehors.

Courteline dresse un constat affreux de l'aliénation de l'employé de bureau. Il montre des malades, des obsessionnels, des schizophrènes. Il montre un vieil homme qui s'est presque clochardisé à l'intérieur du service, et qui, comme un débile, se lève à heures fixes en prenant au vu de tous un gros paquet de papier hygiénique, et annonce qu'il va faire ses « commodités ». Il montre un employé qui, à force d'isolement dans ses idées fixes, assassine le chef de bureau : les collègues du service n'ont pas même de réaction, ils se disent tout au plus que voici une place libre.

Messieurs les ronds-de-cuir était un récit, ou plutôt une suite de portraits, de croquis brefs. Régis Santon porte cela à la scène. Santon a l'habitude d'aller droit au but, sans rajouts inutiles, avec une vigueur rapide, sauvage, dans un style un peu de parade foraine. Cela détache bien net le trait noir de Courteline, et si « comique » il y a ici, ce ne peut être qu'un rire nerveux, un choc en retour.

François Lalande, acteur exceptionnellement imaginatif, osé et précis, est magnifique dans le rôle d'un directeur qui ressent très bien l'abattement des gens qu'il a sous ses ordres, mais qui se refuse à le reconnaître, puisque la bonne marche de la société a pour corrélatif cette « neurasthénie » des obscurs. Jean-Marie Galey est excellent aussi dans l'emploi d'un fonctionnaire plus calme, plus cynique.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie de Paris, 20 h 30.

LE PEINTRE BALTHUS ET LES « GANGSTERS »

Au cours de l'entretien à Venise avec le peintre Balthus (*le Monde* du 8 septembre), un bruit de chaises a fait se télescoper deux de ses propos pourtant fort distincts : ainsi le terme de « gangsters » s'appliquait-il aux organisateurs américains de son exposition au Metropolitan de New-York et non aux organisateurs japonais de son exposition de Kyoto.

H. G.

NOTES

Cinéma

UN DOSSIER DES « CAHIERS »

Made in Hongkong

Depuis que Bruce Lee, le Zorro de Hongkong, a envahi les cinq continents, les sous-produits d'acrobaties parodiques se sont déversés dans les salles spécialisées, dont jusqu'alors les Dracula grand-guignolesques avaient l'exclusivité. Le phénomène de mode avait provoqué la curiosité des cinéphiles pour toute la production de Hongkong. Et comme cette colonie anglaise doit revenir à la Chine populaire en 1997, les quartiers chinois se sont multipliés dans les capitales d'Occident, avec leurs cinémas qui projettent arts martiaux, mélodrames, comédies, épopées. D'autre part, *Boat People*, le film d'Anne Hui, événement polémique du Festival de Cannes en 1983, a attiré l'attention sur la nouvelle génération des réalisateurs-auteurs.

Mais ces éléments restaient dispersés. *Les Cahiers du cinéma* les ont rassemblés dans un numéro spécial qui présente toute l'histoire du cinéma de Hongkong, ses racines, ses traditions, ses recherches, ses vedettes, ses studios, ses producteurs, ses salles... Et la ville : cent-vingt pages avec des photos, des points de repère, des renseignements pratiques, une encyclopédie.

Et comme le cinéma est fait pour être vu, les *Cahiers* ont organisé leur festival « Made in Hongkong » jusqu'au 22 septembre à Paris, à l'Action-Lafayette et aux Ursulines. Avec, le 21 septembre, en collaboration avec *Métal hurlant*, toute une nuit des arts martiaux à l'Escurial.

C. G.

★ *Les Cahiers du cinéma*, Nº 362/63, 40 F.

Jazz

AU SUNSET

Les séductions de la « nouvelle vague »

C'est son grand-père qui a initié Gérard Nagy (le programmateur du *Sunset*) à la musique de John Coltrane. Les temps changent... Comédien de formation et de métier, Gérard Nagy a choisi le périlleux exercice d'intermédiaire entre musiciens et public — le public exigeant des clubs. Son idée de fond : mettre en valeur les jeunes musiciens installés en Europe, dans une cave de la rue des Lombards qui vient de subir quelques aménagements.

François Couturier (claviers), Jean-Paul Céléa (basse), Dominique Pifarély (violon) et François Laizeau (batterie) font l'ouverture. On connaît leurs qualités, leur élégance de jeu et de comportement en scène, ce mélange de savoir-faire et de légèreté où excellent les musiciens d'aujourd'hui.

Pour un peu, Nagy parlerait de « nouvelle vague », mais il admet que le mot ne sert qu'une fois. Disons que les musiciens de cette génération (et de cette sensibilité là) se reconnaissent à leur conception rythmique, qui doit autant au jazz qu'à d'autres formes de musiques populaires (rock, funk, etc.), et se signalent par leur goût de la composition, de la construction et de la mélodie. Ils désirent plaire, et l'on s'imagine toujours trop rapidement que c'est facile.

FRANCIS MARMANDE.

★ Couturier, Céléa, Pifarély et Laizeau au *Sunset*, 60, rue de Lombards, (du 10 au 15 septembre) ; Sylvin Marc (du 17 au 22) ; Kajdan Wideman Groop (du 24 au 29).

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RIOU-POUCHAIN : Théâtre Fontaine (874-74-40), 20 h 30.

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE : Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30.

WEST SADE STORY : Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), 20 h 45.

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (277-12-33), 21 h : Kafka et la loi ; Cinéma-vidéo : 16 h, Samson François joue le concerto n° 2 de Chopin, de C. Santelli ; à 19 h : The secret agent, de J. Ochs ; 18 h 30 : Kafka et le cinéma, de H. Zischler ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Autour d'une porte, de P. Byland et C. Turba.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Andromaque.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame ; pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

C3B (524-48-42), 21 h : la Brasserie du bonheur.

CITHEA (357-99-26), 22 h : la Folie des grandeurs.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 21 h : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESSAION (278-46-42), 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (225-20-74), 21 h. : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadetiz.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Soldes d'automne.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.



SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : A. Tome, 21 h : Serge Kerval.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h : William Sheller.

THEATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : l'Aire de Shango.

ZENITH (245-44-44), 20 h 30 : France Gall.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : M. Perahia (Mozart).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Chorale étudiante de Sainte-Anne de Varsovie.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 13 septembre

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : P. Rozier, Gazoline.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Dorian Express.

ELDORADO (208-23-50), 21 h : Flesh for Lulu.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Farmer, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.

SUNSET (261-46-60), 22 h : F. Couturier, J.-P. Celea, D. Pifarely, P. Laizeau.

Festivals

XIXe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : D. Ciampolini, O. Dejours, C. Huve, cuivres de l'Ensemble intercontemporain (Ballif, Messiaen, Xenakis...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, L'Idole, d'A. Esway ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Seuls les anges ont des ailes, de H. Hawks ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : l'Étau, de A. Hitchcock.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Douglas Fairbanks : Mr. Robinson Crusoé, d'E. Sutherland ; 17 h, Les portes claquent, de J. Poitrenaud et M. Fermaud ; 19 h, Deauville 84 : Hard choices, de R. King.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (575-94-94).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 2e (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-43-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

PRIS AU PIÈGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ROAR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (544-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE TARTUFFE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYAGE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (576-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DESSOUS DU VOLCAN, film américain de John Huston, v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f., Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BESOIN D'AMOUR, film américain de Jerry Schatzberg, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Saint-Lazare Pasquier, 2e (387-35-43) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT, film américain de Steven Spielberg : v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DÉROBADE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FELINE (Tourneur 42) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HALLELUJAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).

MANHATTAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

METROPOLIS (All.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Rex, 2e (236-83-93).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).

LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-43-34).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

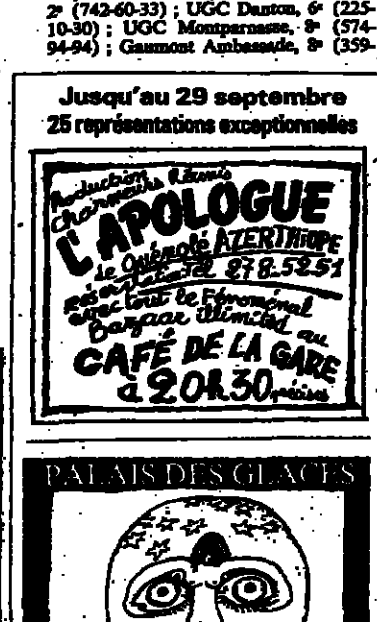
LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

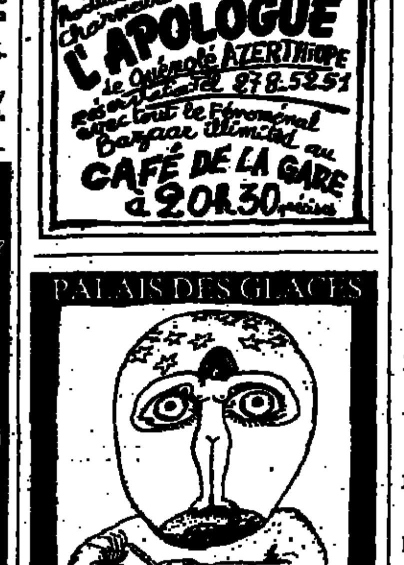
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Jusqu'au 29 septembre
25 représentations exceptionnelles



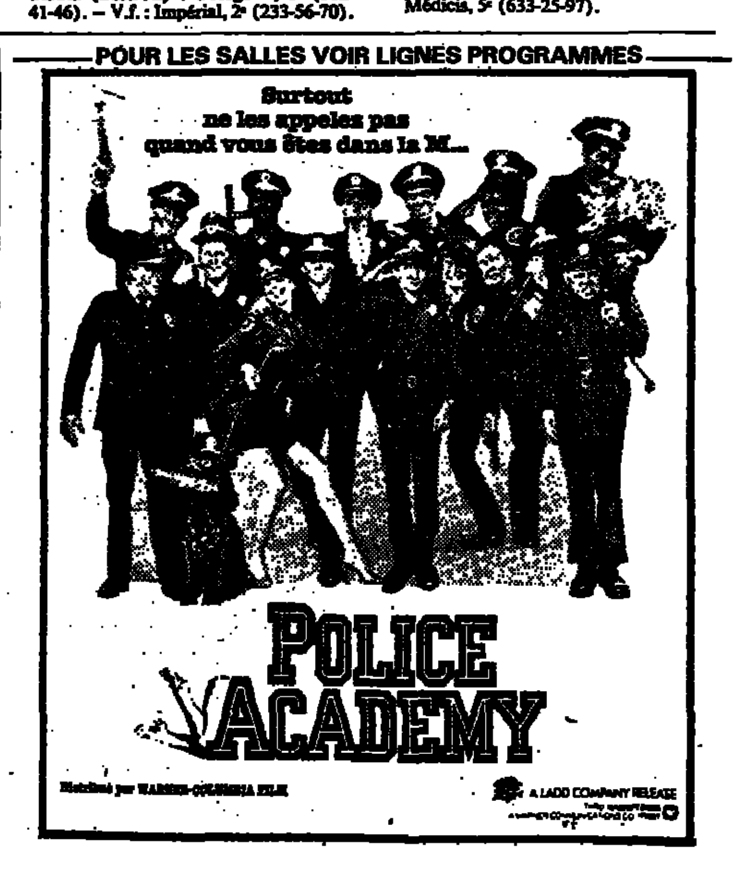








POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



COMMUNICATION

À VOIR

Histoire d'amour

Jacqueline et André ont connu une enfance malheureuse, d'abord à l'Assistance publique, puis « placés », lui en foyer, elle en famille nourricière. Ils se sont rencontrés sur le tard : lui vingt-sept ans, célibataire, elle vingt-deux ans, divorcée à dix-huit ans après six mois d'un mariage malheureux. Ils sont tombés amoureux, petit à petit, car il a fallu deux ans pour « s'apprivoiser ». Cela fait cinq ans maintenant qu'ils vivent ensemble, enfin heureux, et une petite fille vient de naître de ce bonheur inespéré. Ils voudraient se marier pour que leur enfant soit reconnu officiellement par la société et porte leur nom. Mais le mariage est hors de question dans l'état actuel de la législation française, car ils sont frère et sœur.

L'histoire, racontée avec infiniment de pudeur dans le magazine « Vendredi » (1), grâce au reportage réalisé avec beaucoup de doigté par Mireille Dumas et Dominique Colonna, n'est pas banale. Et elle pose des questions redoutables. D'abord sur l'inceste, ce dernier tabou qui nous vient du fond des âges — tenace et troublant — surtout celui que les spécialistes appellent la *« zone d'horreur »* ou l'*« inceste absolu »*, c'est-à-dire entre parents et enfants ou entre frères et sœurs.

Mais peut-on parler véritablement d'inceste lorsqu'il s'agit d'un couple, fussent-ils frère et sœur, qui se sont rencontrés pour la première fois à l'âge adulte ? Il y a le problème des enfants nés de telles unions incestueuses, mais le risque est minime. *« Vos chances d'avoir un enfant anormal sont multipliées par quatre »*, les a prévenu le médecin. Or le risque existe surtout si les rapports consanguins se répètent d'une génération à l'autre, et les recherches modernes en génétique tendent à relativiser l'idée que la procréation endogénique est nuisible à la santé de la race. D'ailleurs l'inceste est pratiqué couramment chez beaucoup d'espèces animales.

Sur le plan juridique, ensuite, la France se trouve dans la situation paradoxale où, contrairement à la Grande-Bretagne ou à la Suède, l'inceste n'est pas un délit (il n'est considéré que comme une circonstance aggravante dans le cas de viol ou d'attentat à la pudeur), mais où des frères et sœurs de sang ne peuvent se marier, alors que des dérogations à cette interdiction ont été accordées en Suède. D'où la lettre adressée au président de la République, qui termine l'émission, dans laquelle Jacqueline et André demandent une dérogation de mariage *« afin d'éviter à notre enfant de vivre et de subir, un jour, la même situation que nous-mêmes »*.

Sur le plan moral, enfin, on peut se demander justement où est le véritable intérêt de l'enfant né d'une telle union. Jacqueline et André sont lucides, mais un enfant est essentiel à leur bonheur : leur désarroi lorsqu'ils évoquent un premier avortement, décidé sous la pression de leur entourage, est un des moments forts du film. Ils savent qu'*« un enfant, c'est un juge sévère »*, comme le rappelle leur sœur aînée Françoise. Mais l'amour est le plus fort. Et leur histoire n'est pas une histoire d'inceste, mais une histoire d'amour.

ALAIN WOODROW.

(1) « Les liens du passé », FR3, vendredi 14 septembre, 20 h 35.

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

Images de nos nuits blanches

Tango ! Puisque Paris 84 gigote sur les rythmes cassés de cette danse sauvageonne. Des trottoirs de Buenos-Aires (à Paris), samedi prochain, la voix chantante de Michel Cardoze, responsable du service société et culture sur TF 1, annoncera la naissance d'un nouveau magazine, « Extérieurs nuit ». L'émission, hebdomadaire, est une des bonnes idées de cette rentrée.

Au premier coup d'œil, c'est aussi court que trois clips, ce sont vingt-six minutes exclusivement consacrées à la vie nocturne. Qui dit nuit, dit nuit blanche, bals de campagne, théâtre, cinéma, boîtes (de nuit), désir d'amour, strip-tease..., spectacles en tout genre.

Donc, du bal des pompiers à Bécon-les-Bruyères aux nuits sulfureuses de Picadilly Circus à Londres, en passant par le Salon de la voyance, « Extérieurs nuit » sera au rendez-vous. Ce magazine est composé d'une série de reportages de quelques minutes sur l'actualité artistique, ceux qui y participent, en France et à l'étranger. Il accueillera chaque semaine un invité-vedette : le 15 septembre, le marchand de pain Lionel Poilâne, le 22, le couturier Louis Féraud. On parlera peu, ici, on découvrira les choses les plus insolites — nous dit-on, — comme le dressage des singes, les catcheuses de Los Angeles...

Des images, le plus d'images possibles, la caméra des reporters traque le visage de nos secrètes nuits blanches sur l'écran presque noir.

M. G.

★ « Extérieurs nuit », tous les samedis à partir du 15 septembre à 0 h 40, TF 1.

VAMPIRE SHOW

Le « Bébête show » de « Cocoricocoboy » est certainement le fleuron de l'émission désormais quotidienne de Stéphane Collaro et de ses joyeux drilles. Quand on a vu arriver ce « volatile » (dixit l'aigle Chirac), ce vampire à casque à pointe affublé d'un accent germanique, qui chantait « J'aime pas les bleus, j'aime pas les jaunes... », on s'est tout de suite dit que M. Jean-Marie Le Pen n'apprécierait pas la marionnette Frankenpen.

Le président du Front national n'a pas tardé à assigner en référé l'animateur de l'émission, estimant que sa caricature était « injurieuse et diffamatoire ». Stéphane Collaro s'est par avance défendu, indiquant notamment que l'outrance est la loi du genre et que les cibles habituelles du « Bébête show » — Georges Marchais en « cochonne », le président de la République en grenouille, ou un Gaston Defferre bredouillant — n'ont jamais protesté.

Il est vrai que M. Le Pen arrive précisément pour déranger le ballet convenu de la bande des quatre. Au risque de ressembler davantage au portrait chargé qu'il conteste.

Y. A.

L'ACCORD RÉVISÉ TF1 - FOOTBALL SERA SIGNÉ VENDREDI

L'accord entre TF1 et les dirigeants du football français (Fédération et Ligue nationale) a fait l'objet, mercredi 12 septembre, d'un réexamen consécutif à l'intervention de la Haute Autorité, elle-même saisie de l'incompatibilité du projet d'exclusivité en faveur de la première chaîne par rapport aux dispositions du cahier des charges, évoquée par M. Desgraupes, PDG d'Antenne 2 (*le Monde* du 13 septembre).

L'annonce officielle de l'accord révisé — dont les termes n'ont pas été divulgués mais qui, vraisemblablement, tiendra compte du principe de l'alternance entre TF1 et A2 — sera faite, vendredi 14 septembre, au cours du « Journal télévisé » de 13 heures que dirige Yves Mourousi, et auquel participeront MM. Fernand Sastre, président de la FFF et Jean Sadoul, président de la LNF, ainsi que M. Hervé Bourges, PDG de TF 1.

Les dirigeants du football ont eu, d'autre part, une entrevue avec les responsables de Canal Plus qu'ils rencontreront, de nouveau, ce jeudi 13 septembre.

Jeudi 13 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La terre et le moulin.
Réal. J. Ertaud, d'après G. Coulonges.
Une ferme dans la campagne quercynoise ; la mort du père, Léon Nadal, laisse dans l'embarras deux dames incapables d'assurer les travaux champêtres.

21 h 30 Magazine : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Avec M. Jacques Chirac, président du RPR.

22 h 45 Jazz : le jazz et vous.
Avec Steckar Tubapack, Benny Vasseur, Caratini, Daniel Wayenberg et Jack Dieval, le « papi » du jazz.

23 h 45 Journal.

0 h Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : la Vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel...
Le destin de trois jeunes femmes prêtes à payer le prix maximum pour réussir, s'imposer, aimer. A Hollywood, New-York, Paris. Ann, Jennifer et Neely prises dans la roue de la fortune, de l'amour. Une histoire inspirée d'un best-seller.

21 h 45 Magazine : Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri.
Attention, création : les grandes figures du panorama musical du vingtième siècle, de Stravinsky à Boulez.

22 h 55 Histoires courtes.

23 h 25 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.

20 h 40 Cinéma israélien : Hamsin (le Sirocco).
Film israélien de D. Waschmann (1981), avec S. Tarshish, V. Shawap, H. Levy, R. Geler (v.o. sous-titrée).
Ce film, inédit sauf en festivals, aborde courageusement et sans manichéisme, les difficiles problèmes de la coexistence des communautés, les conflits menant à une tragédie.

22 h 5 Témoignages.
L'histoire, les thèmes du metteur en scène. Avec D. Waschman, Jean Daniel, spécialiste des problèmes israélo-arabes, Tanus Golan, journaliste israélienne, et Smita Patil, comédienne indienne.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Une bonne nouvelle par jour.

23 h Prélude à la nuit.

FR 3 ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.

17 h 10 Insolite : les tatouages.

17 h 40 Opérettes marseillaises.

17 h 45 A la découverte de Paris aux multiples visages.

18 h 10 Feuilleton : Dynastie.

18 h 55 Dessin animé : Bulle.

19 h Série : Une colonne à la cinq.

19 h 15 Informations.

19 h 50 Atout PIC : Serge Moati.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi ; avec J. Negroni, J. Frantz, F. Cantrel ; Ph. Laudenbach, G. Montero.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 45 Concert : *« Six bagatelles pour piano »*, de Beethoven, *« Sonate pour piano inachevée »*, de Schubert, *« Sonate pour piano en mi mineur »* de Haydn, par A. Brendel, piano.

23 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 14 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Nans le berger.

12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie.

14 h 45 Reprise : Infovision.
Magazine de l'information de A. Denvers, diffusé le 6 septembre.

16 h 5 Temps libre.
Emission de J.-C. Narcy.
Le TGV, l'Aubrac, Festival Berlioz...

17 h 50 Journal.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Magic Hall.

18 h 55 Cyclisme : Tour de l'avenir.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-Bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec M. Sardou, P. Sébastien, F. Gall...

21 h 50 Téléfilm : A 50 ans, elle découvrait la mer.
De D. Chalem, réal. Ch. Dubreuil. Avec I. Sadoyan, D. Chalem, P. Laval...
Une femme de retour de voyage pense retrouver sa mère. Celle-ci est morte. Un vide se creuse sous ses pas. Elle part à la recherche de cette femme drôle, impudique, majestueuse et possessive.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : La pendule.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
La peur, plaisir ou douleur ?

14 h 50 Série : Gaston Phébus.

15 h 45 Reprise : Magazine médical.
Rééduquer ses articulations (diffusé le 12 septembre).

16 h 35 Itinéraires.
De S. Richard.
Caraïbes : Haïti, trois monuments, un symbole ; Carifesta, le grand festival des Caraïbes.

17 h 45 Récré A 2.
La couleur du vent ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; Superbug.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Péchés originaux.
No 1 : Meurtre avec préméditation, de P. Lainé, d'après W. Gombrowicz. Avec M. Bouquet, G. Page.
Une petite gare de campagne. L'étonnement d'un juge et de son secrétaire de ne pas trouver la voiture d'un baron. Une histoire étrange sinon très inquiétante adaptée d'une nouvelle du grand écrivain polonais Witold Gombrowicz, l'auteur de « la Pornographie ».

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les vieilles boussoles. Sont invités : Roland Castro (1989), *Claude Imbert* (Ce que je crois), *Hubert Monteilhet* (Néropolis), *notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech* (l'Eté 36).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Du côté de l'enfance) : l'Enfance nue.
Film français de Maurice Pialat (1967), avec M. Tarrazon, L. Gutemberg, R. Billerey, P. Deplanque.
Malgré l'affection qu'on lui témoigne, un garçon de dix ans, enfant de l'Assistance publique, ne parvient pas à s'intégrer aux familles auxquelles on le confie. Le problème affectif et le drame de l'enfance perdue, traités avec une sensibilité et une vérité remarquables dans un « reportage romancé ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : André et Jacqueline, les liens du passé.
Magazine d'information d'André Campana.
L'inceste (lire notre article).

21 h 30 Bleu outre-mer.
Tahiti : le tapa ; la Réunion : le tourisme vert ; Guyane : la sculpture ; Guadeloupe : un train ; Saint-Picar.

22 h Journal.

22 h 20 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.

22 h 45 Prélude à la nuit.
« Concerto pour piano no 1 », de Tchaïkovski, par B. Engerer, piano.

FR 3 ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.

17 h 10 Série : Comme les six doigts de la main.

17 h 35 Thalassa.

18 h Ainsi va la vie (la santé).

18 h 30 Paris impromptu.

18 h 55 Dessin animé : Bulle.

19 h Série : Une colonne à la cinq.

19 h 15 Informations.

19 h 50 Atout PIC (Serge Moati).

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : dans le Morbihan.

7 h 30 Revue de presse.

8 h Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.

8 h 50 Échec au hasard.

9 h 5 Matinée du temps présent : Chances et risques de l'école.

10 h 30 Le texte et la marge : « Mémoires d'un agent secret ».

10 h 50 Musique : Libre-parcours voix (et à 14 h 50 et 21 h 50). Avec B. Delage et M. Redolfi.

12 h 5 Nous tous chacun : l'année du bac.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 On commence...

14 h 10 Un livre, des voix : « Reviens Afrique », d'A. Nueil.

16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française.

16 h 33 Les rencontres de Robinson.

18 h 30 Comment va le monde, Unanume ? Les fils spirituels.

19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : santé et développement.

20 h Histoire actualité : *Les classes moyennes sont de retour.*

20 h 30 Relecture : Saint-Pol Roux.

21 h 50 Musique : Libre parcours voix.

22 h 30 Nuits magnétiques : Mi-temps ; à 20 h 30, Trompe-l'oreille.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Nox Deorum.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon ; œuvres de Mozart, Schubert, Ravel, Messiaen, Tchaïkovski, Mahler.

12 h 5 Concert : œuvres de Bartok, Fauré, Ravel, Debussy, par Samson François.

13 h 30 Les chants de la terre.

14 h Repères contemporains : Jiens Peter Oscendorf.

15 h Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Pesmes) ; à 16 h 30, petite histoire musicale de la Franche-Comté.

18 h Concert, (en direct de l'église d'Ornans) : œuvres du dix-septième siècle par la Manécanterie de Sainte-Madeleine, J. Nicolas, soprano, G. Reinhart, baryton, A. Parker-Zylberach, clavecin, A. Maurette, viole de gambe.

19 h 5 L'imprévu.

20 h Le temps du jazz : Eric Dolphy.

20 h 20 Concert : « Concerto pour piano et orchestre no 1 en ut majeur », de Beethoven, « Hoederlin-Fragmente », « Lenz-Fragmente », « Woelffi-Lieder », de Rihm, « Symphonie no 6 », de Martinu, par l'Orchestre symphonique du Sud-westfunk, dir. J. Belohlavek, sol. A. Gjevang, mezzo, W. Mueller-Lorenz, baryton, J. Swann, piano.

22 h 15 Les soirées de France-Musique : musiques traditionnelles d'Algérie à la fin du dix-neuvième siècle.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

S.A. d'H.L.M. MIDI-PYRÉNÉES
recherche
SON CONTROLEUR DE GESTION
30-35 ans, connaissant bien la gestion financière rattaché à la DIRECTION.
Envoyer c.v. et références à Mme POTHAIN, B.P. 62, 65006 TARBES CÈDEX.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pour adultes étrangers recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le nº T 068.254 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e

Cabinet expert comptable recherche pour ville proche de Lyon, responsable de bureau, un certificat supérieur et expérience exigés.
Tél. (7) 836-95-52 ou écr.
Maison P.A. N 277, B.P. 2355, 69216 Lyon Cedex 02.

OFFRES D'EMPLOIS

Société d'édition
cherche pour son siège à PARIS
DEUX SECRÉTAIRES DE DIRECTION
Bonne présentation.
Age : 30 ans environ.
Connaissance parfaite du français et de l'arabe pour dactylo et télex.
UNE STANDARDISTE RÉCEPTIONNISTE
Bonne présentation.
Bonne connaissance du français et de l'anglais.
Envoyer C.V., lettre manuscrite + photo à : SPARE, 63, rue Pierre-Charron, 75008 PARIS.

Constructeur français machines-outils à commandes numériques
recherche
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL OU V.R.P.
Pour vente : fraiseuses, perceuses et tours A.C.N.C. pour région parisienne et environs.
Introduction et expérience exigée.
Salaire motivant + frais.
Ecrire sous nº T 068.272 M Régie Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INDUSTRIES CHIMIQUES (région nord PARIS) recherche
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
formation A. & M., IDN, ENSI... Adr. c.v., prétent. et photo sous nº 8.357 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, r. des Italiens 75009 PARIS.

IMPORTANT C.E. PARIS *cherche*
DISCOTHÉCAIRE
Titulaire du CAFB, option discothèque et justifiant d'une bonne expérience.
Envoyer candidature et C.V. sous nº T 068 276 M RÉGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Ecole privée, centre Paris, rech. PROFESSEURS très qualifiés : MATH, PHYSIQUE, et BIOLOGIE. Env. C.V. à ICLA, 38, rue des Mathurins, Paris 8e qui transmettra.

GÉNIE CIVIL NUCLÉAIRE
Société de services recherche
INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
– Etudes et calculs, B.A. et B.A.P. ;
– Au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;
– Dont calculs par méthodes modernes ;
– Connaissance B.A.E.L. ;
– Domaine : situations accidentelles hypothétiques ;
– Lieu de travail : banl. sud de Paris.
Tél. : 687-25-72, P. 139, pour informations réciproques.

Institut privé enseignement supérieur recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES Histoire, géographie, culture générale, Anglais, Allemand, Espagnol. Diplôme I.E.P. exigé. Écrire sous nº 294.174 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

formation professionnelle

CILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**
Programmes nationaux et internationaux.
Formation professionnelle en 10 mois 1/2 d'ANALYSTE-PROGRAMMEUR sur gros système IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux. Assist. et cons. intern. en logic.
Tél. : 723-55-18.
Adresse : 38, rue de Bassano 75008 PARIS
Métro : Etoile - George-V.

A des femmes de plus de 25 ans niveau supérieur au bac ayant une expérience professionnelle en entreprise ou administration
Nous offrons une FORMATION DE CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION
Stage plein temps rémunéré, octobre 1984 à juillet 1985. Tests de recrutement le 17 septembre 1984 Téléphone : 827-63-33.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans, titulaire bac G 1, études universitaires en
- Relations internationales
- Droit civil droit constitutionnel
- Sociologie psychologie sociale
- Sociologie politique.

OFFRE
- Disponibilité immédiate
- Esprit d'initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamisme et goût de la communication.

pour un poste stable et motivant de secrétaire dactylo ou d'animatrice dans le secteur social.
Ecr. s/nº 6 661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, plus de 15 ans d'expérience multiforme : Publicité (media-planning, achat d'espace), Études de marché, Secrétariat, ouverte à toutes propositions, tous secteurs. Recherche poste à temps partiel mais de confiance. Ecr. s/nº 6 660 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN SECOND POUR UN PATRON
H. 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. Direction PME : personnel adm., gestion, commercial adjoint à D.G.
- Exp. secteurs transports, services textile, export.

Recherche poste adjoint à D.-G. ou P.-D.G. tous secteurs. Ecr. s/nº 6 659 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, BAC « A » trilingue, dipl. et B.T. d'hôtesse d'accueil. Rech. emploi fixe d'hôtesse d'accueil ou hôtesse dans service relations PUB. Temps complet angl., esp. ; not. de russe, dactylo, disponible de suite. Tél. : 084-27-72.

J.H. 17 ans, rech. empl. garçon de bureau ou divers. Expér. serv. courrier. T. : 542-34-23.

H. 31 ans, camerounais, docteur en linguistique/sémiotique, exp. enseig. et recherche. Etudierait ttes propositions enseig., recherche, presse édition-audiovisuel. Tietcheu, 2, sq. P.-Valéry, 93240 Stains. T. : 827-75-33.

JURISTE
Femme, 33 ans
Des droits, des affaires. Dipl. sup. du notariat, 10 ans exp. professionnelle. Et. ttes propositions Paris, région parisienne. Ecr. s/nº 6 658 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Garde-malade expérimentée. Temps complet, libre de suite Paris, région parisienne. 16, rue Lemarchand, 91 Saint Michel-sur-Orge. Tél. : 016-58-67.

J.F. 33 ans, parf. bil. All. bonnes not. Angl., ch. travail réception bureau ou similaire. Tél. : (16-49) 72-74-55.

J.F. 25 ans, maîtrise universitaire, expérience professionnelle dans la pub., cherche travail d'ASSISTANTE (recherche, documentation, préparation d'émissions,...), dans l'AUDIOVISUEL, le CINÉMA, l'ÉDITION. Ecrire sous le nº 278 RÉGIE-PRESSE *le Monde* 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR COMMERCIAL, 50 ans. Diplômé université américaine, bilingue, 25 ans expérience Stés internationales USA, Europe et reste du monde dans produits de luxe et mode, services tourisme (lancement de produits, formation conseil en marketing, gestion, coordination internationale, vente par correspondance...).
OFFRE : service à Stés souhaitant améliorer image de marque et créer ou développer réseau commercial France/étranger (section BCO/JCB 542).

CADRE COMMERCIAL IMPORT EXPORT, 31 ans, maîtrise sciences économiques, spécialisation commerce international et nouvelles techniques de gestion. Formation ADETEM « marketing », espagnol courant, connaissance de l'Amérique latine, expérience 5 ans secteur biens d'équipement, imprimerie, produits de beauté à l'étranger (étude, promotion, vente, suivi commercial, marketing).
OFFRE : service à PME/PMI désirant renforcer ses activités d'exportation (section BCO/JCB 543).

CHEF SERVICE CONTENTIEUX, nat. allemande, 31 ans, BAC commerce, diplôme droit juridique RFA, anglais, français, 7 ans expérience en qualité d'inspecteur de justice auprès tribunal (RFA) et 2 ans chef service recouvrement Paris.
RECHERCHE : fonction d'exécutant et d'informateur recouvrement pour tous règlements et procédures auprès de toutes Stés franco-allemandes Paris, R.P. Libre de suite, déplacements acceptés (section BCO/GR 544).

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT cadre III A 40 ans, BAC, 20 ans expérience fonctions ordonnancement, lancement, achats, gestion de stocks dans domaine électronique grand public et semi-professionnel.
RECHERCHE : situation similaire Paris et R.P. Ouest (section BCO/JCB 545).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

automobiles automobiles

10 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 13 au 24 SEPTEMBRE
de 9 heures à 19 heures
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
(VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE)
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 – Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 10 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers
CITROËN

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Citroën BX 14-RE – Mars 1984, blanche. S'adresser à M. Renault. Tél. : (81) 53-75-14.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 18 TX, année 77, 120 000 km, pneux neufs, pot d'échap. et amortisseurs récent + auto-radio 4 enceintes, bon état général. Prix : 10 000 F. Tél. : 402-26-81 de 18 h à 19 h.

A vendre voiture de collection VOLVO 121, mars 1964, quatre portes, couleur gris souris, int. rouge bordeaux, antenne télescopique, pneux neufs, bon état général. Prix : 15 000 F. Tél. : 340-92-57 (matin ou soir).

Vd W. Golf cabriolet GLI 1982, 69000 km, noire, jantes alu Pirelli. Pns nfs P6. Tabl. et volant bois. Antivol et alarme radio-commandés, manomètres, calandre 4 ph. rest. Spoiles BBS. Chaîne-st. et équaliseurs (6 HP). 75 000 F compt. Tél. (1) 700-41-81.

de 12 à 16 C.V.

VENDS R. 30 TS AUTOMATIQUE vert algue métallisé, MARS 1980, 89 000 km, Vitres teintées bronze, pneus, batterie, freins neufs, sortie échappement neuf, parechocs avant, arrière R 30 TX. Auto-rad. FM Stér. Etat impec., diagnostic fait mai 1984. Px : 24 800 F. T. 570-78-16.

plus de 16 C.V.

Conces. MERCEDES BENZ MEAUX 77 vd COUPÉ 500 SEC neuf. Millésime 1985 noir, cuir gris, climat. automatique BEHR, toit ouvr. élect., radio cas. Mexico-Contacter. M. CHEDOR Tél. : (6) 433-05-62.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
PARIS 14e
EXPOSITIONS
229, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

PLACE DES VOSGES, près, 2 PIÈCES KITCHN. BAINS. IMM. RÉNOVÉ. 375.000 F. GARBI. 567-22-88.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3, 4, 5 p. et DUPLEX Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

9e arrdt

GRANDS BOULEVARDS 145 m², 5 P., CUIS., BAINS 3e ét., asc., possibilité professionnel ou commercial. GARBI. 567-22-88.

12e arrdt

RUE DE LYON
Dans imm. p. de taille, 4 p., tt cft 100 m². 282-03-50.

13e arrdt

GOBELINS
Propriétaire vend PLUSIEURS 2 PIÈCES, refait ou à rénover. Vue dégagée, plein soleil. Visites jeudi, vendredi 14/18 h 20, RUE DU BANQUIER.

14e arrdt

ALÉSIA. STUDIO Tt cft, cuis., 3e ét., asc. 255.000 F. 589-49-34.

15e arrdt

DANS IMM. NEUF
RUE LECOURBE
RESTE A VENDRE
UN APPART. : 3 P.
AU 1er ét. (poss. prof. libérale) Prix : 948.900 F
Pour renseignements et visites. Tél. (1) 258-44-96. (Mardi au samedi 14-19 h).

16e arrdt

MIRABEAU, 3 P. 95 m², 1er ét., chbre, serv., calme. 920.000 F. 727-84-24.

Me EXELMANS
Bon immeuble tout confort, parking, gd liv. dble, 2 chambres, entrée, cuis., bains, cab. toilette, vue dégagée. 8, RUE DE VARIZE, jeudi, vendredi 14 h à 17 h.

PPTAIRE VD ds IMM. NEUF CHARGES et DROITS réduits
GD 3 P., CUIS. ÉQUIP. 105 m² PROF. LIBÉR.
Finitions goût acquéreur 15/18 h. 18, R. JOUVENET. 503-00-11.

17e arrdt

RUE GUERSANT Imm. récent, stand., asc., 6e ét., soleil, gd studio + petite p., s. de bains, cuis., w.-c., 44 m². Tél. mat. ou sr. 504-02-52.

Guy-Moquet, imm. récent, studio tt cft + terrasse, jardin. Prix 287.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Me GUY-MOQUET, studio tout confort, terrasse, jardin, immeuble récent, 287.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

18e arrdt

Résidence « MAIRIE du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND. Prêts conventionnés possib. STUDIO à partir de 354.100 F 2 PIÈCES à part. de 395.900 F 3 PIÈCES à part. de 617.000 F Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI (de 14 heures à 19 heures) Tél. (1) 258-44-96 ou CECOGI (1) 575-62-78.

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire, sur place jeudi, vendredi 12 h à 14 h, 6, rue Coustou ou 329-58-65.

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface, même à rénov. Paris ou porte. Immo Marcadet, 252-01-82.

MARX-DORMOY. Immeuble brique, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., débar., 159.000 F. JULES-JOFFRIN. Imm. p. de t., 2 p. tt cft + balc., 320.000 F., 3 p., cuis., w.-c., 398.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

20e arrdt

AUTOUR D'UN PATIO
MAISON - LOFT
300 m² + jard. 75 m². A aménager, charme. T. 544-53-90.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX 72 m² appt la décennie 1950, 4 p. claires, dans les 468.000 F. T. 350-37-55.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

Province

ROUEN (BIHOREL) Part. vend 4 pièces tt cft, excellent état. Facilités de paiement. Prix : 215.000 F. Téléph. : 16 (35) 71-08-27.

AURILLAC (15)
VENDS APPARTEMENT F5, 90 m², très bon état, dans petit immeuble (1977), quartier calme, chauffage électrique ind., garage privé, 400.000 F. Charles DELPONT, tél. heures des repas : (71) 63-40-05 ou (71) 48-01-43.

A vendre PORT GRUISSAN (Aude), bord de mer, studio cabine 30 m² au rez-de-chaussée, jardinet 20 m² en bordure de piscine, avec bar, meubles, kitchenette équipée + emplacement de parking : 22 unités à débattre. Tél. (61) 42-21-38 après 20 h ou week-end (61) 20-19-18, poste 18 de 8 h à 18 heures.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS PARIS-BANLIEUE Tél. : 296-58-46.

A LOUER. Direct. propriétaire, appart. 15e arrdt 4.200 F T.T.C., dble liv., 2 gdes chambres, entrée, salle de bain, cuisine, nombreux placards, cave, park. T. 579-79-40 après 18 h.

Région parisienne

NOISY-LE-GRAND (prox. RER) MAGNIFIQUE
APPT 5 P. 4.600 F
ch. comp. CHEREL. 303-48-35.

Province

A louer vide au 1-10-84 à Cancale, près Saint-Malo, Ille-et-Vilaine, pavillon 4 pièces + cuisine, 120 m² habitables s/sous-sol + garage. Terr. 1.122 m². Loyer mensuel : 2.900 F. Mme George. Tél. 415-02-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour PERSONNEL ET DIRECTEURS MUTÉS important groupe bancaire recherche APPTS 2 à 8 P. VILLAS Paris et environs. 504-01-34. Réf. J.M.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-86 - 283-57-02.

locations meublées offres

Province

NICE pr. Prom., appt meublé 4 p. tt cft, 288-17-77 avant 10 h ou heures repas.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

PARTICULIER recherche pavillon récent sur terrain 800 m² sur sous-sol. Séjour + salon. Banlieue Sud ou Ouest (80 km), jusqu'à 600.000 F. Tél. : 920-28-94 le matin.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

immeubles

COTE D'AZUR VAROISE
10 KM BORD DE MER DEMEURE DE CARACTÈRE DANS SITE EXCEPTIONNEL Vue impr. sur mer et collines. Grand séjour, chem. f. de b., s. à m., cuis., cellier, s. de bains, 2 ch., poutres, pierres appar., bel escal. bois olivier, terrasse ensoleillée, barbecue. Exceptionnel 895.000 F. Tél. J. Vanderhaegen (94) 90-66-16 h. b. Ts les jrs (94) 90-66-93 h. b. Apr. 20 heures (94) 98-63-26.

hôtels particuliers

Société secteur tertiaire en expansion depuis 12 ans recherche IMMEUBLE INDÉPENDANT ou HOTEL PARTICULIER (location ou vente). Minimum 700 m² utiles à PARIS, aux environs de la plaine Monceau. Ecrire au nº MO 79.585 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

villas

A VENDRE : Villa F 3 avec studio, banlieue d'Eymet (Dordogne) près de Bergerac : cause départ à la retraite ; prix : 370.000 F comptant. Tél. : (53) 23-85-94.

PRÈS ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa récente de caractère rustique, 280 m², hab. dont séj. 80 m², poutres, chem., bur., 5 chbres, 2 b., 2 w.-c., garage pour 2 voitures, cuisine équip. et cellier. Prix : 2.350.000 F. Téléphone : 916-27-51.

propriétés

Près SENLIS, 45 km Paris : belle ppté, caractère, boiseries 18e, 7 P., 2 bains, logt amis, dépend., parc 1.800 m², parfait état (1). 878-36-86.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire nº 202.307 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

bureaux

Ventes

AV. DE LA RÉPUBLIQUE (Me PARMENTIER) UN GRAND BUREAU ccial + chbre, bains, cuisine, tt cft, clair, calme. Px : 325.000 F. 722-78-99.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

A PART. de 90 F PAR MOIS Domiciliations R.C., R.M., S.A.R.L. INTER DOM. T. 340-68-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES Secrétariat, télex. Téléphone : (1) 727-15-59.

fonds de commerce

Ventes

PARIS LIBRAIRIE GALERIE plain-pied, 35 m², mezz. et s/sol aménagé pour expo, 8 m façade vitrine, beaucoup de caractère, affaire en expansion pour personne métier ou Vocat. Px 300.000 F. T. 307-45-63.

boutiques

Ventes

INVESTISSEUR
Pptaire vd 470.000 murs restaur. refait neuf, rev. net 77.500, poss. intermédiaire 280-78-25.

INVESTISSEUR
Pptaire vd 250.000 café rest. av. logt revenu net 42.000 poss. interm. 298-12-08.

PL. DAUMESNIL, près belle bout. + s/sol, libre, dans imm. rénové. Propriétaire. 634-13-18.

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS
LE CONFORT D'AUJOURD'HUI
centre de BOURG LA REINE (92)
ville résidentielle
Proximité immédiate de tous commerces R.E.R. autobus dans petits immeubles de luxe prestation de qualité reste 5 appartements :
2 pièces et 4 et 5 pièces duplex
PRIX IMBATTABLES - PRÊT CONVENTIONNÉ
SIFIF 547.60.50

Le Monde

économie

Le projet de loi

Un signe

Les projets de loi de finances se suivent mais les slogans ne se ressemblent pas. Il y a un an à cette époque, M. Delors devait se défendre contre l'accusation de *« matraquage fiscal »*. Il l'avait audacieusement fait en affirmant qu'il n'était *« pas allé jusqu'au bout de la dépense ni jusqu'au bout des recettes »*. Formule que ne saurait reprendre son successeur, M. Pierre Bérégovoy, pour lequel il n'est déjà pas totalement satisfaisant de supporter, en 1984, un déficit estimé à 3,3 % du produit intérieur brut. Car les déficits, le nouveau ministre de l'économie, des finances et du budget qui les juge particulièrement inflationnistes, entend les pourfendre comme il a pourfendu — que ne nous ne le répète-t-on — celui de la Sécurité sociale.

Mais, ce mercredi 12 septembre, devant la presse à laquelle il présentait le projet de loi de finances pour 1985, le ministre avait à se défendre contre le slogan du jour : moins d'impôts mais plus de taxes. Cette formule utilisée par plusieurs journaux, revenait à dire que si les contribuables bénéficieront bien d'une diminution d'impôts en 1985, les usagers auront, en revanche, à payer plus cher l'essence et le téléphone, et cela en raison des taxes supplémentaires. Mais M. Bérégovoy redoute le côté ambigu de la formule, dans la mesure où elle suggère que ceci compense cela. Il s'est expliqué en faisant valoir que les diminutions d'impôts équivalaient à 30 milliards de francs, alors que la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ne rapporterait que 7 milliards de francs en 1985. Etait-ce cela *« dire les chiffres à l'opinion publique dans leur dure réalité »*, comme prétendait le faire le ministre ? A ces 7 milliards, en effet, ne faut-il pas ajouter l'effet des mesures prises en juillet et en septembre derniers, et qui ajoutent quelque 8 milliards de francs au total ?

Rude polémique, aussitôt effacée par une autre. Il y a en France, fit remarquer un journaliste, vingt-deux millions de foyers fiscaux, parmi lesquels sept millions ne paient pas d'impôt. Ceux-là, qui sont les plus démunis, se moquent bien des réductions des prélèvements d'Etat. En revanche, ils subiront proportionnellement plus fort que les autres les augmentations des tarifs publics. Cette objection troubla fort M. Bérégovoy, autant que M. Emanuelli, secrétaire d'Etat au budget. Pour l'un comme pour l'autre, elle est contredite par la baisse des taux de la pression fiscale, baisse qui, dans son ensemble, ne peut que profiter à tout le monde. Au demeurant, cette catégorie sociale qui ne paie pas d'impôt, le ministre de l'économie la connaît fort bien, il la fréquente à Nevers, ville dont il est le maire. Il la sait attachée à la réussite de la politique économique du gouvernement, et donc prête à consentir aux efforts indispensables à son succès.

C'était revenir au budget, d'autant plus difficile à établir que *« nous sommes dans un univers tourmenté où les prévisions ne sont pas faciles »*, ce qui oblige *« à mesurer l'effort qui reste à faire »*. Le ministre invite les Français à se battre sur tous les fronts et *« en premier lieu celui du commerce extérieur »*. D'où la nécessité de réduire les dépenses d'importations, celles du pétrole en particulier, et de développer l'énergie d'origine nationale que fournissent principalement les centrales nucléaires, ainsi que l'a souligné M. Bérégovoy à deux reprises. C'est ainsi que s'établit *« un budget de rigueur dans la gestion, de justice dans la répartition des efforts, et d'espoir, car tout ce qui concerne la modernisation est encouragé »*.

Le ministre de l'économie et des finances ne voudrait pas que l'on oublie que l'effort de limitation des dépenses publiques réalisé pour 1985 *« est sans précédent »*. Ni que l'on assistera pour la première fois depuis 1970 à une diminution des prélèvements obligatoires, ceux-ci passant de 44,7 % du PNB en 1984, à 43,7 % en 1985. *« Cela résulte d'une volonté délibérée »*, a-t-il souligné, tout en rappelant que le gouvernement n'avait pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. *« A quoi ça sert ? »*, a demandé un confrère. *« Mais à donner confiance aux Français dans la capacité de la France à libérer les capacités d'initiative »*, a répondu le ministre. *« C'est un signe »*. Non sans humour, il rappela qu'un leader de l'ancienne majorité — c'était M. Giscard d'Estaing — avait décrété qu'au-delà d'un taux de 40 % de prélèvements obligatoires, on se trouvait en situation de socialisme. Mais ce fut pour conclure que si la France était *« dirigée par des socialistes, elle n'était pas encore socialiste »*. Intéressant sujet de développement pour la prochaine conférence de presse.

FRANÇOIS SIMON.

Un budget opportun ou opportuniste ?

(Suite de la première page.)

De ce côté, et malgré les apparences, les entreprises privées ne sont pas gagnantes et perdent même quelques milliards. Enfin, l'Etat prélève 3 milliards de francs sur les collectivités locales, réalise de sérieuses économies de dépenses, ce qui compense à peu près les 30 milliards de francs abandonnés aux entreprises et aux particuliers.

Qui gagne, qui perd à ce jeu de transferts ? On l'a vu, les ménages améliorent une situation qui s'était fortement dégradée depuis deux ans avec la multiplication des impôts et prélèvements exceptionnels tandis que les entreprises reperdent un peu — très peu — par rapport à la période des trois dernières années où leurs charges fiscales et sociales étaient restées parfaitement stables (1).

Première constatation, donc : le budget de 1985 favorise les ménages mais n'innove pas ou infiniment moins qu'on ne l'avait annoncé même si, pour la première fois depuis très longtemps, la plupart des ménages ne paieront pas, en 1985, plus d'impôts, et souvent même moins que cette année pour des revenus équivalents.

Erreurs de prévision

Cet immobilisme dissimule en fait de grandes manœuvres, dont on s'aperçoit maintenant qu'elles se sont déroulées sur un mauvais champ de bataille. A la base de la promesse faite par M. Mitterrand il y a tout juste un an, existait la certitude qu'on était arrivé en France à un niveau d'imposition insupportable aussi bien, semble-t-il, pour les entreprises que pour les particuliers. Le président de la République avait donc assuré qu'en 1985 on baisserait les prélèvements obligatoires d'un point par rapport à 1984 pour *« amorcer la décrue, renverser la vapeur »*.

Or les chiffres montrent maintenant que la décrue s'était amorcée dès 1983, année durant laquelle les prélèvements obligatoires avaient, contre toute attente, peu augmenté, ne dépassant pas 44,1 % du produit intérieur brut contre 43,8 % en 1982. On était loin des 44,7 % du PIB inscrits noir sur blanc dans les documents officiels distribués aux députés à l'automne dernier. Le même phénomène aura joué cette année avec un taux qui n'atteindra pas les 45 % (44,7 %, selon les dernières estimations des pouvoirs publics), alors qu'on prévoyait d'atteindre 45,6 %.

Ces erreurs de prévision sont importantes. Elles s'expliquent en partie par des phénomènes tout à fait nouveaux en France : les particuliers, dont le pouvoir d'achat a baissé en 1983 (— 0,3 % en termes de revenus disponibles), consomment moins, ce qui a entraîné une baisse absolue des ventes de produits manufacturés. Nous avions souligné (*le Monde* du 21 mars 1984) l'importance de ce changement dans un pays habitué à une progression continue, et probablement excessive, eu égard à ses possibilités, du pouvoir d'achat moyen de la population.

Toujours est-il qu'une des conséquences de cette rupture a été de moindres rentrées fiscales — de TVA notamment — pour le Trésor public. De même l'austérité a-t-elle entraîné des pertes d'impôts sur les revenus et, indirectement, d'impôts sur les sociétés. Ajoutons — et cela est parfaitement cohérent avec le plan de redressement Mauroy-Delors — que la part plus grande prise par l'exportation dans l'activité des entreprises (pour compenser la faiblesse de la demande interne) a également tari les recettes de TVA, puisque les exportations en sont exemptées.

Un chiffre fixera les idées mieux qu'un long discours : en 1983, les impôts ont rapporté 24,5 milliards de francs de moins que prévu sur un total de 890 milliards de francs. A toutes ces raisons s'est ajouté le freinage relativement brutal mais courageux des dépenses budgétaires et sociales décidé par MM. Delors et Mauroy. Les prestations familiales, les pensions, augmenteront, par exemple, cette année, d'environ 4 %, c'est-à-dire nettement moins vite que les prix.

L'erreur de prévision a été aggravée par une surévaluation des effets du plan de rigueur de mars 1983. L'année dernière, l'économie française n'a pas stagné, contrairement aux prévisions qui avaient été faites à l'époque (+ 0,1 %) mais a légèrement progressé (+ 0,9 %). Comme la hausse des prix a été sensiblement plus forte que prévu (+ 9,3 % au lieu de + 8,4 %), le PIB marchand en valeur a atteint, cette année-là, 3 424 milliards de francs au lieu de 3 368 milliards de francs, soit presque 56 milliards de plus que prévu.

Le même phénomène va se reproduire cette année, avec une croissance un tout petit peu plus vive qu'il n'était envisagé, mais surtout une hausse des prix assez nettement supérieure (+ 6,5 % au lieu de + 5 %). On comprend que les prélèvements obligatoires (rapport des impôts à la richesse nationale) aient beaucoup moins augmenté qu'on ne le pensait.

Inquiétant déficit

Personne ou presque personne, il faut bien le reconnaître, n'avait pressenti pareille évolution. Aussi M. Mitterand prit-il l'initiative, il y a un an — seul M. Attali était, semble-t-il, dans la confidence, — d'imposer une baisse des impôts et des cotisations sociales pour *« renverser une tendance »* qu'il estimait mauvaise et couper l'herbe sous le pied de M. Chirac, qui s'apprêtait à livrer bataille sur le même terrain. C'était faire porter l'essentiel des efforts du budget de 1985 sur un objectif qui s'est révélé depuis beaucoup plus discutable, et cela au détriment d'un autre objectif, que M. Bérégovoy juge tout à fait prioritaire, mais dont on voit maintenant qu'il est hors d'atteinte : le maintien du déficit budgétaire dans la limite de 3 % du PIB (M. Bérégovoy, en présentant le projet de budget, a reconnu que le déficit de 1984 atteindra probablement 3,3 % du produit intérieur brut).

On se souvient peut-être du désaccord qui avait opposé, il y a exactement un an, MM. Mauroy et Delors au moment du bouclage du budget de 1984. Une vintaine de milliards de francs manquaient, à l'époque, pour présenter aux parlementaires une loi de finances dont le déficit ne dépasserait pas 3 % du PIB. Le premier ministre proposait d'augmenter la surtaxe progresive — cette même surtaxe qui va en partie disparaître l'année prochaine — alors que M. Delors, impressionné par le courroux des cadres, s'y refusait catégoriquement, proposant de nouvelles économies sur la SNCF, les routes, la recherche... M. Mauroy avait dit non tout net, estimant qu'une telle solution remettait en cause trop d'arbitrages déjà rendus, estimant aussi qu'un homme de gauche ne pouvait pas amputer à ce point les dépenses publiques.

Entre le partisan de plus d'impôts et le partisan de moins de dépenses, le ton était monté, mais aucune décision n'avait été prise. Le budget de 1984 présenté quelques jours plus tard avec un déficit limité à 3 % ne sauvait que les apparences. La réalité était bien différente : dépenses sous-estimées, recettes surévaluées. L'accroissement du déficit était inévitable. Il est en train de se produire.

Ce qui est inquiétant dans l'évolution en cours est l'irrésistible ascension du déficit, irrésistible du fait des intérêts de la dette publique, qui augmenteront de 14 milliards de francs l'année prochaine (+ 20 %) et atteindront quelque 84 milliards de francs, soit 8 % de l'ensemble des dépenses publiques... Chaque année, le déficit nourrit l'accroissement de la dette, enlevant aux gouvernements en place toute marge de manœuvre, toute possibilité de proposer des mesures nouvelles, économiques ou sociales, sinon en taillant sauvagement dans les dépenses existantes.

Soyons justes : il était possible — il était souhaitable — de supprimer de nombreuses dépenses, d'améliorer la productivité de la fonction publique comme on améliore celle du secteur privé. Il y a certainement toute une révolution à accomplir dans ce domaine qui entraînera à l'avenir de nouvelles suppressions de postes. Mais le coup de frein donné aux dépenses publiques a été si rude depuis deux ans qu'il ne pourra plus être renouvelé — en tout cas avec cette ampleur. Peut-être même les dépenses rebondiront-elles, comme pour se venger. Cela s'est déjà vu.

Inquiétant, l'approfondissement du déficit l'est aussi parce qu'il se produit malgré de nombreuses opérations de débudgétisation qui consistent, pour l'Etat, à se décharger sur d'autres du soin de payer et de dépenser. Ces tours de passe-passe — parfois innocents, parfois plus que discutables — qui ont vu l'Etat assécher des caisses de bonification (comme la CACOM pour le logement) ou se défausser — sur les banques, la Caisse des dépôts et consignations, Gaz de France — des dépenses qu'il assurait auparavant... ne pourront pas être multipliés à l'infini. S'ils ont l'avantage de faire gagner du temps à l'Etat, s'ils lui permettent de présenter des comptes pas trop déficitaires, ils ont l'inconvénient de cacher le véritable état des choses. Où en sommes-nous ? Qui peut le dire ? Que serait le déficit de l'Etat si le budget était présenté comme il l'était en 1980 ? Une chose est sûre : le Trésor ne couvre que la moitié de son déficit par de l'épargne véritable — faisant largement appel aux bons du Trésor, c'est-à-dire à la création monétaire. L'inflation qu'on veut combattre a peut-être une partie de ces racines là.

La volonté de peser sur les prélèvements obligatoires a probablement eu pour effet de réduire les dépenses publiques et sociales dans des proportions qu'on n'aurait pas cru possibles en France. Et cela a été très positif. Mais elle a également eu pour effet d'amputer les recettes de l'Etat à un moment où, précisément, celles-ci font cruellement défaut. Il a fallu — et dans les plus mauvaises conditions — multiplier à la sauvette des taxes (téléphone, essence) pour combler les vides et éviter des déficits que le marché des changes aurait sanctionnés.

De fortes hausses sur l'essence ne sont pas, en soi, condamnables. Economiquement, elles sont amplement justifiées : la seule hausse du dollar, qui dépasse maintenant les 9 francs, alourdit de façon catastrophique notre facture pétrolière (180 milliards de francs) et déséquilibre nos échanges extérieurs, qui auront, du coup, bien du mal à se redresser. M. Bérégovoy a nettement laissé entendre que, si le billet vert restait perché sur de tels sommets, de nouvelles mesures devraient être prises. En clair : des mesures d'austérité.

La hausse des taxes sur l'essence est, en quelque sorte, le signe avant-coureur — et justifié — des efforts qu'il nous faudra bien consentir pour vivre avec un dollar trop cher. L'ennui est que ces hausses vont durement toucher des millions de Français démunis, ceux-là mêmes qui, disposant de faibles revenus, ne paient pas d'impôts et, de ce fait, ne bénéficieront d'aucune réduction fiscale. Le point faible du dispositif gouvernemental est bien là.

M. Bérégovoy a voulu — en présentant le budget — se laver du reproche d'injustice sociale. Il est vrai que le pouvoir d'achat des smicards et des bas revenus a été maintenu et continuera de l'être. Il est vrai aussi que la suppression du prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale (prélèvement proportionnel et non progressif comme l'impôt) avantage relativement plus les petits contribuables, comme le montrent les tableaux que nous publions d'autre part. Il est vrai aussi que le maintien d'une partie de la surtaxe progressive sur les revenus et de la totalité de cette surtaxe sur les grandes fortunes va dans le même sens. Mais la compensation est faible. L'impôt sur les grandes fortunes touche moins de 150 000 personnes, le reliquat de surtaxe progressive (un million environ de contribuables). En revanche, 7 millions de contribuables disposant de revenus trop faibles pour être imposés ignoreront la baisse d'impôts mais paieront les hausses sur l'essence et le téléphone avec un pouvoir d'achat tout juste maintenu. *A contrario*, les avantages fiscaux importants — sans précédent semble-t-il — accordés aux personnes qui achèteront des appartements pour les louer — personnes aisées par définition — accentuent l'injustice des dispositions.

La pire injustice serait pourtant de ne pas tout faire pour sortir le pays de la mauvaise passe où il se trouve. A l'évidence, le gouvernement a d'abord visé l'efficacité. Difficile de le lui reprocher après ce qui s'est passé en 1981 et 1982. Mais on revient alors à la question que nous posions : fallait-il alléger la rigueur imposée aux Français depuis la mi-1982 au point de prévoir une progression de leur revenu de 1,6 % (2) ? La stagnation du pouvoir d'achat en 1983-1984 apparaît plus conforme à l'état de la France, à ses possibilités, à son proche avenir. La réduction des impôts et des prélèvements qui vient de nous être annoncée risque d'apparaître dans un ou deux ans — peut-être même avant — comme une mesure précipitée et un tantinet électorale.

ALAIN VERNHOLES.

---

(1) La stabilité des prélèvements de l'Etat sur les entreprises n'a pas empêché le résultat de celles-ci de se détériorer, à cause, notamment, d'un endettement trop élevé et d'un pourcentage de la valeur ajoutée trop favorable aux salariés.

(2) Le compte économique associé au budget prévoit une progression de 1,6 % du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, notion qui prend en compte les impôts... et donc la baisse des impôts de l'année prochaine.

LES RÉACTIONS DANS

M. Planchou (PS) s'inquiète de la réduction du « rôle d'impulsion économique et sociale de l'Etat »

MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, ont présenté à la commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 12 septembre, le projet de loi de finances pour 1985 en insistant sur ses priorités (éducation et formation, recherche, sécurité et justice) et sur le respect de l'engagement de baisse des prélèvements obligatoires.

Dans un communiqué publié après la réunion de la commission, M. Christian Pierret (PS), rapporteur général du budget, déclare que le projet propose un *« budget de fidélité parce qu'il réalise la promesse du président de la République de baisser, dès 1985, de un point les prélèvements obligatoires »*, un *« budget de cohérence avec la politique de rigueur et avec le contexte international »*, un budget, enfin, *« de continuité parce que, dans la ligne des lois de finances élaborées depuis le début de la législature, il favorise la modernisation de la France par la priorité qu'il marque pour les dépenses d'éducation, de formation et de recherche »*.

M. Pierret estime que le *« dispositif techniquement complexe »* du projet *« nécessistera sans doute des modifications sans que sa philosophie générale soit remise en cause »*. Lors de son examen par la commission, le 9 octobre prochain, la question de l'investissement des entreprises devrait être, selon M. Pierret, soulevée. M. Pierret s'est félicité, d'autre part, que *« les sirènes de la relance n'aient pas été entendues »*.

La réunion des commissaires socialistes, mercredi matin, avait été animée, la hausse de diverses taxes et la contribution demandée aux collectivités étant particulièrement critiquées. M. Jean-Paul Planchou, qui, l'après-midi, s'est adressé à MM. Bérégovoy et Emmanuelli au nom des commissaires socialistes, a insisté sur *« la forte résolution politique que révèle la baisse de 1 % des prélèvements obligatoires »*, mais il a souligné que la charge fiscale *« est saisie en fonction de son utilité relative telle qu'elle est ressentie par les assujettis »* et il s'est interrogé sur *« la place de l'Etat dans son rôle d'impulsion, de régulation économique et sociale »*. *« Jusqu'où*, a demandé M. Planchou, *peut-on aller dans la voie de la réduction des dépenses sans que ces fonctions de la puissance publique soient sérieusement remises en cause ? »*

M. JANS (PCF) : les revenus du capital augmentent

Les commissaires communistes ont pris acte des priorités marquées dans le projet de budget, a indiqué, après la réunion de la commission, M. Parfait Jans (Hauts-de-Seine) *« en souhaitant qu'elles soient vraiment prises en compte »*. Les communistes jugent en revanche insuffisant l'effort fait en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat. Le député des Hauts-de-Seine a observé qu'en 1982, en 1983 et en 1984 la rémunération des capitaux a augmenté davantage que les prix et qu'elle est restée bénéficiaire après les prélèvements obligatoires.

Sur un ton sensiblement différent de celui qu'avait employé M. Georges Marchais, le 8 septembre, à la télévision, M. Jans a déclaré que le projet de budget *« n'est pas bon »*. *« Le budget aurait-il été difficile*, a-t-il dit, *nous aurions accepté la difficulté si l'on n'avait pas multiplié les fausses sorties (hausse des taxes, etc.). »* Les communistes veulent cependant, a dit M Jans, *« éviter surtout un coup de balancier »* en adoptant brutalement une attitude négative, et ils tiennent à *« être constructifs »*.

Les communistes soulignent enfin que *« les communes et leur population ne doivent pas faire les frais d'une nouvelle réduction de la taxe professionnelle ni subir de nouveaux prélèvements qui mettraient en cause le respect scrupuleux des libertés des collectivités locales »*.

M. ALPHANDERY (UDF) : ni sincère, ni honnête.

Pour l'opposition, M. Edmond Alphandéry (UDF) a déclaré que le projet de budget *« n'est pas à la hauteur de l'enjeu »*, la lutte contre le chômage nécessitant de *« revenir à la croissance »*, ce qui *« suppose une vigoureuse politique de l'épargne et de l'investissement »*. M. Alphandéry propose à ce sujet l'institution d'un *« livret d'épargne retraite qui, progressivement, pourrait se substituer au livret B »* et qui bénéficierait d'incitations fiscales. Pour le financement d'une telle mesure, M. Alphandéry propose que soit soumise au Parlement la loi dite de *« respiration »* des entreprises publiques annoncée lors des nationalisations et qui devait permettre à ces entreprises de placer une partie de leur capital sur le marché.

M. Alphandéry estime que le projet de loi de finances n'est *« ni sincère, ni honnête »* et que, *« pour ce qui est de dire la vérité, M. Fabius commence très mal »*. *« On feint de desserrer l'étau fiscal mais pour mieux le resserrer dans les années à venir. »* *« Par quel tour de passe-passe*, a-t-il demandé, *peut-on avoir à la fois une baisse des prélèvements obligatoires et une réduction du déficit : 140 milliards de francs, c'est-à-dire moins qu'en 1983 où ce déficit était de 147 milliards de francs ? »* Selon M. Alphandéry, le véritable déficit pour l'année 1985 *« ne sera connu vraisemblablement qu'après les élections de 1986 »*.

« Budget électoraliste », estime aussi M. Georges Tranchant. Selon le porte-parole des commissaires RPR, *« on joue sur les chiffres »*, et les ministres *« devront défendre des budgets qui ne seront pas crédibles »*. M. Tranchant juge en outre l'augmentation des taxes *« déraisonnable »*.

PATRICK JARREAU.

de finances pour 1985



RECETTE : le reflux sur l'imposition des ménages et des entreprises

Le projet de budget 1985, dans son chapitre recettes traduit, naturellement, la volonté de réduire les prélèvements fiscaux affichée par le gouvernement. Contrairement aux années précédentes, on assiste donc à un reflux sur les impositions. Les ménages obtiennent une réduction uniforme de 5 % de leurs contributions, y compris sur les surtaxes de 5 % et de 8 % instituées les années précédentes pour les revenus moyens et élevés. En revanche, la surtaxe de 8 % appliquée à l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) est maintenue *« par souci de justice sociale »*. De même, sur l'IGF, la correction des effets de l'inflation sera limitée à 3 %, alors qu'elle sera de 7,6 % pour l'impôt sur le revenu, toutes tranches confondues, cette correction totale s'effectuant depuis 1981.

Les entreprises, comme prévu, vont bénéficier d'une réduction sensible de la taxe professionnelle, 10 milliards de plus, qui s'ajouteront aux 7 milliards de francs de réduction pratiquée en vertu des mesures prises en 1982, soit 17 milliards de francs au total. Des mesures de simplification fiscale seront prises en faveur des entreprises, et certains plafonds d'abattement, restés inchangés depuis deux ans ou plus, seront relevés.

Quelques recettes « de poche » sont dégagées avec un prélèvement de 1 milliard de francs sur les bénéfices des compagnies pétrolières, le maintien du prélèvement sur les frais généraux des banques et la suppression de la provision pour investissement des entreprises dans le cadre de la participation. On n'oubliera pas les relèvements successifs de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, dont le produit supplémentaire, en année pleine, atteindrait 15 milliards de francs.

Enfin, reflétant l'inquiétude qu'éprouve le gouvernement face au marasme prolongé et aggravé du bâtiment, une forme nouvelle d'incitation à la construction de logements à usage locatif apparaît, avec un projet de déduction fiscale acquise lors de l'achat, d'un montant non négligeable. Il faut y ajouter un effort fiscal en faveur des propriétaire de résidences principales vieilles de plus de vingt ans, qui pourraient déduire directement une partie du coût des grosses réparations effectuées, et non plus seulement une partie des intérêts des prêts contractés. Cette préoccupation est nouvelle et ces mesures ne constituent qu'un projet, surtout la première, qui risque de soulever les critiques de la majorité, comme trop favorable aux revenus moyens et élevés.

F. RENARD.

LES MILIEUX POLITIQUES

PHILIPPE HERZOG (PCF) : franchement mauvais

« Un budget franchement mauvais » : tel est le jugement d'ensemble porté mercredi 12 septembre par M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF et spécialiste des questions économiques.

« Pour apprécier la valeur d'un budget, il faut des critères simples et précis, a indiqué M. Herzog au cours d'un point de presse. *Est-ce qu'ils contribuent à relancer la création d'emplois et de richesses en France? C'est un budget franchement mauvais, du point de vue de l'emploi d'abord. On prévoit des réductions d'emplois dans la fonction publique et dans le secteur public, par exemple les PTT, et aussi dans d'autres entreprises publiques; on prévoit aussi des réductions d'investissements : les collectivités locales et les postes et télécommunications, par exemple, vont se trouver dans une situation financière extrêmement difficile. »*

De nombreux aspects du projet de budget ressemblent, selon M. Herzog, *« à des choses que nous avons connues dans le passé et ce n'est pas pour nous réjouir »*.

L'économiste du Parti communiste a précisé : *« D'un côté, on prétend réduire l'impôt l'année prochaine. Mais, de l'autre, on augmente les prix de l'essence, du téléphone, de la poste dès cette année, et plus encore en fin d'année et pour l'année prochaine j'ai fait les calculs aussi, On reprend au moins deux fois d'une maon ce que l'on donne de l'autre. On donne 100 F. On reprend 200 F. Quant à l'aspect d'assainissement dont a parlé le ministre des finances, ce n'est pas sérieux. Prenons le seul exemple de la dette. Rien n'est mis en place pour remettre en cause les privilèges dont disposent, par exemple, les titulaires de l'emprunt Giscard et tant d'autres qui se font de véritables rentes sur le dos des contribuables. D'autre part, je ne qualifie pas de rigueur le fait d'utiliser les automobilistes comme vaches à lait, comme on dit, et de piller le budget des PTT. Par conséquent, nous allons faire des propositions. Notre démarche est critique mais elle se veut constructive. »*

DIMINUTION DES EMPLOIS PUBLICS

	(Emplois 1985)
Agriculture et industries agro-alimentaires	– 186
Culture	– 107
Economie et finances	– 1915
Education nationale	+ 2289
Intérieur et décentralisation	– 405
Justice	+ 350
Recherche et technologie	+ 600
Relations extérieures	– 127
Service du premier ministre	– 19
Solidarité nationale, santé, travail	– 393
Temps libre	– 133
Transports	– 162
Urbanisme et logement	– 1000
Divers	– 2246
Total pour le budget général	– 3454
PTT	– 2000
Total général	– 5454

LE CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

(En millions de francs)

	1984 (loi de finances initiale)	1985
• **ÉNERGIE**		
E.D.F.	–	–
G.D.F.	–	–
C.D.F.	6 825	7 180
• **TRANSPORTS**		
S.N.C.F.	20 704	21 211
R.A.T.P.	3 849	4 092
C.G.M.	469	476
AIR FRANCE	397	301
AEROPORT DE PARIS	–	–
S.N.C.M.	455	477
• **INDUSTRIE**		
SNIAS-SNECMA	350	700
RENAULT	1 200	
NOUVEAU SECTEUR NATIONALISE ET CHIMIE D'ETAT	11 300	13 560 (1)
• **DIVERS**	750	450
Total (hors charges de retraites)	46 299	48 447
• **CHARGES DE RETRAITES :**		
S.N.C.F.	13 081	13 852
C.D.F.	7 228	7 870
SEITA	391	446
Total général	66 999	70 615

(1) A répartir par un comité interministériel ultérieur.

Impôt sur le revenu

● **Correction du barème.** – Le barème sera intégralement indexé sur la hausse des prix, toutes les tranches étant uniformément relevées de 7,6 % en 1984 par rapport à 1983. C'est la quatrième fois, depuis 1981, que la correction de la hausse des prix a lieu complètement : 9,1 % en 1983, 12,3 % en 1982 et 13,5 % en 1981.

● **Réduction général du barème.** – Une réduction de 5 % sera appliquée dans les conditions suivantes :

– Baisse automatique de 5 % pour les contribuables dont la cotisation n'excède pas 21 520 F ;

– Suppression de la majoration de 5 % pour les contribuables dont l'impôt est compris entre 21 520 F et 26 900 F ;

– Réduction de 3 % de la majoration de 8 % appliquée en 1984 aux cotisations supérieures.

Les contribuables dont l'impôt est compris entre 21 520 F et 26 900 F, qui bénéficiaient d'une décote dégressive (de 5 % à 1 %) pour atténuer l'« effet de seuil », bénéficieront, en outre, d'une réduction d'impôt progressive (de 1 % à 5 %) entre 26 900 F et 21 520 F. L'objet de cette disposition est de les placer à parité avec les contribuables dont l'impôt est inférieur à 21 520 F, donc sans surtaxe, qui se voient appliquer une réduction uniforme de 5 %.

Ces diminutions auront pour conséquence une perte de recettes de 10 milliards de francs.

● **Suppression du prélèvement exceptionnel de 1 %.** – Le prélèvement exceptionnel de 1 % sur le revenu imposable, institué en avril 1983 et destiné à assurer l'équilibre des comptes sociaux est supprimé. La perte de recettes s'élevant à 12 milliards de francs. Ce prélèvement, toutefois, est maintenu sur les revenus de capitaux soumis à prélèvement libératoire (essentiellement les obligations, au taux de 25 % et les placements à court et moyen terme, notamment les bons aux taux de 45 % et 51 %).

MAINTIEN DE LA MAJORATION DE 8 % POUR L'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES

Les tranches de l'impôt sur les grandes fortunes seront relevées uniformément de 3 %, au lieu de 6 % en 1983 et 1982. Par ailleurs, la majoration de 8 % instituée en 1983 est maintenue.

Le maintien de cette majoration constitue un gage donné au PS et surtout, au PC, ce dernier réclamant même un alourdissement de l'IGF. Une autre disposition, qui n'a pas été retenue, consistait à alourdir les cotisations en relevant les taux d'imposition pour les tranches élevées (1,50 % au maximum actuellement).

Mesures diverses

● **Revalorisation des plafonds applicables aux abattements de 10 et 20 %**

Le montant de la déduction forfaitaire pour frais professionnels de 10 % plafonnée à 50900 F, qui n'a pas été revalorisé depuis 1982, sera indexé dans la même proportion que la barème de l'impôt sur le revenu et porté à 54770 F.

Il en sera de même de la limite de 460000 F au-delà de laquelle l'abattement de 20 % ne s'applique pas. Cette limite qui n'a pas été revalorisée en 1983 et en 1984 sera portée à 495000 F.

● **Revalorisation des avantages familiaux**

– Le plafond de la réduction d'impôt procurée par le quotient familial sera revalorisé dans la même proportion que la hausse des prix. L'avantage en impôt attaché au bénéfice d'une demi-part passant de 9250 F à 9960 F.

– Le montant de l'abattement sur le revenu accordé au titre d'un enfant marié rattaché au foyer sera porté de 14230 F à 15330 F.

● **Le régime d'imposition des adhérents des centres de gestion ou associations agréés sera aménagé**

– Pour les non-salariés adhérents à un centre de gestion ou une association agréée, l'abattement de 20 % sur le bénéfice imposable sera désormais appliqué dans la limite de 182000 F au lieu de 165000 F. Cette limite est donc majorée de 10 % ce qui est supérieur à l'indexation du barème. La limite d'application de l'abattement de 10 % sera portée à 495000 F.

– Les règles de remise en cause de l'abattement sur le bénéfice imposable seront simplifiées et clarifiées.

A l'heure actuelle, lorsque des redressements sont effectués sur les bénéfices déclarés par un adhérent, l'abattement dont il a bénéficié peut être remis en cause, même lorsque celui-ci est de bonne foi.

Il est proposé de ne plus remettre en cause l'abattement sur le bénéfice déclaré en cas de bonne foi de l'adhérent. Toutefois, l'abattement ne sera pas applicable sur les redressements effectués, sauf lorsqu'ils seront consécutifs à une déclaration rectificative souscrite spontanément par les adhérents. En revanche, lorsque la mauvaise foi aura été établie, l'abattement initialement accordé sera toujours remis en cause.

Incitations nouvelles

● *Renforcement des fonds propres des entreprises.* – Le droit d'apport sera réduit de 6 à 1 % en cas d'incorporation des réserves au capital lorsque cette opération s'accompagne d'un apport en numéraire d'un montant équivalent.

● *Réorientation du tourisme.* – Le taux de la TVA sur les agences de voyages est ramené de 18,6 % à 7 % afin d'inciter ces dernières à réorienter leurs activités sur le tourisme en France. Les règles actuelles pénalisent en effet ce type d'activité en faveur du tourisme à l'étranger.

Confirmation des engagements antérieurs

● Les règles de déduction de la TVA afférente au gazole utilisé par les transporteurs routiers sont aménagées : la TVA sera déductible à concurrence de 50 % dès les achats réalisés à compter du 1er mai 1985.

● Un régime particulier est institué en faveur des transports internationaux : pour ces derniers, la déduction de 50 % de la TVA s'applique dès le 1er novembre 1984. Elle sera progressivement augmentée pour atteindre 100 % à compter de la fin de 1987.

● Le taux du remboursement forfaitaire de la TVA est majoré au profit des producteurs de lait pour les ventes qui seront réalisées en 1984, 1985 et 1986.

Mesures en faveur des entreprises

Poursuite de l'effort de simplification et d'allégement des contraintes

A) OBLIGATIONS FISCALES

● L'obligation de produire le relevé détaillé des frais généraux à l'appui de la déclaration de résultats sera supprimée.

● *Il est proposé :*

– d'autoriser les commerçants à comptabiliser globalement en fin de journée leurs opérations au comptant inférieures à 500 F. Cette autorisation ne vaut à l'heure actuelle que pour les opérations totales de 200 F ;

– de porter de 300 F à 500 F par an et par bénéficiaire le montant des honoraires versés qui doivent faire l'objet d'une déclaration.

De plus, les redevables dont le montant mensuel de taxe sur la valeur ajoutée serait inférieur à 1 000 F pourront déposer leurs déclarations et acquitter la taxe correspondante tous les trimestres. Actuellement, ce montant n'est que de 800 F.

B) CRÉATION D'ENTREPRISES

● Les actes constitutifs de certaines sociétés bénéficieront d'une exonération du droit de timbre. Elle s'appliquera aux sociétés en nom collectif, en commandite simple, à responsabilité limitée et par actions.

● La déclaration provisoire de résultats sera supprimée pour les entreprises nouvelles soumises à l'impôt sur les sociétés. La mesure concernera les sociétés créées à compter du 1er janvier 1985. La suppression de la déclaration provisoire aura pour conséquence de dispenser les sociétés nouvelles du paiement de l'impôt correspondant à cette déclaration.

● L'option pour le régime fiscal des sociétés de personnes sera ouverte à titre permanent aux sociétés de famille normalement passibles de l'impôt sur les sociétés. Cette mesure est favorable à la création d'entreprises familiales.

PRÉLÈVEMENT PÉTROLIER

Il est institué un prélèvement sur les bénéfices des sociétés pétrolières, qui représentera 12 % du bénéfice imposable de ces sociétés en 1983.

Son produit sera de 1 milliard de francs.

SUPPRESSION DE LA PROVISION POUR INVESTISSEMENT

Instituée à l'origine pour atténuer l'effet sur les comptes des entreprises du régime de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, cette provision a vu son taux de déductibilité revenir progressivement de 100 % à 12,5 %. Sa suppression complète rapporterait environ 1 milliard de francs au budget.

MAINTIEN DU PRÉLÈVEMENT SUR LES FRAIS GÉNÉRAUX DES BANQUES

Le prélèvement sur les frais généraux des banques est maintenu, la recette étant évaluée à 1 milliard de francs.

Réduction de la taxe professionnelle

Dès 1981, et surtout après juin 1982, plusieurs mesures ont été prises pour éviter les augmentations excessives de cotisation d'une année sur l'autre et atténuer les trop fortes disparités de niveaux d'imposition entre communes. Pour la période 1981-1984, ces mesures se sont traduites par un allégement global de 37,4 milliards de francs. En 1985, un allégement supplémentaire de 10 milliards de francs s'ajoutera à celui de 7,1 milliards de francs au titre du dispositif antérieur, soit 17,1 milliards de francs.

● Les cotisations de taxe professionnelle proprement dite seraient réduites de 10 %, à titre permanent et pour toutes les entreprises, quelle que soit leur activité, pour un montant de 7,2 milliards de francs.

● Le taux de plafonnement des cotisations de taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée sera ramené de 6 % à 5 %.

Institué en 1979, le plafond en fonction de la valeur ajoutée permet d'éviter que le prélèvement opéré par la taxe professionnelle excède une fraction initialement fixée à 6 % de la richesse créée par l'entreprise. L'abaissement de ce plafond à 5 % permet de multiplier par plus de six le nombre de bénéficiaires, qui passera de quinze mille à cent mille environ pour un coût de 2,8 milliards de francs.

Au total, la part de la taxe professionnelle prise en charge par l'Etat, qui était de l'ordre de 15 à 16 % les années précédentes, sera de 27 % en 1985.

COUT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE POUR L'ÉTAT

(en milliards de francs)

	1981	1982	1983	1984	1985
Emissions	48 200	55 200	59 400	68 000	76 100
Allégements :					
● Mesures antérieures	6,6	9,2	6,6	6,9	7,1
● Mesures supplémentaires					10
Compensations financières versées aux collectivités locales (loi du 28 juin 1982)			3,9	4,2	4,5
Effort global de l'Etat	6,6	9,2	10,5	11,1	21,6

Ce tableau ne tient pas compte de la réduction de la cotisation nationale de la taxe professionnelle intervenue en 1982. Cette cotisation, dont le produit revenait à l'Etat, a été supprimée en 1983. L'allégement qui en résulte pour les entreprises est de 2 milliards en 1982, 3 milliards en 1983, 2,7 milliards en 1984 et 2,3 milliards en 1985.

PROJET DE BUDGET POUR 1985
(en milliards de francs)

	Loi de finances pour 1984	Projet de budget pour 1985	Montant de la différence	Différence en %
I. — Opérations définitives				
Dettes publiques	70	83,9	+ 13,9	+ 20
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	648,5	677,7	+ 29,2	+ 4,5
Dépenses d'équipement civil	79,1	83,7	+ 4,6	+ 5,8
Budgets militaires	142,1	150,2	+ 8,1	+ 5,7
Solde des comptes d'affectation spéciale	– 0,2	– 0,2	«	«
Total des opérations définitives	939,5	995,3	+ 55,8	+ 5,9
Recettes nettes	817,2	856,7	+ 39,5	+ 4,8
Solde des opérations définitives	– 122,3	– 138,6	– 16,3	«
II. — Opérations temporaires (solde négatif)	– 3,5	– 1,2	+ 2,3	«
III. — Solde général (déficit)	– 125,8	– 139,8	– 14	«

LES DÉFICITS BUDGÉTAIRES

	PRÉVISIONS (en millions de francs)	EXÉCUTIONS (en millions de francs)	En % du PIB
1975	+ 21	– 38 204	2,63
1976	+ 7	– 20 239	1,21
1977	+ 5	– 18 339	0,97
1978	– 8 914	– 34 310	1,60
1979	– 15 060	– 37 572	1,54
1980	– 31 156	– 30 302	1,10
1981	– 29 384	– 80 885	2,60
1982	– 95 456	– 98 954	2,77
1983	– 117 762	– 129 614	3,28
1984 (loi de finances initiale)	– 125 800	»	2,91
1985 (projet de loi de finances)	– 139 794	»	3

LE BARÈME APPLICABLE EN 1985 SUR LES REVENUS DE 1984 POUR DEUX PARTS

Taux en %	Barème 1984	Barème 1985
0	N'excédant pas 27 540 F	N'excédant pas 29 640 F
5	de 27 540 F à 28 780 F	de 29 640 F à 30 980 F
10	de 28 780 F à 34 140 F	de 30 980 F à 36 740 F
15	de 34 140 F à 53 980 F	de 36 740 F à 58 100 F
20	de 53 980 F à 69 400 F	de 58 100 F à 74 680 F
25	de 69 400 F à 87 220 F	de 74 680 F à 93 840 F
30	de 87 220 F à 105 520 F	de 93 840 F à 113 540 F
35	de 105 520 F à 121 740 F	de 113 540 F à 131 000 F
40	de 121 740 F à 202 860 F	de 131 000 F à 218 280 F
45	de 202 860 F à 279 000 F	de 218 280 F à 300 200 F
50	de 279 000 F à 330 020 F	de 300 200 F à 355 100 F
55	de 330 020 F à 375 400 F	de 355 100 F à 403 940 F
60	de 375 400 F à 425 500 F	de 403 940 F à 457 840 F
65	au-delà de 425 500 F	au-delà de 457 840 F

VARIATION DE L'IMPOT EN 1985 PAR RAPPORT A 1984
(pour un revenu ayant évolué comme la hausse des prix)

● **POUR UN CÉLIBATAIRE**

Salaire brut 1984	Impôt dû en 1984	Impôt dû en 1985	Variation en F courants en montant	Variation en F courants en %	Variation en F constants %
60 000	5 090	4 795	– 295	– 5,8	– 12,4
90 000	11 515	11 155	– 360	– 3,1	– 10
120 000	19 711	19 330	– 381	– 1,9	– 8,9
180 000	39 997	39 810	– 187	– 0,5	– 7,5
300 000	85 765	85 952	+ 187	+ 0,2	– 6,9
500 000	180 398	181 695	+ 1 297	+ 0,7	– 6,4

● **POUR UN COUPLE MARIÉ**

Salaire brut 1984	Impôt dû en 1984	Impôt dû en 1985	Variation en F courants en montant	Variation en F courants en %	Variation en F constants en %
60 000	1 899	1 531	– 368	– 19,4	– 25,1
90 000	5 424	4 928	– 496	– 9,1	– 15,6
120 000	10 159	9 588	– 571	– 5,6	– 12,3
180 000	23 485	22 801	– 684	– 2,9	– 9,8
300 000	60 197	59 713	– 484	– 0,8	– 7,8
500 000	129 704	129 672	– 32	– 0,02	– 7,1

● **POUR UN COUPLE MARIÉ AYANT DEUX ENFANTS**

Salaire brut 1984	Impôt dû en 1984	Impôt dû en 1985	Variation en F courants en montant	Variation en F courants en %	Variation en F constants %
60 000	–	–	–	–	–
90 000	2 413	2 297	– 116	– 4,8	– 11,5
120 000	5 825	5 375	– 450	– 7,7	– 14,2
180 000	15 276	14 383	– 893	– 5,8	– 12,5
300 000	45 933	45 074	– 859	– 1,9	– 8,8
500 000	109 724	109 154	– 570	– 0,5	– 7,5

● **POUR UN COUPLE MARIÉ AYANT TROIS ENFANTS**

Salaire brut 1984	Impôt dû en 1984	Impôt dû en 1985	Variation en F courants en montant	Variation en F courants en %	Variation en F constants %
60 000	–	–	–	–	–
90 000	390	390	0	0	– 5,4
120 000	3 234	3 063	– 171	– 5,3	– 12
180 000	10 682	9 855	– 827	– 7,7	– 14,3
300 000	34 532	33 374	– 1 158	– 3,4	– 10,2
500 000	90 817	89 762	– 1 055	– 1,2	– 8,1

Hausse des carburants et politique énergétique

M. Pierre Bérégovoy a annoncé le 12 septembre un relèvement des taxes sur les carburants qui se traduira par une hausse de 40 centimes du prix du litre de « super » dans les sept mois à venir. Ce relèvement sera réalisé mensuellement de 5,1 centimes par mois en octobre, novembre et décembre ; 7,3 centimes en janvier, février et mars 1985 ; 2,3 centimes en avril. Ces chiffres supposent que le dollar demeure à son niveau du 1er septembre, ce qui est peu vraisemblable. Du 1er janvier 1984 au 3 décembre 1985, les prix du super auront augmenté de l'inflation plus 4 %.

Entre le 11 juin 1981, date de la première hausse des prix des carburants décidée par les socialistes et avril 1985, si les calculs de M. Bérégovoy sont justes, le prix d'un litre de super sera passé de 3,92 F à 5,87 F, soit une progression de 49,7 %. Mais dans la constitution de ce prix à la pompe, la part du pétrole payé en dollar et le coût de sa transformation (ce que l'on nomme le prix de reprise) n'aura augmenté qeu de 21,5 %, tandis que la fiscalité aura été relevé de 73,5 %. Ce sont les faits.

Dans les jugements, si l'on en croit les diverses réactions, entrent des éléments politiques ou passionnels. Il est vrai que les socialistes et même le plus éminent d'entre eux – qualifiaient avant 1981 la fiscalité pétrolière d'*« injuste »* et de *« preuve d'un manque d'imagination »*. Il est non moins vrai que la proportion des taxes dans le prix d'un litre de super a longtemps été beaucoup plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui (de l'ordre de 70 % dans les années 60, elle est tombée progressivement à 50,5 % en novembre 1982 avant de remonter à 56 % actuellement et à 59 %, selon le ministre de l'économie et des finances, en avril 1985). D'autres automobilistes européens, en Italie, au Portugal, payent en outre leur super plus cher que le consommateur français.

Mais surtout il y a bien des raisons objectives de relever la fiscalité sur les carburants. C'est d'ailleurs une revendication de longue date de M. Alfred Sauvy. Tout d'abord la hausse des prix des carburants provoque toujours un léger tassement de la consommation par rapport à la tendance. Elle amoindrit donc bien la dépendance à l'égard du pétrole importé et soulage d'autant la balance commerciale. De plus ce n'est pas un impôt injuste : on peut y échapper en roulant moins et si l'on en croit M. Orfeuil, de l'Institut de recherche des transports *« toutes les études montrent que la dépense de carburant croît plus que proportionnellement avec le revenu : l'effort sera plus progressif qu'un prélèvement proportionnel aux revenus »*.

Seul inconvénient, un rétrécissement du marché intérieur de l'automobile déjà en difficulté. Mais globalement, sur le plan macro-économique, une telle mesure a plus d'avantages que d'inconvénients (sans parler du faible coût de la collecte de cette fiscalité qui rapportera globalement quelque 130 milliards de francs en 1985).

Etait-il besoin dans ces conditions d'intégrer cette hausse fiscale du prix des carburants dans une théorie des prix de l'énergie, comme l'a fait M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, à la demande de M. Bérégovoy au conseil des ministres du 12 septembre ?

M. Malvy explique donc que *« pour donner une impulsion nouvelle aux efforts d'indépendance énergétique »*, (...) *« le développement de l'usage de l'électricité sera favorisé, en particulier dans l'industrie »*. *« L'évolution de son prix devrait rester inférieur d'un point en moyenne à l'inflation »* ajoute le secrétaire d'Etat.

Le tarif du gaz, *« dans une perspective de stabilisation de la place du gaz dans le bilan énergétique, devrait évoluer à moyen terme au même taux que l'inflation. Les prix des produits pétroliers devraient être appelés à croître en 1984 et 1985 à un rythme supérieur de 2 % en moyenne à celui de l'inflation.*

» En fin les prix du charbon resteront alignés sur les prix internationaux. »

Même si le secrétaire d'Etat prend soin de faire précéder ces perspectivesde *« sur la base du contexte économique actuellement prévisible »*, il y a quelque audace à annoncer ainsi un parallélisme des prix du gaz et de l'inflation. Cet hydrocarbure n'est-il pas importé pour les trois quarts et payé pour l'essentiel en dollar (même le gaz russe réglé en francs évolue en fonction de la devise américaine par le jeu d'une indexation sur les prix pétroliers) ? Malgré une hausse prévisible des tarifs de Gaz de France avant la fin de l'année le déficit de l'entreprise publique dépassera 3 milliards de francs en 1984, compte tenu du surcoût du gaz algérien. A moins que les pouvoirs publics n'aient décidé de subventionner les consommateurs de gaz si les cours du dollar ou ceux du pétrole évoluent défavorablement ?

Pour les produits pétroliers la situation est la même. Encore le gouvernement peut-il jouer sur la fiscalité – en cas de hausse brutale – pour tenir son objectif pour les carburants. Mais pas pour le fuel.

Quant à la baisse relative – en francs constants – de l'électricité, elle est annoncée par EDF pour le début des années 80 depuis 1976.

Tout au plus les industriels serontils rassurés de savoir que les prix du charbon resteront alignés sur les prix internationaux. Voilà qui met fin aux velléités des Charbonnages de France de récupérer l'importation de charbon actuellement monopolisée par l'ATIC.

Dans un pays qui disposera en 1990, la revue américaine *Forbes* le rappelle ce mois-ci sous le titre « L'apprenti sorcier », *« de dix réacteurs nucléaires de plus qu'il n'en a besoin pour répondre à ses besoins d'électricité »*, la politique énergétique ne peut, il est vrai, qu'être principalement une politique de la demande. Avec pour objectif légitime de maintenir une certaine vérité des prix et une indépendance croissante vis-à-vis des sources importées.

La fiscalité peut-être un instrument efficace, d'une telle politique. A condition d'en tirer toutes les conséquences. Alors même que l'on veut privilégier la consommation d'électricité – objectif normal compte tenu du parc nucléaire français – est-il normal que cette source d'énergie soit le seule à supporter en plus d'une TVA à 18,6 % comme les autres sources, des taxes locales qui représentent quelque 8 % en moyenne ? La fiscalité du gaz importé ne devrait-elle pas être alourdie alors même que la consommation augmente fortement ? Est-il cohérent de proner les économies d'énergie et de réduire de moitié, dans le budget de 1985 *tel* qu'il apparait, l'enveloppe globale prévue à cet effet ?

La politique énergétique française a depuis longtemps perdu sa cohérence, faute pour les gouvernements successifs et bien avant 1981, d'avoir tiré toutes les conséquences du programme nucléaire français' La communication de M. Malvy, n'aura pas ramené cette cohérence, c'est le moins qu'on puiisse dire.

BRUNO DETHOMAS.

Logement : des mesures pour l'investissement locatif

Des mesures concernant le logement, l'une concerne les grosses réparations, l'autre l'acquisition d'un logement à usage locatif.

● **Les grosses réparations.** — Cette mesure est destinée aux seuls propriétaires occupants, pour leur résidence principale, à condition que l'immeuble (maison individuelle au logement en copropriété), soit âgé de plus de vingt ans, et qui entreprennent des « grosses réparations ». Il s'agit des travaux sur le *« clos et le couvert »*, mais aussi sur *« les équipements indispensables à l'occupation normale du logement aux fins d'habitation »*, autrement dit toutes les réparations, sauf l'entretien courant (papiers peints, moquettes...). Jusqu'ici le propriétaire occupant peut déclarer, en même temps que ses revenus, le montant des intérêts d'un emprunt contracté pour faire ces travaux. Il bénéficie d'un crédit d'impôt de 25 % du montant de ces intérêts dans la limite de 9 000 F augmenté de 1 500 F par personne à charge. Cette réduction d'impôt s'applique pendant cinq ans.

Le projet de loi de finances pour 1985 lui propose en option un autre système. La réduction d'impôt portera sur le quart du montant des travaux effectués, dans la limite de 8 000 F pour une personne seule, de 16 000 F pour un couple, augmenté de 2 000 F par personne à charge, de 2 500 F pour le deuxième enfant, de 3 000 F pour le troisième et les suivants. Cette réduction d'impôt sera répartie sur deux années fiscales. Par exemple un couple avec deux enfants bénéficiera au plus d'une réduction d'impôt de 2 562,5 F, deux ans de suite, même si le montant total des travaux entrepris dépasse 20 500 F. On considère que cette nouvelle formule est favorable à tous ceux qui n'empruntaient pas pour réaliser ces travaux ou dont l'emprunt serait inférieur à 30 000 F.

Pour une somme supérieure empruntée, le propriétaire occupant aura intérêt à conserver l'ancienne formule. Si le nouveau dispositif est applicable sur les travaux entrepris à partir du 1er janvier 1985, les sommes considérées ne pourront être déclarées qu'en 1986 et le crédit d'impôt ne pourra jouer que sur les impôts de 1986 et 1987.

● **L'acquisition d'un logement à usage locatif.** — Tout contribuable qui achète un logement destiné à la location pour une période minimale de neuf ans peut bénéficier d'une réduction d'impôt l'année de son achat, à condition qu'il s'agisse d'un appartement neuf ou en construction. Cette réduction d'impôt peut être au plus égale à 5 % du prix de l'appartement, dans la limite de 20 000 F lorsqu'il s'agit d'un couple marié, de 10 000 F si le contribuable est célibataire. Cette mesure a son plein effet si le prix de l'appartement n'excède pas 400 000 F pour un couple ou 200 000 F pour un célibataire. Si l'appartement considéré coûte 1 million de francs, l'avantage fiscal ne représentera que 2 % du montant de l'acquisition. Chaque contribuable ne peut bénéficier qu'une fois de cette mesure, qui ne devrait s'appliquer que jusqu'au 31 décembre 1989, mais le mode de financement n'est pas pris en considération. Cette disposition peut s'appliquer en particulier aux bénéficiaires d'un prêt conventionné locatif (dont la taux d'intérêt est de 12 à 12,5 % selon les banques). Cette réduction d'impôt ne concerne *a priori* que les contribuables personnes physiques, à l'exclusion des sociétés, mais devrait pouvoir s'appliquer aux parts de sociétés immobilières si ces parts, détenues par des personnes physiques sont *« représentatives d'un bien immobilier locatif »*.

A l'extrême limite, un contribuable payant 20 000 F d'impôt sur le revenu, pourrait une année ne pas payer d'impôt du tout. Le loyer de départ de l'appartement considéré est établi librement, mais évidemment les sommes qu'il rapporte figurent dans les revenus fonciers.

Un coup de canif

MM. Bérégovoy et Quilès auront bien du mal à faire passer ces mesures pour des mesures de justice sociale et fiscale. Et il n'est pas sûr qu'elles emportent la conviction de ces *« investisseurs privés »* qui ont disparu totalement du marché de la construction neuve.

Certes, le crédit d'impôt pour les grosses réparations de sa résidence principale consenti à un propriétaire occupant n'a rien de fondamentalement injuste. Ce système complète le dispositif déjà en place et évite d'obliger à l'emprunt pour bénéficier d'un avantage fiscal. Il est difficile d'emprunter aux banques de petites sommes. *L'emprunt* est, en lui-même, inflationniste et, étant donné le montant des intérêts versés, on peut penser que l'avantage fiscal profite en définitive à l'organisme prêteur.

Dans la maison individuelle, cette option laissée au propriétaire occupant peut, effectivement, déclencher des décisions de travaux. En immeubles collectifs, il est beaucoup plus douteux qu'elle ait une réelle efficacité, le fonctionnement du régime de la copropriété connaissant pour la prise de décision de travaux importants des blocages qui sont plus structurels que financiers. Sur le plan économique, il est de fait que les entreprises de bâtiment dont l'activité était soutenue par les travaux d'entretien voient désormais ces marchés s'amenuiser dangereusement. Il n'est pas certain qu'une incitation fiscale, qui ne se fera concrètement sentir q'en 1986 et 1987, soit suffisante.

Quant à convaincre ceux qui ont encore des économies les placer dans le logement locatif plutôt qu'ailleurs...

Certes, cette incitation fiscale prend au mot les professionnels (promoteurs constructeurs, entrepreneurs du bâtiment, agents immobiliers, gestionnaires) qui supplient depuis des mois le gouvernement d'accomplir de tels gestes, assurant que l'avantage fiscal est la plus séduisante des tentations. La Fédération nationale du bâtiment, tout comme celle des promoteurs constructeurs, ont manifesté immédiatement leur satisfaction et leur souhait de voir le gouvernement continuer dans cette voie.

La mesure envisagée aura au moins valeur de test : ou elle déclenche, comme on l'espère, la construction de 10 000 à 15 000 logements locatifs en 1985 ou la preuve est faite que les intéressés font la mauvaise tête.

Sur le plan de la justice fiscale, ce second dossier est beaucoup moins défendable. Il est vrai qu'un prêt locatif aidé (PLA) qui sert à construire un logement HLM coûte au budget de l'État – et donc à tous les contribuables, y compris les plus défavorisés – la bagatelle de 150 000 francs. Il est vrai aussi que les plafonds de ressources exigés pour entrer dans un tel appartement le rendent accessible à 85 % de la population. Une telle comparaison minimise la « fleur » faite aux propriétaires bailleurs potentiels. Ceux-ci auraient de loin préféré un avantage fiscal s'appliquant directement aux loyers encaissés. Aller jusque-là aurait été par trop renier les options socialistes.

Au niveau de la doctrine, il y a bien là cependant un nouveau coup de canif dans le contrat d'équité passé avec les électeurs.

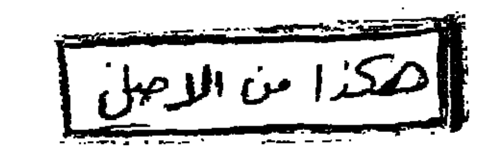
La rude réalité de la crise aidant, et pour soutenir un secteur industriel en déconfiture, le gouvernement socialiste a, peu à peu, révisé sa politique du logement. Il a dû abandonner son idée de favoriser avant tout le logement locatif aidé. Il a dû encourager l'accession à la propriété au-delà du raisonnable : les charges fort lourdes du remboursement ne sont supportables pour les familles aux ressources les plus faibles que tant que l'aide personnalisée (APL) les réduit considérablement; l'arrivée à l'âge adulte d'un enfant, en diminuant l'APL, sans que les ressources du ménage aient augmenté, mettra à terme ces familles en difficulté. Le gouvernement a dû encore intervenir auprès des banques en leur faisant abaisser les taux d'intérêt, pour accroître l'attrait des prêts conventionnés qui n'imposent aucun plafond de ressources. Il a dû rendre opérationnel le « prêt conventionné locatif », susceptible de favoriser la construction de logements locatifs destinés aux classes moyennes.

Tout cela était sans aucun doute économiquement justifié, voire nécessaire. Mais continuer dans cette voie risque d'accroître le nombre des « déçus du socialisme », peu conscients que le pouvoir économique du gouvernement n'est pas à la hauteur de son pouvoir politique.

JOSÉE DOYÈRE.

COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS
(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1983	Evaluations révisées pour 1984	Projet de loi de finances 1985	Progression 1984/1983 %	Progression 1985/1984 %
I. — RECETTES FISCALES					
Impôt sur le revenu	181 458	197 100	203 940	+ 8,6	+ 3,5
Impôt sur les sociétés	78 552	82 400	93 820	+ 4,9	+ 13,9
Autres impôts directs	78 579	86 831	89 226	+ 10,5	+ 2,8
Enregistrement, timbre et bourse	51 114	50 700	52 670	– 0,8	+ 3,9
Produits des douanes	67 122	75 280	96 048	+ 12,2	+ 27,6
Taxe sur la valeur ajoutée	385 557	420 000	444 633	+ 8,9	+ 5,9
Autres impôts indirects	25 807	26 850	27 620	+ 4	+ 2,9
Total du chapitre I	868 189	939 161	1 007 957	+ 8,2	+ 7,3
II. — RECETTES NON FISCALES		54 608 + 12,6	55 562	62 545	+ 1,7
III. — PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et de la CEE	– 100 603	– 108 186	– 115 201	+ 7,5	+ 6,5
IV. — A déduire : Remboursements et dégrèvements	– 72 556	– 82 540	– 98 570	+ 13,8	+ 19,4
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	749 638	803 997	856 731	+ 7,3	+ 6,6
Recettes fiscales nettes (chap. I, III et IV)	695 030	748 435	794 186	+ 7,7	+ 6,1



ROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1985

DÉPENSES : un freinage sans précédent

Les dépenses de l'Etat progressent de 5,9 % dans le projet de budget pour 1985, soit une augmentation de 55,8 milliards de francs par rapport au budget 1984. Au total, ces dépenses atteignent 995,3 milliards de francs. C'est la dette publique dont le taux d'augmentation est – et de très loin – le plus fort (+ 20 %). Toutes les autres catégories de dépenses augmentent de moins de 6 % : + 4,5 % pour les dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention, + 5,8 % pour les dépenses d'équipement (en crédit de paiement), + 5,7 % pour les budgets militaires.

Les dépenses des différents ministères évoluent de la façon suivante :

• AFFAIRES SOCIALES (santé et solidarité)

Les crédits relevant de l'Etat atteindront 14,3 milliards de francs. De plus, 750 millions d'aide sociale seront remboursés aux départements.

• AGRICULTURE

Les dépenses inscrites au budget de l'agriculture augmentent de 5,7 %. Elles portent notamment sur un renforcement des moyens de l'enseignement agricole (création de cent emplois), le financement de mesures spécifiques en vue d'organiser la limitation de la production laitière (550 millions), ainsi que sur la prise en charge des contrats de stockage à court terme de vin (150 millions).

Par ailleurs, l'aide finantière apportée aux industries agro-alimentaires pour le financement d'investissements est multipliée par deux (180 millions en autorisation de programme).

• COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME

Les crédits de promotions touristiques, déjà accrus de 40 % en 1984, sont majorés de 26 % (+ 12,6 millions), et ceux de l'Agence nationale pour l'information touristique progressent de 40 %.

• DÉFENSE

Le montant des crédits consacrés à la défense s'élève à 150,2 milliards (+ 5,7 %). Les crédits de fonctionnement traduisent les efforts pour revaloriser la condition des appelés. Les dépenses ordinaires prennent en compte la deuxième tranche de réduction des effectifs destinée à réorganiser et moderniser les forces armées. Les crédits d'équipement des forces conventionnelles sont majorés de 7 %. L'enveloppe nucléaire progresse de 7,66 %.

• ÉDUCATION NATIONALE

Le budget 1985, avant transfert de certains crédits au budget de l'intérieur, et en dotation globale de décentralisation, s'établit à 180,98 milliards de francs, soit une progression réelle de +6 %. Il confirme la priorité attachée à la rénovation du système éducatif. Aussi, 2289 emplois seront créés, et les technologies nouvelles (formation des maîtres et acquisitions de matériel) seront favorisées.

• INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Le budget de 1985 atteint 47,8 milliards de francs, et progresse de 14,6 %. Il recouvre pour l'essentiel les dotations consacrées à la police et des concours aux collectivités locales. En ce qui concerne la police, il y a maintien en 1985 des moyens en personnel. En outre, les moyens de fonctionnement (22 millions) et d'équipement (10 millions) progressent.

• JUSTICE

La progression très marquée du budget de la justice pour 1985 traduit la priorité que le gouvernement accorde depuis plusieurs années à ce secteur. Cette priorité permet notamment : la création de 350 emplois ; l'accélération du programme général d'équipement et la poursuite de la rénovation des établissements pénitentiaires. Dans les services judiciaires, l'accent est mis sur la modernisation, en particulier par l'accroissement des moyens informatiques des juridictions.

• RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les crédits inscrits au budget du ministère de la recherche progressent de 6,9 %. Si l'on corrige des crédits de la prise en charge par le budget des PTT d'une part des dépenses de recherche (investissements du CNES, ADI, INRIA, CESIA) et de divers mouvements, la progression du budget civil de recherche et développement atteint 7,3 %, soit sensiblement plus que la moyenne du budget.

• TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le budget de l'emploi comporte notamment les dotations nécessaires à l'indemnisation du chômage selon les modalités résultant de la réforme entrée en vigueur le 1er avril 1984 (prise en charge des préretraites-FNE et contrats de solidarité pour près de 18 millions de francs ; aide aux chômeurs créateurs d'entreprises : 1,1 milliard ; aux chômeurs en formation : 1,2 milliard ; subvention au fonds de solidarité pour le financement des allocations d'insertion et de solidarité : 2,8 milliards). Il comprend également les dotations nécessaires à la réduction de la durée du travail (plus de 1,3 milliard pour les contrats de ce type), au volet social des restructurations (1,120 milliard), à la convention de protection sociale dans la sidérurgie (3,8 milliards). L'effort pour la formation professionnelle, et en particulier en faveur des jeunes, se poursuit. Les crédits s'élèvent à 12,6 milliards de francs auxquels il en vient d'ajouter les recettes attendues de la défiscalisation de la taxe d'apprentissage et de la cotisation pour la formation continue qui fournira 1,6 milliard en 1985 (3 milliards en année pleine). La comparaison avec le budget 1984 est peu probable en raison d'une ventilation différente (14 milliards étaient alors prévus).

• URBANISME ET LOGEMENT

Le budget 1985 atteint 45 milliards de francs (+ 13,5 %). Cette forte progression est essentiellement due à celle des crédits de paiement correspondant aux aides de l'Etat à la pierre.

Les dépenses budgétaires en faveur du logement s'élèvent en effet, en 1985, à 43,7 milliards de francs (+ 11,6 %). Le programme physique prévoit 70 000 PLA, 150 000 PAP. En matière d'aides à la personnes, le budget progresse de 5,11 %. Fin 1985, environ 1 470 000 locataires et accédants devraient bénéficier de l'APL et 980 000 de l'ALS.

• TRANSPORTS

La progression du budget des transports est de 3,9 % (hors budget annexe de la navigation aérienne).

L'augmentation des concours aux entreprises publiques de ce secteur (hors charges de retraite) a été limité à 3 %.

La création du budget annexe de la navigation aérienne permettra de mieux identifier les dépenses et les recettes de ce service et d'accroître ses moyens en recourant, pour une part limitée, à l'emprunt.

• REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL

Les crédits du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur augmentent de 23,76 %, mais ils comprennent ceux qui seront affectés à la construction navale (4,1 milliards de francs de crédits de paiement) nouvellement rattachée à ce ministère. A structure inchangée les crédits de Mme Cresson ne progressent que de 5,2 %. Cette hausse modérée permettra toutefois de majorer les dotations en capital aux entreprises nationalisées du secteur industriel de 2,05 milliards pour les porter à 15,210 milliards de francs.

PAS D'AIDE NOUVELLE A L'INVESTISSEMENT MAIS...

Aucune aide nouvelle à l'investissement n'a été décidée par le gouvernement. Les demandes pressantes du CNPF n'ont donc pas été entendues sur ce point. Une consolation tout de même : la formule actuelle d'amortissement accéléré, qui permet d'amortir jusqu'à 70 % d'un investissement la première année, pourrait être prolongée au-delà de 1985.

TARIFS PUBLICS ET RÉDUCTION DES DÉFICITS

N'y a-t-il pas contradiction entre la volonté de M. Pierre Bérégovoy de réduire le déficit des entreprises publiques et la décision qu'il a annoncée d'augmenter l'ensemble des tarifs de ces sociétés d'un pourcentage moindre que le taux moyen de l'inflation en 1985 ?

A cette question qui lui était posée, le ministre a répondu que, pour certaines entreprises, le pourcentage de majoration des tarifs pourrait être égal, voire légèrement supérieur, au taux d'inflation. Tel sera le cas pour Gaz de France, dont les tarifs commenceront d'être augmentés dès la fin de cette année. L'objectif est de réduire le solde négatif des comptes de Gaz de France de quelque 2 milliards pendant l'année. De même, les tarifs de la SNCF devraient être augmentés dans des proportions similaires. En revanche, ceux de l'EDF s'élèveraient moins que le niveau général des prix. Etant entendu que le gouvernement espère que la grande société nationale retrouvera l'équilibre dès l'an prochain.

C'est que la politique de redressement ne passe pas uniquement par une augmentation des prix facturés à la clientèle. EDF, par exemple, devrait vendre davantage de courant, ce qui devrait lui permettre d'améliorer le rendement, d'augmenter la productivité moyenne de ses installations. D'une façon générale, il sera demandé à ces entreprises un effort accru de rigueur dans la gestion.

DANS LES ORGANISMES PATRONAUX

Le CNPF a estimé que les choix budgétaires pour 1985, annoncés mercredi par le gouvernement, « *ne permettent pas d'espérer une amélioration réelle ni de la situation économique, ni du commerce extérieur, ni de l'emploi* ».

Selon le Conseil national du patronat français, le gouvernement « *ne se donne pas les moyens de sa politique de modernisation : il n'y a pas de mesures d'incitation à l'investissement, les mesures d'allégement des prélèvements obligatoires risquent d'être compensées par l'alourdissement prévu des coûts de production des entreprises* ».

L'organisation patronale décerne un seul bon point pour le freinage des dépenses publiques destiné à abaisser le niveau des prélèvements obligatoires.

Le SNPMI (Syndicat national du patronat moderne indépendant), de son côté, se dit « *consterné* ». D'ores et déjà, affirme un communiqué, « *les chefs d'entreprise réalistes sont les premiers déçus de Laurent Fabius* ». Les mesures d'alignement de 10 milliards de francs sur la taxe professionnelle seront largement annulées, estime l'organisation patronale, « *par la hausse du téléphone et d'énergie pesant lourdement sur le compte d'exploitation des entreprises* ».

DANS LES SYNDICATS

« *Le gouvernement ne tient pas ses engagements* », estime la Confédération française de l'encadrement CGC, à propos du projet de loi de finances. Elle considère qu'on reprend aux Français « *de la main gauche ce qu'on leur donne de la main droite : 14 milliards en réduction sur les impôts directs et 14 milliards d'augmentation des taxes sur les produits pétroliers.* »

C'est également ce que dénonce la CFTC, selon laquelle « *ces décisions font que ce sont les consommateurs qui se trouvent touchés en priorité, et parmi eux les plus modestes* ». On est loin, conclut-elle, d'une politique sociale.

ÉTRANGER

Le FMI recommande aux pays européens une plus grande « flexibilité » du marché de l'emploi

Dans le rapport annuel du Fonds monétaire (relatif à la période de douze mois se terminant au 30 avril 1984), M. Laurent Fabius trouvera du renfort pour sa politique : *« Une plus grande flexibilité dans la négociation des contrats de salaires, particulièrement en Europe, apparaît essentielle si l'on veut que les marges de profits des entreprises et l'incitation à l'investissement soient rétablis dans une mesure suffisante pour conduire à la résorption du chômage.*

» Des comportements et des pratiques trop rigides dans la fixation des taux de salaires ont longtemps entravé les déplacements de main-d'œuvre des industries déclinantes vers celles qui présentent un plus grand potentiel d'expansion. Ces errements ont dans l'ensemble diminué les capacités de développement de ces dernières industries. Pour beaucoup d'entreprises européennes, les marges de profit attendues sur la base des structures de coûts existantes semblent trop faibles pour justifier les risques et les efforts inhérents aux investissements de capital dans des activités d'innovation.

» Une plus grande flexibilité et un ajustement plus réaliste des salaires nominaux sur les gains de productivité et sur les objectifs proposés en matière de prix contribueraient grandement à augmenter les chances d'une reprise des investissements et d'une réduction du chômage. » Le Fonds note *« une amélioration notable »* de la balance des paiements française, obtenue grâce *« à de fortes mesures d'ajustement »* et à la meilleure compétitivité de l'économie française liée à la dévaluation du franc de mars 1983.

Pour les experts du Fonds monétaire, les résultats de l'économie mondiale en 1983 et pendant les premiers mois de 1984 sont nettement meilleurs que ceux des précédentes années. Ils constatent aussi que l'inflation a reculé encore dans les sept plus grandes économies (États-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada), le taux d'augmentation des prix étant le plus bas qu'on ait observé depuis quinze ans (+ 4,8 % en 1983 contre 6,7 % en 1982).

Cependant, la reprise économique a du mal à se manifester dans les pays en voie de développement, qui n'ont pas d'autre choix, selon le FMI, que d'intensifier leurs efforts d'ajustements externes afin de faire face au service de leur dette. Sur ce dernier point, le Fonds monétaire constate aussi une amélioration : le déficit global de la balance des paiements courants des pays en voie de développement non pétroliers a presque diminué de moitié en deux ans, passant de 109,1 milliards de dollars à 82,2 en 1982 et 56,4 en 1983.

Toutefois, l'évolution est moins claire pour l'ensemble des pays en voie de développement, producteurs ou non de pétrole (une distinction, soulignons-le au passage, artificielle et arbitraire puisque, par exemple, le Mexique n'est pas compté parmi les pays producteurs de pétrole sous prétexte qu'il ne fait pas partie de l'OPEP). Le déficit global des balances des paiements de l'ensemble des PVD est passé de 55,7 milliards en 1981 à 94,2 milliards en 1982 et 72,6 milliards en 1983.

Un chiffre continue à irriter les experts du Fonds : les déficits et les excédents de la balance des paiements courants de l'ensemble des pays ne s'annulent pas réciproquement, si bien qu'il reste un solde négatif de quelque 70 milliards de dollars (contre 91 milliards en 1982 et 50,9 milliards en 1981). L'existence de ce solde met en défaut les méthodes de calcul du FMI et peut-être la doctrine sur laquelle elles s'appuient.

Augmentation des réserves non métalliques

En ce qui concerne l'évolution des réserves de change, le Fonds monétaire remarque que au cours de l'exercice écoulé, les réserves autres que métalliques ont recommencé à augmenter, le pourcentage d'accroissement ayant été de 10 %, alors que, dans l'exercice précédent, on avait noté un léger recul de 2 %. Le total de ces réserves (devises, position de réserve, droits de tirage spéciaux) auprès du FMI s'élève à l'équivalent de 364 milliards de DTS. En revanche, la baisse du prix de l'or a déterminé une baisse d'environ 12 % dans la valeur nominale des réserves métalliques, qui *s'élevaient à la fin* du mois d'avril de cette année à 345 milliards de dollars.

Les nouveaux prêts bancaires internationaux qui s'étaient montés à 162 milliards en 1982 ont été de 138 milliards en 1983, étant entendu qu'une grande partie des nouveaux crédits n'ont pas été accordés d'une façon « spontanée », mais dans le cadre d'accords de rééchelonnement. Le rapport du Fonds monétaire, comme on pouvait s'y attendre, se prononce à nouveau contre toute solution globale de l'endettement international.

L'activité du Fonds a de nouveau été très importante, les achats de devises par les pays membres emprunteurs (les crédits que cette institution consent se présentent sous la forme de devises étrangères achetées par le pays emprunteur contre versement de sa propre monnaie, le remboursement ultérieur s'analysant comme une revente) se sont élevés à l'équivalent de 10,2 milliards de DTS. Trente-cinq programmes de redressement sont en cours, comportant l'engagement par le Fonds monétaire de fournir quelque 18,6 milliards de DTS, dont la moitié ont été effectivement tirés.

Grâce à l'augmentation des quotas intervenue l'an dernier, ainsi que l'élargissement des facilités d'emprunt du Fonds monétaire auprès de ses membres les plus riches (et auprès de la Suisse), la situation de liquidités de cette institution s'est très fortement améliorées. Ses ressources en devises utilisables s'élevaient à la fin du mois d'avril de cette année à 39,5 milliards de DTS, soit plus du double qu'il y a un an (18,7 milliards de DTS). Cependant, note le rapport, le Fonds devra *« continuer à gérer sa trésorerie avec beaucoup de soin »*.

Ce rapport sera officiellement présenté à l'assemblée générale du Fonds monétaire, ainsi que le rapport non officiel (voir *le Monde* daté 9-10 septembre) faisant état des prévisions de croissance pour les dix-huit mois à venir.

Trois sujets sont à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui doit s'ouvrir le 24 septembre à Washington : l'examen de la situation économique mondiale ; l'introduction éventuelle d'une plus grande souplesse dans l'utilisation de la procédure dite d'« accès élargi » aux ressources du Fonds (procédure rendue plus restrictive l'année dernière). Enfin, l'étude d'une émission éventuelle de droits de tirage spéciaux. Si un accord paraît envisageable sur le deuxième point de l'ordre du jour, il serait bien étonnant qu'une décision soit prise sur le troisième, étant donné, notamment, la proximité des élections américaines.

P. F.

LE GATT PRÉVOIT UNE CROISSANCE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE 5 % A 7 % EN 1984

Le taux de croissance du commerce international s'est fortement accéléré au dernier trimestre de 1983, et cette accélération « semble s'être maintenue dans les premiers mois de 1984 », *estime le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans un raport sur le* « commerce international en 1983-1984 ».

Si une telle accélération se maintient, le GATT prévoit que la « croissance du commerce mondial en 1984 se situera, en dollars, dans une fourchette de 5 à 7 % ».

En 1983, le commerce mondial a augmenté en volume de 2 %, après deux années de régression, alors que sa valeur a baissé de 2 %, pour s'établir à 1810 milliards de dollars. La valeur des exportations des pays industriels a diminué de 1 %, mais celle des pays en voie de développement non producteurs de pétrole et des pays de l'Est a progressé respectivement de 2,5 % et de 4,5 %. — (AFP.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,2775	9,2800	− 75	− 40	− 165	− 100	− 525	− 375
$ can.	7,0439	7,0474	− 75	− 40	− 165	− 100	− 500	− 380
Yen (100)	3,7736	3,7762	+ 130	+ 155	+ 270	+ 320	+ 820	+ 900
DM	3,0683	3,0698	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 730	+ 800
Florin	2,7207	2,7222	+ 100	+ 115	+ 205	+ 235	+ 560	+ 620
F.B. (100)	15,2490	15,2556	− 20	+ 80	− 30	+ 120	− 30	+ 330
F.S.	3,7026	3,7050	+ 170	+ 197	+ 360	+ 400	+ 1030	+ 1110
L (1 000)	4,9884	4,9911	− 190	− 130	− 390	− 300	− 1100	− 970
£	11,7889	11,8014	0	+ 90	0	+ 165	+ 175	+ 490

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/8	11 3/4	11 9/16	11 15/16	11 5/8	12	11 15/16	12 5/16
DM	5 3/16	5 9/16	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 3/16
Florin	5 3/4	6 1/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 7/16	6 13/16
F.B. (100)	10 5/8	11 5/8	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
F.S.	3	3 1/2	4 11/16	5 1/16	4 3/4	5 3/8	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	14 1/4	15 1/2	14 3/8	15 3/8	14 1/2	15 1/2	15	16
£	10 1/2	11	10 5/8	12	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 13/16	11 3/4	10 7/8	11 3/8	11 11/16	12 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

M. Roger Quilliot succédera en février 1985 à M. Albert Denvers à la présidence de l'Union des HLM

M. Roger Quilliot, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, succédera, en février 1985, à M. Albert Denvers, à la présidence de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM. Le comité directeur de l'Union des HLM, réuni mercredi 12 septembre, a enregistré la décision de M. Denvers de renoncer à ses fonctions et a choisi en son sein pour lui succéder M. Quilliot, sénateur socialiste, maire de Clermont-Ferrand et président de l'Office public d'HLM de cette ville. Avant d'être nommé ministre, dès le premier gouvernement de M. Mauroy, M. Roger Quilliot avait été depuis 1978 président de la Fédération des offices d'HLM, où il avait déjà succédé à M. Denvers.

Président de l'Union des HLM depuis presque trente ans, M. Albert Denvers avait laissé entendre au dernier congrès HLM, en mai, à Montpellier, qu'il présidait pour la dernière fois une telle manifestation, en prononçant un discours de clôture qui était un discours d'adieu (*le Monde* du 30 mai). En février prochain, le député socialiste du Nord, président de la communauté urbaine de Dunkerque, maire de Gravelines, président du conseil général, aura quatre-vingts ans et trente ans de présidence du mouvement HLM.

C'est délibérément qu'il a choisi d'abandonner une activité qui lui tenait particulièrement à cœur. Là, au sein d'un mouvement qui rassemble autour de l'idée du logement social, pour variable qu'elle soit selon les individus, toutes les familles politiques, le militant socialiste laissait la place à un conciliateur, à un modérateur, à un fédérateur dont la fermeté s'alliait à la souplesse. En trois décennies de négociations souvent feutrées, d'où la passion n'était pas exclue, il a réussi à maintenir l'unité du mouvement HLM, se gagnant l'estime et le respect de ses opposants politiques les plus convaincus.

Ayant une très haute idée de la mission sociale des HLM, qui sert de ciment à un mouvement aussi disparate, M. Denvers n'est cependant pas parvenu à obtenir de tous les organismes cette gestion transparente et saine qui en assurerait la solidité. Mais le pouvoir du président de l'Union des HLM s'arrête où commence l'autorité des responsables d'organismes : dans ce domaine, il ne peut qu'essayer de convaincre. Il y est parfois parvenu, tout en faisant traverser au mouvement des tempêtes politiques sérieuses.

Il laisse à M. Roger Quilliot un mouvement qui devra faire encore de nombreux progrès. *« C'est le destin de l'homme de toujours recommencer ce que le temps transforme. Nous saurons, vous saurez réussir notre destin »*, a dit M. Denvers à Montpellier, léguant aussi à son successeur sa foi en l'avenir.

J. D.

● **Les milliardaires à l'exportation selon le « MOCI ».** — Soixante-dix-sept groupes industriels ont réalisé à l'exportation un chiffre d'affaires d'au moins 1 milliard de francs en 1983. Ces soixante-dix « milliardaires » ont vendu à l'étranger pour 427 milliards de francs, ce qui a représenté plus de 70 % du bilan global des douze cents « leaders à l'exportation » (600 milliards de francs, soit 70 % de l'ensemble des exportations visibles et invisibles de la France). Ce palmarès vient d'être publié pour la vingtième fois par le *MOCI* (Moniteur du commerce international), hebdomadaire du Centre français du commerce extérieur (57, avenue Kléber, 75116 Paris. Tél. 505-30-00).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVABAIL

An 30 juin 1984, le volume des engagements nouveaux de SOVABAIL, Sicomi du Groupe SOVAC, s'établissait, globalement pour le crédit-bail et la location simple, à 47,8 millions de francs, montant comparable à celui de la production confondue de SOVABAIL et MUTUABAIL (société absorbée en octobre 1983) au cours du 1er semestre 1983.

A cette même date, le résultat net d'exploitation provisoire, après impôts, amortissements et provisions assimilées, était sensiblement égal à celui obtenu cumulativement par SOVABAIL et MUTUABAIL au 30 juin 1983, avec 35,5 millions de francs, contre 35,8 millions de francs. En rythme annuel, ce résultat correspond à 54,60 francs par action.

Le maintien des résultats est tout à la fois la conséquence du ralentissement de la progression des produits de l'indexation et du poids relatif des investissements locatifs. La rentabilité de ces derniers devrait progressivement s'améliorer, notamment du fait de la commercialisation d'immeubles en voie d'achèvement.

SOCIAL

La Fédération des mutilés du travail s'inquiète des « effets désastreux d'une rigueur accrue »

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Réuni les 8 et 9 septembre, le conseil national de la Fédération nationale des mutilés du travail (FMT) n'entend pas que ses quatre cent mille adhérents (accidentés du travail et handicapés civils) fassent les frais de la rigueur. La Fédération a tiré le signal d'alarme en avertissant le gouvernement des *« effets désastreux d'une politique de rigueur accrue qui, en dépit des déclarations des pouvoirs publics, n'épargne pas les plus défavorisés »*.

Inquiète du *« décalage croissant »* entre l'évolution des prestations sociales et celle des prix, la Fédération a renouvelé *« son exigence d'une mesure de rattrapage au 1er janvier 1985 qui permettrait un rajustement justifié du taux des rentes et pensions »*.

Pour la Fédération, la montée du chômage *« rend illusoire toutes les mesures prévues pour faciliter l'insertion ou la réinsertion des travailleurs handicapés »*. Ces derniers ne doivent pas être « oubliés » dans le dispositif de reconversion industrielle. Elle demande des réformes de structures concernant la rééducation professionnelle, les COTOREP, le travail protégé, le quota d'emploi obligatoire de travailleurs handicapés dans les entreprises, etc.

Sur la Sécurité sociale, la Fédération ne partage pas l'optimisme des pouvoirs publics : *« L'équilibre financier pour 1984 n'a pu être obtenu que par des mesures de circonstances. Cet équilibre se révèle bien fragile d'autant que l'impôt supplémentaire de 1 % vient d'être supprimé. Une mesure que la Fédération ne saurait approuver parce qu'elle pose à nouveau la question de la participation des revenus non professionnels au financement de l'institution et semble mettre un terme à une participation plus importante du budget national. »* En fait, c'est l'ensemble du financement de la Sécurité sociale qu'il importe de réétudier.

Ph. M.

La CSMF demande une égalité de traitement fiscal pour les médecins

Le gouvernement a-t-il *« une autre politique »* à l'égard des médecins et des professions libérales, et pas seulement *« un nouveau langage »* ? Selon M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français, la principale organisation de praticiens libéraux, la réponse dépendra de l'accueil réservé aux revendications de la profession, qu'il a présentées, le mercredi 12 septembre, au cours d'une conférence de presse.

Premier test : les problèmes fiscaux, la CSMF veut que *« le cabinet médical soit considéré comme une entreprise comme les autres »*. Elle demande que le plafond, appliqué aux médecins pour bénéficier du même abattement sur le revenu imposable que les salariés, soit relevé d'au moins 20 % (sinon il y aurait *« discrimination à l'égard de l'entreprise médicale »*), que les allégements de taxe professionnelle spécifiques soient prévus pour les jeunes médecins (en plus de la réduction générale de 10 % prévue en 1985 que la taxe sur les salaires soit supprimée pour les médecins comme pour les hôpitaux publics (sinon ce serait *« choisir l'hôpital public contre la médecine libérale »*), enfin que les praticiens puissent imputer sur leurs frais le prix total de leur voiture, *« outil professionel »* en particulier pour les généralistes.

M. Beaupère a aussi réclamé que le régime de retraite des professions libérales bénéficie comme ceux des artisans et des commerçants, d'une contribution prélevée sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Second test : l'attitude du gouvernement sur les tarifs médicaux. La CSMF demande le relèvement du prix des visites du généraliste au domicile du malade, prévu pour le 30 janvier 1985 (et conditionné par une diminution de leur nombre) soient avancé : dès maintenant, selon M. Beaupère, une visite à 100 F *« n'est pas réaliste »*. Enfin, les modifications de nomenclature proposées par le gouvernement ne peuvent être imposées unilatéralement ; le problème doit être examiné entre les caisses d'assurance maladie et les syndicats médicaux, qui doivent faire des contre-propositions au gouvernement. Mais celles-ci ne peuvent être présentées en urgence et dans un délais de quelques jours.

Chantiers navals : pas d'accord sur les congés conversion

Syndicats et représentants du patronat de la construction navale ne sont pas parvenus, le 12 septembre, à un accord global sur les projets de congéconversion qui concernent 2 400 salariés de la construction navale sur 5 100 suppressions d'emplois d'ici à 1986 à Normed (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) et à Alsthom-Atlantique. Les représentants syndicaux (CGT, CFDT, FO, CGC ET CFTC) ont estimé en effet que les dernières propositions des directions des chantiers navals étaient *« inacceptables »*, car elles ne prévoient pas de propositions de nouvel emploi à la fin des deux ans de formation.

La CGT et la CFDT ont appelé séparément à des actions sur les grands sites de Normed et d'Alsthom-Atlantique. FO indique que « tout sera mis en œuvre » pour que les salariés obtiennent un emploi à l'issu du congé de formation.

Une assemblée générale des ouvriers de La Seyne est prévue ce jeudi 13 septembre à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO, ainsi qu'une manifestation dans le centre de la ville. La prochaine réunion prévue entre les directions des chantiers navals et les syndicats est fixée au 24 septembre.

● **La CGT annonce des actions à EDF-GDF.** — La fédération CGT de l'énergie a annoncé que des actions allaient être menées dans les unités locales, départementales et régionales d'EDF-GDF avant la mise en œuvre d'*« une initiative nationale d'envergure »*. Rappelant que les salaires à EDF n'avaient augmenté que de 2 % depuis le début de l'année, M. François Duteil, secrétaire général de la fédération, a assuré que *« l'on revenait à une situation d'avant 1968 »*, s'inquiétant à la fois de *« l'absence de perspectives de négociations »* et des *« diminutions d'effectifs dans les unités de production »*.

● **Les cheminots CGT demandent la semaine de trente-sept heures.** — La Fédération CGT des cheminots relance l'action au sein de la SNCF en demandant une réduction à trente-sept heures de la durée du travail et en publiant une brochure, « Le contrat social de développement ». Il s'agit pour la CGT de se préparer à combattre les mesures de réduction d'effectifs et d'économies budgétaires que le gouvernement Fabius aurait programmé à la société nationale et de rappeler qu'une *« autre logique »* de développement a sa préférence.

● **Le personnel navigant d'Air Afrique en grève.** — Les pilotes et les mécaniciens de la compagnie Air Afrique se sont mis en grève, le 11 septembre, pour une durée de soixante-douze heures. Ils protestent contre l'attitude de la direction de la compagnie multinationale africaine, qui a mis unilatéralement en application un plan de redressement modifiant leurs contrats de travail. Ils demandent le libre exercice du droit syndical. La compagnie a été contrainte de retarder un certain nombre de vols. Des perturbations de trafic sont prévisibles jusqu'au vendredi 14 septembre, à 22 heures.

MARCHÉS FI

PARIS
12 septembre

LA VIE DES SO

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 septembre

Résistant

A quelques heures de la conférence de presse consacrée à la présentation du budget, la Bourse de Paris faisait preuve de résistance mercredi alors que, au rez-de-chaussée, un ton plus calme était observé sur le dollar.

A 9,1850 F en séance officielle sur le marché des changes (contre 9,2295 F la veille, nouveau record officiel, bien sûr), la devise américaine reflète à Paris la tassement général constaté sur les autres places européennes. Avec un temps de retard, le dollar-titre suit, lui aussi, cette décélération en chutant à 10,32/42 F en cours de séance (un niveau sensiblement identique à celui de la veille), alors qu'il se traitait à 10,42/47 F peu après l'ouverture.

Côté actions, l'indicateur instantané s'adjugeait une hausse de 0,2 % à l'approche de la clôture, reflet d'un certain nombre de gains, modérés dans leur ensemble. Ainsi, Pétroles BP gagne 6 %, suivi par Viniprix, Cetelem, Chargeurs Réunis, Auxiliaire Entreprise, Olida, Moët-Hennessy, Berger et Bic, avec des progressions de 2 % à 4 %.

A son plus haut niveau de l'année, Club Méditerranée gagne 3 %. Les « gentils organisateurs » vont bientôt ouvrir un village près de Tokyo en attendant trois ou quatre autres nouvelles implantations au Japon.

Parmi les baisses, généralement limitées entre 2 % et 5 %, on relève ADG, Sagem, Maison Phénix, VIS, UFB, Scoa, Mumm, DMC, Moulinex.

Légère remontée de l'or à Londres (339,50 dollars l'once contre 338,65) tandis qu'à Paris, le lingot se situe à 100 000 F (– 50 F), le napoléon étant inchangé, à 601 F.

Par ailleurs, le groupe Legrand vient de prendre 57,3 % du capital des Etablissements CATU (marché hors-cote de Paris) au prix de 180 F par action. Suspendue les 12 et 13 septembre, la cotation de CATU sera reprise le 14 septembre.

NEW-YORK

Encore hésitant

Nouvelle séance irrégulière à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait baissé de 3 points environ peu après l'ouverture, a fluctué de part et d'autre de la barre d'équilibre, pour finalement conclure la séance de mercredi sur une hausse de 2,32 points, à 1 200,31 points. Baisse (780 titres) et hausses (710 actions) ont été sensiblement équilibrées et le volume des échanges a été ramené à 77,98 millions de valeurs, contre 102,41 millions la veille.

Dans l'attente de l'accueil qui sera réservé par les investisseurs étrangers aux titres du Trésor qui leur sont en partie destinés (on parle de 500 millions de dollars), voire de 1 à 2 milliards de dollars) lors de l'adjudication de fin septembre, l'évolution prévisible des taux d'intérêt suscite toujours autant d'interrogations. « *Le marché est actuellement à la croisée des chemins et il est probable qu'il éprouvera une certaine frustration si les taux ne baissent pas un peu* », estime un familier du Big Board.

Du côté des actions, ce sont une nouvelle fois les valeurs vedettes qui ont fourni matière à résistance, notamment American Telephone Telegraph et IBM. Par contre, Texas Instruments a lourdement chuté (moins 6 3/4 points après la baisse de 6 1/2 points la veille, à 128 1/4), la société subissant le contrecoup des informations relatives à la défaillance de très nombreux processeurs destinés, notamment, au Pentagone (voir pages « Etranger »).

VALEURS	Cours du 11 sept.	Cours du 12 sept.
Alcoa	32 3/4	33
A.T.T.	18 3/4	18 3/4
Boeing	53 3/4	54 3/8
Chase Manhattan Bank	42 7/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 1/8
Eastman Kodak	74 5/8	74 7/8
Exxon	44 1/8	44 1/2
Ford	42 7/8	43 1/2
General Electric	57	57 1/4
General Foods	58 1/4	57 1/2
General Motors	72 1/2	73 1/2
Goodyear	27 1/8	27 3/8
I.B.M.	122 1/2	122 1/2
I.T.T.	26 1/2	26 5/8
Mobil Oil	29 3/4	29 7/8
Pfizer	35 3/4	35 3/4
Schlumberger	45 5/8	45 5/8
Texaco	36 3/4	36 7/8
U.A.L. Inc.	36 3/8	36 3/4
Union Carbide	52 3/4	51 3/4
U.S. Steel	24 3/4	24 5/8
Westinghouse	25 7/8	26 1/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CLUB MÉDITERRANÉE. – Après la Chine, où la fin de l'année 1985 devrait voir l'ouverture d'un village de vacances dans la province de Canton (*le Monde* du 4 juillet 1984), le Club Méditerranée poursuit ses projets d'implantation en Asie. En effet, un accord a été signé le 11 septembre dernier entre M. Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée, et M. Seiji Tsusumi, président de Seibu, l'un des premiers groupes de distribution au Japon. Cet accord, aux termes duquel les deux partenaires décident de construire et d'exploiter des villages de vacances au Japon et dans d'autres sites appréciés des Japonais (pays environnants), comporte la création d'une société d'études à parts égales (50 % pour le Club Med Inc., filiale, dont une partie des activités concerne l'Asie du Sud-Est, et 50 % pour le groupe Seibu) chargé de procéder au choix des sites et aux études de marché nécessaires. Une société commune d'exploitation des villages sera créée ultérieurement. L'objectif, a déclaré M. Trigano, est d'ouvrir plus de quatre villages d'ici à 1989, tant à la montagne qu'à la mer. De fait, un premier projet, qui verra rapidement le jour, est à l'étude. Il concerne un village proche de Tokyo et espère, alliant les séminaires aux séances d'informatique, devenir un lien de rencontre des cultures japonaise et occidentale. Le but est d'offrir aux Japonais des « *vacances créatives* », alors que le Club, présent dans ce pays depuis 1972, déclare n'avoir pourtant eu jusqu'alors qu' « *une clientèle de voyages de noces* ».

Les Japonais, avec 12 000 adhérents, représentent 1,5 % de la clientèle du Club Méditerranée, par ailleurs présent dans 31 autres pays avec 101 villages de vacances. Les résultats de l'exercice 1982-1983 (arrêté des comptes en octobre dernier) affichent une hausse de 22 % du bénéfice net consolidé, qui passe de 195 millions de francs à 212 millions de francs, tandis que le chiffre d'affaires est en progression de 14 %, passant de 3,9 milliards de francs à 4,5 milliards de francs. Le groupe Seibu, qui assurera la promotion des activités du Club Méditerranée dans ses magasins, contrôle 96 compagnies, notamment dans le secteur de la distribution et des transports, et gère, par ailleurs, des hôtels de villégiature au Japon.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	11 sept.	12 sept.
Valeurs françaises	114,9	115,3
Valeurs étrangères	91,9	92,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 sept.	12 sept.
Indice général	172,9	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 septembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 sept.	13 sept.
1 dollar (en yens)	244,75	245,60

BOURSE DE PARIS Comptant 12 SEPTEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 12/9

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1710	1711	1711	+ 0 05
3550	C.N.E. 3 %	3640	3740	3741	+ 2 77
1410	Electricité T.P.	1498	1490	1490	– 0 53
2700	Essilor	2779	2800	2801	
620	Esso S.A.F.	587	582	586	
805	Eurafrance	866	840	853	
165	Gencor	149 20	152 40	152 50	+ 2 21
315	Gén. Belgique	313	314	314	+ 0 31
580	Gén. Electr.	599	588	589	– 1 66
780	Gen. Motors	767	747	750	– 0 92
69	Goldfields	64	67	67	+ 4 68
42	GdMetropolitain	40 70	41 90	41 80	+ 2 70
178	Harmony	177	175 80	174 10	– 1 63
38	Hitachi	35 85	36	35 95	+ 0 27
600	Hoechst Akt.	600	607	609	+ 1 50
81	Imp. Chemical	82 55	84 35	84	+ 1 75
117	Inco. Limited	115	114 10	114 90	– 0 08
1430	Siemens A.G.	1413	1438	1438	+ 1 76
144	Sony	150 50	151 50	151 50	+ 0 66
235	T.D.K.	231	228 80	229	– 0 86
17 50	Toshiba Corp.	17 75	18 15	18 15	+ 2 25
860	Unilever	853	863	863	+ 1 17
405	Unit. Techn.	390	393	393	+ 0 76
1110	Vaal Reefs	1032	1026	1030	– 0 19
500	West Deep	453	456 80	457	+ 0 88
420	West Hold.	404	398 50	386	– 4 45
405	Xerox Corp.	392	391 60	391 60	– 0 10
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 16	2 15	– 0 46

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 229	9 185	8 940	9 380
ECU	6 890	6 886	....	....
Allemagne (100 DM)	306 950	306 869	293	313
Belgique (100 F)	15 257	15 250	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 110	272 160	260	280
Danemark (100 krd)	84 760	84 690	79	87
Norvège (100 k)	108 320	108 150	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 767	11 764	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 794	7 775	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 994	4 984	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	370 100	369 350	357	378
Suède (100 krs)	108 180	107 980	103	110
Autriche (100 sch)	43 720	43 705	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 451	5 100	5
Portugal (100 esc.)	5 920	5 880	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 017	6 984	6 770	7 110
Japon (100 yens)	3 762	3 747	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/9
Or fin (kilo en barre)	100000	100100
Or fin (en lingot)	100050	100000
Pièce française (20 fr)	601	601
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	581
Pièce latine (20 fr)	574	578
Souverain	720	716
Pièce de 20 dollars	4010	4005
Pièce de 10 dollars	2100	2070
Pièce de 5 dollars	1220	.....
Pièce de 50 pesos	3810	3795
Pièce de 10 florins	598	598

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. Lettres au *Monde*.

ÉTRANGER

3. EUROPE
DIPLOMATIE
4. ASIE
PROCHE-ORIENT
5. AMÉRIQUES
– La situation dans l'isthme centre-américain.
AFRIQUE

POLITIQUE

6. La loi sur la presse est définitivement adoptée.
– La visite de M. Joxe en Poitou-Charentes.
8. POINT DE VUE : « Vous avez dit socialisme ?... » (II), par J.-P. Cot et D. Taddei.

SOCIÉTÉ

9. Les suites du naufrage du *Mont-Louis*.
– SPORTS
– ÉCHECS
10. RELIGION : le voyage du pape au Canada.

CHRONOLOGIE

15. Les événements du mois.

LE MONDE DES LIVRES

29. LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH : « La douceur du tantpis ».
– JORGE AMADO à Paris.
30. TRIBUNE LIBRE : pour une politique commune du livre, par Denys Simon.
– LA VIE LITTÉRAIRE
31-32. ROMANS : *Une rumeur*, de Catherine Lépront.
33. LETTRES ÉTRANGÈRES

CULTURE

34. Les expositions de la rentrée à Paris.
– Jean Le Gac à l'ARC.
36. A voir : *Histoire d'amour*.

ÉCONOMIE

38 à 41. Le projet de loi de finances pour 1985.

RADIO-TÉLÉVISION (36)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :
Météorologie ; Mots croisés ; Loto ; Loterie ; Tacotac.
Annonces classées (37) ; Carnet (10) ; Programmes des spectacles (35) ; Marchés financiers (43).

LES PÊCHEURS A LA PORTE DE VERSAILLES

Comme pour la chasse ou le tir, qui ouvre désormais aussi son Salon chaque année, – il se tiendra du 25 au 29 janvier 1985, – la pêche de loisir sera à l'honneur dès vendredi et pour cinq jours à la porte de Versailles. Y seront réunis la quasi-totalité des fabricants, importateurs et distributeurs d'articles de pêche, qui y présenteront leurs dernières nouveautés, les fédérations de pêche et la presse halieutique ainsi que les offices de tourisme et agences de voyages : week-ends et séjours de pêche peuvent en effet être réservés ou achetés au cours Salon.

A travers cette manifestation de caractère national – qui a attiré l'an dernier plus de 20 000 pêcheurs et quelque 3 000 professionnels, montrant par là que la pêche est l'affaire de spécialistes, – le Salon se veut également le reflet d'un marché dynamique en permanente évolution.

★ *Prix d'entrée : 30 F. Journées professionnelles : les 17 et 18 septembre.*

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1984 a été tiré à 467 891 exemplaires

Attentat manqué d'Action directe

Une voiture piégée visait le siège de l'UEO à Paris

Le groupe extrémiste dissous Action directe a tenté de faire sauter, le 23 août dernier, le siège de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), à Paris. Cette tentative d'attentat par explosifs n'a filtré que jeudi 13 septembre. Une R 20 volée était garée devant l'entrée de l'UEO, 43, avenue du Président-Wilson (16e arrondissement), avec à son bord une charge de vingt-trois kilos d'explosifs. Ce véhicule piégé devait sauter, mais un incident technique a déréglé le processus de mise à feu.

Selon les informations de l'AFP, une femme *« affirmant parler au nom d'Action directe avait annoncé* [à l'agence de presse] *vers treize heures la présence de cette voiture piégée devant l'UEO »*. La police s'était alors contentée de transporter ce véhicule à la fourrière. Mais, deux jours plus tard, un tract d'Action directe parvenait à l'agence, indiquant notamment : *« Nous avons attaqué l'UEO »*. Chargée de l'enquête, la brigade criminelle procédait immédiatement aux vérifications d'usage.

La R 20, retrouvée, dissimulait bien dans son coffre vingt-trois kilos d'explosifs susceptibles de créer des dégâts considérables. Les milieux proches des enquêteurs refusent de préciser la nature des explosifs en cause mais indiquent qu'il s'agit d'une matière très efficace, dérobée en Belgique. Une instruction a été ouverte et confiée à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris.

Cette tentative d'attentat contre une institution créée en 1954 sur la base des accords de Paris autorisant le réarmement de l'Allemagne occidentale – et groupant la Grande-Bretagne, la RFA, l'Italie, les trois pays du Benelux et la France – aurait dû s'inscrire dans la série des actions revendiquées cet été par Action directe contre l'Agence spatiale européenne (sept blessés légers), l'Institut atlantique des affaires internationales, les annexes des ministères de la défense et de l'industrie. La dernière tentative d'Action directe dépasse cependant largement le cadre des actions passées du groupe, dissous en août 1982 par le conseil des ministres. Aucun groupe terroriste n'a jamais eu recours en France, dans un passé récent, à une telle charge d'explosifs.

Apparue en 1979, Action directe s'était fait connaître dans un premier temps par des mitraillages de bâtiments publics. Les différents membres de l'organisation arrêtés avaient été amnistiés en 1981. Le groupe s'était alors progressivement reconstitué, commettant nombre d'attentats et, parallèlement, des attaques à main armée contre des banques. A partir de 1983, les liens entretenus par Action directe avec une organisation terroriste italienne, les COLP (Communistes organisés pour la libération du prolétariat) se renforçaient au point que le groupe Action directe devenait, de fait, franco-italien. Au mois de juillet, trois membres présumés d'Action directe ont été inculpés et écroués dans le cadre de l'instruction sur la fusillade de l'avenue Trudaine, à Paris, le 3 octobre 1983 (deux policiers tués, deux autres blessés).

L. G.

Au Liban

Le ton monte encore au sein du « cabinet d'union nationale »

De notre correspondant

Beyrouth. – Nouveau blocage gouvernemental, mais sans débordements militaires : telle est actuellement la situation à Beyrouth, où le clivage entre les deux parties de la ville et entre les multiples zones du pays continue de s'accentuer malgré l'état de paix qui s'est créé tant bien que mal au Liban. Le pays se trouve dans une étrange situation où l'« opposition » – armée – guerroie – mais au sein même du gouvernement avec les tenants du pouvoir – également armés. Elle porte les pires accusations contre l'État et ses services, y compris celle d'avoir tenté de faire assassiner un ministre. Ce dernier assiste aux réunions de cabinet que boycottent ses « défenseurs », lesquels ne sont pas nécessairement ses amis.

Rien n'a jamais été simple au Liban, mais rarement en dix ans de guerre de tels records de contradictions auront été battus. Qu'on en juge : à la suite d'un attentat manqué contre le ministre (sunnite) M. Sélim Hoss, le ministre (chiite) M. Nabi Berri et le ministre (druze) M. Walid Joumblatt ont carrément accusé le « régime maronite » et – nommément le deuxième bureau de l'armée – d'avoir *« monté l'opération »*. Deux diatribes contre le président Gemayel et son régime ont déferlé. M. Berri lui reproche, en outre, d'*« aller se plaindre à Damas »*.

Les deux chefs de l'opposition ont en conséquence décidé, une fois de plus, de boycotter les conseils des ministres et de ne plus assister qu'à des « conclaves ministériels », terme qui, dans le jargon politique du « drôle de gouvernement » qu'est le « cabinet d'union nationale » présidé par M. Rachid Karamé, désigne des assises consacrées au Liban-Sud et la refonte des institutions prévue par les accords de Lausanne. Le duo des ministres chiite et druze, qui sont d'ailleurs en conflit sur d'autres points, s'oppose au camp chrétien dominant, lui aussi aux prises avec ses conflits internes exacerbés par la mort de Pierre Gemayel. Les ministres sunnites font montre d'une certaine sérénité et jouent aux médiateurs-arbitres.

Les pressions de la Syrie, désireuse de consolider la situation actuelle, paraissent moins efficaces que naguère, à moins que ses injonctions ne soient moins impératives. Après une longue journée de conversations avec le président Gemayel à laquelle le président Assad s'est finalement joint – ce qui est en soi un signe et un satisfecit – le maréchal Tlass, ministre syrien de la défense a dit : *« Nous sommes très, très contents du président Amine Gemayel. »* Pourtant, les événements continuent de suivre leur (mauvais) cours à Beyrouth.

Est-ce parce qu'à Damas le pouvoir est trop occupé par l'énigmatique affaire Rifaat El Assad ou parce qu'on y estime qu'il faut encore laisser mûrir la situation ? Les scénarios échafaudés ici sont innombrables. Ceux incluant une *« guerre imminente »* sont les plus répandus. Mais les plus sérieux prévoient que l'actuel *statu quo* – tendu et économiquement catastrophique – a de bonnes chances de se maintenir du moins jusqu'à la fin de l'année.

LUCIEN GEORGE.

M. PIERRE DESGRAUPES DEVRA QUITTER PROCHAINEMENT ANTENNE 2

La loi fixant à soixante-cinq ans la limite d'âge dans la fonction et le secteur publics s'appliquera à M. Pierre Desgraupes, qui, âgé de soixante-six ans le 18 décembre prochain, devra quitter la présidence d'Antenne 2 avant la fin de l'année.

Le Conseil constitutionnel a, en effet, repoussé le recours introduit par une soixantaine de sénateurs et de députés de l'opposition et déclaré la loi conforme à la Constitution. *« La loi est la loi »*, commente-t-on simplement dans l'entourage de M. Desgraupes, lequel rappelait pourtant, le 11 septembre dernier, sa conviction d'avoir été nommé *« pour trois ans »* en septembre 1982. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle indique, pour sa part, son intention de se conformer à la loi et de ne pas se lancer dans une deuxième bataille juridique.

L'ère Desgraupes, marquée par une hausse constante de l'audience de la chaîne, se clora-t-elle avec le départ du PDG ? Tout dépendra du nouveau président, que la Haute Autorité devra choisir après la promulgation de la loi, et beaucoup, dans la chaîne, souhaiteraient que le choix d'un homme ou d'une femme du sérail évite une réelle rupture avec le style, la politique et la méthode Desgraupes. Mais, après tout, le PDG actuel de la chaîne la plus suivie de France n'affirmait-il pas, mardi, se lancer quotidiennement *« dans des actions engageant la chaîne jusqu'en 1986 et 1987 » ? largement le mandat de son successeur...*

A. Co.

LE DOLLAR BAT TOUS SES RECORDS : 9,28 F

Après une pause et même un reflux mercredi 12 septembre (il était revenu de 9,2250 F à 9,1850 F), le dollar a repris sa progression inexorable, battant à nouveau ses records à 9,28 F jeudi 13 septembre en fin de matinée. A Francfort, il a franchi derechef et sensiblement dépassé la barre des 3 DM, cotant 3,0230 DM. Aucune raison valable n'est avancée pour expliquer cette nouvelle poussée, si ce n'est la persistance d'achats répétés de dollars et la vente de marks et de yens, monnaies actuellement délaissées. De plus, *les* opérateurs tablent sur une hausse inéluctable des taux d'intérêt aux États-Unis. Le reflux de mercredi était dû aux propos de l'expert new-yorkais bien connu Henry Kaufman, suivant lesquels les taux à court terme pourraient baisser dans l'immédiat et remonter en fin d'année. *Il a été passager*, tout le monde ayant les yeux fixés sur 1985.

UN DIPLOMATE LIBYEN BLESSÉ DANS UN ATTENTAT A MADRID

Un fonctionnaire de l'ambassade libyenne à Madrid a été blessé par balle dans un attentat perpétré mercredi matin 12 septembre en pleine rue dans un quartier résidentiel de Madrid *(nos dernières éditions datées 13 septembre)*.

Il s'agit de M. Mohammed Idris, fonctionnaire permanent de l'ambassade de Libye à Madrid, qui a été atteint aux deux bras, a précisé à l'AFP l'entourage de la victime. Son état n'est pas grave, a-t-on ajouté à la clinique où M. Idris a été admis.

A Beyrouth, les brigades de l'Imam Sadr, du nom du chef religieux chiite libanais disparu le 31 août 1978 lors d'un voyage en Libye, ont revendiqué la responsabilité de l'attentat, affirmant qu'ils *« continueront à frapper les agents et les intérêts libyens partout dans le monde »*.

LÉGER MIEUX POUR L'AUTOMOBILE FRANÇAISE EN AOUT

Les ventes de voitures neuves se sont légèrement redressées en France, en août, au profit principalement des constructeurs français, selon les chiffres provisoires de la chambre syndicale des constructeurs automobiles. Avec 130 637 voitures immatriculées, le marché a progressé de 3,3 % par rapport à août 1983. Les « françaises » ont vu leur vente augmenter de 4,5 %, tandis que les étrangères ne progressaient que de 0,9 % avec 42 999 automobiles.

Renault, cependant, poursuit son déclin (– 3,2 %), tandis que Peugeot (+ 18,5 %) et Citroën progressent. Talbot, en revanche, continue de se porter mal (– 30,1 %).

La chambre syndicale qui juge *« difficile »* de dire si *« ce retournement de tendance sera durable »*, rappelle que sur huit mois, Renault occupe 32 % du marché français, PSA 32,6 % et les constructeurs étrangers 35,4 %.

Sur le vif

Chers abattis

Un bon conseil : avant de faire don de votre corps à la science, renseignez-vous. Ça peut vous rapporter des sous. Au lieu de léguer vos organes, vendez-les, là, maintenant, de votre vivant. Pas en gros, évidemment. Au détail. Faites le tri de vos abattis. Il y en a toujours un qui traîne par-ci par-là, que vous utilisez peu, dont vous n'avez pas absolument besoin, une amygdale, un ovule, une cornée, un morceau de peau. S'il est encore en bon état, il y a un formidable marché pour ça. A l'Argus, le rein d'occasion, par exemple, n'arrête pas de monter.

Je blague ? Pas du tout. Les Anglais sont déjà sur le coup. Ils ont appris, en effet, que le trafic de reins importés des États-Unis rapportera l'an prochain 5 millions de nos francs à un hôpital privé londonien.

Bien sûr, en Europe, c'est interdit ! Mais la demande est telle que, pour augmenter l'offre, pour l'encourager, on consent aux « donneurs » des... appelons ça des indemnités, qui peuvent atteindre des sommes rondelettes.

Tout dépend de la qualité de la marchandise. Et de sa rareté. Ici même, les étudiants en médecine en cheville avec un gynéco se délestent à temps réguliers de leur sperme pour se faire de l'argent de poche. Ça va d'ailleurs poser des problèmes de consanguinité dans certains quartiers de Paris, vu le nombre de bambins engendrés par le même père biologique.

Tiens, à propos, un ventre en location pour neuf mois, vous savez combien ça coûte outre-Atlantique ? Dix mille dollars. Payables en trois fois. Au moment de l'insémination, au sixième mois de la grossesse et à la remise de l'enfant. Au pays de la libre entreprise, tout s'achète, tout se loue – il suffit de s'adresser à une agence spécialisée, – les utérus, les cornées, le sang – même celui, hélas ! parfois contaminé des malades, – les cœurs cédés par la famille du défunt.

Sans oublier les fœtus de quatorze semaines débités en petits morceaux : un rognon, un cœur, une cervelle, très goûtée par la clientèle. Ils n'entraînent pas de phénomène de rejet. Et attendez, ce n'est pas fini. On va certainement lancer d'ici peu sur le marché de la stérilité des embryons congelés, qui vont s'arracher comme des petits pains.

Ça vous choque ? Moi, pas. Il faut vivre avec son temps. Tiens, j'y pense, vous n'auriez pas une rétine à vendre ? La mienne se décolle. Intermédiaires et myopes s'abstenir.

CLAUDE SARRAUTE.

Buenos-Aires annonce à nouveau l'imminence d'un accord avec le Fonds monétaire

Alors que le président Alfonsin devait, ce jeudi 13 septembre, inaugurer officiellement la conférence réunissant onze pays endettés d'Amérique Latine à Mar-del-Plata, des informations en provenance du ministère argentin de l'économie laissaient entendre que la conclusion d'un accord entre le Fonds monétaire et Buenos-Aires était imminente. De même source, on indiquait, sans donner toutefois de précisions sur le contenu de l'arrangement en question, que l'Argentine avait accepté pratiquement toutes les conditions posées par le FMI pour accorder son aide financière à un pays dont la dette extérieure dépasse 44 milliards de dollars.

Au mois de juin dernier, le ministre des finances, M. Bernardo Grinspun, avait, sans obtenir l'accord préalable de la mission du Fonds monétaire à Buenos-Aires, adressé au directeur général de cette institution, M. Jacques de Larosière, la fameuse lettre d'intention qui, habituellement, scelle, entre les deux parties, l'accord. Cette initiative insolite avait été interprétée comme un rejet *de facto* par Buenos-Aires des exigences du Fonds monétaire.

Depuis lors, la situation s'est fortement aggravée en Argentine, où l'inflation est de l'ordre de 1 500 % en rythme annuel, équivalant en fait à une chute quasiment libre de la monnaie nationale. La conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire est d'autant plus attendue qu'à New-York les représentants des grandes banques internationales créditrices négocient avec de hauts fonctionnaires argentins la suite à donner à la situation confuse créée par l'accumulation des arriérés. En principe, l'Argentine doit impérativement, avant le samedi 15 septembre, rembourser 750 millions de dollars faisant partie d'un crédit relais de 1,1 milliard consenti à l'Argentine à la fin de l'année 1982 et renouvelé plusieurs fois depuis lors.

L'Argentine doit également payer des intérêts avant la fin du mois, faute de quoi les banques américaines seraient obligées à nouveau d'amputer à due concurrence leurs profits du trimestre en cours.

Les banquiers cherchent encore à obtenir le remboursement d'un crédit de 125 millions de dollars qu'ils ont refusé de renouveler à la fin du mois d'août. Ils auraient, eux aussi, reçu l'assurance, de la part de leurs interlocuteurs argentins, de l'imminence d'un accord avec le Fonds monétaire, lequel pourrait ouvrir la voie à un accord de rééchelonnement qui posera beaucoup de problème si les Argentins veulent obtenir des conditions aussi favorables que les Mexicains. Les banques internationales restent toutefois sceptiques car, en substance, les Argentins ne leur ont fait part que de quelques progrès dans les conversations avec le FMI.

● *Manifestation contre l'apartheid à Paris.* – Environ deux cents personnes ont manifesté dans le calme, mercredi soir 12 septembre, place de l'Opéra, contre l'apartheid et la *« répression sanglante »* des émeutes qui se sont déroulées la semaine dernière, dans les cités noires d'Afrique du Sud. Les manifestants se sont rassemblés à l'appel du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples), de la Ligue des droits de l'homme, et du Comité anti-apartheid.

هكذا من الاصل